BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
8
7 A
25

UTEBATUR

GREGORIUS LAZZARINI

URBEVETANUS

M. C.

M. D. C C C.

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

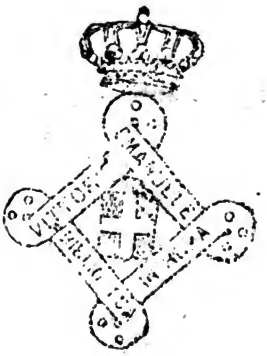

Digitized by Google

Pur et simple en ses mœurs, modeste de visage,
Des veritez du Ciel épris dès son jeune âge,
Varet jusqu'en leur source alla s'en abreuver.
Et dans son grand scavoir son humilité sainte
Fit bien voir qu'en vn cœur, où la grace est empreinte,
Les vapeurs de l'Orgueil ne scauroient s'élever.

Digitized by Google

LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES,

De Monsieur VARET Ecclesiastique

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA

A PARIS,

Chez ANDRE' PRALARD, rue S. Jacques, à l'Occasion

M. DC. LXXX.

Avec Privilege du Roy, & Approbation.

Digitized by Google

Digitized by Google

Avertiſſement.

IL ſeroit inutile de s'étendre à montrer les avantages qu'on peut tirer de ce Recuëil de Lettres Chrétiennes. Ils ſe connoiſtront mieux par la lecture qu'on en fera que par tout ce qu'on en pourroit dire. Il ſuffit de faire remarquer qu'entre les ouvrages des plus éclairez Serviteurs de Dieu, & meſme des plus grands Saints, leurs Lettres ont toûjours été ſingulierement eſtimées.

En effet rien ne fait mieux voir les excellentes qualitez que Dieu a miſes en eux, les divers talens qu'il leur a donnez, les ſentimens qu'il a formez dans leur cœur, le caractere particulier de leur eſprit, leurs differentes graces, & la meſure du don de per-

Digitized by Google

ſuader & de gagner les cœurs que l'Eſprit de Dieu leur avoit communiquée. De ſorte que comme rien ne nous en donne une image plus naturelle, & qu'ils s'y ſont peints, pour le dire ainſi, plus vivement qu'en aucun autre de leurs écrits, ils n'en ont guére fait où l'on puiſſe mieux les reconnoiſtre.

Si cela ſe peut dire en general des Lettres des Saints & des grãds Serviteurs de Dieu, cela ſe doit dire auſſi en particulier de celles de l'excellent Eccleſiaſtique qu'on donne preſentement au public.

Ceux qui l'ont plus particulierement connu durant ſa vie & qui ont lû ſes Lettres depuis ſa mort, l'y ont tres facilement reconnu comme dans un portrait fidelle qu'il y a laiſſé de luy même.

On y voit la modeſtie, l'humilité, la douceur, l'onction, & la ſageſſe qui accompagnoient toutes ſes paroles & toutes ſes

Digitized by Google

actions. On y voit cette adreſſe ſi ingenieuſe que ſa charité luy ſuggeroit pour faire remarquer aux perſonnes les fautes dont elles avoient à ſe corriger. On y voit ce diſcernement ſi exact & ſi juſte qui luy faiſoit proportionner ſes inſtructions aux differens beſoins & à la differente capacité des perſonnes auſquelles il les donnoit. On y voit la patience avec laquelle il enviſageoit & ſupportoit leurs foibleſſes & leurs rechutes, & deſcendoit juſqu'au moindre détail de ce qui leur étoit neceſſaire pour leur avancement ſpirituel. On y voit avec quelle vigilance il les ſecouroit ponctuellement ſelon ce qui leur eſtoit convenable. On y voit comme il ſavoit allier parfaitement la ſimplicité de la Colombe avec la prudence du ſerpent, ſelon la regle & l'expreſſion de l'Evangile. On y voit un ſoin égal à empêcher ou que le pro-

grés n'élevaſt, ou que le retardement & l'affoibliſſement n'abatiſt. On y voit comme il étoit avec une aplication ſinguliere & ſelon la pratique de l'Apôtre, tout à toutes les perſonnes que Dieu avoit fait entrer ſous ſa conduite. On y voit ſon extrême fidelité à les attacher à Dieu, & à les détacher de toutes choſes, & ſur tout de luy meſme. On y voit comme l'affection qu'il avoit pour les perſonnes qui luy étoient les plus cheres, étoit toute formée par la charité, & que la nature & les ſens paroiſſoient n'y avoir aucune part. Enfin on y voit qu'il alloit ſi droit à Dieu & que l'amour qu'il luy portoit le tenoit attaché à ſa verité & à ſa juſtice ſi fortement, que jamais il n'employoit aucuns biais, aucuns ménagemens, aucuns détours, & qu'il regardoit comme une choſe qui devoit eſtre impoſſible aux vrais ſervi-

Digitized by Google

teurs de Dieu, de jamais condeſcendre aux tenebres, aux foibleſſes, aux propres intereſts de qui que ce ſoit, par quelque prétexte ſpecieux qu'on puſt entreprendre de les y engager.

Ces diverſes graces par leſquelles il eſtoit d'un ſi grand ſecours au prochain, étoient le fruit & la récompenſe de ſon amour pour Dieu, pour JESUS-CHRIST, & pour l'Egliſe. Elles eſtoient le fruit de ce grand amour qu'il avoit pour la vie cachée par laquelle il tâchoit de ſe dérober au monde, & dans laquelle il a paſſé la plus grande partie de ſa vie à s'occuper des veritez chrétiennes, & à s'inſtruire des regles de la diſcipline eccleſiaſtique. Elles étoient le fruit de ſon ardent amour pour la priére & pour l'étude & la méditation de l'Ecriture ſainte, & particuliérement de l'Evangile & des Epiſtres des Apoſtres.

Digitized by Google

Il eſtoit ſi animé de l'eſprit & ſi plein de la Doctrine des Epîtres de S. Paul, qu'on peut dire que toutes ſes paroles en étoient de vives expreſſions. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de remarquer non ſeulement dans ſes Lettres, mais encore dans ſes autres ouvrages, & en particulier dans le livre *de l'Education Chreſtienne des enfans*, qui eſt ſi rempli de l'eſprit & des paroles de l'Ecriture ſainte & des SS. Peres, & qui eſt écrit avec tant de lumiere, de pieté & d'onction, que comme il avoit caché avec une extrême humilité qu'il en fuſt l'Auteur, on l'avoit jugé digne d'eſtre attribué à un Abbé trés pieux & trés conſommé dans la doctrine de l'Egliſe, & dont le caractere particulier eſt de méler dans tout ce qu'il écrit l'onction de la charité aux lumieres les plus pures de la verité.

On a donc ſujet de ſe promettre que ſi ces Lettres ſont luës

avec le meſme eſprit de charité & de pieté qu'elles ont eſté écrites, elles ſeront extremement utiles. On a déja beaucoup à benir Dieu des avantages, qu'en ont reçu pluſieurs des perſonnes à qui elles ont été adreſſees, & dont quelques unes par ce ſecours ont marché conſtamment dans la voye de Dieu juſques à la fin de leur vie : ce qui montre que Dieu ſe plaiſt à faire valoir d'autant plus les avis qu'il fait donner par ſes vrais ſerviteurs, qu'ils ſe ſont plus éloignez de les faire valoir eux meſmes.

On ne peut eſtre davantage dans cet humble & ſaint éloignement qu'y étoit l'Auteur de ces Lettres. Car on a toûjours remarqué que ſon humilité étoit ſi grande, qu'encore qu'il euſt le jugement tres propre à donner les avis les plus ſeurs, il ne les donnoit jamais neanmoins que comme s'il en euſt été tout-à-fait

incapable.

Cette humilité qui a déja été ſi utile aux perſonnes pour qui ces Lettres ont été écrites ou qui ſeulement les ont luës, continuëra, comme on l'eſpere, d'étre utile aux autres perſonnes qui les liront deſormais, & ſera puiſſante à leur inſpirer la pratique de toutes les autres vertus Chrétiennes qu'on peut aſſurer que l'Auteur n'a enſeignées qu'aprés les avoir pratiquées parfaitement luy-meſme.

Il ſera facile de remarquer qu'on ne s'eſt propoſé de donner dans ce Recueïl que les Lettres de cet Auteur qui regardent particulierement la pieté & l'edification, & l'on eſpere qu'à l'exemple des perſonnes qui ont eu la charité de les confier pour en faire part au public, celles qui en ont de cette ſorte ſeront portées à les communiquer auſſi pour

Digitized by Google

donner moyen d'en faire un pareil uſage.

On a obſervé dans ce Recuëil l'ordre de la datte des Lettres. Il eſt le plus naturel, comme il eſt le plus propre à faire remarquer le progrés de la vertu de l'Auteur par le progrés auquel il exhortoit & portoit les ames qu'il tâchoit de conduire à Dieu. Il peut auſſi ſervir à faire obſerver & admirer l'uniformité & l'égalité d'eſprit qu'il a pratiquée dans toutes ſortes d'évenemens, & cette fidelité pour Dieu qu'il s'efforçoit & de garder luy-meſme & d'inſpirer aux autres.

L'étoile qu'on a miſe au commencement de quelques articles de ces Lettres, eſt pour marquer que l'Auteur y donne des avis qui n'ont point de liaiſon avec ce qui précede, ou qu'il ſatisfait, à quelque nouveau point de la lettre à laquelle il répond.

Digitized by Google

Approbation des Docteurs.

APRES avoir lû & diligemment examiné les Lettres de M. VARET, Vicaire general de feu M. de Gondrin Archevéque de Sens, Nous n'y avons rien trouvé qui ne ſoit tres-édifiant pour toutes ſortes de perſonnes, & qui ne ſoit tres-conforme aux regles ſaintes de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine: En foy de quoy Nous avons ſigné la preſente Approbation. Fait à Paris le 12. Novembre 1680.

A. LE VAILLANT, Curé de S. Chriſtophe.

J. LE FEVRE.

BOILEAU, Doyen de l'Egliſe de Sens.

VARET.

PH. DU BOIS, Prieur & Principal du College Royal de M. Gervais Chrêtien, & Chanoine de S. Eſtienne des Grecs.

TULLAN, Curé de S. Benoiſt.

Fautes à corriger.

PAge 28. *ligne* 4. *liſez* conſumée, *p.* 57. *l.* 15. *l.* tout. *p.* 64. *l.* 25. *l.* le. *p.* 166. *l.* 9. *l.* ce. *p.* 174. *l.* 18. *l.* qu'il faut. *p.* 194. *l.* 26. *l.* ne conſiſte. *p.* 196. *l.* 28. *l.* pleine. *p.* 200. *l.* 7. *l.* que de. *p.* 204. *l.* 21. *l.* preſentent à. *p.* 237. *l.* 13. *l.* Il l'exhorte. *p.* 279. *l.* 25. *l.* ne vous. *p.* 291. *l.* 12. *l.* ceux meſmes. *p.* 296. *l.* 23. *l.* inviſible. *p.* 353. *l.* 2. *l.* vous ne vous. *p.* 354. *l.* 7. *l* m'agittent. *p.* 357. *l.* 16. *l.* plus troublée. *p.* 386. *l.* 8, *l.* table. *p.* 389. *l.* 3, *l.* de la.

EXTRAIT

Digitized by Google

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Saint Germain en Laye, le 26. jour de Janvier 1680. Signé, Par le Roy en son Conseil, D'ALENCE', & scellées du grand sceau de cire jaune, il est permis à nostre tres-cher & bien amé le Sieur N. de faire imprimer & distribuer par tous les Libraires qu'il voudra choisir, LES LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES DU FEU SIEUR VARET, ECCLESIASTIQUE: Faisant tres-expresses défenses à tous Imprimeurs & Libraires, & autres, de quelle qualité qu'ils soient, d'imprimer, vendre ou distribuer par tous les lieux de l'obeissance de sa Majesté ledit Livre des LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES, &c. & ce pendant le temps de six années, à commencer du jour que chaque Exemplaire sera achevé d'imprimer, à peine de quinze cent livres d'amende, tous despens, dommages & interests, & confiscation des Exemplaires, comme il est porté plus au long par lesdites Lettres.

ET ledit sieur N. a cedé & transporté son droit du present Privilege à ANDRE' PRALARD Marchand Libraire à Paris.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, le 10. *Septembre* 1680.

Signé, ANGOT, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le dernier Octobre 1680.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Digitized by Google

TABLE DES LETTRES
contenuës dans ce premier Tome.

LETTRE I. A une Superieure de Monaſtere. *Il luy mande qu'on l'oblige de ne pas differer à ſe conſacrer à Dieu dans la profeſſion Eccleſiaſtique, & la prie de demander à Dieu qu'il le rende digne de ce ſaint Eſtat.* page 1

LET. II. A une Religieuſe ſa ſœur. *Il luy explique combien il s'eſtime indigne d'entrer dans l'eſtat Eccleſiaſtique, & la prie de demander à Dieu qu'il le rende un homme ſelon ſon cœur, luy repreſentant que les fidelles ſont obligez de demander à Dieu de bons Miniſtres de ſon Egliſe.* 5

LET. III. A une Dame. *Il tâche de luy perſuader qu'il a eu raiſon de ne ſe pas hâter de recevoir les Ordres ſacrez.* 10

LET. IV. A une Superieure de Monaſtere. *Il luy rapporte les avis de quelques Theologiens, ſur la ſoumiſſion que les Religieuſes doivent aux Eveſques dans le choix de leurs Confeſſeurs, & ſur la conduite que doit tenir une Superieure à qui les ſentimens de ſon indignité feroient ſouhaiter d'eſtre délivrée de ſa charge. Il la prie de demander à Dieu qu'il luy faſſe la grace de bien entrer dans l'état Eccleſiaſtique. Il luy témoigne la repugnance qu'il avoit que des Religieuſes*

Digitized by Google

gieuſes s'occupaſſent à faire des ouvrages de vanité pour les perſonnes mondaines. 14

LET. V. A un Eccleſiaſtique de ſes amis. *Sur les diſpoſitions avec leſquelles on doit aſſiſter au ſaint Sacrifice de la Meſſe.* 25

LET. VI. A une Religieuſe. *Il luy parle des diſpoſitions avec leſquelles on doit s'aprocher de la Communion, du courage & du zele qu'on doit avoir à demeurer dans les emplois où l'on eſt legitimement apellé; des mortifications qu'on peut prendre au delà de ce que la regle en preſcrit, & de l'obeyſſance qu'il y faut obſerver; & de la conduite qu'on doit tenir envers les perſonnes nouvellement converties.* 40

LET. VII. A une Superieure de Monaſtere. *Sur ſon retardement à recevoir les ſaints Ordres.* 73

LET. VIII. A une Demoiſelle. *Il montre combien il eſt avantageux aux Chreſtiens de ſouffrir.* 77

LET. IX. A une Dame. *Il luy montre qu'on doit changer en des moyens d'acquerir la perfection, ce que la nature fait conſiderer comme des obſtacles, & que les graces qu'on reçoit de Dieu obligent à s'humilier beaucoup devant luy. Il luy dit qu'une perſonne ne doit pas demander qu'on luy change ſa penitence; qu'on ne doit pas s'engager à la profeſſion religieuſe ſi l'on n'y eſt porté par une forte inclination.* 83

LET. X. A une Dame. *Il luy repreſente qu'on doit regarder Dieu en toutes choſes: qu'on le doit chercher durant toute cette vie: qu'on doit attendre avec patience l'effet de la grace: qu'on ne doit pas faire trop de reflexion ſur ſoy-meſme & & ſur ſes penſées. Il parle des marques par où*

Digitized by Google

l'on peut reconnoiſtre ſi l'on a vocation à la vie religieuſe. 97

LET. XI. A la Superieure d'une Maiſon religieuſe. *Sur la ſortie d'une Religieuſe de ſon Monaſtere, par le pretexte de chercher ſa ſanté.* 106

LET. XII. A une Dame. *Il luy repreſente qu'elle doit regarder ſes ſouffrances comme des marques de l'amour de Dieu, & comme des moyens de luy témoigner l'amour qu'elle luy doit, & qu'il eſt quelquefois bon de parler à des perſonnes de confiance des graces qu'on a receuës* 112

LET. XIII. A une Religieuſe Maiſtreſſe des Novices. *Il la conſole ſur ce qu'elle ſe plaignoit de ſes tenebres, de ſes ſechereſſes, & de ſes inquietudes. Il luy montre qu'on ne doit pas juger deſavantageuſement d'un Inſtitut qui n'a rien que de foible ſelon les hommes.* 123

LET. XIV. A une Dame. *Il l'inſtruit ſur la priere, & ſur l'obligation que l'on a de ſe ſoûmettre à la conduite de ceux qui ſont établis de Dieu pour ce miniſtere. Il l'aſſure que les tentations auſquelles on n'a point donné de conſentement, n'obligent pas à ſe retirer de la Communion. Il luy apprend de quelle maniere il faut traitter ceux qui veulent s'excuſer de leurs vices ſur le manquement de la grace.* 145

LET. XV. A une Demoiſelle. *Il luy repreſente comme elle ſe doit réjoüir d'eſtre entrée dans la connoiſſance de ſes défauts, & comme elle doit attendre patiemment que Dieu l'en délivre. Il luy montre en quoy conſiſte la vertu de la pauvreté, & comme elle doit eſtre pratiquée par les perſonnes qui ne manquent de rien. Il l'avertit de ne ſe*

Digitized by Google

pas attacher aux consolations sensibles, mais de craindre plûtoſt de n'en pas bien uſer. 169

LET. XVI. A une Dame. *Il l'exhorte à ſouffrir la privation du ſecours des perſonnes en qui elle ſe peut davantage confier, & à mettre toute ſa confiance en Dieu.* 180

LET. XVII. A une Dame. *Il luy explique les marques de la vraye reſurrection de l'ame, & luy repreſente que ce n'eſt pas à nous à décider ſi nous ſommes reſuſcitez avec J. C. ou ſi nous ne le ſommes pas. Il luy marque l'uſage qu'elle doit faire de l'impuiſſance où elle ſe trouve de connoiſtre ſes fautes pour s'en confeſſer.* 186

LET. XVIII. A une Demoiſelle. *Il luy parle contre l'amour propre, & de l'obligation que nous avons de faire regner pleinement l'amour de Dieu dans noſtre cœur.* 199

LET. XIX. A une Religieuſe. *Il luy repreſente comme les ſouffrances ſont avantageuſes, & comme l'exemple de J. C. nous apprend à ne vouloir pas quitter la Croix où nous ſommes attachez.* 205

LET. XX. A une Demoiſelle. *Il luy marque de quelle maniere elle ſe doit conduire à l'égard de l'engagement de l'un de ſes fils qu'elle avoit raiſon de n'aprouver pas.* 210

LET. XXI. A une Demoiſelle. *Il luy repreſente que les dégouſts ne doivent point empeſcher qu'on ne s'applique à faire le bien; que ſouvent c'eſt pour punir noſtre orgueil que Dieu retire ſes graces de nous; que l'aplication actuelle à la preſence de Dieu n'eſt pas neceſſaire, quoiqu'elle ſoit à ſouhaiter.* 215

LET. XXII. A une Demoiſelle. *Il luy repre-*

ſente qu'on ne doit pas ſurmonter une paſſion par une autre, mais ſeulement par la foy & par la charité, & que l'on doit découvrir à ſon Confeſſeur les principes & les cauſes des fautes que l'on commet. 221

LET. XXIII. A une religieuſe. *Il luy parle des humiliations qu'on doit accepter, & l'inſtruit ſur ce qu'on doit pratiquer à l'égard des fautes venielles au defaut de la Confeſſion.* 228

LET. XXIV. A une perſonne qui avoit pris confiance en luy. *Il exhorte à ſurmonter chreſtiennement une paſſion où il eſtoit engagé.* 237

LET. XXV. A une Demoiſelle. *Il luy marque les diſpoſitions où elle doit eſtre quand elle eſt malade, & luy donne quelques avis ſur les eſtats & les beſoins où elle ſe trouve.* 247

LET. XXVI. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à renoncer à une amitié qui ne pouvoit qu'eſtre accompagnée de divers defauts.* 255

LET. XXVII. A une perſonne qui avoit pris confiance en luy. *Il luy donne des avis ſur la Penitence qu'il eſt obligé de faire, & ſur la vigilance où il doit eſtre contre ſes mauvaiſes inclinations.* 276

LET. XXVIII A une religieuſe. *Il luy explique comme l'amour de la volonté de Dieu doit apaiſer les differens troubles de l'ame, & comme la ſoumiſſion tranquille à cette divine volonté doit eſtre pratiquée, meſme à l'égard de ſes pechez. Il luy donne quelques autres avis ſur la confiance en Dieu, ſur le bon uſage des maladies, & ſur la ſoumiſſion envers ſa Superieure.* 287

LET. XXIX. A une Dame. *Il l'exhorte à*

Digitized by Google

excuſer humblement les defauts d'autruy, & à ſouffrir les humiliations. Il luy témoigne qu'il tâche de ſe regler dans ſa conduite ſur ce qui luy paroiſt plus conforme à la volonté de Dieu. 304

LET. XXX. A une Dame. *Il luy marque les diſpoſitions avec leſquelles elle doit communier, & avec leſquelles elle eſt obligée de s'encourager & de s'humilier à l'égard de ſes fautes & de ſes tentations.* 314

LET. XXXI. A une Religieuſe. *Il l'exhorte à embraſſer les humiliations & les mortifications, à ne ſe point inquieter des répugnances & des difficultez qu'elle trouvoit dans les devoirs de ſa condition; & à reparer une faute qu'elle avoit faite contre la paix & la charité.* 320

LET. XXXII. A une Demoiſelle. *Il l'inſtruit & la conſole ſur ſes tentations & ſes peines.* 331

LET. XXXIII. A une Religieuſe ſa ſœur. *Il l'exhorte à ſe tenir fort détachée de luy.* 339

LET. XXXIV. A une Demoiſelle. *Il la conſole ſur ſa maladie & luy marque le bon uſage qu'elle en doit faire. Il l'inſtruit ſur ce qu'elle a manqué de Communier un jour de feſte ſolennelle.* 345

LET. XXXV. A une Religieuſe. *Il luy donne des avis touchant ſes tentations. Il l'exhorte à ſe ſoumettre à Dieu, & à recourir à luy avec une entiere confiance, & à ne point regler ſes Communions par elle meſme.* 351

LET. XXXVI. A une Religieuſe. *Il l'inſtruit ſur la conduite qu'elle doit tenir à l'égard d'une autre Religieuſe qui eſtoit prévenuë contre des perſonnes de pieté, & qui la vouloit*

engager dans ſa prévention. Il luy enſeigne à reconnoiſtre ſi le repos interieur où elle ſe trouvoit, venoit de Dieu; à eſtre fidelle dans ſes exercices nonobſtant les ſechereſſes & les foibleſſes qui pourroient luy eſtre arrivées, & à ne ſe point priver pour cela de la Communion. Il l'exhorte de s'acquiter charitablement de la charge d'infirmiere où on l'avoit miſe. 363

LET. XXXVII. A une Demoiſelle. *Il luy repreſente qu'elle ne doit pas regler ſes communions par ſes propres penſées, mais par les avis qu'on luy donne, & qu'il ne faut pas que la veuë de nos fautes nous trouble, mais nous humilie & vous faſſe entrer dans une crainte qui ſoit accompagnée d'une pleine confiance en la ſeule miſericorde de Dieu.* 377

LET. XXXVIII. A la meſme perſonne. *Il l'exhorte à mettre durant ſes peines toute ſa confiance en Dieu, & à chercher uniquement ſon repos dans l'accompliſſement de ſa volonté.* 388

LET. XXIX A une Religieuſe. *Il la corrige ſur une conduite inconſiderée qu'elle avoit tenuë.* 400

LET. XL. A une perſonne qui avoit confiance en luy. *Il l'encourage contre ſes tentations.* 407

LET. XLI. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à ſe tenir aſſurée de la charité qu'il a pour elle, & à recourir à Dieu. Il rejette d'une maniere fort humble & fort édifiante l'eſtime qu'elle luy témoignoit avoir pour luy.* 412

FIN.

Digitized by Google

LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES,

De Monſieur VARET Eccleſiaſtique.

LETTRE I.

A une Superieure de Monaſtere.

Il luy mande qu'on l'oblige de ne pas differer à ſe conſacrer à Dieu dans la profeſſion Eccleſiaſtique, & la prie de demander à Dieu qu'il le rende digne de ce ſaint Eſtat.

MA REVERENDE MERE,

Je ne prétens pas vous remercier de toutes les bontez que vous m'avez fait paroiſtre dans la derniere viſite que je vous ay renduë. Ce ſont les effets ordinaires de voſtre charité, qui vous porte à faire du bien

Digitized by Google

à tout le monde. Je laiſſe donc à Dieu à les reconnoiſtre, & je me contente de vous donner, ſelon voſtre deſir, un nouveau ſujet d'exercer voſtre zele & voſtre pieté.

A mon retour, j'allay trouver celuy, dont je croy, que Dieu ſe veut ſervir pour me faire connoiſtre ſa volonté. Il me dit que je ne devois pas differer plus long-temps à prendre Dieu pour mon partage, c'eſt à dire, à prendre la Tonſure, & à témoigner par un exterieur ſi different de celuy que j'ay, que je veux travailler ſerieuſement à entrer dans une diſpoſition interieure bien éloignée de celle où je ſuis. Il ne me donna point d'autre terme que celuy des premiers Quatre-Temps de Noël. Ainſi il faut qu'en moins de trois mois, je ſois reveſtu de toutes les qualitez, de toute la pureté, de toute l'innocence que Dieu demande dans les perſonnes qui luy ſont conſacrées. Vous comprenez ſans doute mieux que moy les ſaintes diſpoſitions dont ce premier pas doit eſtre accompagné; mais vous ne vous imagineriez pas facilement les oppoſitions que j'y ay apportées. Je crains fort qu'elles ne ſoient venuës de cette eſtime que j'ay encore

pour les choſes du ſiecle, & d'un amour ſecret de moy-meſme.

Ne penſez pas, s'il vous plaiſt, qu'il n'y ait que de l'humilité où il n'y a qu'une ſincerité toute pure; & ne m'attribuez point, je vous conjure, une vertu dont je me ſens ſi éloigné, pour me priver d'un ſecours que j'attens & que je vous demande. Car enfin je ne deſeſpere point que Dieu qui a déja accordé des miracles à vos prieres, n'en accorde encore un en ma faveur en veuë de voſtre foy; & j'eſpere, ou qu'il ne permettra pas que je ſois admis au nombre de ceux qui luy appartiennent plus particulierement, ou qu'il m'en rendra digne par ſa miſericorde.

Ce Reliquaire en forme de cœur que je vous envoye, & que je vous ſupplie de recevoir, ſera le ſeul artifice dont je prétens me ſervir pour vous engager à m'obtenir cette grace de noſtre Seigneur: & je vous prie qu'en le voyant vous ſoyez invitée à demander à Dieu qu'il prenne une entiere poſſeſſion du mien par une parfaite converſion, afin que je puiſſe devenir un fidelle diſpenſateur de ſes myſteres, & qu'eſtant plein de ce zele & de cette ardeur qui doit paroiſtre

dans un cœur qui eſt animé de ſon divin eſprit, je puiſſe *tous les jours de ma vie, le ſervir ſans crainte dans la ſainteté & la juſtice.* Je n'oſe diminuer ni augmenter la valeur de ce petit preſent. C'eſt ce qui me reſte du voyage d'Italie, & que j'ay receu de bonnes Religieuſes par le moyen d'un bon Religieux François qui eſtoit alors à Rome. Il ſuffit qu'il ſoit remply de Reliques de Saints, pour vous le faire eſtimer ; & je ferois tort à l'amour que vous avez pour la ſimplicité & l'état de pauvreté que vous avez embraſſé, ſi je ne croyois que le peu de valeur de la matiere qui le compoſe & qui renferme ces Reliques, vous ſera plus agreable que ſi elle eſtoit plus précieuſe.

En ſaint Luc. 1 74, 75.

Le 29. Septembre 1657.

LETTRE II.

A une Religieuse sa sœur.

Il luy explique combien il s'estime indigne d'entrer dans l'estat Ecclesiastique, & la prie de demander à Dieu qu'il le rende un homme selon son cœur, luy representant que les fidelles sont obligez de demander à Dieu de bons Ministres de son Eglise.

MA Sœur,

Pouvez-vous bien vous plaindre de moy dans un temps où j'ay tant de sujet de me plaindre de vous ? Il y a plus de deux mois que vous sçavez la resolution qu'on m'a obligé de prendre, sans que j'y aye osé presque faire de réflexion : & cependant au lieu de me consoler dans l'apprehension où cette resolution me jette, & de me fortifier contre le trouble qu'elle me cause, vous ne craignez point de m'accuser de negliger vostre salut, comme si je pouvois avoir autre chose en veuë que la crainte où je suis d'exposer le mien. J'aurois peine tout de bon à vous pardonner cette plainte, n'estoit que je me persuade que

vous avez oublié que je n'ay plus que quinze jours à eſtre du monde, & que je dois faire à Dieu un ſacrifice de moy-meſme, ſans que je puiſſe rien trouver en moy qui ne me donne ſujet de craindre qu'il ne luy ſoit pas agréable.

On n'ignore pas les oppoſitions qui ſont en moy à la ſainteté de l'état auquel on me deſtine; mais on veut meſme que la veuë de ces oppoſitions me diſpoſe à entrer dans cet état, & que ce qui n'eſtoit autrefois que la recompenſe d'une vie toute ſainte & toute innocente, devienne pour moy un remede & un préſervatif. Je n'ay pas aſſez de détachement des creatures pour ne m'attacher uniquement qu'au Createur : cependant on veut que j'entre dans une condition où l'on ne doit avoir que luy pour ſon heritage. Et quoique juſques icy je n'aye porté que des ronces & des épines, on veut que je porte des fruits dignes de ſa Table & de ſes Autels.

Trouvez-vous cela aiſé à perſuader à un homme qui connoiſt ſa foibleſſe, & qui n'a rien de bon que la lumiere que Dieu luy donne pour appercevoir la voye où on le fait entrer, & le peu de force qu'il a pour y marcher? Vous

Digitized by Google

n'eſtes pas la ſeule qui ne me connoiſſez point : & il me ſemble que j'ay une telle adreſſe à déguiſer mes imperfections, que ceux-là meſmes qui s'en devroient offenſer, n'y prennent pas garde ; deſorte que je les admire dans la facilité avec laquelle ils ſupportent les choſes que je ne puis moy-meſme ſouffrir.

Je vous prie de croire que je ne vous dis pas cecy par un vain ſentiment d'une fauſſe humilité, mais pour vous faire voir l'obligation que vous avez de m'accorder la priere que j'ay deſſein de vous faire. Aprés tout, tel que je ſuis, je vous touche de plus prés qu'à perſonne du monde, & je ne puis me conſacrer à Dieu que je ne luy offre quelque choſe qui vous appartienne. Vous avez donc intereſt que la victime ne luy ſoit pas tout-à-fait deſagreable, qu'il ne la rejette pas de devant ſes yeux, & qu'il faſſe deſcendre ce feu du Ciel, c'eſt à dire ſon Eſprit ſaint qui la conſume, & qui détruiſant tout ce qu'il y a en moy du vieil homme, y donne naiſſance à l'homme nouveau.

Commencez donc, je vous prie, dés Mercredy qui eſt le jour où je dois en-

rer dans une petite ſolitude, à travailler de vôtre côté par un renouvellement de ferveur dans vos prieres, à préparer l'holocauſte que je prétens que vous preſentiez à Dieu en ma perſonne. Conjurez pour cet effet J. C. de détruire en moy l'eſprit du monde & de la chair, & de me rendre un homme ſelon ſon cœur.

Il me ſemble que ce mot du Prophete renferme tout ce qu'on peut deſirer dans un ſaint Clerc qui doit mourir au monde, en renonçant pour jamais au commerce des hommes du monde, & à toutes les choſes ſeculieres; à ſon corps par la continence; à ſes biens, en les abandonnant par la ferme volonté qu'il doit avoir de vivre pauvrement comme J. C. a veſcu; & à ſa volonté & à ſon propre eſprit par l'obeïſſance qu'il vouë à l'Eveſque pour toute ſa vie. Et ainſi conſiderant les obligations où la clericature me fait entrer, demandez à noſtre Seigneur avec une humilité & une ardeur perſeverantes, la grace qui m'eſt neceſſaire pour m'acquitter dignement de ces obligations. Adorez-le dans vos communions, comme renfermant la ſource de l'Eſprit eccleſiaſtique, & le conjurez que puiſ-

Digitized by Google

qu'il permet que je ſois deſtiné à eſtre du nombre deſes miniſtres, il accompliſſe en moy la promeſſe qu'il a faite à ſes Diſciples; c'eſt à dire, que je ſois où il eſt, & que j'entre dans ſes ſentimens & dans ſon zele pour les intereſts de ſon Pere & de ſon Egliſe, afin que je puiſſe avoir quelque certitude que c'eſt luy qui m'appelle, & qu'il eſt l'autheur de ma vocation, puiſque ſans cela tout ce que je pourrois faire enſuite, ne ſeroit qu'uſurpations & ſacrileges.

* Le temps de l'Avent n'eſt point un pretexte legitime de ne me point écrire. Cela eſt bon pour des lettres de compliment ou de civilité; mais cela n'eſt point recevable, quand il s'agit d'inſpirer à un frere les veuës qu'il doit avoir pour faire l'action la plus importante de ſa vie, & de luy découvrir charitablement ce qu'on penſe eſtre propre à l'empêcher dans une occaſion ſi importante, de rien faire qui puiſſe eſtre un obſtacle à ſon ſalut. Je ne pretends pas que ce ſoit purement mes intereſts qui vous touchent en cette rencontre; mais que c'eſt particulierement ceux de l'Egliſe qui a tant beſoin de bons miniſtres, & qui n'en peut avoir de tels,

s'ils n'entrent comme il faut dans la clericature. Et c'eſt ſans doute ce qui l'oblige à ordonner des jeûnes & des prieres publiques pour tâcher de flechir la miſericorde de Dieu, & l'obliger à faire luy-meſme choix de ſes miniſtres, & à éloigner du miniſtere ceux qu'il n'y apelle pas. C'eſt dans cette veuë que nous devons nous acquitter de cette obligation qu'elle nous impoſe dans les temps qu'elle a deſtinez à la conſecration de ſes miniſtres.

Le 10. *Decembre* 1657.

LETTRE III.

A une Dame.

Il tâche de luy perſuader qu'il a eu raiſon de ne ſe pas hâter de recevoir les Ordres.

MADAME,

Pour répondre avec toute la ſincerité dont je ſuis capable, à la plainte que vous me faites, je vous diray que l'humilité n'a aucune part au retardement que vous condamnez, & que dans le fond je ne vaux pas la peine que

Digitized by Google

le demon y contribue. Ainſi quand je n'aurois pas la pente que j'ay à donner à ſainte Madelaine l'avantage que vous voulez qu'elle ait remporté ſur le Centenier, vos raiſons m'y obligeroient. Mais vous voulez bien me permettre de vous dire que l'application que vous en faites, eſt bien difficile à faire à mon ſujet, puiſque vous ſuppoſez en moy des diſpoſitions interieures aprochantes de celles de cette Sainte, que celuy dont vous me parlez, n'y a pas ſans doute encore remarquées.

J'eus l'honneur hier de ſervir d'Acolythe à la premiere Meſſe d'un de mes amis, qui aprés avoir mené une vie toute innocente, & avoir vêcu douze années dans les ordres inferieures, n'a ſouffert qu'avec beaucoup de larmes & de gemiſſemens, qu'on l'ait fait Preſtre; au lieu que tous ceux qui le connoiſſent, ſe ſont réjoüis & ont beni Dieu de ce qu'il accordoit à ſon Egliſe un tel miniſtre. Je l'ay veu ainſi pluſieurs fois, le viſage baigné de larmes, & ſouvent en m'embraſſant ſe plaindre à moy de la violence qu'on luy faiſoit, & que l'eſprit d'obeïſſance dans lequel il a toûjours veſcu, l'obligeoit de ſouffrir.

Je ne vous raporte pas cét exemple seulement pour justifier la juste aprehension que je pourrois avoir de m'ingerer dans un ministere qui fait trembler les Saints ; mais afin de vous consoler des prieres que vous avez eu la charité de faire pendant les quatre-temps derniers à mon occasion, puisque vostre dessein ayant esté d'obtenir de Dieu un bon ministre pour son Eglise, il vous a exaucée plus favorablement que vous ne le pouviez esperer, en faisant ordonner une personne qui luy sera si utile.

C'est ainsi qu'il n'y a rien à perdre avec Dieu, & que lors que ceux qu'il aime, luy demandent quelque chose qui est contraire à sa gloire avec un grand desir neanmoins de la procurer, il les satisfait en ce qui est de bon dans leurs desirs, sans leur accorder ce qu'il y void de contraire à sa volonté & à sa gloire.

Je vous conjure donc de ne point diminuer les effets de vostre charité, & de croire que les vœux de vostre sainte famille ne peuvent estre plus utilement employez qu'à empêcher que des personnes indignes n'entrent dans les Ordres, & qu'à procurer que ceux que Dieu

y apelle, les reçoivent. Vous vous acquiterez en cela d'une obligation que noſtre Seigneur nous a luy-meſme impoſée, lors qu'il nous ordonne dans l'Evangile de prier le maiſtre de la moiſon d'y envoyer des ouvriers ; par où ſans doute il a voulu faire connoiſtre aux Prelats meſmes qui ſuccedent aux Apoſtres à qui il a addreſſé ces paroles, qu'ils ne doivent faire choix de qui que ce ſoit pour le miniſtere eccleſiaſtique, qu'aprés avoir demandé à Dieu de leur faire connoiſtre ceux qu'il a luy-meſme choiſis, ainſi que le pratiqua S. Pierre lorſqu'il fut queſtion de choiſir une perſonne pour remplir la place de Judas. Que ceux, Madame, qui n'ont qu'à obeïr ſont heureux dans le Chriſtianiſme ! Mais que ceux qu'on veut élever audeſſus des autres, ſont mal-heureux à moins que ce ne ſoit Dieu qui les y éleve !

Le 28. Fevr. 1658.

Digitized by Google

LETTRE IV.

A une Superieure de Monaſtere.

Il luy rapporte les avis de quelques Theologiens, ſur la ſoumiſſion que les Religieuſes doivent aux Eveſques dans le choix de leurs Confeſſeurs, & ſur la conduite que doit tenir une Superieure à qui les ſentimens de ſon indignité feroit ſouhaiter d'eſtre delivrée de ſa charge. Il la prie de demander à Dieu qu'il luy faſſe la grace de bien entrer dans l'état eccleſiaſtique. Il luy témoigne la repugnance qu'il avoit que des Religieuſes s'occupaſſent à faire des ouvrages de vanité pour les perſonnes mondaines.

MA REVERENDE MERE,

Je prie noſtre Seigneur de me faire la grace de garder autant de fidelité à vous dire les ſentimens de ceux que j'ay conſultez ſur les choſes dont vous deſirez eſtre éclaircie, que j'ay obſervé de retenuë & de ſimplicité pour ce qui vous regardoit en leur expoſant vos difficultez.

Le premier qui eſt un Docteur de Sorbonne fort éclairé & de grande pieté, m'a répondu ſur ce qui regarde les Confeſſeurs ordinaires, que vous deviez

porter vos Religieuſes, autant qu'il vous ſeroit poſſible, à vivre entierement ſous la direction de leur Eveſque, à en aimer & honnorer le gouvernement, & à eſtre à ſon égard dans une parfaite dépendance, & dans une entiere ſoumiſſion à ſes ordres : que vos conſtitutions exigent cela de vous, puiſqu'elles l'en établiſſent le Superieur, & que la Superieure luy promet une parfaite obeïſſance : que c'eſt le veritable moyen de conſerver & de maintenir parmy vous l'union, & d'empêcher les partialitez & les diviſions qui pourroient naiſtre dans voſtre maiſon, & la ruïner ſi elle eſtoit expoſée à differentes conduites : & qu'ainſi au cas que l'Eveſque ne veuille pas recevoir le Confeſſeur que vous luy preſenterez, quoyqu'il n'y ait rien ſelon voſtre penſée à reprendre en ſa perſonne ny en ſa conduite; aprés luy avoir tres-humblement repreſenté que vos conſtitutions vous donnent ce droit, s'il demeure ferme à vous le refuſer pour des raiſons que vous ne pouvez comprendre, & qu'il ne voudra pas vous faire connoiſtre, parce qu'il peut eſtre de la prudence & de la charité de ne le pas faire, vous pourrez luy en preſenter

trois ou quatre autres, entre leſquels il puiſſe choiſir celuy qu'il luy plaira, & ainſi garder la conſtitution en ſatisfaiſant en meſme temps à la premiere obligation qu'elle vous impoſe, qui eſt d'eſtre ſoumiſe à l'Eveſque, & de laquelle vous ne pouvez vous diſpenſer ſans aller contre l'eſprit de voſtre ordre.

Le ſecond eſt le Pere de Lingendes Jeſuite, qui eſt aſſez connu par ſa reputation, & qui ayant une grande connoiſſances des affaires de la Viſitation, ſçait comment les filles ſoumiſes aux Eveſques doivent ſe conduire. Il dit que vous devez agir envers voſtre Prelat avec toute la ſoûmiſſion poſſible, ſouffrir patiemment tous ſes refus ou ſes retardemens, & n'emporter que par douceur & par prieres ce que la Communauté a droit meſme d'exiger de luy.

Le troiſiéme qui eſt auſſi un Religieux tres-recommandable, & le quatriéme qui eſt un Docteur de Sorbonne habile & pieux, ſont du meſme ſentiment que les premiers, pour ce qui regarde le Confeſſeur ordinaire, & l'entiere ſoumiſſion à l'Eveſque.

Pour ce qui eſt des Confeſſeurs extraordinaires, ils conviennent tous que

vous devez estre fort reservée à en demander, de peur d'en trop multiplier le nombre, & que chacune de vos filles n'en pretendist choisir un à sa fantaisie: Que si vous reconnoissez neanmoins qu'une fille en ait un veritable besoin, vous en devez demander selon que l'ordonnent vos constitutions, faisant entendre à cette sœur que vous travaillez puissamment auprés de vostre Evesque pour luy faire avoir satisfaction; mais que quelques instances que vous ayez faites, vous ne devez pas passer outre sans ses ordres, si ce n'est dans la derniere necessité & dans le danger de mort; & qu'enfin pour prevenir ces necessitez, il eust esté à souhaiter que selon la coutume vous eussiez demandé à vostre Prelat en entrant en charge la permission de donner des confesseurs extraordinaires.

Pour moy je trouve que vous estes encore plus dechargée de ne l'avoir pas, & que c'est une excuse bien plus capable de contenter vos filles, de dire que vostre Evesque ne le veut pas, qu'il ne vous répond point, que vos constitutions ne vous permettent pas de leur en donner s'il ne l'aprouve, que de leur dire que vous ne le jugez pas à propos.

Digitized by Google

Mais le mieux ſeroit, ce me ſemble, de vous apliquer avec beaucoup de prudence & de douceur à étouffer en elles ces deſirs, & à les porter à ne rien demander de ſingulier & d'extraordinaire.

* Quant à ce qui vous regarde, quoyque je ne leur aye rien propoſé que vos craintes & vos impuiſſances, vos infirmitez corporelles, & ſi vous voulez, vos foibleſſes ſpirituelles, ils ont tous quatre rejeté ſans heſiter la propoſition que je leur ay faite, que vous affectaſſiez ſur la fin de vos trois années une conduite plus ſevere. On conſidera qu'à la verité ſaint Ambroiſe s'eſtoit ſervi d'un ſemblable artifice. Mais outre que le ſecond de ceux que je vous ay dit avoir conſultez pour vous, avoüe qu'il ne l'euſt pas aprouvé, & que le troiſiéme met cette action au rang de celles des Vierges qui ſe ſont tuées, & qu'il n'eſt pas permis d'imiter : le quatriéme répondit que vous le pourriez faire lorſque vous ſeriez auſſi ſainte que ce grand Docteur ; & le premier que vous ne deviez point rejetter ces craintes & ces aprehenſions, mais les conſervant ſoigneuſement dans voſtre cœur, croire que vous devez demeurer autant de

temps dans la superiorité que l'obeïssance l'exigera, & que vous penserez que Dieu le demande, sans neanmoins quitter le sentiment que vous avez de vostre indignité, puisque c'est la plus sainte & la plus ordinaire des dispositions qu'il met dans un cœur qu'il veut sanctifier, que la lumiere par laquelle il luy fait connoistre sa bassesse & son indignité, & qu'*apellant* selon S. Paul, *ce qui n'est point, comme ce qui est*, il sçaura tirer sa gloire & l'avancement de vos filles, mesme de vos infirmitez corporelles aussi-bien que des impuissances spirituelles que vous alleguez. aux Rom. 4. 7.

Le quatriéme me donna toutefois pour vostre dessein cette ouverture: Que puisque le temps de vostre deposition estoit venu, vous pouviez témoigner soit à vostre Evesque, soit à vostre Communauté, que vous estiez bien obligée à Dieu de ce qu'il vous a fait la grace d'achever vostre course, malgré toutes vos indispositions & contre vos esperances; que vous ne meritiez pas de mourir en rendant service à la Communauté par la charge où l'on vous avoit mise, & que vous les conjurez d'entrer dans les desseins de Dieu

ſur vous, en vous laiſſant le reſte de vos jours pour ſouffrir en repos tout ce qu'il luy plaira que vous ſouffriez : mais que ſi aprés avoir repreſenté ces choſes, on ne laiſſe pas de vous élire de nouveau, vous devez vous ſoumettre humblement à l'ordre de Dieu, & remonter auſſi courageuſement que la premiere fois ſur la croix avec J. C. puiſque n'ayant point contribué à voſtre élection, vous ne devez nullement douter que ce ne ſoit Dieu luy-meſme qui vous apelle à cet employ, & que vous ne deviez obeïr à la voie par laquelle il fait plus ordinairement connoiſtre ſa volonté aux perſonnes de voſtre condition.

Voyla, ce me ſemble, à peu prés ce que vous aviez exigé de moy. Je vous prie d'eſtre perſuadée que je n'ay contribué en rien à faire parler ces Meſſieurs de la ſorte, & que je n'ay rien dit des veuës que j'ay ſur voſtre ſujet. Que ſi vous deſirez encore quelqu'un qui vous confirme puiſſamment dans leur ſentiment, je croy que vous ne refuſerez pas Monſieur de Genéve, qui dans pluſieurs de ſes Epitres, & particulierement dans la cinquante-quatriéme du dixiéme li-

Il n'eſtoit pas encore declaré Saint.

Digitized by Google

vre, parle de telle maniere qu'il ſemble avoir voulu prévenir vos difficultez.

* Si j'avois ce zele dont vous me parlez, je ne doute point que je n'euſſe reſſenti beaucoup de joye de la nouvelle que vous m'avez apriſe. Mais l'indifference preſque blâmable avec laquelle je l'ay receuë, m'a convaincu d'une froideur dont il y a long-temps que je me plains devant Dieu, & qui peut eſtre entretenuë par l'opinion qu'on a que j'ay quelque ferveur.

* Il y a trop long-temps que je fais profeſſion de vous découvrir les ſentimens de mon cœur pour vous les cacher, particulierement en un temps où j'ay beſoin que vous en connoiſſiez toutes les foibleſſes, afin du moins de m'obtenir par vos prieres la force qui m'eſt neceſſaire, ſi vous ne voulez pas les employer pour demander à Dieu de ne pas permettre qu'on m'engage contre le bien de ſon Egliſe dans des miniſteres dont je ſuis incapable. Vous jugez bien que je parle des Ordres dont on m'a déja parlé de recevoir les quatre moindres, ou quelqu'un d'eux à la Pentecoſte.

Ce qui me fait plus de peine en cela, c'eſt que je ne voy point en moy, ce me

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

ſemble, la principale diſpoſition qu'il faut pour les recevoir dignement & ſaintement, qui eſt d'en avoir un grand éloignement. Cependant je ne croiray jamais que Dieu m'apelle au Sacerdoce, que lorſque je ſeray dans la reſolution de tout faire pour l'éviter, & qu'il n'y aura que l'obeïſſance qui me fera ſoumettre à un joug ſi peſant & ſi redoutable. Je vous conjure donc de demander pour moy à noſtre Seigneur, qu'il ouvre les yeux de mon ame pour apercevoir les precipices que je dois éviter, ou plutoſt qu'il ne permette pas que je ſois élevé, de crainte que je ne faſſe des chutes plus dangereuſes que celles qui me ſont ordinaires.

* Il faut que je vous avouë ſincerement que j'ây fait tout ce que j'ay pû pour m'empêcher d'executer une des commiſſions que l'on avoit données à Mademoiſelle N... & que je m'y ſuis crû dautant plus obligé, que le billet qu'on me fit voir, n'eſtoit point ſigné de vôtre main, & qu'ainſi il ne me paroiſſoit pas qu'il fuſt autoriſé de vous.

Cette commiſſion eſtoit d'acheter du crin rouge; & comme on ne s'en ſert guere que pour faire des bracelets, ou

Digitized by Google

d'autres bagatelles de cette ſorte, je vous aſſeure que j'ay eſté un peu ému, dans la penſée que ce ne fuſt pour ces ſortes d'ouvrages qu'on en demandoit. Pardonnez à un zele qui ne ſera peut-eſtre pas aprouvé de tout le monde. Mais en verité je ne puis ſouffrir que des Religieuſes qui doivent employer leurs ſouhaits & leurs prieres à tâcher d'obtenir de Dieu qu'il étouffe les ſentimens de vanité dans l'eſprit des perſonnes de leur ſexe qui ſont du monde, contribuent par leurs ſoins & par leur induſtrie à faire croiſtre en ces perſonnes leurs vaines inclinations, & que ne devant pas ſeulement ſçavoir ce que c'eſt que de mode, elles en inventent de nouvelles.

Il me ſemble qu'il ne doit partir des grilles que des inſtrumens de penitence, ou du moins que des ouvrages qui remettent devant les yeux l'obligation de la faire, en exprimant les myſteres qui nous y invitent. Je ſçay bien que nous avons icy des Monaſteres où la pratique contraire eſt en uſage ; & on dit que c'eſt parce qu'ils ſont pauvres que cela leur eſt permis. Mais je ne ſçay ſi S. Paul ſe ſeroit contenté de cette raiſon,

Digitized by Google

luy qui dit qu'il ne mangeroit plûtoſt jamais de chair toute ſa vie, que de ſcandaliſer une ame rachetée du ſang de J.C.

Et à la verité que ſert à l'Egliſe de gemir dans la veuë des parures inutiles & de pompes du diable dont les filles chreſtiennes ſont chargées, ſi celles qui les ont mépriſées, ne les pouvant plus porter elles-meſmes, les en chargent & les leur preſentent avec eſtime ? Comment un miniſtre de l'Egliſe pourra-il convaincre une fille qu'elle viole par ces ajuſtemens les vœux qu'elle a faits au Bapteſme, lorſqu'elle luy repreſentera que ce ſont des ſervantes de J. C. qui les luy ont preſentées, & qu'elle n'auroit peuteſtre jamais penſé à en mettre, ny ſes parens à le luy permettre, ſans cela. C'eſt peut-eſtre ſans ſujet que je dis cecy, mais ce n'eſt pas aumoins ſans affection envers voſtre Communauté. Pour vous, je croy que vous eſtes perſuadée que je ne vous parle de la ſorte, ſans me mettre tant en peine de la maniere que je vous dis les choſes, que parceque vous m'en avez donné la liberté, & que ſi je ne le faiſois pas, je croirois manquer à la fidelité que je vous dois.

Le 20. Avril 1658.

LETTRE

LETTRE V.

A un Eccleſiaſtique de ſes amis.

ur les diſpoſitions avec leſquelles on doit aſſiſter au Saint Sacrifice de la Meſſe.

MONSIEUR,

C'eſt pour ſatisfaire à ce que ous avez deſiré de moy, & pour ſeonder vos bonnes intentions, que je ais vous expoſer mes penſées ſur les euës & les diſpoſitions avec leſquelles : croy qu'on doit aſſiſter au ſacrifice e la Meſſe. Je prie noſtre Seigneur de ıe faire la grace de le faire en moins de aroles qu'il me ſera poſſible & avec ute la ſimplicité que je me propoſe, : de ne pas permettre que je m'éloigne ı rien des ſentimens des SS. Peres que ſouhaitterois avoir eu le temps de nſulter plus en particulier, afin qu'il y euſt rien de moy dans ce que j'ay à us dire, & qu'ainſi il ne vous reſtaſt ıcun doute, ny ſur les choſes, ny ſur maniere de les propoſer aux perſon:s que vous eſtes obligé d'en inſtruire. Pour faire donc entrer ces perſonnes

Digitized by Google

dans les veuës & les diſpoſitions avec leſquelles elles doivent aſſiſter au S. Sacrifice de la Meſſe ; je croy qu'il faut principalement leur faire connoiſtre quel eſt ce Sacrifice; quelle en eſt la victime ; qui eſt celuy qui l'offre & qui la preſente à Dieu ; les raiſons qui obligent de l'offrir, & pourquoy on ne le peut offrir qu'à Dieu ſeul. Car c'eſt, ce me ſemble, par la connoiſſance de ces veritez, qu'on les doit faire entrer dans la connoiſſance des diſpoſitions ſaintes que la ſainteté de ce Sacrifice demande de ceux qui y aſſiſtent.

Il eſt certain, ſelon la doctrine des SS. Peres & du Concile de Trente, que le Sacrifice de la Meſſe eſt le meſme que celuy de la croix, & qu'il n'y a de difference que dans la maniere de l'offrir, qui a eſté ſanglante dans celuy de la croix, au lieu qu'elle ne l'eſt pas dans celuy de la Meſſe. Il eſt certain auſſi que le Sacrifice de la croix eſt la verité dont tous les Sacrifices de l'ancien Teſtament n'ont eſté que les ombres & les figures ; qu'il les comprend tous ; & qu'il renferme éminemment toutes les fins pour leſquelles ceux de la loy eſtoient offerts à Dieu. Ainſi le Sa-

Digitized by Google

crifice de la Messe estant le mesme que celuy de la croix, il faut necessairement qu'il renferme également & avec la mesme éminence toutes les fins pour lesquelles ces anciens Sacrifices ont esté presentez à Dieu.

Or ces Sacrifices, comme vous sçavez, estoient de trois sortes, & étoient offerts à Dieu pour trois differentes fins. Le premier estoit l'holocauste qui estoit offert à Dieu par hommage à sa grandeur & à ses perfections infinies. Desorte que toutes les fois qu'on luy presentoit ce Sacrifice, c'estoit comme un aveu que celuy qui l'offroit, faisoit de sa dependance & du souverain pouvoir de Dieu sur luy. On y faisoit, dit S. Thomas, une entiere destruction de l'hostie, pour marquer par le changement entier de cette substance 1. 2. 102. art. 3. art. 3. ad 1. n une legere vapeur qui s'élevoit vers e ciel, que l'homme n'estoit qu'un eant devant Dieu, & que tout ce qui ıy apartenoit estoit entierement soûmis la disposition de sa souveraine volonté. Et ce Sacrifice regardoit proprement :s parfaits qui estoient dans la pratique es conseils de perfection.

Le second Sacrifice estoit le Sacrifice

d'expiation, qui s'offroit pour obtenir le pardon des pechez qu'on avoit commis, & dans lequel une partie de la victime estoit consommée par le feu, & l'autre estoit reservée pour l'usage des Prestres, afin de marquer, dit le mesme S. Thomas, que Dieu pardonnoit les pechez par le ministere du Prestre. Et ce sacrifice regardoit proprement les pecheurs.

Le troisiesme estoit l'hostie pacifique qui estoit offerte ou en action de grace des biens-faits qu'on avoit receus de Dieu, ou pour se le rendre propice & en obtenir quelque bienfait nouveau. Et ce sacrifice convenoit, selon la pensée du mesme S. Thomas, à ceux qui faisoient quelque progrez dans la vertu, & qui vouloient sincerement accomplir les commandemens de Dieu, cét estat obligeant l'homme à de grandes reconnoissances & à de continuelles invocations de sa grace.

Le sacrifice de la Messe renfermant avec eminence, comme nous venons de le dire, toutes ces sortes de sacrifices, les Chrestiens le doivent offrir en toutes ces manieres, le considerant tantost comme leur holocauste, tantost comme

l'hostie d'expiation pour leurs pechez, & enfin comme leur hostie pacifique & d'action de graces. Car c'est de ces trois considerations que doivent naistre les differentes dispositions avec lesquelles ils doivent y assister.

Premierement considerant ce sacrifice comme leur holocauste, c'est à dire, comme le sacrifice qu'ils sont indispensablement obligez d'offrir à Dieu en hommage à sa souveraine grandeur & à ses divines perfections, & pour reconnoistre son pouvoir souverain sur eux & sur toutes les creatures, leur dependance, & l'obligation qu'ils ont de se soumettre à ses loix, ils ne doivent y assister qu'avec des sentimens de respect, d'adoration, de soumission & d'amour. De sorte qu'ils doivent extremement prendre garde à ne s'en acquiter jamais ou avec froideur, ou avec negligence, ou par coutume, ou simplement pour faire ce que les autres font : mais il faut que ce soit l'esprit seul de la foy qui les y conduise; que ce soit le desir de satisfaire à l'adoration qu'ils doivent à Dieu qui les y porte, & le zele de sa gloire qui les y excite, afin que cette action soit de leur part une action toute de re-

ligion & d'amour. Tellement que la consideration des diverſes attributs de Dieu & de ſes diverſes perfections fournira aux ames ſaintes divers motifs d'y aſſiſter chaque jour, en l'offrant en hommage tantoſt à ſa ſainteté, tantoſt à ſa juſtice, tantoſt à ſa bonté, & ainſi de tous les autres attributs, & principalement de ceux dont il leur fait quelque communication, afin de tâcher d'en attirer ſur eux quelque écoulement, c'eſt-à-dire, afin qu'ils puiſſent devenir plus ſaints, plus juſtes, plus charitables & bien-faiſans, & y puiſer toutes les autres vertus dont Dieu a voulu qu'il paruſt en eux quelque participations pour leur faire meriter la qualité de ſes enfans & de ſes heritiers.

2. Conſiderant la ſainte Meſſe comme le ſacrifice d'expiation pour leurs pechez, il faut qu'ils y aſſiſtent avec des ſentimens de contrition & d'humiliation, d'aneantiſſement & de confuſion, tâchant de concevoir de l'horreur pour leurs pechez qui les ſeparent de J. C. & qui les rendroient indignes d'aſſiſter à ce ſacrifice, s'ils ne témoignoient d'abord par la confeſſion qu'ils y font avec le Preſtre, qu'ils en ont de la dou-

Digitized by Google

leur, qu'ils ſont reſolus de les abandonner, d'en fuir les occaſions, de s'en accuſer au pluſtoſt, & d'en faire une penitence convenable; puiſque ſans cela ils auroient tout ſujet de craindre d'irriter pluſtoſt Dieu que de l'apaiſer. Car ils doivent ſçavoir qu'il *a en abomination les victimes des pecheurs*; *qu'il déteſte le cœur corrompu*; *& que la priere de celuy qui detourne l'oreille pour ne point entendre ſa loy, eſt execrable devant luy.* Deſorte que s'ils y aſſiſtent eſtant engagez dans le peché, il faut que ce ſoit avec les ſentimens de veritables penitens que nous venons de marquer, & non avec ce faſte, cette immodeſtie, cette preſomption, & cette diſſipation qui paroiſt dans tout l'exterieur des gens qui ne ſont point touchez des jugemens de Dieu, & qui ſont pleins d'eſtime d'eux-meſmes & de mépris pour les autres; rien n'eſtant plus capable de rendre inutile aux pecheurs la vertu de ce ſacrifice que ces miſerables diſpoſitions.

P. 15. 8. Prov. 11 20. Prov. 21. 27. prov. 8. 9.

3. Enfin le conſiderant comme leur hoſtie pacifique & d'action-de-graces, ils doivent y aſſiſter avec des ſentimens de joye, de reconnoiſſance;

& de confiance, ſe ſouvenant que ce ſacrifice eſt la plus excellente loüange, qu'ils puiſſent preſenter à Dieu en action de graces des bien faits qu'ils en ont receus, qui doivent chacun leur eſtre un motif d'offrir à Dieu ce ſacrifice : enſorte que plus une ame a receu de graces, ou qu'elle a plus beſoin que Dieu luy en accorde de nouvelles, plus elle doit eſtre fidelle à aſſiſter à ce ſacrifice, au moins en eſprit, ſi elle ne le peut faire ſelon le corps.

Voylà, Monſieur, les principales diſpoſitions avec leſquelles ce ſacrifice conſideré en luy-meſme, & entant qu'il eſt le memorial de celuy de la croix, demande en ceux qui veulent y aſſiſter avec fruit. Mais la conſideration de la victime qui y eſt offerte, n'oblige pas moins à entrer dans ces diſpoſitions, & en demande meſme de nouvelles.

Il n'y a perſonne, pour peu qu'il ſoit inſtruit des veritez de la religion, qui ne ſçache que J. C. eſt la victime du ſacrifice de la Meſſe. Mais peu font reflection qu'il y eſt immolé ſelon toutes les manieres qu'il le peut eſtre, c'eſt à dire, que non ſeulement l'on y offre ſon corps naturel, mais encore ſon corps

Digitized by Google

myſtique qui eſt l'Egliſe ; & qu'ainſi chaque fidelle comme membre de ce corps eſt immolé à Dieu dans ce ſacrifice avec J. C. à qui il eſt uni comme à ſon chef. S. Auguſtin nous marque admirablement cette verité dans le VI. chap. du X. livre de la Cité de Dieu. Voilà, dit-il, quel eſt le ſacrifice des « Chreſtiens, d'eſtre tous enſemble un « meſme corps en J.C. Et c'eſt ce que l'E- « gliſe celebre frequemment au ſacrement « de l'autel que les fidelles connoiſſent, où « elle aprend qu'elle eſt offerte elle meſme « dans l'oblation qu'elle fait à Dieu. «

Que cette verité, demande de ſainteté & de pureté dans ceux qui aſſiſtent au ſacrifice de la Meſſe! Car puiſque ſelon S. Auguſtin ils ſont partie de la victime qui y eſt offerte, ils doivent aſſeurement en avoir les qualitez, c'eſt à dire eſtre purs & ſans taches, comme J. C. qui en eſt la principale partie en eſtant la teſte & le chef, eſt pur & ſans tache ; de peur que s'ils eſtoient dans d'autres diſpoſitions, ils ne rendiſſent ce ſacrifice défectueux & imparfait en voulant joindre, comme dit l'Apoſtre, J. C. avec Belial, la lumiere avec les tenebres, le temple de Dieu avec les

2. aux Cor. 6. 16. 14, 15.

Idoles. Car il eſt certain que c'eſt tomber dans cét horrible deſordre que de ſe preſenter avec un cœur impur & ſoüillé de quelque crime, pour eſtre offert avec J. C. dans ce divin ſacrifice.

Il faut donc pour eſtre digne de faire partie de ce ſacrifice, tâcher de purifier ſon cœur de tout peché & de toutes les affections mauvaiſes qui le peuvent ſoüiller, afin de pouvoir devenir une hoſtie ſainte, pure & d'agreable odeur devant Dieu, & qu'il ſoit par là excité à accorder les fruits qu'on en attend, qui ſont la ſanctification de l'Egliſe, l'établiſſement de ſon royaume, le pardon des pechez, le ſoulagement des ames qui ſouffrent dans le Purgatoire, la conſolation des perſonnes affligées, & toutes les graces dont chacun en particulier a beſoin, n'y ayant rien que Dieu n'accorde en veuë de cette hoſtie ſainte, lorſqu'elle eſt ſainte en toutes ſes parties, c'eſt à dire non ſeulement en J. C., mais encore en ceux qui y aſſiſtent, qui ne devant faire qu'une meſme hoſtie avec luy, doivent s'efforcer d'entrer dans ſes diſpoſitions, s'ils ne veulent point eſtre rejettez de Dieu.

La troiſiéme conſideration qui doit

porter les fidelles en assistant à la Messe, à entrer dans toutes les dispositions saintes que nous venons de marquer, est celle qu'on doit tirer de la qualité du principal sacrificateur, qui n'est autre que J. C. mesme. Car il est certain que quoyque le Prestre soit étably de J. C. pour estre le seul ministre exterieur de ce sacrifice, c'est neanmoins proprement ce Sauveur mesme, qui, selon la pensée de S. Augustin, en est le veritable sacrificateur, comme il en est la veritable victime, & que c'est luy qui s'offre luy-mesme par le ministere des Prestres; & qu'ainsi comme ceux-cy doivent entrer en l'offrant dans les dispositions de J. C., les fidelles doivent aussi entrer dans celles qu'il demande dans les Prestres pour s'acquiter dignement d'un tel ministere; puisque comme les prestres, tiennent la place de J. C. dans ce sacrifice, les fidelles l'offrent aussi par leur moyen, & qu'ainsi ils entrent, selon la verité des paroles de S. Pierre, dans une espece de communication de leur Sacerdoce, en offrant avec eux J. C. Ils doivent donc tâcher d'assister à ces redoutables mysteres avec toute la modestie, toute l'attention

1. de S. Pier. 2. 9.

& tout le recüeillement que ces myſteres demandent, & concevoir à peu prés la meſme douleur & la meſme indignation contre eux-meſmes, lorſqu'ils n'y aſſiſtent pas avec ces meſmes diſpoſitions, qu'ils conçoivent en voyant un Preſtre qui paroiſt ne garder pas à l'autel toute la modeſtie, toute l'attention, & tout le recüeillement que demande la fonction qu'il y exerce.

Enfin ſi l'on conſidere les raiſons pour leſquelles on offre le ſacrifice de la Meſſe, & que ce n'eſt qu'à Dieu ſeul qu'on le peut offrir, on doit ſe tenir obligé d'y aſſiſter avec le plus de ſoin, le plus de ferveur, & le plus d'aſſiduité que l'on peut, & l'on doit éviter de tomber dans cette ſuperſtition ou cette erreur de croire qu'on le puiſſe offrir aux Saints, parce qu'on fait memoire d'eux à la Meſſe.

Car pour ce qui eſt des raiſons qui obligent à offrir ce ſacrifice, comme elles ſont toutes fondées, ou ſur l'obligation indiſpenſable qu'ont tous les hommes de reconnoiſtre la ſouveraineté de Dieu ſur eux, & leur dependance à ſon égard; ou ſur le beſoin qu'ils ont d'apaiſer ſa colere juſtement

irritée par leurs pechez ; ou enfin sur la necessité d'obtenir de sa bonté le secours dont ils ont besoin pour se conserver dans son amour & dans l'observation de ses commandemens, ou sur la necessité de luy rendre graces des secours qu'ils en ont déja receus (ce qu'ils ne peuvent faire plus efficacement que par ce sacrifice), il est visible qu'ils ne peuvent avoir de negligence, ou d'indifference pour ce sacrifice, sans se rendre dignes de tous les châtimens que meritent ceux qui mepriſent de rendre à Dieu le culte qu'ils luy doivent, qui negligent de se reconcilier avec luy, & qui témoignent se mettre peu en peine de son secours, & de le remercier des graces qu'ils en ont receuës.

Quant à ce qu'on dit, que ce n'est qu'à Dieu seul qu'on peut offrir ce sacrifice, on n'en peut pas douter, puisque le Sacrifice estant l'acte de la Religion le plus excellent, en ce qu'il renferme proprement le culte de latrie, c'est à dire, de parfaite adoration ; ce culte n'estant deu qu'à Dieu seul, on ne peut sans impieté l'offrir à aucune creature. Et c'est ce qui doit faire connoistre aux fidelles, que lorsque l'Egli-

Digitized by Google

ſe l'offre dans la ſolemnité des Saints, ce n'eſt que pour rendre à Dieu les actions de graces qu'il merite pour les miſericordes qu'il leur a faites. Et ainſi leur aplication doit eſtre d'entrer dans toutes les veuës que l'Egliſe veut leur inſpirer par le ſoin qu'elle a de l'offrir à Dieu en ces jours, & de les engager à y aſſiſter ; c'eſt à dire, qu'ils doivent l'offrir dans un deſir ardent de rendre graces à Dieu avec elle, des miſericordes que ces Saints ont receuës de luy, & d'obtenir ſon ſecours pour imiter les vertus qu'elle leur fait remarquer avoir le plus éclaté en eux, & ſe rendre dignes par là de meriter comme eux, le bonheur dont ils joüiſſent, & qui doit eſtre la fin de toutes leurs actions & de tous leurs deſirs.

Voylà, Monſieur, les principales diſpoſitions dans leſquelles je croy que tout chreſtien qui veut aſſiſter utilement au ſacrifice de la Meſſe, doit tâcher d'entrer, & que la conſideration des ceremonies qu'on y obſerve, & des paroles qu'on y dit, fait connoiſtre que l'Egliſe demande dans ceux qui ſe trouvent preſents à ce divin ſacrifice. Je ne m'arreſteray pas à en faire l'explica-

Digitized by Google

tion, parce que cela passeroit les bornes que je me suis prescrites, & que je craindrois d'abuser de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu que je vous dise ma pensée sur une chose dont je devrois estre instruit par vous-même, Dieu vous donnant tant de veuës & tant d'ouvertures pour les veritez & pour les choses de la religion, que je ne puis m'empecher de condamner de simplicité la facilité avec laquelle je me suis rendu à ce que vous avez souhaitté de moy. Mais il me suffit pour me consoler de ma faute qu'elle vous soit une preuve de la sincerité avec laquelle je suis

Le 18. *May*, 1658.

Digitized by Google

LETTRE VI.

A une Religieuse.

Il luy parle des dispositions avec lesquelles on doit s'aprocher de la Communion ; du courage & du zele qu'on doit avoir à demeurer dans les emplois où l'on est legitimement apellé ; des mortifications qu'on peut prendre au delà de ce que la Regle en prescrit, & de l'obeissance qu'il y faut observer ; & de la conduite qu'on doit tenir envers les personnes nouvellement converties.

MA Sœur,

S. Arsene un des Peres les plus illustres du desert, disoit qu'il avoit toujours eu regret d'avoir parlé, mais qu'il n'en avoit jamais eu de s'estre teu : & cependant vous ne me permettez pas de garder le silence ; & sous pretexte que vous aprehendez que Dieu ne vous demande compte du vostre, vous ne vous mettez pas en peine du jugement qu'il portera contre la facilité, ou plustost contre la temerité avec laquelle je vous dis mon sentiment sur toutes choses. Ne craignez vous point ce qu'il peut y avoir dans cette conduite contre la

charité, & que Dieu ne vous reproche un jour qu'en me dreſſant un piege, vous vous en eſtes dreſſé un à vous-meſme ?

Je vous ay declaré en tant de differentes manieres & avec tant de ſincerité mon incapacité, & que j'eſtois tout-à-fait hors d'eſtat de donner conſeil à des perſonnes de voſtre ſorte; qu'il falloit avoir le cœur plus pur & plus éclairé que je ne l'ay pour connoiſtre la verité juſqu'à eſtre capable d'en inſtruire les autres, qu'il me ſembloit que vous ne deviez plus penſer à moy pour lever vos difficultez, ou du moins que je ſuis excuſable ſi je me rends à cette derniere violence que vous me faites, & que ſi je fais en cela quelque faute, ce ſera vous ſeule qui en répondrez devant Dieu. C'eſt donc dans cette veuë que je me propoſe de vous dire encore ma penſée, ou plûtôt celle des Saints ſur tous les points de voſtre Lettre.

La crainte que vous avez d'approcher des ſaints Autels, eſt tres-juſte & tres raiſonnable. Vous ne ſçauriez trop apprehender cét eſprit de routine, pour parler ainſi, & cette inſenſibilité ou negligence habituelle, qui arreſte le cours de la grace dans une ame : &

quelque ſaintes que ſoient les diſpoſitions avec leſquelles vous vous en aprocherez, elles ſeront toûjours beaucoup au deſſous de celles que meriteroit un ſi redoutable myſtere. Mais il ne ſuit pas de-là que la froideur & le manquement de ferveur dont vous vous plaignez, ſoient en vous une mauvaiſe diſpoſition qui doive vous faire ceſſer de vous en approcher.

Vous ſçavez qu'il y a de deux ſortes de froideurs & d'indevotions. Les unes procedent du déreglement de la vie, du deſordre des paſſions, de l'attachement au monde, de la plenitude de l'amour propre, d'une negligence & d'une pareſſe affectée, des diſtractions volontaires, d'une vie molle & relachée, ou de quelques mauvaiſes habitudes. Les autres ne viennent que d'un manquement de devotion ſenſible ou des ſechereſſes & des ſterilitez qui arrivent aux plus gens de bien, lorſque Dieu retire d'eux pour quelque temps la douceur qui accompagne ordinairement ſa grace, afin de les humilier ou de les éprouver, comme Monſieur de Geneve l'explique parfaitement dans le 14. & le 15. chap. de ſon Introduc-

Digitized by Google

ion, que je vous prie de lire attentivement.

Quoy que je ne vous connoisse peut-stre pas assez pour juger de vostre lispoſition interieure, je croy neanmoins pouvoir, par ce qui me paroist u dehors, suppoſer sans temerité, que a froideur dont vous vous plaignez, ſt de la seconde sorte, c'est à dire lu nombre de ces sechereſſes qui arivent aux gens de bien, lorſque Dieu etire d'eux le sentiment de la devoion, la laiſſant neanmoins cachée au ond de leur ame; & qu'ainsi j'ay lieu le vous prier de prendre pour vous ces paroles de S. Bonaventure: Les perſonnes Religieuſes doivent communier encore avec plus de soin que les autres pour veiller plus exactement à la garde de leur ame & de leur conſcience, pour vivre avec plus de pureté avant & apres la Communion, & pour se porter avec ardeur à la recherche de l'amour de Dieu à cauſe du reſpect qu'elles ont pour celuy qu'elles reçoivent. Et quoy que quelquefois vous vous trouviez tiede, approchez vous-en neanmoins avec confiance, eſperant en la miſericorde de

S. Bon. liv. de l'avan des Relig c. 77

» Dieu ; parce que si l'homme croit
» qu'il est indigne alors de s'en appro-
» cher, il doit considerer qu'un malade
» est d'autant plus obligé d'avoir recours
» au medecin, qu'il se sent plus acca-
» blé du mal & plus foible. Car, com-
» me dit Nostre-Seigneur : *Ce ne sont*
En S. Mat. 9. 12. » *pas les sains, mais les malades qui ont*
» *besoin de Medecin* ; & nous ne desi-
» rons pas de nous unir à JESUS-CHRIST
» afin de le sanctifier, mais afin qu'il
» nous sanctifie. Ainsi une personne ne
» doit pas se retirer de la Communion,
» parce qu'elle ne ressent point en soy
» la grace d'une devotion sensible, ou
» qu'elle en a moins qu'elle n'en desi-
» reroit, soit en recevant JESUS-CHRIST,
» soit apres l'avoir reçeu, pourveu
» qu'elle tâche de s'y bien disposer par
» la pureté de sa vie. Ne vous semble-
t'il pas, ma sœur, que S. Bonaventu-
re n'a ajoûté ces derniers paroles que
pour vous ?

Vous me pourrez dire : Mais quelle peut estre donc cette devotion, & quelles sont les autres dispositions, qui sont si fort recommandées par tous les Peres de l'Eglise pour approcher dignement de l'Eucharistie, &

ui peuvent empeſcher une ame de
anger ſon jugement en recevant le
orps de JESUS-CHRIST?

Toute cette devotion & toutes ces
iſpoſitions ſont renfermées, ſelon ces
rands Saints, dans la ſoûmiſſion par-
ite à la volonté de Dieu, & dans
a reſolution pleine & entiere de l'ac-
omplir en toutes choſes, dans l'a-
nour de l'humiliation, dans une fer-
ne foy, dans une grande retenuë à
arler, dans une conduite équitable
& juſte, dans les œuvres de miſeri-
:orde, dans le reglement des mœurs,
lans la ſouffrance des injures & dans
'éloignement d'en faire aux autres,
lans l'amour de Dieu ſur toutes cho-
ſes, & dans la haine du monde
& de ſes pompes. Enfin elles con-
ſiſtent à regarder en Dieu avec amour
la qualité de Pere, & à y reſpecter avec
crainte celle de Juge; à ne preferer au-
cune choſe à J. C. puiſqu'il a voulu
preferer noſtre ſalut à ſa propre vie;
à ſe ténir inviolablement attaché à
luy comme *à l'Auteur & au Conſom-
mateur de noſtre foy*; & à ſe tenir ferme
au pied de la Croix dans les tribula-
tions & les tentations de la vie. Voi-

Aux Heb. 12. 2.

Digitized by Google

là, ma ſœur, ce que c'eſt, ſelon les SS. Peres, que d'eſtre devote. Voilà ce que c'eſt que d'avoir une volonté effective de plaire à Dieu. Et voilà enfin ce qui renferme toutes les diſpoſitions que ces meſmes Peres demandent pour approcher avec fruit de l'Euchariſtie, c'eſt à dire une grande pureté de cœur, une vie innocente, l'exercice des bonnes œuvres, un dégagement parfait de la corruption du monde, l'union avec Dieu, & un eſtat ferme & permanent dans la vertu Chreſtienne.

Que ſi vous deſirez ſçavoir ce que quelques-uns de ces grands Saints ont dit de ces meſmes diſpoſitions, voicy comme en parlent entre les autres S. Baſile, S. Jerôme, S. Auguſtin, l'Auteur du livre de la maniere de bien vivre attribué à S. Bernard, & S. Bonaventure.

Liv. 2. du Bap. ſur le ch. 9. de Zachar.

» Il faut eſtre mort au peché, dit S. Bazile, au monde & à ſoy-meſme, & ne vivre plus que pour Dieu ſeul, afin de meriter de participer à l'Euchariſtie. » Ce pain, dit S. Jerôme, ne doit eſtre la nourriture que de ceux qui commencent à eſtre robuſtes & forts en J. C. &

ce vin ne doit eſtre beu que par les "
Vierges qui ſont ſaintes de corps & "
d'eſprit. S. Auguſtin dans ſes Traitez "
ſur S. Jean, dit ces excellentes paroles : "
Les Fidelles ſçavent ce que c'eſt que le "
corps de J. C. s'ils ont ſoin de ſe ren- "
dre eux-meſmes le corps de J. C. Qu'ils "
deviennent donc ſon corps, s'ils veu- "
lent vivre de ſon Eſprit. Car il n'y a "
que le corps de J. C. qui vive de ſon "
Eſprit ; & le corps de J. C. ne peut vi- "
vre que du ſeul Eſprit de J. C. O my- "
ſtere de bonté ! O ſacrement d'unité ! "
O lien de charité ! Celuy qui veut vi- "
vre, peut trouver icy la ſource de la vie. "
Qu'il s'aproche de Dieu ; qu'il croye ; "
qu'il ſoit incorporé en J. C. afin qu'il "
reçoive la vie de luy ; qu'il ne ſe ſepare "
point de l'union étroite qui lie tous les "
membres de ſon corps enſemble ; qu'il "
ne ſoit ni un membre pourri qui doit "
eſtre retranché, ni un membre diffor- "
me dont on rougiſſe ; mais qu'il ſoit "
un membre ſain & bien proportionné ; "
qu'il demeure uni au corps ; qu'il vive "
pour Dieu ; qu'il travaille & qu'il ſouf- "
fre maintenant ſur la terre, afin de re- "
gner un jour dans le ciel. L'Auteur du "
livre de la maniere de bien vivre, dit "

„ que celui qui veut recevoir le corps de
„ J. C. doit avoir ſoin auparavant de de-
„ meurer dans la foy & dans l'amour de
„ J. C. Enfin S. Bonaventure declare
„ que la diſpoſition qui nous rend dignes
„ de recevoir ſouvent J. C. n'eſt pas dans
„ noſtre corps, mais dans noſtre eſprit;
„ ni dans noſtre eſtomac, mais dans nô-
„ tre ame, puiſqu'on ne touche J. C. que
„ par la connoiſſance & par la volonté,
„ c'eſt-à-dire par la foy & par la charité.

Vous voyez que les ſentimens de ces Saints ſe réduiſent à ces deux veritez qui ſont apuyées ſur l'Evangile. La premiere, que puiſqu'il faut demeurer en J. C. pour manger ſa chair, nous devons avoir ſoin avant que de communier, de demeurer veritablement en J. C. c'eſt-à-dire qu'il faut que nous ayions acquis par l'exercice des bonnes œuvres, une demeure ferme & ſtable en noſtre Seigneur.

La deuxiéme, que l'Euchariſtie nous doit tellement unir à J. C. que nous ne nous en ſeparions jamais. C'eſt ce qui fait dire à S. Auguſtin, que la marque par où nous devons juger ſi nous avons mangé ce pain celeſte en la maniere que le Sauveur du monde entend qu'il ſoit

mangé

mangé par les fidelles, c'eſt de conſiderer s'il demeure en nous, & nous en luy; & s'il ſe joint à nous, & nous à luy, en ſorte que rien ne ſoit capable de nous en ſeparer. Or cette demeure de J. C. en nous, & de nous en luy, ne ſe reconnoiſt que par les effets : & ces effets ne conſiſtent pas dans des ferveurs ni dans des deſirs ſenſibles, comme les paroles de ces Peres de l'Egliſe que nous venons de raporter, le témoignent, & principalement celles-cy de S. Bonaventure : Que la diſpoſition qui nous rend capables de recevoir ſouvent J. C. n'eſt pas dans noſtre corps, mais dans noſtre eſprit; ni dans noſtre eſtomac, mais dans noſtre ame : mais ils conſiſtent à marcher ſur les pas de J. C. à ne vivre que pour luy, & à deſirer d'eſtre incorporez en luy, & de ne vivre que de ſon eſprit.

Vous voulez bien, ma Sœur, que je vous diſe que ce n'eſt point à vous à juger ſi l'Euchariſtie produit en vous ces derniers effets, mais que c'eſt à ceux à qui vous découvrez le fond de voſtre cœur, qu'il appartient d'en juger. Il ſuffit que vous ne leur cachiez rien de tout ce qui vous ſemble vous de-

voir éloigner de l'Autel. Si aprés cela ils ne laiſſent pas de vous ordonner d'en aprocher, allez-y avec confiance & avec humilité. Confondez-vous de ce qu'il faut qu'on vous preſſe & qu'on vous contraigne de vous unir à J. C. & n'examinez point ce que vous reſſentez ni devant ni aprés la Communion.

Le veritable amour ne fait point tant de reflexion ſur la maniere dont Dieu nous traite. Il s'acquite ſeulement avec promtitude de ſes obligations. Il eſt vray que vous avez toûjours plus de ſujet de dire à J. C. que n'en avoit S. Pierre : Seigneur, retirez-vous de moy, car je ſuis une pechereſſe. Et il ſeroit encore plus juſte qu'il vous diſt comme à la Madelaine aprés ſa reſurrection ; Ma fille, *ne me touchez pas.* Mais ce n'eſt pas à vous à luy preſcrire le temps où il vous doit faire cette deffenſe. Lorſque cette penitente ſembloit devoir eſtre plus rejettée de luy, il ſouffre qu'elle ſe jette à ſes pieds, & qu'elle les embraſſe ; & il ne luy défend de la toucher qu'au temps où il ſemble qu'elle ait plus de droit de le faire, puiſque la douleur qu'elle témoignoit de ſa perte, & la fidelité qu'elle faiſoit pa-

Digitized by Google

roiſtre à chercher ſon corps pour luy rendre les derniers devoirs de la ſepulture, ſembloit l'avoir rendu digne de cette faveur.

Contentez-vous donc, ma Sœur, d'obeïr preſentement à l'ordre qu'on vous a donné de vous aprocher avec confiance de J. C. par la communion de ſon corps & de ſon ſang, afin qu'il retrace en vous ſon image, & que vous luy deveniez conforme. Peut-eſtre que lorſque vous y penſerez le moins, on vous donnera la liberté de vous conformer aux privations que ce divin Maiſtre a voulu ſouffrir de la part de ſon Pere pendant ſa vie paſſagere. Cependant ſurmontez tous les doutes qui ſe preſentent à voſtre eſprit par l'obeïſſance que vous devez aux perſonnes que Dieu a miſes audeſſus de vous pour vous conduire à luy, & auſquelles vous avez crû que vous deviez vous ſoûmettre pour faire ſa volonté. Et ſouvenez-vous qu'il n'eſt pas moins dans une ame délaiſſée, quoiqu'il y ſoit un peu plus caché ; & que, ſelon la penſée d'un grand homme, il ne faut jamais ſous pretexte d'amour ſe retirer du Sanctuaire. Ainſi il me ſemble que

Liv. 1, Epiſt. 46. Je puis vous dire aprés M. de Geneve : " Je ne ſeray jamais celuy qui vous oſtera voſtre pain de chaque jour, tandis " que vous ſerez obeïſſante... Communiez hardiment toutes les fois que ceux qui vous confeſſent, vous le permettront, puiſque je ſuppoſe que vous ne vous addreſſerez pour cela qu'à des perſonnes éclairées & craignant Dieu.

* Pour ce qui eſt de l'amour que vous ſentez pour la ſolitude, de la crainte que vous avez que vos occupations ne vous empeſchent de vaquer à voſtre propre perfection, & de la confuſion que vous reſſentez de ce que vous eſtes obligée d'enſeigner aux autres la pratique des vertus que vous n'avez pas, tout cela eſt fort raiſonnable ; & je ne fais point de difficulté de vous aſſurer que ces ſentimens viennent de Dieu.

Mais je ne puis aprouver que vous deſiriez pour cela de quitter voſtre employ, & j'ay peine à me perſuader que ce dernier ſentiment vienne de luy. C'eſt une veritable tentation ſi je ne me trompe ; & bien loin que vous deviez regarder ces premiers ſentimens comme une marque que Dieu ne vous veut pas où vous eſtes, je ſoutiens

qu'ils ſont une preuve evidente que le choix qu'on a fait de vous pour cét employ vient de luy, & que tout voſtre ſoin doit eſtre de conſerver dans voſtre cœur ces ſentimens qu'il y a mis pour vous y ſanctifier. Je parle en cette rencontre un peu plus hardiment que je n'ay de coutume : mais c'eſt que je ſuis authoriſé dans ce jugement par la conduite de Dieu meſme ſur toutes les ames ſaintes, qu'il a miſes audeſſus des autres pour les gouverner.

Sans doute que la Vierge, ſi elle euſt eſté capable de ſe rechercher en quelque choſe, euſt bien mieux aimé demeurer dans le temple, dans un ſilence continuel & dans la retraite, que d'eſtre obligée en ſe mariant de vivre dans le monde, de viſiter comme elle fit S. Elizabeth, & d'avoir le ſoin d'une famille. Cependant elle renonce à tous ces deſirs de la ſolitude pour obeïr au Grand Preſtre, & elle ſe marie à S. Joſeph ſans connoiſtre les merveilles que Dieu devoit operer en elle, ny qu'il vouluſt ſe ſervir de ce moyen pour la rendre la Mere de J. C. Je penſe auſſi que ſi S. Madeleine ſe fuſt plainte à noſtre Seigneur de ce que Marthe ſa ſœur ne demeuroit

pas à ſes pieds, & de ce qu'elle l'y laiſſoit toute ſeule, il euſt pris le party de Marthe contre Madeleine, comme il prit celuy de Madeleine contre Marthe; & qu'il euſt dit à Madeleine : Vous ne joüiriez pas du repos que vous goûtez à mes pieds, ſi voſtre ſœur ne s'occupoit à ſubvenir à mes beſoins & à ceux de mes Diſciples. Sçachez, diſoit autrefois un S. Anacorete, que Madeleine ne ſçauroit ſe paſſer de Marthe, & qu'ainſi Marthe a part aux loüanges que l'on donne à Madeleine. Et S. Thereſe dit quece n'eſt pas ſeulement dans la ſolitude qu'on trouve Dieu, mais qu'avec unpeu de ſoin on tire de grands avantages des temps meſmes où N. Seigneur nous oſte celuy de l'oraiſon par les ſouffrances & les autres peines que l'on endure; parceque jamais l'oraiſon n'eſt plus parfaite que dans ces rencontres, où une ame qui aime Dieu veritablement, offre à J. C. ſes travaux dans la veuë que c'eſt pour ſe conformer à ſa volonté qu'elle les ſouffre, & qu'elle devient par ce moyen en quelque ſorte ſemblable à luy.

Dans le ch. 7. de ſa vie

Enfin, ma Sœur, la foy nous aprenant que hors le peché, Dieu veut & fait

tout ce qui arrive dans le monde, il ne faut pour estre parfaitement vertueux, qu'embrasser tous les evenemens bons & mauvais comme des effets de la bonté ou de la justice de Dieu. Et c'est une maxime d'un Grand-homme de ces derniers siecles, qu'il peut bien y avoir des opositions qui nous détournent de ce que nous nous sommes proposé de faire ; mais que rien au monde n'est capable de nous empêcher d'estre à Dieu, puisque mesme les opositions qui nous surviennent, en sont un excellent moyen, & que si elles rompent une bonne action, elles nous fourniſſent le moyen de faire de cette action là-mesme, un excellent sacrifice.

Aprés les sentimens de ces Saints qui ne vous permettent pas l'execution de vostre dessein, & qui relevent l'avantage qu'il y a à se trouver engagé par l'ordre de la Providence dans des employs tels que le vostre ; pour vous lever toute difficulté à cét égard, il ne vous reste plus, ce me semble, qu'à faire un peu d'attention sur les paroles suivantes que je me souviens d'avoir leuës dans l'un des livres qui parlent de l'esprit primitif de vostre Ordre : Quand

» l'obeïſſance vous applique à une cho-
» ſe, eſtimez la comme une choſe qui
» regarde le ſervice de Dieu. Or ſe-
roit-ce eſtimer comme vous le devez,
les occupations que voſtre charge vous
impoſe, que de demander d'en eſtre dé-
chargée? Et les abandonner, ne ſeroit-ce
pas les faire paſſer dans l'eſprit de vos
Sœurs, pour des moyens incapables de
les conduire à Dieu.

Enfin quelque ſolitude que vous
puſſiez garder, vous ne ſeriez pas hors
de danger de perdre pour un temps la
preſence de J. C. puiſque la S. Vierge,
toute occupée qu'elle en fuſt, ne put
s'empeſcher de le perdre & d'eſtre trois
jours entiers ſans le pouvoir trouver.
Craignez de manquer un peu de cou-
rage dans ces occaſions. Car comme
» dit excellemment M. de Geneve, l'ame
» genereuſe ſe moque de tous ces empeſ-
» chemens & n'en fait aucun eſtat, & ſe
» met ſimplement en l'exercice de ſa
» charge ſans dire une ſeule parole, ny
» faire aucune action pour témoigner le
» ſentiment qu'elle a de ſon incapacité.
» La vraye humilité ajoûte-t-il, ne nous
» permet jamais de reſiſter au jugement
» de ceux que Dieu nous a donnez pour
» nous conduire.

Digitized by Google

* Vous jugez bien qu'insensiblement je réponds au troisiéme point de vostre lettre qui regarde les penitences exterieures, puisqu'aprés vous avoir exhorté d'embrasser tout ce que l'obeïssance vous ordonne de pratiquer, il faut par une suite necessaire que je vous porte à ne rien entreprendre en cela que par le motif de la mesme obeïssance. Mais comme dans le fond vostre difficulté ne regarde pas l'obligation que vous avez de la pratiquer à cét égard, puisque vous en estes pleinement persuadée, je ne raporteray point icy nout ce que les Peres de l'Eglise ont dit en faveur de cette vertu.

Il me suffit, pour vous y confirmer de plus en plus, de vous renvoyer au 10. & au 11. entretien de M. Geneve, & au 4. degré de l'Echelle sainte de S. Jean Clymaque, & sur tout aux remarques qu'on a faites sur ce 4. degré, où vous pouvez voir ce qu'on peut dire de plus puissant pour en faire voir la necessité, & obliger à en embrasser la pratique.

Il s'agit donc seulement de sçavoir à qui vous la devez dans ce qui regarde les penitences exterieures, & si vous devez vous addresser imme-

diatement à voſtre Eueſque, ou à ſon Vicaire general, pour obtenir une permiſſion generale de pratiquer des mortifications ſelon que voſtre devotion vous portera à le faire, & s'il n'y a point d'inconvenient pour vous à vous ſuivre en cela.

Dieu ſçait l'amour & le reſpect qu'il me donne pour Noſſeigneurs les Eveſques, & pour la Hierarchie de l'Egliſe. Mais quoyque j'eſpere qu'il me feroit la grace de mourir plutoſt que de rien faire & de rien conſeiller qui puſt diminuer leur legitime autorité, je croy auſſi qu'il me defend d'aprouver voſtre deſſein, & que je trahirois ma conſcience ſi je vous conſeillois de l'executer.

Il eſt vray que par voſtre Inſtitut vous eſtes ſoumiſe entierement à l'authorité & à la juriſdiction des Eveſques. Mais je pretens que cette dépendance, quelque étroite qu'elle ſoit, ne vous diſpenſe point de ce que vous devez à voſtre Superieure : que les mortifications ſont du nombre des choſes qui ſont de ſon reſſort, & dont elle doit eſtre le premier juge; & par conſequent que quoyque chaque Religieuſe puiſſe avoir recours immediatement à

Digitized by Google

ſon Eveſque dans les choſes de ſa conſcience, elle ne le doit pas neanmoins dans celles qui ne regardent que la police exterieure du monaſtere & l'execution de ſes Regles; mais qu'elle doit ſe ſoumettre en cela immediatement à la Superieure, & n'avoir recours pour cét égard aux Superieurs qui ſont au-deſſus d'elle que de ſon conſentement.

C'eſt le ſentimenr de S. Thomas, qui aprés avoit dit que les Superieures ſont obligées par le devoir de leurs charges de maintenir les perſonnes qui leur ſont ſoumiſes, dans les ſaints exercices de la Religion, & d'empeſcher les moindres déreglemens qui pourroient arriver ſous leur conduite dans la diſcipline reguliere, impoſe à meſme temps une neceſſité à toutes ces perſonnes de ne rien entreprendre ſans le conſentement des leurs Superieures, & de leur eſtre entierement ſoumiſes & obeiſſantes dans toutes les choſes qui apartiennent au parfait accompliſſement de leur Reigle, auquel elles eſperent par venir ſous leur conduite.

S. Auguſtin dans ſa Regle que vous faites gloire de ſuivre, veut abſolument que toutes les Religieuſes ayent

recours à leur Superieure dans tout ce qui regarde les choſes exterieures. C'eſt pourquoy, aprés avoir declaré que c'eſt à la Superieure à donner aux Sœurs les choſes dont elles ont beſoin, & à regler le chant, la nourriture, & les jeûnes qui renferment les autres moyens dont on ſe ſert pour mortifier la chair, & par conſequent toutes les mortifications qu'on pourroit entreprendre, il finit par ces excellentes paroles : C'eſt donc principallement la Superieure qui doit veiller pour faire obſerver exactement toutes ces choſes. Et s'il y en a quelqu'une qui ne ſoit pas obſervée, elle ne la doit pas laiſſer paſſer avec negligence, mais elle doit corriger tous les manquemens, & toutes les fautes qui ſe commettent contre la Regle; de telle ſorte neanmoins qu'elle remette au jugement du Preſtre qui vous gouverne, ce qui ſurpaſſe ſes forces & ſa portée.

Peut-on douter aprés ces paroles, que S. Auguſtin ne veuille une ſubordination entiére & immediate entre ſes Filles & leur Superieure, & qu'elles ayent recours à elle dans tout ce qui regarde la police exterieure & les exer-

cices de la Religion ? C'eſt pourquoy faiſant reflexion ſur l'autorité abſoluë qu'il donnoit par ces paroles à la Superieure ſur ſes filles, il l'avertit auſſitoſt de prendre bien garde à uſer de ſon autorité avec beaucoup de douceur, de charité, & de condeſcendance, & de ſe ſouvenir continuellement qu'elle rendra compte un jour à Dieu de celles qui ſont ſous ſa conduite.

En effet ſi l'obligation que nous avons de nous ſoumettre à nos Superieurs touchant les mortifications du corps vient, ſelon S. Thomas, de ce que ces mortifications ne peuvent eſtre agreables à Dieu, qu'entant qu'elles ſont des actes de vertu, c'eſt à dire qu'elles ſont accompagnées de cette diſcretion qu'il y faut garder pour n'en faire qu'autant qu'il eſt neceſſaire pour diminuer les forces de la concupiſcence, ſans ruiner tout-à-fait celles de la nature, & qu'il eſt cependant preſque impoſſible qu'on puiſſe garder faute de ſe connoiſtre ſoy-meſme, il s'enſuit naturellement qu'il faut avoir recours dans ces occaſions-là à ceux d'entre nos Superieurs qui ſont plus capables d'uſer de cette diſcretion par la connoiſſance

plus exacte qu'ils ont de noſtre conduite, des forces de noſtre corps, de noſtre temperament, & de ce que Dieu fait en nous. Or on ne peut douter, que voſtre Superieure, qui eſt temoin de toute voſtre conduite, de la maniere que vous avez eſté élevée & inſtruite, du progrés que Dieu vous a fait faire dans la vertu, & de l'étenduë de vos forces, n'ait une plus parfaite connoiſſance de ce que vous pouvez & de ce que vous devez pratiquer ſelon Dieu à cet égard, qu'un Prelat qui ne vous voit qu'en paſſant, & qui aprés tout ne pouvant porter de jugement que ſur ce que vous luy dites, ne le peut faire autant qu'il ſeroit à deſirer pour voſtre ſûreté, puiſqu'il ne ſeroit appuyé que ſur un fondement fort incertain, qui eſt la connoiſſance que vous avez de vous-meſme, laquelle vous doit eſtre toûjours fort ſuſpecte.

Cette raiſon ſeule eſt plus que ſuffiſante pour vous faire apercevoir le peril que vous coureriez en executant la reſolution que vous avez ſi prudemment differée. Car pour ne vous rien diſſimuler, il me ſemble que d'en uſer autrement, ce ſeroit rejetter une obeïſſance

neceſſaire ſous prétexte d'en rendre une toute volontaire ; ce ſeroit s'excuſer d'une ſoumiſſion que Dieu demande de vous, pour en rendre une dont vous pouvez vous diſpenſer ; ce ſeroit vouloir ſervir Dieu ſelon vôtre volonté, & non pas ſelon la ſienne ; ce ſeroit luy donner ce que vous voulez, & non ce qu'il veut de vous ; ce ſeroit enfin vous former à vous-meſme une idole en vous formant une fauſſe idée de la Religion, pour abandonner la veritable que vous en devez avoir.

Car ſupoſons, je vous prie, qu'une Religieuſe ait receu de ſon Eveſque une permiſſion generale pour toute ſa vie de faire des mortifications ſelon que ſa devotion l'y pourra porter. N'eſt-il pas vray qu'à cet égard elle eſt abandonnée à elle-méſme ; qu'elle ne s'aplique plus à ſe mortifier de telle & de telle maniere que par ſon propre eſprit & par ſes propres lumieres ; que dans mille rencontres elle eſt expoſée à ne ſuivre que ſa propre volonté & ſouvent celle du demon, & qu'ainſi elle ne fait plus de mortifications ſans donner une atteinte tres-mortelle à l'obeïſſance qu'elle a voüée ; puiſque, comme remarque S.

Digitized by Google

Iean Clymaque, l'obeiſſance conſiſte à ne ſe point croire & à ne ſuivre pas ſon propre jugement, mais à ſe defier de ſoy-meſme dans toutes choſes, meſme bonnes, juſques à la fin de ſa vie.

C'eſt ce qui fait que l'Auteur des éclairciſſemens de l'Echelle ſainte remarque ſur ces paroles de S. Gregoire de Nazianze : *Ne marchons point dans la lumiere de noſtre feu, & dans la flamme que nous avons allumée nous-meſmes*, que c'eſt là la piege des perſonnes les plus ſpirituelles & les plus auſteres, qu'elles ſont d'ordinaire aſſez humbles pour obeïr ponctuellement à tous les ordres qui vont à l'auſterité & à la mortification de la chair, mais que ſi la veuë de leurs beſoins corporels & de leurs foibleſſes porte les Superieurs à ne pas ſuivre leur ferveur, lorſqu'elle va plus loin que leurs forces, elles opoſent leurs propres lumieres à celles de ceux qui les conduiſent de la part de Dieu : & comme elles manquent d'humilité, elles tombent dans l'indiſcretion, & quelque-fois meſme dans la deſobeiſſance.

Et c'eſt ce malheur qui a obligé S. Baſile dans la reponſe à la 138. demande

de ſes petites Regles, que ce meſme Auteur a tres-judicieuſement raportée ſur ces paroles de S. Jean Clymaque: *Qu'on ne doit pas meſme ſuivre en ſecret des mouvemens extraordinaires de vertu*; c'eſt diſ-je, ce qui a obligé ce grand Saint (aprés avoir montré avec beaucoup de lumiere le danger qu'il y a de permettre à quelqu'un dans une Communauté reguliere de jeûner & de veiller plus que les autres ſelon la diſpoſition de ſa volonté,) de conclure que ſi une perſonne qui eſt dans nne Communauté, juge qu'elle a neceſſairement beſoin d'un jeûne plus auſtere & d'autres mortifications plus fortes que les autres, elle doit s'adreſſer aux Superieurs qui ſont établis pour veiller au reglement de la diſcipline, & leur dire les raiſons ſur leſquelles elle fonde ſon beſoin, & s'en tenir à ce qu'ils en ordonnent.

Mais ma ſuperieure, me direz-vous, ne correſpond point à mes deſirs, & j'impute cela au peu de connoiſſance qu'elle a de la grandeur de mes fautes, que je n'ay pas la liberté de luy expoſer.

A cela, ma ſœur, je réponds avec S. Jean Clymaque, que l'obeïſſance ſera

un excellente excuſe lorſqu'on ira parroiſtre devant Dieu, quoyque l'on ne l'ait point premeditée durant cette vie, & que celuy qui aura eu une parfaite ſoumiſſion pour ſes ſuperieurs, n'aura plus de crainte de la mort, ſçachant avec certitude que ce ne ſera pas à luy, mais à ſes ſuperieurs que Dieu demandera compte de ſes actions.

Que, ſelon S. Baſile, l'on n'élit dans les monaſteres une ſuperieure qu'afin de banir toute propre volonté en chaque particuliere, & que la vraye obeïſſance ne conſiſte pas ſeulement à s'abſtenir des choſes mauvaiſes par le conſeil de ſa ſuperieure, mais à ne pas pas faire meſme les bonnes & celles qui ſont loüables ſans ſon avis.

Que nous devons, ſelon S. Syncletique, preferer l'obeïſſance aux auſteritez, parcequ'elles peuvent cauſer de la préſomption, & qu'aucontraire l'obeïſſance ne ſçavroit produire que de l'humilité.

Qu'enfin, ſelon S. Thomas, vous n'eſtes pas obligé de pratiquer tous les exercices qui conduiſent à la pefection, mais ſeulement ceux qui vous ſont preſcrits par vos Regles; que quand vous

Digitized by Google

vous ſerez acquitée parfaitement des obligations qu'elles vous impoſent, vous pourrez deſirer de paſſer à d'autres ; que les perſonnes qui ſont arrivées à la perfection de leur état, doivent eſtre plus prontes à obeïr que les autres, afin de ſe conſerver par leur obeïſſance dans la perfection qu'elles ont acquiſe ; que la perfection des Chreſtiens conſiſtant en l'imitation de J. C. elle doit particulierement conſiſter dans l'obeïſſance, puiſque noſtre Seigneur a eſté *obeiſſant juſques à la mort de la croix* ; que l'homme en ſoumettant ſa volonté à un autre pour Dieu, ne peut rien faire qui luy ſoit plus agreable ; & que ſi S. Gregoire a ſoutenu que c'eſtoit avec juſtice que Dieu avoit preferé l'obeïſſance aux victimes, parcequ'en luy ſacrifiant des victimes, on ne luy offre qu'une chair étrangere, au lieu que par l'obeïſſance on luy immole ſa propre volonté ; on peut aſſeurer avec autant de verité que l'obeïſſance eſt plus agreable à Dieu que toutes les mortifications du corps & que les vœux meſme de pauvreté & de continence, puiſque par toutes ces choſes nous ne luy offrons que noſtre corps & des cho-

Digitized by Google

ſes exterieures qui ſont en quelque ſorte hors de nous, au lieu que par l'obeïſſance nous luy ſacrifions noſtre propre volonté, & nous luy immolons les plus tendres ſentimens de noſtre cœur.

C'eſt ainſi que dans la penſée de ces Saints vous vous mortifierez davantage en obeïſſant, que vous ne vous mortifiriez par des jeûnes & par d'autres auſteritez extraordinaires, ſi vous les faiſiez par vôtre propre mouvement. Toutes ces choſes ne devant ſervir que pour vous ſacrifier & vous ſanctifier, il vous doit eſtre indifferent par quelle voye vous ſoyez ſacrifiée & ſanctifiée, pourveu que vous le ſoyez en effet.

Si donc Dieu vous donne quelque inclination pour la penitence, comme vous me le témoignez, prenez pour commencement de l'exercice de cette vertu, le retardement que voſtre Superieure aporte à vous accorder ce que vous luy demandez pour les auſteritez du corps. J. C. ſans doute ſouhaitoit ſon bapteſme dans ſon ſang, c'eſt à dire ſa mort, avec plus de zele & plus de juſtice que vous ne ſouhaitez les exercices de la penitence; & cependant il a ſuporté tres long-temps avec une patience

Digitized by Google

admirable le retardement de l'execution de ſon deſir. Imitez-le donc dans cette ſainte moderation, qu'il a ſçû ſi bien allier par cette parfaite ſoumiſſion qu'il avoit pour les volontez de ſon Pere, avec ce zele & cette ardeur toute extraordinaire, qu'il avoit de l'honorer par ſes ſouffrances & par ſa mort meſme. Peuteſtre que lorſque vous y penſerez le moins voſtre Superieure ſecondera voſtre zele; & elle attend ſans doute à vous accorder cette grace que vous la deſiriez moins ardemment, afin que les effets en ſoient plus meritoires & plus efficaces pour obtenir de Dieu la fin que vous vous propoſez dans la pratique des auſteritez.

Mais aprés tout vous devez vous reſſouvenir que dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, on diminuoit le temps de la penitence & les peines des penitens à proportion qu'on remarquoit en eux une plus grande ardeur à les pratiquer. Contentez-vous donc maintenant de travailler à la mortification de l'eſprit & du cœur qui ne ſont que trop rebelles, par cette vertu de la penitence qui eſt toute interieure, & qui ne doit point avoir de bornes non plus que l'amour

que vous devez à Dieu. Et comme c'eſt le S. Eſprit qui imprime les ſentimens & qui forme les diſpoſitions de cette vertu de la penitence, vous devez croire qu'elle n'eſt pas ſoumiſe à la prudence humaine, & qu'ainſi elle ne demande de vous ſinon que vous vous abandonniez entierement aux *gemiſſemens ineffables* que ce divin Eſprit forme dans nos cœurs.

Aux Rom. 8. 26.

* Quant à la peine où vous me témoignez eſtre de ſçavoir comment on ſe doit conduire avec les perſonnes qui entrent nouvellement au ſervice de Dieu, & quelle veuë on leur en doit donner d'abord, il me ſemble que ſi j'eſtois en la meſme peine que vous, je tâcherois de porter ces perſonnes, ſelon les paroles du Prophete, à *goûter combien Dieu eſt doux*, & qu'ainſi je leur parlerois ſouvent de ſa bonté, de ſon amour, & de ſa douceur envers les ames qui le ſervent avec fidelité. Je m'efforcerois ſur tout de les en perſuader par ma conduite, en gardant moy-meſme envers elles une grande douceur, une parfaite égalité d'humeur, & une grande liberté d'eſprit dans l'exercice des choſes les plus penibles que je pratiquerois

Digitized by Google

evant elles, les obligeant par là à reonnoiſtre que c'eſt avec verité que . C. a dit que *ſon joug* eſtoit *doux* & on *fardeau leger*, & que nous y trouerions le repos de nos ames. *en ſaint Mat. 11. 29. 30.*

Cette conduite me paroiſt ſi neceſaire pour attacher les ames à Dieu, qu'il ne ſemble que ce ſeroit s'éloigner de elle que J. C. a tenuë à l'égard des \poſtres, que d'en uſer autrement. Car ious voyons qu'il a eu une ſi gtande ondeſcendance pour leur foibleſſe, qu'l a reſervé aux derniers temps de ſa vie leur parler ouvertement de ſes ſouffrances & de ſa mort; qu'il les a menez ur le Tabort avant que de les conluire ſur le Calvaire, & que ce n'a eſté ju'aprés qu'il les avoit veus dans la reolution de tout quiter pour le ſuivre, ju'il leur parle des perſecutions, des armes, & de la pauvreté; encore leur ait-il eſperer enſuite le royaume de Dieu pour recompenſe, & il les aſſure ju'ils ne manqueront de rien; que *outes choſes leur ſeront données comme ar ſurcroiſt*, s'ils cherchent premiere- ment *le Royaume de Dieu & ſa juſtice*; & que c'eſtoit le moyen de conſerver leurs ames que de les perdre pour Dieu. *en Saint Mat. 6. 35.*

La conduite si pleine de douceur & de condescendance qu'il a gardée envers la Samaritaine, & les autres pecheurs de l'Evangile, nous doit confirmer dans ce sentiment.

Ce n'est pas qu'il faille rien cacher ni rien dissimuler à ces personnes des difficultez qui se rencontrent dans la Religion, qu'il ne faille leur faire entendre que *le Royaume du ciel souffre violence*, & qu'il faut bien du courage & de la fermeté pour renoncer à toutes choses, & sur tout à soy-mesme. Mais c'est qu'il faut en mesme-temps leur apprendre que c'est J. C. mesme qui donne ce courage & cette fermeté; qu'il traite les ames qui se font violence pour son amour comme ses amies; & que plus on s'humilie, on s'aneantit, on obeit, & on se mortifie pour luy plaire, plus il nous éleve, nous console, & nous fortifie interieurement par la vertu de sa grace. Enfin je suis persuadé qu'il faut estre tres fidelle à considerer & à remarquer ce que l'Esprit de Dieu fait dans ces personnes afin de le suivre pour ainsi dire pas à pas, & de ne rien faire par nous mesmes qui puisse retarder son œuvre en elles

En S. Mat. 11. & 12.

en elles ; & que pour cela il faut invoquer ſouvent le ſecours de cet Eſprit ſaint, pour n'agir dans ce qui les regarde que par ſon mouvement & ſelon ſes lumieres.

Ce 10. Aouſt 1659.

LETTRE VII.

A une Superieure de Monaſtere.

Sur ſon retardement à recevoir les ſaints Ordres.

MA REVERENDE MERE,
Ie vous remercie de la bonté que vous avez euë de m'exciter dans voſtre derniere lettre à entreprendre courageuſement les peines & les travaux qui ſont attachez au miniſtere eccleſiaſtique. Ie ne doute point que l'eſprit de pareſſe & le peu de zele que j'ay pour les choſes de Dieu ne ſoient cauſe en partie de ce que je ſouffre ſans murmurer qu'on m'éloigne des Autels ; mais j'oſe neanmoins aſſûrer que cette patience ne vient pas de ces ſeules cauſes, & qu'il y a quelqu'autre raiſon cachée qui y contribuë. Vous vous en prenez

Digitized by Google

à mes lettres. Mais je vous puis assurer qu'elles en sont fort innocentes, & que bien-loin de les avoir fait servir à faire reussir ma propre volonté, je me suis interdit à moy-mesme l'usage de toutes mes facultez interieures à cet égard, & que je pense moins aux Ordres que si j'estois dans un estat tout opposé, ou que je ne fusse pas sur le bord du précipice dont sont menacez ceux qui entrent presentement dans les fonctions ecclesiastiques.

Vous me demanderez peut-estre quels sont donc les sentimens de mon cœur. A cela je ne puis que répondre, sinon que je ne le connois pas moy-mesme, & que ma priere la plus ordinaire sur ce sujet, est de demander tres-instamment à nostre Seigneur avec les paroles de son Prophete, de sonder mon ame, & de penetrer de sa lumiere le fond de mon cœur & de mes pensées, de m'éprouver & de voir si ma conscience est chargée de quelque injustice, & de me mener par la voie qu'il sçait me devoir conduire à l'éternité. Car pour moy, je suis persuadé que toutes choses me doivent estre indifferentes. Et encore que je regarde les Ordres sacrez du mesme

œil que S. Paul regardoit la ville de Ieruſalem, lorſqu'il diſoit à ceux qui l'environnoient, qu'il y eſtoit menacé de chaiſnes & de liens, & d'une violente perſecution, je ne laiſſe pourtant pas d'eſperer que ſi c'eſt noſtre Seigneur qui m'y engage il me donnera la force qui m'eſt neceſſaire pour ſouffrir tout ce qu'il luy plaira.

Il ſemble à m'entendre parler, que l'Egliſe ſoit menacée de tres grandes perſecutions. Mais que je ſerois conſolé ſi elle n'en eſtoit que menacée, & qu'elle ne s'en vist pas environnée de toutes parts! Ou pluſtôt avoüons qu'elle eſt dans un eſtat d'autant plus deplorable qu'elle ne s'en aperçoit pas, que ce ſont ſes enfans-meſmes qui ſont ſes propres ennemis, & que nous voyons comme un Prophete l'a prédit, qu'*il n'y a point de chef qui ne ſoit dans l'abatement*. Tout le monde abandonne l'Evangile. *Tout le monde devient inutile. Il n'y en a pas un ſeul qui faſſe le bien.* Que puis-je eſperer au milieu d'une ſi grande corruption? Ne dois-je pas craindre de l'augmenter, & qu'en portant mes propres deſordres dans l'Egliſe, je n'y en introduiſe de nouveaux?

Pſal. 13. 23. 24.

aux Act. 20. 22. 23.

Ne pleurez donc point ſur moy : mais pleurez ſur l'Egliſe & ſur ſes enfans. Redoublez vos prieres, afin que noſtre Seigneur envoye des ouvriers dans ſon champ, & que ce ne ſoient point les hommes qui les choiſiſſent, mais que ce ſoit luy qui les y appelle. Ie croy que c'eſt icy à peu-prés le temps où l'on me doit determiner. C'eſt aſſez dire, puiſque vous ne manquez pas d'avoir ſoin des perſonnes pour qui vous avez de la charité.

Au reſte je ne crains point que mon procedé puiſſe ſervir de tentation à qui que ce ſoit, puiſque je ne contribuë point à ce delay, & que de plus il faut faire grande difference entre la volonté de Dieu connuë & manifeſtée clairement par toutes les voies canoniques, & cette meſme volonté, lorſqu'elle ne nous eſt declarée qu'imparfaitement, en ſorte qu'il nous reſte toûjours de tres juſtes ſujets de douter ſi c'eſt luy qui demande de nous ce que ceux qui ne ſont point établis pour l'examiner, voudroient nous obliger de faire. Ie ſuis avec tout le reſpect poſſible.

Le 29. Septembre 1659.

Digitized by Google

LETTRE VIII.

A une Demoiſelle.

Il monſtre combien il eſt avantageux aux Chreſtiens de ſouffrir.

MADEMOISELLE,

Vous avez cru me donner du ſcrupule de ce que j'ai eſté ſi long-temps à vous écrire, par ce qui eſtoit moins capable de m'en inſpirer. Car comment pourrois-je m'imaginer eſtre utile aux autres, moy qui me nuis ordinairement à moy-meſme ? Je ne refuſe pas neanmoins de me ſoumettre à ce que vous exigez de moy. Et quand je devrois vous envoyer des lettres auſſi ſeches & auſſi ſteriles que l'eſt mon cœur, je veux bien vous en envoyer, puiſque vous le ſouhaitez ainſi. Je penſois pourtant que ce vous eſtoit aſſez de voſtre mal, ſans qu'il falluſt vous incommoder encore par cette lecture. Mais puiſque voſtre charité à une ſi grande étenduë, je ne craindray point de luy eſtre un ſujet d'exercice.

Je m'eſtonne cependant, Mademoiſelle, qu'en accuſant mon ſilence de

rigueur, vous n'ayez nulle crainte de nous donner lieu de vous taxer d'eſtre vous-meſme trop reſervée, en ne nous parlant point de vos infirmitez, ou de croire que vous nous jugez encore trop groſſiers & trop peu ſpirituels pour goûter avec vous la joye que noſtre Seigneur vous fait éprouver au milieu de vos douleurs. J'oſe neanmoins vous dire qu'encore que vous ayez raiſon de vous defier de noſtre courage & de nos forces, noſtre Seigneur ne laiſſe pas de me faire la grace d'enviſager l'eſtat des ſouffrances avec quelque ſorte de jalouſie, & qu'il me paroiſt tant d'avantages à ſouffrir quelque choſe pour ſatisfaire à Dieu, & pour imiter les ſouffrances de I. C. que j'ay toûjours conſideré l'eſtat d'une ame crucifiée & deſtinée aux ſouffrances & aux douleurs, non ſeulement avec reſpect, mais avec admiration, & comme je viens de vous dire, avec quelque ſorte d'envie. Ainſi je vous eſtime doublement heureuſe ſi vous concevez bien voſtre bonheur, comme il y a tout ſujet de l'eſperer, quoyque vous ne nous en diſiez mot.

Demeurez donc conſtamment atta-

Digitized by Google

chée à voſtre croix juſqu'à ce qu'il plaiſe à noſtre Seigneur vous en détacher, & beniſſez-le de ce qu'il ne vous fait pas ſeulement part de ſa croix exterieure, mais de ſon délaiſſement & de ſa croix interieure, qui luy a fait prés de ſa mort pouſſer *un ſi grand cry*, vers le ciel, en ſe plaignant à ſon Pere de ce qu'il l'avoit *delaiſſé*. Joignez, à la bonne heure, vos ſoupirs à ceux de voſtre Sauveur; puiſqu'il veut que vous ayez part aux privations qu'il a voulu ſouffrir pour vous témoigner ſon amour. Mais ſouvenez-vous que comme il n'a pas laiſſé dans ſon plus grand abandonnement d'eſtre l'objet des complaiſances de ſon Pere, il ne laiſſe pas d'eſtre uni tres-étroitement à un cœur qui l'aime, quoy qu'il l'abandonne à toutes ſortes de peines & de privations.

en ſaint Mat. 27 46.

Conſiderez-meſme que c'eſtoit ſous le poids de vos peines & de vos infirmitez que le Sauveur gemiſſoit ſur la croix. C'eſt ce que le Prophete Iſaïe nous aprend lorſqu'il dit que J. C. *a pris veritablement nos langueurs ſur luy, & qu'il s'eſt chargé luy-meſme de nos douleurs :* ce qui ne ſe doit pas ſeulement entendre de nos pechez dont il

Iſa. 53. 4

s'eſt chargé pour les expier par ſes ſouffrances, mais de nos infirmitez corporelles & ſpirituelles qui ſont les ſuites du peché. C'eſt pourquoy S. Mathieu, aprés avoir raporté pluſieurs gueriſons miraculeuſes que J. C. avoit faites, dit qu'en delivrant ainſi les hommes des maux du corps & de l'eſprit qui les affligeoient, cette Prophetie d'Iſaïe avoit eſté accomplie.

Que ces paroles de ce Prophete ont de douceur & ſont conſolantes pour une ame qui eſt dans les ſouffrances, lorſqu'elle les goûte comme il faut ! Car elles luy apprennent que ſes douleurs & ſes infirmitez ayant eſté conſacrées & ſanctifiées en la perſonne de J. C. qui s'en eſt chargé en venant au monde, elle les doit regarder comme propres à ce Sauveur. Deſorte qu'il eſt vray de dire que c'eſt J. C. qui ſouffre en elle, que c'eſt luy qui eſt malade & infirme en elle. Et c'eſt par cette communication de ſes ſouffrances avec les noſtres, & des noſtres avec les ſiennes; qu'il continuë le ſacrifice ſanglant qu'il a commencé ſur la croix, & qu'il offre d'une maniere non ſanglante ſur nos Autels. Car ce n'eſtoit pas aſſez qu'il

ſubſtituaſt ſon humanité ſainte en la place de toutes les hoſties & de toutes les victimes de l'ancien teſtament. Il falloit qu'il trouvaſt le moyen de s'immoler non ſeulement tous les jours, mais à tous momens à la gloire de ſon Pere. Et c'eſt ce qu'il execute admirablement, non ſeulement par le Sacrifice de nos autels, mais encore en la perſonne des fidelles qui ſont ſes membres.

Ils doivent donc ſe conſiderer comme des temples vivans que J. C. a dediez & conſacrez par le bapteſme, & ſe ſouvenir qu'il les a choiſis pour exercer en eux les fonctions de ſon ſacerdoce. Et comme ſur la croix il a eſté luy-meſme le Preſtre & la victime; c'eſt luy encore qui tient lieu de Preſtre & de victime dans le ſacrifice que les fidelles font à Dieu d'eux-meſmes, puiſque ne faiſant plus qu'un meſme corps avec luy, c'eſt luy-meſme qui eſt immolé & ſacrifié en eux à la gloire de ſon Pere.

Il n'y a plus lieu de s'étonner aprés cela ſi S. Paul ſe glorifie dans ſes *infirmitez*, ny de ce qu'il dit qu'il a *eſté crucifié avec I. C.* Car c'eſt qu'il eſtoit parfaitement inſtruit de cette verité dont je vous parle.

aux Gal. 2. 19. Tâchons de nous en perſuader de plus en plus à ſon exemple, afin que comme il a dit, tout penetré qu'il en eſtoit, qu'il ne vivoit plus, mais que c'eſtoit J. C. qui vivoit en luy, nous puiſſions dire avec autant de verité pour noſtre conſolation, que nous ne ſouffrons plus, mais que c'eſt J. C. qui ſouffre en nous. Voilà ce qui nous doit rendre precieuſes nos ſouffrances; puiſque nous avons tout lieu d'eſperer qu'aprés nous avoir rendu en cette vie conformes à J. C. crucifié, elles nous rendront participans de ſa gloire, ſelon la verité de ces paroles de S. Paul : *Si nous ſouffrons avec I. C. nous ſerons glorifiez avec luy.*

aux Rom. 8. 17. 2. à Tim 2. 12.

Le 11. Decemb. 1659.

LETTRE IX.

A une Dame.

Il luy montre qu'on doit changer en des moyens d'acquerir la perfection, ce que la nature fait considerer comme des obstacles, & que les graces qu'on reçoit de Dieu obligent à s'humilier beaucoup devant luy. Il luy dit qu'une personne ne doit pas demander qu'on luy change sa penitence; qu'on ne doit pas s'engager à la profession religieuse si l'on n'y est porté par une forte inclination.

MADAME,

Je me mets en estat de satisfaire un peu plus tard que je n'aurois desiré à ce que vous avez souhaité de moy. Mais l'éloignement que j'ay pour la trop grande precipitation dans les choses de la nature de celles que vous m'avez proposées, a causé ce retardement. Je suis bien aise dans ces rencontres d'écouter Dieu, avant que d'en parler aux autres.

Ces desirs vehemens que vous avez d'abandonner entierement le soin de vostre perfection à la divine providence, sont fort justes & fort raisonnables.

& vous ne pouvez mieux entrer dans ce détachement de toutes choſes aprés lequel vous ſoûpirez, qu'en luy laiſſant meſme le choix des moyens dont il veut que vous vous ſerviez pour y arriver.

Mais ce que vous devez craindre dans ce genereux deſſein, c'eſt le trop grand empreſſement ; & il ne faut pas moins éviter l'inquietude qui naiſt d'ordinaire du peu de progrés qu'on fait dans une vertu qu'on ſouhaite d'acquerir, que l'inſenſibilité qui fait qu'on demeure toûjours dans le meſme éloignement de cette vertu ſans reſſentiment.

C'eſt ainſi qu'encore qu'on laiſſe toutes vos devotions à voſtre choix, & qu'on ne faſſe ſimplement que les aprouver, il ne faut pas que vous croyiez que l'on vous abandonne à vous-meſme. Et la ſoumiſſion avec laquelle vous faites ces choſes, aprés que vous les avez propoſées comme elles vous ſont venuës dans l'eſprit, doit ſuffire pour vous oſter cette apprehenſion. Je voudrois ſeulement alors m'humilier devant Dieu de ce qu'à cauſe de la foibleſſe qu'il connoiſtroit en moy, il ne permettroit pas que les perſonnes qui

auroient ſoin de ma conduite, le fiſſent eux-meſmes, & je le prierois ſeulement de me faire la miſericorde de faire ces exercices & ces prieres purement par obeïſſance, & plus parce que les perſonnes qu'il veut que j'honore par ma ſoumiſſion, les aprouveroient, que parcequ'elles ſeroient conformes à mon gouſt & à mon inclination.

Et c'eſt ainſi, Madame, (pour répondre au ſecond point de voſtre lettre) que vous changerez aiſement ce que vous vous figurez eſtre des obſtacles à la perfection, en moyens pour y arriver. Car cette facilité qu'on a à entrer dans vos ſentimens & à aprouver vos exercices de pieté, laquelle vous ſemble un obſtacle qui vous empêche de trouver dans ces mêmes exercices l'aneantiſſement de voſtre propre volonté, vous deviendra une voye aſſeurée pour vous y conduire par le moyen de l'humiliation & de la ſoûmiſſion d'eſprit que vous pratiquerez, en la conſiderant comme le moyen dont Dieu ſe veut ſervir dãs ces rencontres pour vous ſanctifier.

Et pour vous dire en peu de mots ce que je penſe en general touchant ce moyen que vous cherchez pour faire

que les choſes qu'on ſe figure des obſtacles à la perfection, deviennent un moyen aſſuré pour y arriver, il faut ſupoſer que tous ces obſtacles ſont ou exterieurs ou interieurs, c'eſt à dire qu'ils viennent ou de cauſes qui ſont hors de nous, ou de cauſes qui ſont au-dedans de nous-meſmes.

Les obſtacles que nous nous figurons hors de nous, ſont toutes les choſes exterieures qui nous arrivent ou de la part de Dieu, ou de la part des hommes. De la part de Dieu, ce ſont les maladies, les pertes de nos biens, & des perſonnes qui nous ſont cheres; les ſechereſſes & les craintes interieures, & univerſellement tous les differens eſtats où nous nous trouvons & qui nous paroiſſent de puiſſans obſtacles à la perfection. De la part des creatures, ce ſont les commandemens de nos Superieurs, les employs où nous nous trouvons engagez, & tous les engagemens que nous avons ou avec nos égaux ou avec nos inferieurs. Les obſtacles à la perfection qui ſont au dedans de nous, ce ſont nos mauvaiſes inclinations & les deſirs déréglez de la concupiſcence.

On change les obſtacles qui viennent des choſes qui ſont hors de nous, en conſiderant en toutes ces choſes la volonté de Dieu qui les ordonne, ou qui les permet pour noſtre bien & pour l'accompliſſement de ſes deſſeins, *eſtant*, comme dit S. Paul, *créez en I. C. dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées avant tous les ſiecles, afin que nous y marchaſſions.* *Aux Eph. 2. 10.*

On change ceux qui viennent des mouvemens déreglez de la concupiſcence & de la pente que nous avons au mal, en aymant & en embraſſant l'abjection qui nous en revient, comme la croix que Noſtre Seigneur veut que nous portions *tous les jours* à ſa ſuite, & en n'attendant que de ſon ſecours & de ſa grace la delivrance de cette malheureuſe captivité ſous laquelle nous devons gemir juſques à la fin de noſtre vie, & dont il n'y aura que la mort qui nous affranchira parfaitement. *En Saint Luc 9. 23.*

Et c'eſt par ces deux moyens que *toutes choſes*, comme parle ſaint Paul, *cooperent* au ſalut des élus, à cauſe que par cette ſoumiſſion de leur cœur aux ordres de la Providence, & par cet *Aux Rom. 8. 28.*

Digitized by Google

amour de leur propre abjection toutes choſes leur deviennent utiles pour aller à Dieu. Ainſi les ſechereſſes interieures, les maladies, les cõmandemens de leurs Superieurs quelque contraires qu'ils ſoient à leurs veuës & à leurs deſirs, & leurs defauts meſmes, ne les abatent point; parce qu'encore que toutes ces choſes ſemblent s'oppoſer à ce qu'ils ſe ſont propoſé pour arriver à la perfection de la vertu Chreſtienne, ils s'en ſervent neanmoins pour l'obtenir par le moyen de ces deux vertus. Et s'ils ne peuvent y parvenir en agiſſant, ils s'efforcent au moins d'y arriver en ſouffrant & en s'humiliant dans leurs imperfections. Je ne ſçay ſi je me fais bien entendre. Mais il me ſemble que c'eſt par la pratique de ces deux vertus qu'on peut aiſément arriver à la perfection, dans quelque eſtat & dans quelques circonſtances qu'on ſe trouve.

* La joye que vous reſſentez d'eſtre delivrée des engagemens du monde, & d'eſtre appliquée aux œuvres de charité & à vous détacher de vous-meſme, ne peut eſtre trop grande. Mais vous eſtes encore bien éloignée de concevoir comme il faut la

grandeur de cette miſericorde. Et quand la meilleure partie de voſtre vie ſeroit employée à luy en rendre des actions de graces, vous ne feriez que ce que vous devriez faire, ne pouvant jamais reconnoiſtre pleinement la grace qu'il vous a faite de vous degager ainſi du monde.

Et pour vous deffendre de cette eſtime de vous-meſme que vous apprehendez ; ne manquez pas, lorſque vous louërez Dieu des graces qu'il vous a faites, de vous humilier en conſiderant le peu de pureté de cœur, & de ſimplicité d'eſprit avec leſquelles vous les avez receuës. Confondez vous du peu d'uſage que vous en avez peut-eſtre fait juſques icy ; & abandonnez vous à ſon eſprit, afin qu'il acheve luy-meſme ce qu'il a commencé en vous, & qu'il ne permette pas que le corps du peché qui eſt en vous, s'oppoſe plus long-temps à ſes deſſeins.

Ne vous étonnez donc pas de ce que lorſque vous croyez que l'eſtime des creatures, & le deſir d'eſtre dans leur ſouvenir, ſont aneantis en vous, vous les trouvez dans de certaines rencontres plus vifsque jamais. Car Dieu

tient ordinairement cette conduite à l'égard des perſonnes qu'il aime, qu'elles ne penſent pas pluſtoſt avoir fait quelque progrés dans la vertu, qu'en meſme temps il leur fait ſentir le fond de leur miſere. Ce n'eſt pas que ces perſonnes n'avancent effectivement dans la vertu : mais c'eſt que cet avancement ne ſerviroit qu'à cauſer leur perte, s'il n'eſtoit appuyé ſur l'humilté, qui s'augmente à proportion que nous nous eſtimons moins, & que nous ſommes dans une grande conviction de noſtre foibleſſe.

Et c'eſt pour cela que Dieu a voulu que cette malheureuſe inclination que nous avons vers les creatures demeuraſt en nous juſques à la fin de noſtre vie, afin que nous euſſions un ſoin continuel de nous humilier & d'implorer ſa miſericorde, n'y ayant point d'eſtat, quelque parfait qu'il ſoit, d'où nous ne devions aprehender de tomber ; puiſque, comme S. Auguſtin a parfaitement-bien remarqué, c'eſt au milieu des victoires que nous remportons ſur nos paſſions & ſur l'orgueil qui eſt en nous, que cet orgueil meſme prend de nouvelles forces, &

Digitized by Google

que lorſque nous croyons l'avoir abatu, il ſe ſert de ſa propre humiliation pour nous ſurmonter.

Il n'eſt donc pas eſtrange que cet ennemy vous faſſe une ſi cruelle guerre. Mais afin de l'affoiblir le plus que vous pourrez, ne ſouffrez plus que voſtre eſprit ſoit ſi fecond en reflexions ſur vous-meſme ni ſur les aplications que vous pouvez avoir à Dieu. Contentez vous de ſçavoir que le peu de bien que vous faites, eſt accompagné de beaucoup de deffauts: & ſouvenez vous toujours que le grand Saint que je viens d'alleguer, dit excellemment, que les actions-meſmes de juſtice que nous faiſons, ſont bien peu de choſe devant Dieu (pour ne pas dire quelles meritent d'en eſtre rejettées) ſi Dieu les examine & les juge ſans miſericorde.

* Je ne penſe pas que la perſonne dont vous me parlez, doive ſe faire relever de la penitence qu'on luy a impoſée. Quand on ne l'auroit pas obligée par cette voye à eſtre plus ſur ſes gardes qu'elle n'eſtoit, & à éviter les fautes interieures auſquelles elle eſtoit ſujette, elle devroit ſe porter d'elle-meſme à

Digitized by Google

cette pratique, puiſque Dieu luy fait la grace de vouloir eſtre bonne chreſtienne. Ce n'eſt ſans doute que le ſcrupule qui luy fait faire cette demande. Mais il faut qu'elle le mépriſe, & qu'elle s'applique humblement & dans un eſprit de penitence, à s'acquiter de cette obligation qui luy a eſté impoſée tres-judicieuſement, afin de luy rendre ſes cheutes plus ſenſibles, & de la faire recourir à Dieu avec plus de fidelité.

* Les repugnances qu'on a à s'engager dans la profeſſion religieuſe, peuvent eſtre une marque qu'on n'y eſt pas propre, & peuvent auſſi ne le pas eſtre ſuivant les differens principes qui les cauſent. Car ſi ces repugnances viennent d'une haute idée de la perfection de cet état, & de la connoiſſance qu'une perſonne a d'ailleurs de ſa foibleſſe & de ſon incapacité, elles peuvent ſubſiſter avec le deſſein que cette perſonne peut avoir d'embraſſer cet état, pourveu qu'elle ait une grande oppoſition pour le monde.

Que ſi ces repugnances viennent de ce que la volonté n'eſt pas encore aſſez détachée des choſes du monde, & de ce qu'elle n'a pas encore aſſez d'amour

pour les obſervances regulieres, c'eſt une marque qu'elle doit encore differer à s'y engager, & qu'elle doit attendre que ces repugnances ſoient diſſipées, & qu'elle ſente une entiere oppoſition pour les engagemens du monde, ou une forte inclination pour les exercices de cet état.

Je vous demande pardon de ma longueur : mais je croirois manquer à ce que je vous dois, ſi je ne ſatisfaiſois à tous les points de voſtre Lettre.

Le 20. *Janvier* 1660.

LETTRE X.

A une Dame.

Il luy repreſente qu'on doit regarder Dieu en toutes choſes : qu'on le doit chercher durant toute cette vie : qu'on doit attendre avec patience l'effet de la grace : qu'on ne doit pas faire trop de reflexion ſur ſoy-meſme & ſur ſes penſées. Il parle des marques par où l'on peut reconnoiſtre ſi l'on a vocation à la vie religieuſe.

MADAME,

Il ne m'eſt pas difficile de répondre aux difficultez que vous m'avez propoſées dans la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; puiſqu'elle en contient la reſolution, & qu'en meſme temps que noſtre Seigneur vous a excitée à ce qu'il demandoit de vous, il vous a fait connoiſtre les moyens d'y arriver.

Car comme vous ne devez point douter que l'amour que vous avez pour la mortification du cœur & pour la ſeparation des creatures, ne vienne de cet Eſprit ſaint qui anime le cœur des enfans de Dieu ; je ſuis auſſi perſuadé qu'il n'y a point de moyen plus

Digitized by Google

assuré pour acquerir ces deux excellentes pratiques, que la resolution que ce divin Esprit vous a inspirée de regarder Dieu dans toutes choses, & d'avancer tous les jours dans une plus exacte obeïssance & soûmission d'esprit.

En regardant Dieu dans toutes choses, vous ne serez point en danger d'attacher vostre cœur à aucune creature : & estant parfaitement soûmise aux personnes que Dieu vous a données pour vous conduire, vous executerez cette parfaite mortification d'esprit & de cœur à laquelle vous aspirez.

Mais bien plus, j'ose vous asseurer qu'une de ces pratiques vous peut suffire pour vous mettre en possession de ces deux grandes vertus. Car de mesme que vous ne pouvez regarder Dieu en toutes choses sans l'aimer, & ainsi sans vous détacher de l'amour des creatures, & sans vous soûmettre aux personnes que Dieu veut que vous regardiez comme vos Superieurs, considerant que c'est luy qui vous parle par leur bouche : vous ne leur pouvez aussi rendre une entiere obeïssance, sans que par leurs soins & par leurs épreuves continuelles, vostre cœur ne vienne à

eſtre purifié des affections des creatures, & que voſtre propre volonté, qui ſe peut gliſſer dans les choſes les plus ſaintes, ne ſoit continuellement mortifiée.

* J'avouë que c'eſt une choſe fort penible de chercher toûjours un bien, ſans le pouvoir poſſeder pleinement, & ſans eſtre exent de la crainte de le pouvoir perdre. Mais quelque progrés que nous ayons fait en cette vie, il faut nous attendre à toujours chercher ce ſouverain bien, juſques à ce que nous puiſſions dire, avec l'Epouſe des Cantiques : *Je tiens mon bien-aimé, & je ne le laiſſeray point aller ;* ce que nous ne pourrons jamais dire avec une entiere aſſurance en cette vie, mais ſeulement dans le ciel.

» Dieu, dit S. Auguſtin, ne demeure » icy bas dans le cœur des plus juſtes que » comme un Architecte dans un baſti- » ment qu'il éleve, & où il n'habite pas, » mais dans lequel il ſe rend preſent pour » ordonner, & pour contribuer à la con- » ſtruction de cet édifice. Ce n'eſt qu'au » ciel qu'il habite proprement dans les » Saints, par ce que leur volonté y eſt » parfaitement ſoûmiſe à la ſienne, & qu'eſtans

qu'eſtant reünis à J. C. pour n'en plus « eſtre jamais ſeparez, ils deviennent un « ſaint temple myſterieux conſacré à luy « ſervir de demeure dans toute l'éter- « nité. «

Ainſi, Madame, il faut vous reſoudre à chercher Dieu toute voſtre vie. Et c'eſt cette diſpoſition que le Prophete nous recommande, lorſqu'il dit: que la vie de noſtre ame, ſa joye, ſa conſolation, ſon aſſurance & ſa force viennent de cette recherche. *Cherchez Dieu*, dit-il, *& voſtre ame vivra. Que tous ceux qui vous cherchent*, dit-il encore, *ſe rejouiſſent & treſſaillent de joye en vous, Seigneur.* Et dans le Pſeaume 104. il parle ainſi; *Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur ſoit dans la joye; qu'il s'y fortifie de plus en plus, parce que le Seigneur n'abandonne point ceux qui le cherchent.* Cherchez donc Dieu, Madame, mais cherchez-le dans la ſoûmiſſion, dans l'obeïſſance, dans la pureté du cœur, que vous ne pouvez poſſeder que par une entiere ſeparation de toutes choſes. Pſ. 68. 33. Pſ. 104. 3. 4. Pſ. 9. 11.

Cette ſeparation & cette obeïſſance ne ſont point ſi éloignées de nous que nous nous l'imaginons. Soyons fidelles

seulement à offrir souvent à nostre Seigneur les desirs qu'il nous en donne, afin qu'il les benisse luy-mesme, & qu'il répande dans nos cœurs les divines influences de sa grace; & nous verrons insensiblement croistre cette ferveur qu'il y aura répanduë; & elle produira des fruits abondans de soûmission & de dégagement.

En S. Marc, 4. 26. & ss. Le Royaume de Dieu, dit J. C. dans l'Evangile, est semblable à une semence qu'un laboureur jette dans son champ, & qui pendant qu'il dort & passe les jours à d'autres emplois, pousse, croist, se fortifie, & enfin le temps de la moisson estant venuë, rend une tres-abondante recolte. Ne diriez-vous pas que durant l'hyver cet homme devroit perdre toutes ses esperances? Cependant lorsque cette saison est plus rigoureuse, lorsque des néges tres-épaisses couvrent les terres ensemencées, & lorsque le soleil qui rend la terre feconde, est plus éloigné de nous, ce laboureur ne laisse pas d'esperer, & s'abandonnant à la divine Providence, il se voit heureusement recompensé de son attente dans le temps de la moisson. Les enfans du siecle seront-ils donc toûjours plus pru-

Digitized by Google

dens que les enfans de la lumiere? Et n'entrerons-nous jamais comme nous devons, dans un abandonnement de toutes choſes, pour nous jetter uniquement entre les mains de noſtre Dieu?

Reconnoiſſons donc, Madame, que Dieu ne nous donne ces deſirs de ſoûmiſſion & de détachement des creatures, que pour nous en ſeparer en effet, & pour nous rendre ſoûmis comme J. C. juſques à la mort. Mais comme *ce n'eſt pas à nous à ſçavoir les temps & les momens que le Pere a reſervez à ſon pouvoir*, il ne nous reſte que de nous humilier ſous ſa main toute-puiſſante; d'eſtre fidelles à refuſer l'entrée de noſtre cœur à toutes les creatures; de demander continuellement à J. C. les graces qui nous ſont neceſſaires pour avancer & pour nous perfectionner dans ce détachement & cette obeïſſance, puiſque c'eſt de ſa ſeule bonté que nous devons attendre cette miſericorde. *aux Act. 1. 7.*

Prenons garde auſſi à ne jamais croire que nous ayons aſſez avancé dans la pratique de ces deux vertus; puiſque quelque progrés que nous y ayons fait, nous devons eſtre perſuadez que nous ne les poſſederons jamais pleinement

& dans leur derniere perfection, eſtant auſſi difficile de l'acquerir qu'il eſt impoſſible de ſe voir entierement délivré de l'amour propre qui ne peut compâtir avec cette perfection. Tellement que comme le terme de noſtre vie, eſt le terme de cet amour en nous, il faut ne point mettre d'autres bornes que noſtre mort à l'acquiſition de ces deux vertus, qui ſont deux des principaux fondemens de la vie chreſtienne.

* Ce que je vous ay dit touchant les trop frequentes reflexions qu'on a de coûtume de faire ſur ſon eſtat interieur, ſe doit étendre ſur toutes ſortes de reflexions. Et je ſuis bien trompé ſi ceux qui traitent de la vie ſpirituelle ne ſe doivent entendre autrement qu'on ne fait communément.

L'attention ſur les mouvemens du cœur eſt neceſſaire, non pas pour nous conſiderer nous-meſmes, mais pour y regarder J. C. auquel nous devons nous rendre conformes. Il faut eſtre recueillis afin de recevoir ſaintement les mouvemens & les impreſſions du Saint-Eſprit, & non afin de tenir compte des mouvemens de noſtre cœur & des penſées de noſtre eſprit. Cette trop grande

Digitized by Google

étude de nous-mesmes ne sert qu'à dissiper l'attention interieure à Dieu, que ces spirituels recommandent si fort. On s'occupe tant à regarder si Dieu est present, qu'on le perd de veuë; & lorsqu'on s'amuse à considerer les differents états d'insensibilité ou de douceur dans lesquels on se trouve, on est semblable à une personne qui estant dans la campagne s'amuseroit au milieu du chemin à considerer la pluie qui tomberoit sur elle, ou le soleil qui darderoit ses rayons sur sa teste, au lieu de continuer son chemin, afin d'arriver au plûtost au lieu où elle veut aller.

Croyez-moy, Madame, il faut aller à Dieu avec plus de simplicité, & ne se mettre point tant en peine de ce qui se passe dans nostre ame, pourveu que le fonds de nostre cœur soit à luy. Quand Dieu a fait la misericorde à une ame de haïr le peché, d'en faire penitence, d'entrer dans la pratique des vertus, elle ne doit plus tant faire de reflexions sur elle mesme. Si elle a du dégoust pour les choses, pour lesquelles elle avoit auparavant beaucoup d'attrait, il faut qu'elle se souvienne que ce dégoust luy doit faire connoistre que le plaisir qu'elle

prenoit auparavant dans l'exercice de la vertu, ne venoit pas d'elle, mais de Dieu qui le luy a oſté pour des raiſons tres-juſtes & tres-ſaintes, quoiqu'elle ne les connoiſſe pas. *Quelqu'un parmy vous eſt-il dans la triſteſſe*, dit l'Apoſtre S. Jacques ? *qu'il prie. Eſt-il dans la joye ? qu'il chante de ſaints Cantiques. Je ſçay*, dit l'Apoſtre, *vivre pauvrement. Je ſçay vivre dans l'abondance. Ayant éprouvé de tout, je ſuis fait à tout, au bon traitement & à la faim, à l'abondance & à l'indifference. Je puis tout en celuy qui me fortifie.*

S. Jacq. 5. 13.

Voilà, Madame, les ſentimens où vous devez entrer, & ce que je vous ay voulu inſinuer, lorſque je vous ay dit que vous examiniez un peu trop vos diſpoſitions & les penſées qui vous paſſent par l'eſprit. Ce n'eſt pas qu'il ne faille avoir la veuë ſur les mouvemens de ſon cœur, afin de prendre garde qu'il ne s'y paſſe rien qui puiſſe déplaire à Dieu, & ſi l'on s'aperçoit de quelque déreglement, d'en donner connoiſſance auſſi-toſt aux perſonnes à qui l'on a confié le ſecret de ſa conſcience, afin qu'elles puiſſent appliquer des remedes proportionnez au mal. Ce que je pretends

eſt qu'il faut que cela ſe faſſe ſans trouble & ſans inquietude, & avec une grande ſimplicité d'eſprit & de cœur, en demandant à Dieu la lumiere qui eſt neceſſaire pour découvrir ſes défauts, & la grace dont on a beſoin pour s'en corriger & s'en relever avec humilité, ſans ſe laiſſer aller au découragement qui naiſt ordinairement de cette recherche trop ſcrupuleuſe de ſes diſpoſitions & de ſon eſtat, qu'il eſt bon que Dieu nous cache pour nous conſerver dans les ſentimens humbles que nous devons avoir de nous-meſmes, & dans un ſaint gemiſſement.

* Je n'ay pas aſſez d'experience pour répondre préciſement à la queſtion que vous me faites touchant les marques qui peuvent faire connoiſtre qu'une perſonne eſt apelée de Dieu à la vie religieuſe. Je ne laiſſeray pas neanmoins de vous en dire ma penſée, puiſque vous le deſirez.

Les perſonnes qui ſe preſentent pour eſtre religieuſes, ne peuvent eſtre que de deux ſortes. Ou elles y ont eſté élevées dés leur enfance; ou elles ſortent du monde pour entrer dans la religion.

Si elles paſſent du monde dans la religion, je croy qu'on peut juger de leur vocation par l'averſion & l'horreur qu'elles ont pour les maximes du monde, par le mépris qu'elles font des choſes de la terre, & lorſqu'elles ne reſſentent point d'oppoſition pour les exercices de la vie religieuſe.

Si elles y ont toûjours eſté élevées, je croy qu'on peut juger de leur vocation par l'amour qu'elles ont pour les exercices de cet état.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que je diſtingue ces deux marques, quoique la vocation ſoit bien plus ſeure lorſqu'elles ſont réunies & qu'elles ſe rencontrent dans une meſme perſonne. Car comme il eſt bien difficile qu'une perſonne ait beaucoup de gouſt pour les exercices ſpirituels lorſqu'elle ne les a pas encore goûtez, ou qu'elle ait de l'averſion pour les maximes du ſiecle & pour les vanitez du monde qu'elle ne connoiſt point encore, & dont elle n'a point experimenté la malignité & la folie: ainſi il eſt bien difficile qu'une perſonne qui paſſe du monde à la religion, puiſſe donner des marques de ſa vocation par la douceur qu'elle trouve dans les exer-

Digitized by Google

cices de la pieté ; & que celle auſſi qui a toûjours veſcu dans la religion, en donne par l'horreur qu'elle doit avoir des vanitez du monde. De ſorte que je penſe qu'on peut croire que la religion pourroit eſtre utile à une perſonne lorſqu'elle a de l'averſion pour les maximes du monde, & qu'elle a beaucoup d'eſtime & de reſpect pour celles de la religion où elle veut entrer ; ou du moins lorſque l'une de ces deux diſpoſitions-là s'y rencontre, & qu'il y a lieu d'eſperer que dans la ſuite du temps elles y pourront eſtre réunies.

Mais on ne doit pas inferer toûjours qu'une perſonne n'eſt pas capable de la vie religieuſe, parce qu'elle eſt agitée de violentes tentations, quelles qu'elles ſoient ; puiſque les paſſions ſont le ſujet du triomphe de la grace dans les ames les plus ſaintes, & que pourveu qu'elle ſoit d'ailleurs dans la diſpoſition que je viens de marquer, il y a lieu d'eſperer que la grace de cet eſtat luy donnera des forces pour reſiſter aux tentations qui peuvent ſouvent venir du malin eſprit, qui veut détourner les ames d'embraſſer un ſi grand bien. Car il arrive aſſez

ſouvent qu'une perſonne qui aura toûjours veſcu dans l'innocence, ne laiſſe pas d'eſtre agitée des plus violentes tentations. Or qui que ce ſoit, comme je penſe, ne voudroit exclure de la religion ces ſortes de perſonnes, puiſqu'au contraire elles ſont le plus grand ornement de l'eſtat religieux.

Ce 9. Mars 1660.

LETTRE XI.

A la Superieure d'une Maiſon religieuſe.

Sur la ſortie d'une Religieuſe de ſon Monaſtere, par le pretexte de chercher ſa ſanté.

MA MERE,

Vous vous étonnerez peut-eſtre qu'ayant tant de reſpect pour vous, & tant de conſideration pour la Sœur N. l'on differe d'executer les ordres que vous avez donnez par voſtre derniere Lettre, ou plûtoſt de ce que l'on ne peut s'y ſoûmettre. Neanmoins les raiſons que l'on a ſont ſi conſiderables, que j'eſpere que vous ne deſaprouverez pas entierement cette conduite.

Digitized by Google

Car en premier lieu, vous ſçavez que la Sœur N. eſtant toute à vous & n'étant plus à ſa famille, Mademoiſelle ſa mere n'a aucun droit de s'intereſſer dans ce qui la regarde, ny par conſequent de ſolliciter ſa ſortie d'un lieu, que rien ne la peut obliger de quitter que l'obeïſſance qu'elle doit à ſes Superieurs. Le ſoin de ſa ſanté ne la regarde plus. C'eſt à vous ſeule à examiner devant Dieu ce qui luy peut eſtre avantageux ou non: & j'eſtimerois cette Sœur beaucoup plus heureuſe de mourir entre vos bras, que de venir icy chercher la ſanté de ſon corps, qui ne pourroit que nuire à celle de ſon ame, ſi ſes parens ſe méloient de procurer ſa ſortie.

Vous avez pû remarquer dans l'Evangile la réponſe que noſtre Seigneur fit à la mere de deux de ſes Apôtres, lorſqu'elle ſe voulut meſler de ce qui regardoit les intereſts de ſes deux enfans qu'il avoit apelez à ſa ſuite: & ce n'eſt pas ſans myſtere que noſtre Seigneur ſemble n'avoir eu que de la rigueur pour ſa ſainte Mere, lorſqu'elle a voulu prendre quelque part aux choſes qui regardoient ſon divin miniſtere de Sauveur.

Voſtre bien-heureux pere S. Auguſtin veut dans ſa regle, que la ſuperieure du monaſtere diſpoſe de la ſortie des Religieuſes lorſqu'elle ſera neceſſaire pour leur ſanté.

Enfin il eſt ordonné par les loix de l'Egliſe, à cauſe de la cloſture, d'avoir le conſentement de l'Eveſque: mais il n'eſt point dit que les parens des Religieuſes y doivent avoir aucune part. Il ſuffit qu'ils ſoient dans la diſpoſition de les recevoir ſi leurs Superieurs les leur envoyent. De ſorte que la tendreſſe naturelle des parens pourroit devenir criminelle s'ils s'ingeroient de procurer à une fille une ſortie qu'ils ſont incapables de ſçavoir ſi elle ne luy ſera point prejudiciable.

C'eſt à vous, ma Mere, à peſer toutes les raiſons qui ſont pour & contre en l'occaſion preſente. Et dans l'incertitude où vous pourriez eſtre de vous déterminer, c'eſt à vous à écrire à voſtre Prelat, afin qu'il en ordonne ſelon qu'il le jugera à propos.

Vous pouvez luy expoſer les raiſons que vous avez de vous ſoumettre aux conſultations des medecins, & luy

marquer en meſme temps la repugnance que vous avez à y conſentir. Ce ſera aprés cela à luy à examiner s'il ne vaut point mieux ſacrifier la vie d'une fille au bien d'une Communauté qui ne manque jamais de recevoir quelque détriment de ces ſorties.

Il me ſemble que vous pourriez de la meſme maniere luy mander les raiſons que vous pourriez avoir de ſouhaiter, au cas qu'il le jugeaſt à propos, que la ſœur de la malade l'accompagnaſt. Ces raiſons pourroient eſtre celles-cy.

1. Afin qu'elle la conſolaſt dans ſon éloignement, qu'elle la ſollicitaſt, qu'elles puſſent faire enſemble leurs exercices, & que la malade ne fuſt point ſeule dans la ſolitude qu'on luy prépare à la campagne.

2. Parce qu'il ſeroit tres à propos qu'une fille ne ſortiſt point ſeule de ſon Convent, & que cependant la mere de la malade n'eſt point dans la diſpoſition d'en recevoir d'autre que ſa ſœur avec elle. Je ne ſçay pas ſi elle vous en mande les raiſons. Mais je vous diray ingenument celles que je croy qu'elle doit avoir, dont la principale eſt que ſi c'eſt ſa fille, elle s'incommo-

dera bien moins d'elle que d'une perſonne étrangere, qu'elle auroit beaucoup plus de liberté de luy dire ſes ſentimens, & de veiller, autant qu'il ſeroit en elle, ſur ſa conduite, que non pas ſur celle d'une perſonne à la perfection de laquelle elle s'intereſſeroit moins, ou qui pourroit trouver mauvais qu'elle veillaſt ſur ſes actions. Aprés tout on ne doit luy donner pour compagne qu'une perſonne à qui il faille faire violence pour ſortir. Et ſi quelqu'une de vos filles doit ſouffrir cette violence pour la malade, il eſt bien plus juſte que ce ſoit ſa ſœur.

Vous voyez, ma Mere, qu'on laiſſe le tout à ce que vous jugerez à propos pour la perfection de vos deux filles. Il leur doit eſtre fort indifferent de vivre ou de mourir, puiſque ſoit qu'elles vivent ſoit qu'elles meurent, elles ſont à J. C. & qu'elles doivent vivre & mourir pour J. C. La plus grande conſolation qu'elles puiſſent avoir, c'eſt, ce me ſemble, de vivre long-temps ou de mourir bien-toſt par obeïſſance. Il n'importe quand ny où, pourveu qu'elles accompliſſent la volonté de Dieu qui leur doit eſtre montrée par leurs ſuperieurs.

Aux Rom. 14. 8.

La malade & ſa ſœur n'en ont point d'autres que vous & leur Prelat. Il faut qu'elles aillent gayement où vous leur commanderez d'aller ; de meſme qu'elles doivent demeurer fermes, meſme au peril de leur vie, dans les lieux d'où vous ne jugez pas qu'elles doivent ſortir pour le bien de leur ame.

Enfin vous devez leur commander de ſortir, ſi dans l'eſperance que les medecins ont de guerir la malade, vous jugez que la ſanté de ſon corps puiſſe ſervir à ſa perfection & à celle de vos autres filles. Mais vous ne devez pas le permettre, ſi vous croyez que ce ſoit un fruit meur pour le ciel, que noſtre Seigneur la veüille bien-toſt apeller à luy, & que cette ſortie ne feroit qu'alterer en elle la charité, qu'on n'eſtime pas aſſez, ſelon le langage de l'Ecriture ſainte, lorſqu'on n'eſt pas preſt de donner ce qu'on a de plus cher au monde pour la conſerver. *Au Cant. des Cant. 8. 7.*

Vous voyez que la veuë que j'ay du ſalut de la malade, me feroit aiſément oublier la ſanté de ſon corps. Si elle m'avoit écrit ſes ſentimens ſur cette ſortie, j'euſſe eſté plus hardi à luy en écrire. Mais comme je ne ſçay ny de

quel œil elle regarde cette mortification, ny comment elle prend ſa maladie, j'ay crû que je devois demeurer dans le ſilence. Vous ſeule, ma Mere, connoiſſez ſes diſpoſitions, & il n'y a que vous qui ſçachiez les ſentimens que Dieu luy donne dans ſes ſouffrances. Ainſi j'eſpere que cette connoiſſance vous ſervira à vous déterminer. Je croy que vous me comprenez bien, & qu'il ne me reſte plus qu'à prier noſtre Seigneur de vous faire connoiſtre & à voſtre Prelat, ce qui ſera plus utile pour le ſalut de vos filles.

Le 10. *Mars* 1660.

LETTRE XII.

A une Dame.

Il luy repreſente qu'elle doit regarder ſes ſouffrances comme des marques de l'amour de Dieu, & comme des moyens de luy témoigner l'amour qu'elle luy doit, & qu'il eſt quelquefois bon de parler à des perſonnes de confiance des graces qu'on a receues.

MADAME,

Ce que vous me mandez de l'eſtat où vous eſtes ſelon le corps &

Digitized by Google

selon l'esprit, me semble plûtost digne d'envie que de pitié : & si vous pouviez bien reconnoistre la grace que Dieu vous fait, bien loin de vous estimer malheureuse, vous vous regarderiez comme la plus heureuse personne du monde, & vous entreriez dans les dispositions du grand S. Ignace Evesque d'Antioche, qui conjuroit les Romains avec les termes les plus tendres & les plus touchans qui se puissent imaginer, de ne point s'opposer à son martyre, mais plûtost d'employer tout le credit qu'ils avoient auprés de Dieu, pour luy obtenir la grace d'arriver à la possession de J. C. par la participation de ses souffrances.

Que ce grand Saint, Madame, avoit bien d'autres sentimens des tourmens qui luy estoient préparez, que vous ne témoignez avoir des peines que vous endurez. Il ne les consideroit que comme des liens sacrez qui le devoient unir à J. C. pour toute l'éternité : & vous regardez les vostres comme des instrumens d'un ennemy caché qui tâche de s'en servir pour vous separer de J. C. Saint Ignace dit qu'il commence d'estre à J. C. parce qu'il commence à souffrir

pour ſon amour les atteintes d'une cruelle mort : & vous, vous diriez volontiers que vous ceſſez d'eſtre à luy, parce que vous continuez de reſſentir les langueurs de la maladie.

Pardonnez-moy, ſi je vous accuſe de donner une trop mauvaiſe interpretation aux preuves que J. C. vous donne de ſa charité. Je ſçay bien que vous n'auriez garde de vous plaindre, ſi vous eſtiez aſſurée que voſtre mal eſt un preſent de la main de Dieu, & non un effet de ſa colere contre vous, comme vous vous le figurez ; ce qui vous rend, dites-vous, voſtre eſtat preſque inſupportable. Mais permettez-moy de vous le dire encore une fois : N'avez-vous point un peu de ſcrupule de porter un ſi mauvais jugement de vos ſouffrances ? Et faut-il qu'une chreſtienne regarde comme un ſujet de trouble, ce qui devroit faire le fondement de l'eſperance qu'elle doit avoir des biens à venir ?

Aux Cant. des Cant. ſ. 8. Quoy donc, Madame, l'Epouſe des Cantiques eſt bien mal inſtruite, ſelon vous, dans les myſteres de l'amour divin, & elle connoiſt bien peu ce qui plaiſt à ſon divin Epoux, puiſqu'elle conjure les filles de Jeruſalem de luy

découvrir ſa langueur, comme le moyen le plus puiſſant pour l'obliger à revenir à elle. Saint Paul ſe trompe bien auſſi quand il proteſte tant de fois qu'il ne veut *ſe glorifier* que dans *ſes infirmitez*, & que les ſouffrances ſont le caractere des enfans de Dieu. Que ſi nous ne pourrions avoir ces ſentimens ſans blaſpheme ; penſez-vous, Madame, qu'on puiſſe ſans offenſer J. C. traiter de malediction l'état où la maladie peut réduire une perſonne qui s'efforce de l'aimer ?

2. Aux Cor. 12, 9.

Mais que répondez vous, me pourrez vous dire, aux paroles de l'Apocalypſe ? Mais vous, Madame quel jugement portez vous de la langueur de l'Epouſe des Cantiques. Car ſi c'eſtoit l'amour qu'elle avoit pour ſon divin Epoux qui luy cauſoit cette langueur ; n'eſt-ce pas l'amour que ce divin Epoux a pour vous, qui cauſe ce que vous reſſentez ? Comment donc cette langueur peut-elle vous reduire à un eſtat de malediction, ſi ce n'eſt que nous ententions cette propoſition dans le ſens, ſelon lequel il faut entendre celle de S. Paul, où il dit que le Pere éternel a mis J. C. dans un eſtat de

Apoc. 3. 16.

Digitized by Google

malediction, par ce qu'il eſt écrit, que *quiconque eſt pendu au bois, eſt maudit de Dieu.*

Aux Gal. 3. 13.

Si c'eſt là le ſens que vous prétendez qu'on donne à vos paroles, j'avoüe qu'elles ſont innocentes. Mais ſi vous les prenez dans leur ſens naturel, vous voulez bien que je vous diſe que vous eſtes inexcuſable.

Que voulez vous donc que faſſe J. C. pour vous convaincre de ſa charité ? Il vous a retirée des engagemens du monde pour vous conduire dans la retraite de voſtre maiſon. Il vous a inſpiré le deſſein de vous conſacrer entierement à ſon ſervice dans les œuvres de charité. Il vous a fait la grace d'abandonner ce qui vous eſt le plus cher pour le ſuivre. Enfin n'ayant plus que ſa croix qu'il peuſt icy bas partager avec vous, il vous en fait part en vous mettant dans les ſouffrances: & vous croyez par là eſtre au rang de ceux qu'il rejette & qu'il vomit de ſa bouche; comme ſi l'eſtat de ſouffrance que vous craignez qui ne ſoit une marque de ſa colere ſur vous, à cauſe de la langueur & de la foibleſſe, où il vous ſemble qu'il vous reduit, n'eſtoit pas une parfaite

image des dispositions qui portent nôtre Seigneur à secourir davantage ceux qui l'aiment, & qui sont aimez de luy.

Et en effet Madame, qu'est-ce qui arrive quand une personne tombe en foiblesse? Elle n'a plus de mouvement pour les choses exterieures. Vous diriez qu'elle soit insensible à tout ce qui l'environne. Ses yeux ne distinguent presque plus les objets qui se presentent à elle. Sa langue ne peut presque plus former de paroles. Toutes les forces de son corps sont presque épuisées; & tous les esprits se retirent vers le cœur pour tâcher de le fortifier & de le défendre des mauvaises humeurs dont il est attaqué.

Ne voila-t-il pas une veritable image de ce qui se passe dans une ame chrestienne qui ne pense qu'à mourir à toutes les creatures pour ne vivre que pour Dieu, & qui oublie tous les soins des choses du monde pour veiller sur son cœur, pour fortifier sa charité, & pour se deffendre de tout ce qui pourroit déplaire à celuy qui est l'objet de son amour. Vous étonnerez-vous aprés cela si l'Epouse des Cantiques conjure les saintes ames de dire à son

Epoux qu'elle languit d'amour ?

Mais me direz-vous, cette Epouſe dont vous me parlez, travaille à chercher ſon Epoux. Et moy à peine puis-je élever mon cœur vers J. C. ou ſi je le fais, c'eſt de ſi mauvaiſe grace, & avec tant de froideur que cela ne luy peut eſtre agreable.

Penſez-vous, Madame, que ce ne ſoit rien faire pour Dieu que de ſouffrir pour ſatisfaire à ſa juſtice ? J. C. a-t-il rien fait de plus grand pour la gloire de ſon Pere, & de plus efficace pour noſtre ſalut, que lorſqu'il a ceſſé d'agir, & qu'il a ceſſé de vivre pour luy obeïr?

Que penſez-vous qu'ait fait l'Epouſe des Cantiques pour gagner les bonnes-graces de ſon Epoux ? Ecoutez-le luy-meſme parler de ce qui l'avoit charmé en elle. *Vous avez bleſſé mon cœur*, luy dit-il, *ma ſœur mon Epouſe, par un ſeul de vos regards, & par un ſeul de vos cheveux.* Quel eſt ce regard qui a le pouvoir de bleſſer le cœur de ce divin Epoux, ſi ce n'eſt le deſir & l'intention qu'a l'Epouſe de ne vivre que pour luy, & qui fait qu'elle forme la reſolution de ne rien negliger juſques à un cheveu,

Au Cant. 14. 9.

c'eſt à dire juſques aux plus petites choſes pour meriter de luy devenir agreable ?

C'eſt ainſi que lorſqu'une ame ne cherche que Dieu, & qu'en quelque eſtat d'ardeur ou de froideur, de conſolation ou de ſechereſſe, de tenebres ou de lumiere qu'elle ſe trouve, elle ne penſe qu'à luy plaire & à ſe ſervir meſme de ſes tenebres, de ſes ſechereſſes, & de ſa froideur, pour luy donner par ſa patience, par ſon gemiſſement & par ſa ſoûmiſſion, des marques de ſon amour & de ſa confiance parfaite en ſa bonté, cette ame alors bleſſe J. C. par un ſeul de ſes cheveux, parce qu'elle ne fait rien de ſi foible en cet eſtat, elle ne pouſſe pas un ſoûpir, elle ne jette pas un regard vers le ciel qui ne charme ſon Epoux, & qui ne l'oblige à s'écrier conformément à ce qu'il dit dans le Cantique, que ſa patience, que ſa ſoûmiſſion d'eſprit & de volonté, que ſon entier abandonnement à ſes ordres, luy eſt *un parfum plus agreable que toutes les autres odeurs* de ſes bonnes-œuvres, meſme faites avec le plus de joye & de ferveur. *Au Cant. 4. 10.*

C'eſt pour cela que ce ſaint Epoux

excite ſon Epouſe à le mettre elle-meſme *ſur ſon cœur & ſur ſon bras comme un cachet*, luy faiſant entendre par cette expreſſion que quelques foibles que ſoient les mouvemens de ce cœur, & quelques imparfaites que ſoient les actions qu'elle fait pour ſon amour, elles ne laiſſent pas de luy eſtre tres-agreables, lorſqu'elles ſont faites dans ces ſentimens, & qu'elles portent les caracteres de ſa patience, de ſon humilité & de ſon obeïſſance.

Au Cant. 8. 6.

En effet, Madame, le moyen de boire le calice qui vous eſt preſenté, ſi vous ne conſiderez comme J. C. que c'eſt voſtre Pere qui vous le preſente? Le moyen de ſupporter avec paix vos ſouffrances & vos langueurs ſi vous n'eſtes entierement perſuadée que Dieu vous les envoye, afin de vous faire croiſtre ſelon l'homme interieur, & de detruire de plus en plus le corps du peché en vous? *Lorſque je ſuis infirme*, dit S. Paul, *c'eſt alors que je ſuis plus fort.*

2. Aux Cor. 12. 10.

Je ne doute point, quoique vous en diſiez, que noſtre Seigneur ne vous mette ces ſentimens dans le cœur. Mais vous vous les cachez à vous-meſme,

me, & vous croiez ſans doute qu'il eſt de l'humilité de ne pas meſme donner aux graces de noſtre Seigneur tout le prix qu'elles meritent.

Pour moy, Madame, je ſuis d'un autre ſentiment. Et je croy que le plus grand ſoin d'une ame vrayment chreſtienne eſt de tâcher de penetrer l'excés de la charité de J. C. envers elle. Je ne croy pas meſme qu'il ſoit de l'humilité de cacher à tout le monde les graces que Dieu nous a faites : & j'eſtime qu'il y a de certaines perſonnes avec qui l'on doit s'entretenir à cœur ouvert de ſes miſericordes.

Voyez la ſainte Vierge dans l'entretien qu'elle eut avec ſainte Elizabeth. Y a-t-il jamais eu aucune creature plus humble qu'elle, ni perſonne plus ſoigneuſe de cacher les graces de Dieu que ſainte Elizabeth, qui avoit caché juſques alors ſa fecondité à tout le monde ? Cependant remarquez avec quelle ſimplicité & quelle ouverture de cœur ces deux excellentes perſonnes ſe trouvant ſeules, ſe decouvrent reciproquement les merveilles que Dieu operoit en elles, & tâchent par ce recit de s'exciter à une plus grande foy, & *En S. Luc, 1. 39. 56.*

à un amour plus ardent pour Dieu.

C'eſt ainſy que j'eſtime qu'il eſt bon d'en uſer avec quelques perſonnes de confiance, afin de reveiller en quelque ſorte ſa foy, qui eſt en danger de diminuer, & meſme de s'éteindre ſans ce ſecours. Uſez-en donc ſans ſcrupule, & regardez cet avis comme tres-important pour vous ſanctifier & vous animer dans vos foibleſſes. Mais faites en ſorte que cette communication puiſſe tourner à la gloire de Dieu & à voſtre avantage par le choix que vous ferez des perſonnes à qui vous vous communiquerez. Car on trouve peu d'Elizabeths qui ſçachent admirer les graces de Dieu ſans donner occaſion de s'en élever aux perſonnes en qui elles les admirent. Cependant cela eſt tres-neceſſaire pour rendre nos communications utiles pour nous, & glorieuſes pour Dieu.

Le 12. *Iuin* 1660.

LETTRE XIII.

A une Religieuſe Maiſtreſſe des Novices.

Il la conſole ſur ce qu'elle ſe plaignoit de ſes tenebres, de ſes ſechereſſes, & de ſes inquietudes. Il luy montre qu'on ne doit pas juger deſavantageuſement d'un Inſtitut qui n'a rien que de foible ſelon les hommes.

MA Sœur,

Quelques vûës que vous ayez en m'écrivant, je recevray toûjours vos Lettres avec les meſmes ſentimens que je les ay receuës juſques-icy, & j'y répondray dans le meſme deſſein de ſoûmettre mes vûës à voſtre jugement & aux lumieres que Dieu vous communique.

Si les tenebres dont vous vous plaignez n'eſtoient pas ordinaires aux ames que noſtre Seigneur cherit, & qu'il diſpoſe à eſtre reveſtuës de lumiere & de gloire dans le ciel, elles me toucheroient beaucoup, parce que je voy bien qu'elles vous affligent, & qu'elles vous font de la peine. Mais comme elles ſont preſque inſeparables de l'eſtat où nous vivons icy-bas, & que nous ne pouvons arriver à la clarté du jour dont

nous jouïrons dans le ciel, qu'en paſſant par les obſcuritez & les ombres de la nuit où nous vivons ſur la terre, je ne puis preſque me reſoudre de vous plaindre.

J'avouë qu'il n'y a rien de plus penible à une ame qui aime J. C. que de ne ſçavoir pas au vray ſi elle l'aime. Il n'y a que l'Epouſe des Cantiques qui ſoit capable de ſe *repoſer à l'ombre*, mais encore eſt-elle aſſurée que c'eſt l'ombre de ſon Epoux : & elle ne s'apperçoit pas plûtoſt de ſon abſence, qu'elle le cherche meſme au milieu de la nuit, & avec tant d'empreſſement & d'impatience, qu'elle s'imagine avoir paſſé pluſieurs nuits dans cette recherche.

Au Cant. 2. 3.

Cependant elle ne l'a pas plûtoſt rencontré, & n'a pas plûtoſt formé le deſſein de ne le plus abandonner, qu'il luy devient abſent : & dans le meſme temps qu'elle dit que ſon *cœur veille* pour le conſerver, cet Epoux frappe à la porte, & l'oblige de reconnoiſtre qu'il n'eſt plus avec elle. Elle ſe leve pour luy ouvrir ; mais il s'eſt déja retiré : deſorte que cette pauvre Epouſe eſt obligée de le chercher encore, & elle eſt penetrée plus vivement que ja-

Au Cant. 5. 2, 3.

Digitized by Google

mais de douleur de ſon éloignement. C'eſt ainſi qu'elle paſſe preſque toute ſa vie dans une recherche continuelle, juſques à ce qu'enfin eſtant devenuë elle-meſme mieux inſtruite dans le ſecret de la conduite de ſon Epoux ſur elle, elle le preſſe meſme par un ſentiment de ſon indignité, de ſe retirer & de s'enfuir ſur les montagnes couvertes d'herbes & de plantes de bonne odeur. *Cant. 8. 14.*

Ne vous étonnez point, ma Sœur, ſi J. C. ne vous traite pas avec autant de douceur que cet Epoux traitte ſon Epouſe, à qui il donne tant de loüanges, & pour qui il témoigne tant d'amour. Il faudroit que vous euſſiez autant d'amour pour luy que cette Epouſe en avoit pour ſon Epoux. Ainſi comme je n'ay pas aſſez de lumiere ny aſſez de connoiſſance de voſtre interieur, pour l'aſſurer, je ne puis auſſi vous aſſurer que la conduite que J. C. tient à voſtre égard, n'ait point d'autre motif que celuy qu'avoit l'Epoux des Cantiques en agiſſant ainſi avec l'Epouſe.

Cependant je puis bien, ce me ſemble, avancer qu'il y a grande apparence que vous ne craignez l'endurciſſement, que parce que vous eſtes

trop ſenſible, & que vous ne croyez eſtre dans les tenebres & dans le refroidiſſement, que parce que vous avez une autre idée que celle qu'il faut avoir des lumieres & de l'ardeur que Dieu nous communique en cette vie.

A quoy, je vous prie, attribuez-vous la connoiſſance que vous avez de vôtre impuiſſance, ſi ce n'eſt à la lumiere que Dieu répand dans voſtre cœur & dans voſtre eſprit ? Il n'y a, croyez-moy ma Sœur, que cette divine lumiere qui puiſſe faire connoiſtre à l'homme qu'il ne peut rien ſans ſon Dieu ; de meſme qu'il n'y a que l'ardeur de ſon amour pour Dieu, qui luy puiſſe faire trouver de la joie dans cette heureuſe conviction de ſon propre neant. Appellez-vous eſtre dans les tenebres, que de vous apercevoir que Dieu travaille à vous établir dans un parfait aneantiſſement de vous-meſme ? Et penſez-vous qu'on ſoit coupable de negligence, lorſque Dieu fait la grace de n'omettre aucun des exercices auſquels on eſt engagé par ſa profeſſion ? Pour moy j'appelle cela lumiere & ardeur, & je croirois que Dieu me feroit une grande grace s'il me faiſoit paſſer toute ma vie dans de-

Digitized by Google

telles tenebres, qui me rendiſſent ſenſibles mon impuiſſance & ma foibleſſe, & qui me fiſſent toucher au doit le beſoin continuel que j'ay du ſecours de J. C. puiſque rien en effet n'eſt plus capable de nous établir dans l'humilité d'eſprit & de cœur, qui peut ſeule nous ſauver.

Vous pourrez dire : Mais j'ay de la peine à recueillir mon eſprit. Je me trouve dans un grand dégouſt pour les exercices de pieté. Le temps de la priere eſt celuy qui m'eſt le plus penible. Je n'ay pas meſme de devotion aux approches des Sacremens pour leſquels je voudrois eſtre pleine d'ardeur & de foy. Il faudroit encore, ce me ſemble ajoûter, que vous avez un corps, & que vous voudriez faire toutes vos actions comme ſi vous n'en aviez point. Car enfin penſez-vous vous pouvoir exenter dans les exercices de pieté, de la laſſitude que noſtre Seigneur a bien voulu éprouver luy-meſme en accompliſſant les choſes que ſon Pere luy avoit preſcrites ; & croyez-vous que les plus ſpirituels n'ayent pas beſoin, à l'exemple des Apoſtres, de prendre de temps en temps quelque repos ?

Vous me direz peut-eſtre que vous eſtes bien aſſurée que cela ne vient point de trop d'application d'eſprit, & d'une trop grande contention. Si cela eſt, & ſi vous appliquant à tous ces ſaints exercices dans un eſprit de douceur, vous n'y en goûtez aucune, il ne vous reſte qu'à les continuer de la ſorte, & ſans vous mettre en peine ny de ce que vous ſentez ny de ce que vous ne ſentez pas, & deſavoüant toutes les imperfections dont vous les accompagnez, à vous abandonner à noſtre Seigneur, & à faire ce que vous faites comme luy eſtant unie par la foy & par la charité qu'il répand dans voſtre cœur, & qui fait que c'eſt luy qui prie & qui agit en vous.

Ce que je vous ſupplie ſeulement de conſiderer, c'eſt que ſi vous avez jamais eu beſoin de mettre en pratique la reſolution que vous avez priſe de découvrir voſtre cœur à la perſonne que je vous ay marquée, c'eſt particulierement en cette rencontre que vous la devez exécuter.

Cant. 3. 3. 4. Voiez la ſainte Epouſe des Cantiques, elle trouve ſon bien-aimé au milieu meſme de la nuit : mais ce n'eſt qu'aprés qu'elle a demandé de ſes nouvelles aux gardes de la ville. Et qui

Digitized by Google

eſt-ce qui a receu de Dieu la charge de veiller ſur vous, ſi ce n'eſt celuy qui vous tient la place de J. C. à qui vous n'aurez pas plûtoſt demandé s'il n'a point veu voſtre bien-aimé, qu'il vous aidera à le rencontrer, & que ce divin Epoux, pour reconnoiſtre l'humilité & la ſimplicité avec laquelle vous luy aurez ouvert voſtre cœur, ſe montrera à vous, & vous fera connoiſtre qu'il y repoſoit meſme au milieu de vos plus grandes déſolations, & de vos plus grandes ſechereſſes.

Et ne vous étonnez pas de l'inquietude que vous cauſe cet exercice, ny de ce qu'il vous oſte, ce vous ſemble, l'application à Dieu, & vous donne beaucoup de dégouſt. Car comme vous ne le faites qu'avec quelque ſorte de violence, qui eſt ordinairement ſuivie d'une eſpece d'inquietude, vous ne devez pas eſtre ſurpriſe de celle que vous éprouvez en cette occaſion.

Cela vous doit ſeulement obliger à avoir recours à la priere avant que de l'aller trouver, afin d'obtenir de Dieu la force dont vous avez beſoin pour ſurmonter la repugnance que vous éprouvez à vous ouvrir dans ces rencontres.

Ne vous mettez point auſſi en peine de ce qu'il vous paroiſt que vous ne vous appliquez pas aſſez alors à ce que vous avez à dire. Dites ſimplement les choſes comme elles ſe preſenteront à voſtre eſprit, & laiſſez à Dieu le ſoin du reſte. Nous voulons faire ſouvent un diſcours étudié, lorſqu'il ne s'agit que de dire ſimplement les choſes comme elles ſe ſont paſſées. Nous voulons, ce ſemble, les relever par nos expreſſions, au lieu d'uſer de paroles les plus ſimples. Nous apprehendons qu'on ne nous comprenne pas aſſez bien : & nous ne voyons pas que Dieu répand dans l'eſprit particulierement des ſuperieurs, des lumieres qui leur font penetrer beaucoup plus avant que nous ne faiſons nous-meſmes.

* Quant à la proteſtation que vous faites de voſtre indignité & de voſtre incapacité pour l'employ qui vous a eſté confié, je la trouve fort raiſonnable. N'apprehendez point neanmoins de negliger voſtre ſalut en vous appliquant avec ſoin à procurer celuy des autres. Car vous ne pouvez prier Dieu pour vous plus efficacement qu'en agiſſant fortement pour ces perſonnes. Et tant

que l'obeïſſance vous retiendra dans cet employ, vous ne devez point croire que voſtre propre perfection puiſſe eſtre ſeparée de la leur.

Ayez ſoin ſeulement de vous offrir ſouvent à noſtre Seigneur, afin de ſuivre ſes deſſeins & ſa conduite ſur elles. Conſiderez attentivement ce que fait l'eſprit de Dieu dans leur cœur pour y continuer ſon ouvrage & non pas le voſtre. Abandonnez-vous à luy, afin de faire à la faveur de ſes lumieres ce diſcernement que vous ne vous croyez pas capable de faire par voſtre propre eſprit. Et enfin dites-luy avec confiance, que puiſque c'eſt par ſon ordre que vous eſtes dans cet employ, vous eſperez qu'il ne permettra pas que vous faſſiez rien qui aille au deſavantage de ſa gloire, & qui puiſſe nuire au ſalut des ames que la charité de voſtre Mere vous a confiées. Aprés cela agiſſez avec beaucoup de douceur & de liberté d'eſprit, luy remettant le ſoin de tous les évenemens. Vous eſtes choiſie pour cultiver le champ du Seigneur, & pour luy préparer des victimes : mais vous n'eſtes pas obligée de luy répondre de l'abondance de la recolte, ny de la con-

ſommation du ſacrifice.

* Je penſe que vous n'avez pas beſoin preſentement de mes paroles pour vous fortifier contre ce ſentiment interieur que vous m'expoſez ſur la fin de voſtre Lettre. Il ſuffit d'avoir découvert à quelqu'un ces ſortes de penſées pour les voir diſſipées : & elles ne ſont capables de faire de grands maux dans un cœur, que pendant qu'il les tient renfermées en luy-meſme. Il en eſt comme de ces legeres vapeurs qui s'élevent des entrailles de la terre, & qui trouvant le paſſage libre, ſe convertiſſent en pluies & en roſées qui la rendent feconde ; au lieu que lorſqu'elles ſont long-temps renfermées dans le ſein de cette meſme terre, elles ne viennent pas plûtoſt à s'enflammer qu'elles renverſent les lieux les plus fermes, & qu'elles briſent les rochers les plus inébranlables.

Si nous n'eſtimions les Inſtituts & les Congregations que par la nobleſſe & les richeſſes de ceux qui les ont commencées, où en ſerions-nous, & que deviendroit l'eſtime & le reſpect que nous devons avoir pour l'Egliſe ? Peut-on concevoir rien de plus bas & de plus ravalé ſelon le monde, que

la naiſſance & l'employ des Apôtres? Et ſe peut-il rien de plus groſſier ni de plus ſtupide que ces ſaints hommes dans le commencement de leur vocation à l'Apoſtolat?

Mais ſans nous amuſer à examiner en particulier & en détail toutes les marques de la foibleſſe de leur foy, qui ſe préſenteront aiſément à vous à l'ouverture de l'Evangile, conſiderez, je vous prie, toutes les circonſtances de la naiſſance, de la vie, & de la mort de J. C. & vous verrez que tout ce que le monde eſtime bas & mépriſable, les a accompagnées.

C'eſt ce qui fit qu'encore que ceux de la ville de Nazareth fuſſent ſurpris & ravis tout enſemble de la puiſſance & de la ſageſſe qui éclattoient en meſme temps en ſes actions & en ſes paroles qui leur ſembloient toutes de grace, ils ne peurent pourtant jamais s'attacher à ſa ſuitte ni le reconnoiſtre pour le veritable Meſſie, parcequ'ils s'arreſtoient à conſiderer la baſſeſſe de l'eſtat de la famille en laquelle J. C. avoit voulu naiſtre & demeurer toute ſa vie. *D'où luy eſt venuë cette ſageſſe?* diſoient-ils. *N'eſt-ce pas le fils de ce*

En S. Mat. 13. 14.55.56.

charpentier & de Marie ? Jacques & Jean, Simon & Judes ne ſont-ils pas ſes freres ? Et ſes ſœurs ne ſont-elles pas toutes parmi nous ?

Voïez-vous comme ces gens ſe ſcandaliſent de ce qui les devroit édifier, & qu'ils rejettent J. C. pour vouloir juger des graces que Dieu luy avoit faites, par l'eſtat exterieur où il l'avoit fait naiſtre ?

Cependant que n'avoit point fait Dieu pour les empeſcher de tomber dans ce deſordre ? Car que nous figuroient tant de grands perſonnages que Dieu a tirez pour ainſi dire de la pouſſiere pour les élever ſur le thrône afin de délivrer ſon peuple de la tyrannie ſous laquelle il gemiſſoit, ſinon qu'il devoit ſe ſervir de l'aneantiſſement & de l'humiliation de ſon Fils pour reparer le monde ?

Gedeon prépare un peu de froment pour s'enfuir de devant les Madianites, & Dieu luy commande de leur faire teſte : & quoiqu'il remontre à l'ange qui luy parle de ſa part, que ſa famille eſt la moins conſiderable d'entre celles des Iſraëlites, & qu'il eſt luy-meſme le plus foible & le moindre de ſa

Au liv. des Juges c. 11. La meſme. La même 7. 21.

maiſon, Dieu ne laiſſe pas de ſe ſervir de luy pour mettre en déroute une armée de cent quarante mille combattans.

David eſt le dernier des enfans d'Iſaï, & eſt à la campagne occuppé à la garde des troupeaux de ſon Pere : & cependant Dieu le choiſit pour abattre ce Geant qui menaçoit ſon peuple d'une fâcheuſe ſervitude ; & c'eſt ce petit berger qui eſt deſtiné à monter ſur le thrône de la Judée, & qui par la ſuite de ſa vie, doit eſtre la plus parfaite figure de J. C. qui ait jamais eſté. 1. Des Rois, 17. 49. 50.

Je ſerois trop long ſi je voulois vous répreſenter toutes les perſonnes de baſſe condition dont Dieu s'eſt ſervi dans la ſuite des ſiecles pour faire ſes plus grandes merveilles.

Je me contenteray ſeulement de vous propoſer icy les paroles de la plus pure & de la plus ſainte de toutes les creatures, qui conſiderant la haute dignité où Dieu l'avoit élevée nonobſtant ſa baſſeſſe & la condition mépriſable où ſa maiſon eſtoit tombée, & qui aprés avoir declaré à ſa couſine qui l'avoit loüée de ce qu'elle avoit crû, qu'elle n'eſtimoit pas qu'on deuſt la benir dans la ſuite Eu 1. Luc. 41

des temps pour un autre ſujet, que parceque le Tout-puiſſant l'avoit choiſie pour eſtre la mere de ſon Fils, & pour accomplir en elle de ſi grandes merveilles, ajoûte auſſi-toſt : Ne cherchez point en moy le motif de ce choix, mais dans la ſeule miſericorde que Dieu a témoignée aux hommes de ſiecles en ſiecles. Ne ſçavez-vous pas, pourſuit-elle, que Dieu fait éclatter ſon pouvoir dans les choſes les plus baſſes & les plus foibles ; que ſa conduite ordinaire eſt d'humilier ceux qui s'imaginent eſtre puiſſans, & d'élever ceux qui ſont dans la derniere baſſeſſe ; & qu'il prend plaiſir de faire part des richeſſes de ſa grace aux pauvres, & de les refuſer aux riches ?

Que pourrions-nous ajoûter, ma Sœur, aux paroles de la Mere du Fils de Dieu ; & quelle eſtime ne devons-nous pas faire de la baſſeſſe & de l'humiliation, puiſque J. C. n'a pas voulu ſeulement qu'elle fuſt comme propre à celle qu'il a choiſie pour eſtre ſa mere, ayant veſcu tout le reſte de ſa vie dans l'eſtat d'humilité & de pauvreté où elle avoit pris naiſſance, mais encore qu'elle fuſt, comme je vous ay déja dit, le

Digitized by Google

titre le plus glorieux & le plus riche apanage de ceux qu'il avoit choisis pour fonder son Eglise, & pour répandre dans le cœur de tous les hommes l'estime & l'amour de l'aneantissement & de l'abjection dont il s'estoit servi pour nous racheter ?

Nostre Sœur est petite, dit l'Epouse des Cantique, *& elle n'a point de mamelles. Comment pourrons-nous cacher ce defaut lorsqu'on viendra à luy parler de mariage?* Ne vous semble-t-il pas que J. C. considere icy l'Eglise à peu prés en l'estat qu'elle estoit au temps qu'il expiroit sur la croix, & qu'il estoit prés de confirmer par sa mort l'alliance qu'il avoit voulu contracter avec elle ? *Au Cant. 8. 8.*

Nostre Sœur est petite. Helas ! il n'y avoit alors que la sainte Vierge qui eust conservé dans son cœur cette foy vive & cette ardente charité qui anime l'Eglise : & cette divine Epouse se vit reduite alors dans le cœur de cette seule personne mépriſable aux yeux des hommes, ou tout au plus dans le sien & dans celuy du disciple bien-aimé.

Elle n'avoit point de mamelles, parceque les Apostres qui estoient destinez

pour communiquer aux peuples l'esprit de la grace, & pour répandre dans leurs ames par la prédication la parole de l'Evangile, qui est leur veritable nourriture; s'en estoient fuits & avoient abandonné J. C.

Pensez-vous que J. C. mépriſe ſon Epouſe en cet eſtat, & que ſes imperfections diminuent rien de la charité qu'il a pour elle? Au contraire, il ſemble qu'à la veuë de ſa foibleſſe il redouble ſon amour; ſon cœur s'ouvre, & il luy donne dans les goutes d'eau & de ſang qui coulent de ſon ſacré coſté, & qui, ſelon les SS. Peres, eſtoient les figures des Sacremens, les gages précieux d'une heureuſe fecondité qui l'a renduë depuis la mere d'un ſi grand nombre de fidelles.

Mais conſiderez, je vous prie, par quels degrez il a élevé cette ſainte Epouſe au point où vous la voyez: Combien luy a-t-il fallu eſſuyer de perſecutions? Quels mépris, quels opprobres, quelles ignominies n'a-t-elle pas ſouffertes des Juifs & des Gentils? Enfin combien de ſiecles a-t-elle eſté obligée de garder le ſilence, de ſe retirer dans des cavernes, & de s'enfuir

dans les deſerts ?

Que ſi nous voulons remonter juſques au lieu où elle a pris naiſſance; quelle extraction plus baſſe & plus mépriſable peut-on s'imaginer ſelon les hommes, que de naiſtre ſur une croix & d'eſtre la fille d'un pere crucifié ? Cependant l'Egliſe n'a point de titre plus glorieux. Et comme ſi ce n'eſtoit pas aſſez d'eſtre la fille d'un Pere qui expire au milieu des ſupplices & des tourmens, elle ſe dit encore ſon Epouſe, & elle grave ſur le front de tous ſes enfans la croix comme l'unique marque par laquelle elle veut qu'on les diſtingue de tous les autres hommes, & dont elle ſouhaite qu'ils ſe glorifient.

Aprés cela, ma Sœur, quand Dieu ſe ſeroit ſervi pour établir voſtre Congregation de perſonnes plus viles, plus ſimples & plus foibles, que n'ont eſté celles qu'il a choiſies pour cela, vous en étonneriez-vous ? Mais plutoſt ne devriez vous pas apprehender pour voſtre Inſtitut, quelque ſaint qu'il fuſt, s'il avoit eu des commencemens plus conſiderables qu'il n'en a eu ſelon le monde ?

Ce n'eſt pas ſans raiſon que voſtre bienheureux Pere voulant renouveller dans vos Conſtitutions le premier eſprit & la premiere ferveur du chriſtianiſme, a crû que ces perſonnes que Dieu luy mettoit entre les mains, pouvoient ſervir à ce deſſein, puiſqu'il remarquoit en elles des diſpoſitions aſſez approchantes de celles que Dieu avoit deſirées dans ces grands hommes qui ont fondé l'Egliſe. Et comme il eſtoit tres-inſtruit dans les ſecrets de la ſageſſe de Dieu, il n'a point douté qu'il ne vouluſt confondre par ces perſonnes mépriſables ſelon le monde, & pour dire ainſi de la lie du peuple, celles qui croyent eſtre puiſſantes ſelon le monde, & qui ſe glorifien du rang qu'elles y tiennent.

C'eſt ainſi que Dieu ſe voulut ſervir dans les premiers temps du chriſtianiſme, de ſainte Blandine qui eſtoit d'une condition ſervile pour laſſer la cruauté des bourreaux les plus impitoiables, & qu'elle ſouffrit elle ſeule dans un corps foible preſque tous les tourmens que les tyrans ont employez dans la ſuite des ſiecles pour faire mourir les autres chreſtiens.

Digitized by Google

C'eſt ainſi encore qu'il a pris plaiſir d'élever en la perſonne de ſainte Geneviéve une pauvre bergere & une ſimple payſanne au deſſus du thrône de nos Rois, & que depuis douze ſiecles elle voit à ſes pieds les Monarques de France implorer ſon ſecours, & mettre ſous ſa protection leurs ſceptres & leurs couronnes.

Ne faut-il donc pas avoüer que les jugemens de Dieu ſont bien differens de ceux des hommes, & que ſouvent nous ſommes injuſtes dans l'eſtime que nous faiſons des choſes, à moins que nous ne nous reglions ſur l'eſtime que Dieu meſme en fait ?

Ainſi j'eſpere que la veuë de ces veritez diſſipera aiſément toutes ces froideurs, que la baſſeſſe apparente de vos Meres & de celle de voſtre bienheureux Pere, vous donne pour voſtre Inſtitut. Et je ne doute point que conſiderant vos Regles comme les conditions ſur leſquelles il a appuyé l'alliance que vous avez contractée avec J. C. vous ne penſerez plus à conſiderer les avantages des autres, puiſque nótre Seigneur y a renfermé l'eſprit & la grace, qui comme un vent favorable vous doit

Digitized by Google

faire arriver heureuſement au port.

Enfin vous ne pouvez vous deffendre de donner à voſtre Congregation toute la tendreſſe de voſtre cœur, lorſque vous regarderez ſon ſein, comme celuy où noſtre Seigneur vous a communiqué tant de graces, & ſes reglemens & ſes conſtitutions comme les ſacrées mamelles auſquelles vous devez vous attacher pour y puiſer le lait qu'il a deſtiné pour voſtre nourriture ſpirituelle.

Tâchez donc de détruire en vous tout ce que vous y remarquez d'oppoſé à l'amour & à la tendreſſe que vous devez avoir pour tout ce qui porte le caractere de l'humiliation & de l'aneantiſſement. Et reparez le mépris ſecret que vous reſſentez pour les inſtructions de voſtre bienheureux Pere & pour la condition de vos premieres Meres, en donnant des marques publiques d'eſtime & de reſpect pour leurs perſonnes, & en témoignant, lorſque les occaſions s'en preſenteront, non ſeulement combien voſtre vocation vous plaiſt, mais encore avec quelle ardeur, avec quelle joye, & avec quelle fidelité vous vous portez à tout ce que vos Regles

Digitized by Google

& vos Conſtitutions vous preſcrivent. *Ne vous conformez point au ſiecle preſent*, dit S. Paul; *mais qu'il ſe faſſe en vous une transformation par le renouvellement de voſtre eſprit.* Aux Rom. 12. 2.

Liſez le premier chapitre de la premiere Epiſtre de ce grand Apoſtre aux Corinthiens depuis le verſet 17. juſques à la fin. Vous y trouverez des armes tres-puiſſantes pour reſiſter à ces ſortes de tentations & pour les ſurmonter.

Vous remarquerez que ce grand Saint y établit, que la conduite de Dieu eſt de choiſir le plus ſouvent les inſtrumens les plus foibles pour faire les plus grandes choſes; qu'il dit que Dieu a confondu la ſageſſe de ce monde, en faiſant voir l'impuiſſance de cette meſme ſageſſe pour comprendre les myſteres de la foy; *qu'il a choiſi les plus vils & les plus mépriſables ſelon le monde, & ce qui n'eſtoit rien, pour détruire ce qui eſtoit de plus grand.*

Enfin vous y verrez qu'il ne faut plus s'étonner de ce que ces perſonnss qui n'eſtoient rien ſelon le monde, ont fait de ſi grandes merveilles, puiſqu'eſtant incorporées en J. C. par la foy,

Digitized by Google

& luy eſtant unies par la charité. J. C. meſme eſtoit devenu leur *ſageſſe*, leur *juſtice*, & leur *ſantification*, & que c'eſtoit luy proprement qui agiſſoit en elles.

Je finis en vous demandant pardon de la longueur de cette lettre, & de la liberté avec laquelle je vous ay exprimé mes ſentimens. Mais vous ſçavez ce qui m'y a obligé, & que ſi je n'eſtois pas auſſi perſuadé que je le ſuis de voſtre bonté, je n'aurois eu garde d'en uſer de la ſorte?

Ce 10. *Juillet* 1660.

LETTRE XIV.

A une Dame.

Il l'instruit sur la priere, & sur l'obligation que l'on a de se soûmettre à la conduite de ceux qui sont établis de Dieu pour ce ministere. Il l'assure que les tentations ausquelles on n'a point donné de consentement, n'obligent pas à se retirer de la Communion. Il luy apprend de quelle maniere il faut traiter ceux qui veulent s'excuser de leurs vices sur le manquement de la grace.

MADAME,

Quoique j'aye differé de vous écrire, je n'ay pas laissé d'avoir toute la compassion que vous pouvez desirer de l'estat affligeant où vous dites que vous vous trouvez, & que je croy d'autant plus dangereux qu'il a, selon que vous le témoignez, plus d'attraits & plus de charmes pour vous.

Toutes choses, ce vous semble, vous y engagent. La raison vous découvre des pretextes fort specieux pour vous y arrester. Vous croyez que la pieté le demande : & bien-tost, si vous n'y prenez garde, vous ferez scrupule de douter que ces dispositions interieures soient

contraires à la vie Chreſtienne.

Cependant il n'y a plus de Chriſtianiſme, ſi les reſolutions que vous prenez, peuvent ſervir pour arriver à la perfection. Il n'y a plus de pieté, ſi elle conſiſte dans l'execution de ces deſſeins: & la lumiere de la raiſon eſt incapable d'eſtre obſcurcie par les tenebres qui ſont répanduës dans nos eſprits depuis le peché du premier homme, ſi ces penſées qui ſe preſentent à voſtre eſprit, ne ſont pas des effets tres-funeſtes de ce premier aveuglement.

Vous voyez, Madame, que je vous parle avec beaucoup de liberté, & que nonobſtant le reſpect que j'ay pour les graces que noſtre Seigneur vous fait, je ne laiſſe pas d'agir comme ſi vous deviez faire quelque eſtat de ce que je vous dis. Mais c'eſt ce meſme reſpect qui ne me permet pas d'épargner des ſentimens qui ſont viſiblement contraires aux graces de Dieu en vous. Et je deſire avec trop d'ardeur qu'il vous les augmente de plus en plus, pour ne me pas oppoſer avec force aux artifices dont le demon ſe ſert pour empeſcher ces divines communications.

Il me ſemble que toutes ces diſpoſi-

Digitized by Google

tions interieures dont vous me parlez dans voſtre Lettre, ſe réduiſent à deux eſpeces par rapport à deux de vos devoirs & de vos obligations. La premiere regarde vos devoirs envers Dieu : la ſeconde vos obligations envers les perſonnes que vous conſiderez comme audeſſus de vous.

Les diſpoſitions de voſtre ame envers Dieu ſe peuvent connoiſtre par les differens moyens dont vous vous ſervez pour l'honnorer & pour vous unir à luy. Vous en touchez deux dans voſtre Lettre auſquels tous les autres ſe peuvent reduire, ſçavoir la frequentation des Sacremens, & la Priere.

Je ne vous diray rien de la froideur que vous éprouvez, ce vous ſemble, en approchant des Sacremens, puiſque vous ne le ſouhaittez pas, & qu'en effet la chaleur que la ſainte Euchariſtie demande dans le cœur de ceux qui la reçoivent afin d'y eſtre digerée, eſt celle de la charité, dont l'ardeur eſtant toute ſpirituelle, ne peut eſtre bien connuë que par les affections & les actions, dont les Medecins de l'Ame doivent juger, comme les Medecins du corps jugent de la vie & de la ſanté par le

battement du cœur, & par le mouvement de l'artére.

Observez seulement, que comme souvent lors que le corps est froid au dehors, il est plus ardent & plus échauffé au dedans, & que la nature semble avoir soin de retirer de temps en temps au fond du cœur la chaleur naturelle, de crainte qu'elle ne s'épuise & qu'elle n'ait pas assez de force pour resister aux humeurs malignes qui la combattent : ainsi lors que nous sentons plus de froideur dans la partie inferieure de nostre ame, c'est alors qu'il y a souvent plus d'ardeur dans la volonté, & que Dieu resserre, pour ainsi dire, sa grace dans le fond de l'ame, de crainte que se faisant trop sentir audehors, elle ne s'altere & ne s'épuise, & qu'elle n'ait pas assez de force pour resister aux sentimens de vanité qui pourroient s'élever en nous, de ce qu'elle se seroit rendu trop sensible.

Pour ce qui est de la priere, il me semble, Madame, que nous ne pouvons nous y appliquer avec trop de liberté d'esprit, ou plustot que nous ne pouvons trop nous abandonner à l'Esprit de Dieu, afin qu'il y agisse en nous avec

Digitized by Google

toute la liberté qu'il demande. Car ſi nous devons tâcher de nous dépoüiller de nous meſmes dans tous nos exercices de pieté, c'eſt particulierement dans celuy de la priere que nous devons agir avec ce dépoüillement, & prendre bien garde de ne pas nous y appliquer par un deſir trop empreſſé de noſtre perfection.

On vous peut dire de la Priere ce que noſtre Seigneur dît du témoignage que les Apoſtres luy devoient rendre devant les hommes : *Ne vous mettez point en peine comment vous vous exprimerez* dans la Priere : *ce que vous devez dire, vous ſera donné à l'heure meſme. Car ce n'eſt pas vous qui priez ; mais c'eſt l'Eſprit de voſtre Pere qui* prie *en vous.* Et c'eſt ce que l'Apoſtre confirme par ces paroles de ſon Epiſtre aux Romains: *Nous ne ſçavons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prieres, pour le prier comme il faut. Mais le S. Eſprit luy-meſme prie pour nous par des gemiſſemens ineffables. Et celuy qui penetre le fond du cœur, entend bien quel eſt le deſir de l'Eſprit qui demande pour les Saints ce qui eſt conforme à Dieu.*

Obſervez je vous prie, Madame, ces

deux termes, dont S. Paul se sert pour exprimer la priere que le S. Esprit forme en nous. Il l'appelle un *gemissement* & un *desir*, pour nous donner à entendre que la Priere la plus parfaite consiste dans les mouvemens du cœur qui sont toûjours accompagnez, lorsqu'ils sont veritables, d'une antiere soumission de l'esprit & de la volonté aux ordres de la providence, & d'un aveu sincere de son neant & de ses miseres. Desorte que lors qu'une Ame au milieu de ses tenebres & de ses secheresses, se sent attirée avec douceur, à la pratique de ces actes interieurs, elle doit se laisser conduire à l'Esprit de Dieu qui la veut mener par le desert dans la terre promise, & la faire arriver à l'union avec Dieu par la privation mesme des lumieres & des consolations sensibles de sa grace.

Je dis lors qu'une ame se sent attirée avec douceur à la pratique de ces actes, par ce qu'en effet il y a beaucoup de personnes spirituelles qui veulent faire en elles mesmes dans la Priere l'ouvrage du S. Esprit, ou qui du moins veulent partager avec luy leurs mouvemens, leurs pensées, & leurs applications.

Digitized by Google

On fait une étude de ce qui devroit eſtre une eſpece d'entretien familier avec Dieu ; & ſans conſiderer que c'eſt à un Pere qu'on va ſe communiquer, on voudroit preparer ſon diſcours, & meſme arranger toutes ſes paroles.

Cependant, Madame, nous ne voyons pas que ce ſoit l'éloquence de l'Epouſe des Cantiques qui gagne le cœur de ſon Epoux. C'eſt un ſeul de ſes regards, c'eſt un ſeul de ſes cheveux. Vous diriez au contraire à l'entédre parler, que ſes parolles n'ont point de ſuitte. Et ceux qui ne comprennent point le langage de l'amour divin, auroient bien de la peine à croire que ce divin Epoux & cette ſainte Epouſe s'entendiſſent. Il n'y a rien neanmois de plus divin que cet entretien ſacré : & moins il eſt intelligible aux profanes, plus il a de charmes pour ceux qui ſont penetrez de l'amour de Dieu.

Ne craignez donc point de tenir avec voſtre Pere celeſte le langage de cette divine Sunamite. La ſimplicité du cœur ; l'amour de l'abjection ; l'obeiſſance que vous exercez, lors que ſuivant les avis qu'on vous a donnez, vous vous appliquez à la Priere ; cet aban-

donnement à la divine providence, par lequel vous acceptez avec soumission l'estat de secheresse & d'impuissance où vous vous trouvez ; ce sentiment de joie que vous avez de ce qu'il y a tant de personnes saintes qui adorent & glorifient Dieu *en esprit & en verité*; enfin cette conviction où vous estes d'estre indigne de ses graces, sont les paroles les plus efficaces dont vous puissiez vous servir pour attirer sur vous les misercordes de nostre Seigneur.

Ce n'est pas quelquefois, que lorsqu'on se sent dans une totale impuissance de s'élever à Dieu, il ne soit bon de faire quelque lecture ; & mesme si j'estois capable de vous donner quelque avis, je vous le conseillerois.

Quant à la disposition d'esprit où vous vous trouvez à l'égard de vostre directeur, elle vient asseurement des causes que vous me marquez. Ce qui vous doit consoler, c'est que connoissant le principe de vostre mal, vous pouvez plus aisément le combattre.

Vous me direz peut-estre qu'il y déja du temps que vous y travaillez, mais que vous n'avez pû encore rien gagner; ce qui fait que vous ne pouvez encore

Digitized by Google

avoir pour cette perſonne l'ouverture de cœur que vous voyez bien que Dieu veut que vous ayez pour luy.

Mais il ne faut pas vous étonner de la repugnance que vous éprouvez en en cela ; puis qu'outre qu'il y a peut-eſtre pluſieurs années que la diſpoſition qui cauſe cette repugnance, s'eſt formée en vous, & que ſans doute vous ne vous en eſtes apperçuë que lors qu'elle à voulu vous faire violence pour vous faire aller contre vôtre devoir, vous me mandez encore qu'elle a beaucoup de correſpondance avec voſtre cœur, & qu'elle le tient par ſon foible. Y auroit-il lieu d'eſperer apres cela, Madame, qu'elle cedaſt ſans ſe deffendre longtemps, & ſans que vous ayez renverſé, par une veritable humilité, cet endroit le plus élevé de voſtre cœur, où elle s'eſt retirée.

Je m'eſtimerois heureux ſi noſtre Seigneur me faiſoit la grace de vous aider dans cette heureuſe enrrepriſe, & s'il vous donnoit par mon moyen des armes aſſez fortes pour forcer cette ennemie dans ſes retranchemens. J'en remarque quatre ou cinq dans voſtre Lettre qui ſont comme les pretextes ſpecieux dont

elle s'eſt ſervi pour vous empeſcher de vous oppoſer d'abord au pouvoir qu'elle a uſurpé ſur voſtre cœur.

Premierement elle vous a fait entendre qu'il y avoit plus de perfection à ſouffrir vos ſechereſſes & vos froideurs ſans rechercher de conſolation de la part des creatures, que de les decouvrir à cette perſonne : comme ſi c'étoit la recherche de cette conſolation humaine qui deuſt vous obliger à ce devoir, & que ce ne fuſt pas l'ordre que Dieu a établi auſſi bien dans la grace que dans la nature, par lequel il veut que les inferieurs ſoient éclairez & gouvernez par ceux qui leur ſont ſuperieurs.

Enſuite elle a tâché de vous perſuader que les ſentimens de degouſt qu'elle vous inſpiroit pour ſa conduite, paſſeroient aiſement, ſans qu'il fuſt beſoin que vous conſultaſſiez avec d'autres qu'avec Dieu, en luy expoſant vos miſeres. Comme ſi Dieu nous parloit icy bas par d'autres organes que par celuy des perſonnes qui nous tiennent ſa place, & que ce ne fuſt pas à eux que nous deuſſions avoir recours pour connoiſtre ſes deſſeins ſur nous.

Elle n'en eſt pas demeurée-là. Elle ſe

ſert, me dites vous, depuis quelque temps de raiſons ſi plauſibles, que vous ne pouvez vous deffendre de les écouter. Vous ne vous expliquez pas davantage. Mais quelles que ſoient ces raiſons qui ſe preſentent à voſtre eſprit, je ſuis perſuadé qu'elles ne doivent pas l'emporter ſur ce commandement de l'Apoſtre : *Obeiſſez à vos Conducteurs, & ſoiez ſoumis à leurs ordres : car ils veillent pour vos ames, comme devant en rendre compte à Dieu.* aux Hebr. 13. 14.

Mais elle a encore eſté plus loin. Car elle a fait naiſtre en vous, contre voſtre premiere reſolution, le deſir de vous produire auprés d'autres perſonnes ſpirituelles ſous pretextes de vous ſervir de leurs lumieres pour voſtre conduite, mais en effet afin qu'en vous faiſant remarquer de l'oppoſition entre leurs ſentimens & ceux de cette perſonne, vous ne vous cruſſiez plus obligée de ſuivre les ſiens en toutes choſes. Comme ſi, Madame, vous deviez emprunter les lumieres qui vous ſont neceſſaires pour voſtre conduite, d'autres que de celuy que Dieu a mis, ſelon le langage de l'Evangile, ſur *le chandelier* de voſtre maiſon pour l'éclairer & pour éclairer tous ceux qui y entrent. En S. Mat. ch. 15.

Enfin le dernier & le plus ſpecieux prétexte dont elle ſe ſert pour conſerver l'empire qu'elle ſemble avoir acquis ſur voſtre eſprit, c'eſt qu'il faut s'établir en la recherche de Dieu ſeul ; qu'en ſe communiquant à la creature il eſt à craindre de s'occuper de cette meſme creature ; & qu'aprés tout, l'eſprit de Dieu nous inſpire toûjours de n'eſtre pas faciles à manifeſter aux autres ce qu'il nous communique.

Mais ce ſont ces raiſons là meſmes qui vous obligent à ſecoüer le joug de cette maligne diſpoſition, puiſque vous ne pouvez mieux vous établir dans la recherche de Dieu ſeul, vous occuper moins de la creature, & vous tenir plus cachée aux yeux des hommes, qu'en cherchant voſtre Dieu en la perſonne de celuy qui vous tient ſa place, en vous occupant des avis ſalutaires qu'il vous donne, & en cachant dans ſon ſein, comme dans celuy de Dieu meſme, les graces que vous recevez de ſa bonté. Les autres peuvent avoir des lumieres, mais elles ne ſont point pour vous. Dieu peut ſe rendre preſent à leur cœur, mais il n'y reſide point pour vous. Il n'y a proprement que celuy à qui

Digitized by Google

vous avez abandonné le ſoin de voſtre ame, en qui vous puiſſiez avoir quelque aſſeurance de le rencontrer, & à qui il ſoit, ſi j'oſe parler ainſi, obligé de ſe communiquer pour l'amour de vous.

Mais ce n'eſt pas aſſez, Madame, de vous avoir découvert tous les artifices par leſquels cette diſpoſition s'eſt fortifiée en voſtre eſprit ; il faut encore en rechercher la cauſe, & conſiderer humblement devant Dieu, ſi ce n'eſt point voſtre peu de foy qui en eſt le principe, & ſi vous ne reſſentez point toutes ces repugnances pour n'eſtre pas aſſez fortement établie dans la connoiſſance des principes ſur leſquels la perfection chreſtienne eſt établie, & qui rendent la voye que vous voulez embraſſer la plus ſeure & la plus courte pour arriver au ſalut.

Car enfin ce qui nous empeſche ordinairement d'avoir la confiance que nous devons avoir en ceux que nous regardons comme nos ſuperieurs, c'eſt que nous nous arreſtons trop à ce qui eſt d'exterieur en eux ; nous examinons tous leurs défauts, & nous tenons compte de leurs plus petites imperfections. Et par ce qu'au dehors, c'eſt à

dire dans leurs actions & dans leur conduite ils paroiſſent hommes comme les autres, nous avons de la peine à nous perſuader qu'il y ait en eux quelque choſe de divin, & que pour eſtre en un rang plus élevé que le noſtre, Dieu ſe communique à eux d'une maniere plus particuliere.

Nous ne conſiderons point ce que dit le S. Eſprit par la bouche de l'Apoſtre, *Qu'il n'y a point de puiſſance qui ne ſoit établie de Dieu, & que c'eſt luy qui ordonne celles qui ſont* ſur la terre; *que ceux qui reſiſtent à ces puiſſances, reſiſtent à l'ordre de Dieu, & qu'ils attirent ſur eux la condamnation* & le ſupplice; enfin que comme il prit plaiſir autresfois à ſe ſervir d'une nuë en forme de colomne pour conduire ſon peuple dans le deſert, il ſe plaiſt encore aujourd'huy à ſe ſervir des perſonnes les plus foibles pour conduire les ames qu'il cherit le plus, dans le chemin de la vertu.

Aux Rom. 13. 1.

C'eſt icy, Madame, où je vous ſupplie de remarquer quelles ſont les obligations des ames à l'égard de ceux à qui Dieu veut qu'elles ſoient ſoûmiſes pour les faire arriver au ſalut, en

conſiderant la diſpoſition des Iſraëlites à l'égard de cette nuë qui les conduiſit en la terre promiſe : car vous ſçavez que *tout ce qui leur eſt arrivé, ne leur eſt arrivé qu'en figure*, & que ce n'eſtoit que les ombres de ce qui devoit éclatter dans la vie des Chreſtiens. 1. Cor. 10. 11.

Cependant, Madame, les Iſraëlites ſe laiſſent conduire dans le deſert par cette legere vapeur. Ils ne doutent point que Dieu n'y ſoit preſent, parce qu'il leur a promis de marcher devant eux, & de les préceder dans cette nuë. Ils ſuivent conſtamment tous ſes mouvemens. Ils marchent quand elle marche. Ils s'arreſtent quand elle s'arreſte. Les changemens qui luy arrivent ne les étonnent point ; & ils adorent & reverent également la Majeſté de Dieu & dans l'obſcurité & dans la lumiere de cette colomne qui les conduiſoit.

Et nous, Madame, qui avons receu de Dieu cet eſprit d'amour & de charité qui fait en nous l'accompliſſement de ces figures, nous ne nous laiſſerons pas conduire aux perſonnes qu'il met au deſſus de nous, parce qu'elles ont de la foibleſſe ou de l'imperfection. Nous ne croirons point qu'il ſe ſerve

de leur orgame pour ſe communiquer à nous, quoique les Ecritures nous en aſſurent. Nous aurons de la peine à ſuivre les mouvemens qu'ils nous inſpirent, c'eſt à dire, à nous ſoûmettre à leurs jugemens & à leurs conſeils. Nous n'adorerons point Dieu dans les differens changemens qui leur arrivent, & nous n'attribuërons point à la conduite de ſa ſageſſe & de ſa bonté les rigueurs ou les douceurs, les complaiſances ou les ſeveritez dont ils uſent à noſtre égard.

Vous jugez bien, Madame, que cette conduite ſeroit bien éloignée de la qualité d'enfans de Dieu que nous portons ; & que puiſque nous ſommes obligez de faire par un eſprit de charité ce que les Juifs n'ont fait que par un eſprit de crainte & de ſervitude, il faut que nous nous abandonnions avec beaucoup de douceur d'eſprit à la conduite des perſonnes que Dieu met au deſſus de nous, puiſqu'il ne laiſſera pas de nous conduire à la perfection par leur moyen, quand meſme elles ne ſeroient pas toutes de feu & toutes lumineuſes comme cette nuë des Iſraëlites, mais qu'elles tiendroient quelque

choſe de ſes autres qualitez.

Vous voiez bien, Madame, que je perſiſte toûjours dans mon ſentiment, qui eſt que vous devez regarder cette ouverture de cœur envers la perſonne qui vous conduit, & cette parfaite ſoûmiſſion à tout ce qu'elle vous ordonnera ou conſeillera dans toutes vos peines interieures & dans toutes vos neceſſitez ſpirituelles, comme un des moyens les plus utiles & les plus efficaces pour arriver à ce détachement de toutes choſes, & à cette union avec Dieu, que vous cherchez depuis tant de temps, & que vous ne trouverez que dans cette ſainte pratique.

Je pourrois vous apporter pluſieurs autoritez des ſaintes Ecritures & des ſaints Peres pour vous le perſuader. Mais outre que tout le nouveau Teſtament, & tous les exemples des Saints ne prêchent autre choſe que cette verité, il me ſemble que vous n'en avez pas beſoin, parce que je voy bien par voſtre lettre que vous en eſtes d'ailleurs tres-convaincuë, & qu'il ne vous manque qu'un peu de courage pour combattre fortement ce qui s'oppoſe en vous à une ſi étroite obligation.

Digitized by Google

Vous puiſerez ce courage dans la frequentation des Sacremens & dans la priere où je vous exhorte de demander ſouvent à Dieu cette vertu, & cela de toute l'ardeur de voſtre cœur. Il y a quatre ou cinq entretiens de M. de Geneve à ſes Religieuſes ſur ce ſujet, qui ſont dignes de la pieté de ce ſaint homme. Je vous prie de les lire, mais aprés avoir renoncé à ce qui peut eſtre contraire en vous aux ſentimens que le S. Eſprit vous pourra communiquer par cettte lecture. Ce ſont les 10. 11. 14. 15. & 16. Et quand je vous exhorte à cette lecture, j'entens toûjours pourveu que voſtre Directeur l'approuve; car ce ſera le moyen qu'elle vous ſoit utile, & que Dieu y donne ſa benediction.

* Pour ce qui eſt de l'autre indiſpoſition dont vous vous plaignez, & qui regarde l'œuvre de charité auquel on ſouhaite que vous vous exerciez, vous voulez bien, Madame, me permettre de vous dire, que je ne puis tomber d'accord avec vous du raiſonnement que vous faites à cet égard.

Comme noſtre cœur eſt tellement diſpoſé qu'il ſe porte avec ardeur aux

choſes éclatantes & glorieuſes ; & qu'au contraire il s'éloigne avec une égale ardeur des choſes penibles & difficiles qui luy ſont commandées ; Dieu qui veut l'engager à la pourſuite des dernieres, & le détacher des premieres, accompagne de douceurs & de conſolations les choſes penibles & difficiles, & accompagne au contraire les choſes éclatantes de tant de croix & de mortifications que nous ſommes malgré nous forcez de nous en détacher. C'eſt pour cela que les ames qui ſont animées de la grace, ne trouvent de veritable conſolation & de ſolide joye que dans les mépris & dans l'abjection ; au lieu que les honneurs & les élevations ſont le ſujet de leurs plus grandes peines ; Dieu ſe ſervant de ces differentes diſpoſitions pour ſe conſerver leur cœur, & pour les détacher des creatures en meſme temps qu'il veut qu'elles ſoient occupées pour elles.

Beniſſez donc, Madame, la main qui vous charge de chaiſnes en meſme temps qu'elle vous éleve aux yeux des hommes. *Humiliez-vous* ſelon le precepte de l'Apôtre S. Pierre, *ſous ſa puiſſance*, en meſme temps qu'il ſemble

E. de S. Pier. 5. 6.

vouloir la partager avec-vous. Remettez ſur ſon adorable providence tous les ſoins de voſtre perfection, en meſme temps qu'il ſe confie ſur vous de l'avancement des autres dans la connoiſſance des veritez chreſtiennes. Car cette ſageſſe adorable veille ſur vous, & vous n'experimentez rien que ceux qui ſont comme vous deſtinez à exercer la charité envers les autres dans l'Egliſe, n'experimentent auſſi bien que vous. Mais enfin *ce Dieu de toute grace qui nous a appellez, & qui nous deſtine à ſa gloire en* ſon Fils *J.C. après nous avoir laiſſé ſouffrir un peu de temps, achevera luy-meſme en nous ſon ouvrage. Il nous rendra fermes* dans ſon amour, & nous donnera enfin cette ſolide pieté qu'il demande de nous. *Qu'il ſoit glorifié & obeï eternellement. Ainſi ſoit-il.* Vous voiez bien que c'eſt S. Pierre qui parle.

L. de S. Pier. 5. 10, 11.

* Le doute que vous avez touchant les tentations de cette perſonne dont vous me parlez, & qui a bien voulu s'ouvrir à vous, eſt fort raiſonnable. Il faut avoir une connoiſſance tres-particuliere de l'eſtat d'une perſonne pour luy donner conſeil dans ces occaſions.

Ce qui fait de la difficulté, c'eſt que

ces sortes de tentations peuvent venir de differens principes selon lesquels il faut agir diversement. Car ou elles viennent d'une cause toute exterieure, en sorte que les personnes qui les souffrent, n'y contribuent en aucune maniere, & alors bien loin de s'éloigner de la sainte Table, elles doivent s'en approcher pour se fortifier & pour mieux combattre & mettre en fuite l'ennemy qui les attaque.

Mais si la cause est au dedans de la personne qui les souffre, c'est à dire, si elle donne facilement entrée aux doutes qui se presentent à son esprit; si elles naissent de ce qu'elle veut approfondir les mysteres, ou bien de ce que c'est un esprit curieux qui ne s'est pas encore mortifié dans l'effort qu'elle donne à ses pensées, il faut tâcher de la guerir, & ne pas permettre qu'elle mange cette viande salutaire dans l'accés de son mal, & avec ce dégoust que cette sainte nourriture ne sçauroit souffrir, selon S. Augustin, & qui est d'autant plus dangereux que je suppose, que cette ame se l'est causé volontairement.

Et pour vous faire mieux comprendre ma pensée; n'est-il pas vray qu'un

Digitized by Google

Epoux qui entreroit dans la chambre de ſon Epouſe en meſme temps que quelque malheureux la ſoliciteroit au mal, & qu'elle proteſteroit de vouloir mourir plûtoſt que luy manquer de fidelité, ou qui ſe croyant trop foible pour luy reſiſter l'appelleroit à ſon ſecours, bien loin de s'offenſer d'avoir trouvé ces malheureux avec-elle, il l'en aimeroit davantage, & qu'aprés avoir mis cet ennemi en fuite, il auroit pour elle plus de tendreſſe que jamais ? Mais ſi au contraire il ſçavoit que cette meſme perſonne euſt donné entrée à ce malheureux, & que ſa facilité à le recevoir euſt contribué à ſon entrepriſe ; n'auroit-il pas ſujet de s'en offenſer & de l'eſtimer indigne de ſes faveurs & de ſon amour ?

* La plainte de ces perſonnes qui pretendent n'avoir point de grace pour operer leur ſalut, ne m'eſt pas moins inſupportable qu'à vous, & je croy qu'il eſt inutile de chercher des remedes pour les guerir de ce mal. Car il eſt tres-difficile de reüſſir dans cette entrepriſe, parceque, comme remarque excellemment le grand S. Auguſtin, ces ſortes de malades aiment leurs

maux, & n'apprehendent rien davantage que leur gueriſon, & que ce ſentiment où ils ſont, leur ſemble un pretexte fort ſpecieux pour languir dans le vice, & pour épargner la honte & le reproche qu'on leur fait de leur peu d'avancement dans la vertu.

Mais quelque reſiſtance que ces perſonnes faſſent, lorſqu'on les preſſe de ſe corriger, & quoiqu'elles penſent juſtifier ſuffiſamment les défauts où elles tombent par ce prétendu manquement de grace, on ne doit pas laiſſer de les reprendre avec force & avec fermeté, & les obliger, malgré elles, à entrer dans leur devoir; parce qu'en effet, comme remarque le meſme S. Auguſtin dans l'excellent Livre qu'il a fait ſur ce ſujet, qu'elles ayent la grace ou qu'elles ne l'ayent pas, c'eſt toûjours leur faute de ce qu'elles ne font pas ce qu'elles doivent, c'eſt par la ſeule corruption de leur volonté qu'elles tombent, & c'eſt en cela meſme qu'elles meritent d'eſtre repriſes de ce qu'elles ſemblent ne vouloir pas qu'on les reprenne, ni qu'on leur découvre leur playe, afin que par la honte ou par la douleur qu'on leur en fait reſſentir, on

les excite à en rechercher le remede, & à avoir recours au ſouverain medecin de leurs ames.

Dites-donc, Madame, à ces perſonnes ſi vous en rencontrez, qu'elles doivent craindre de ſe rendre effectivement indignes des graces de Dieu, en ne reconnoiſſant pas comme elles doivent, qu'elles ſont les ſeules cauſes des maux où elles languiſſent; que lorſque vous les preſſez de ſe corriger, ou qu'elles ſe ſentent excitées par le miniſtre de de quelques autres à le faire, c'eſt une grace que Dieu leur communique, & dont elles ſeront obligées de rendre compte un jour à ſa divine juſtice; & qu'enfin puiſque ceux-là meſmes qui n'auront point ouï preſcher l'Evangile, ne pourront s'excuſer ni ſe juſtifier devant Dieu ſur ce qu'il ne leur a pas fait cette grace; ceux-là pourront bien moins ſe juſtifier ſur leur pretenduë impuiſſance, qui ont reçu la grace du baptême, qui ont eſté éclairez de la foy, qui ſont dans le ſein de l'Egliſe, que Dieu a ſeparez de pluſieurs occaſions de l'offenſer, & qui par le moyen de la priere peuvent obtenir de Dieu tous les ſecours qui leur ſont neceſſaires pour pratiquer

pratiquer la vertu & s'aquitter de leurs obligations.

Voilà, Madame, mon ſentiment ſur tous les points de voſtre Lettre. Je ne vous fais pas d'excuſes de ce que je vous l'ay dit avec tant de liberté, puiſque vous m'y avez obligé. Il ne me reſte qu'à vous conjurer de vous ſouvenir de moy dans vos prieres.

Le 16. Juillet 1660.

LETTRE XV.

A une Demoiſelle.

Il luy repreſente comme elle ſe doit réjoüir d'eſtre entrée dans la connoiſſance de ſes défauts, & comme elle doit attendre patiemment que Dieu l'en délivre. Il luy montre en quoy conſiſte la vertu de la pauvreté, & comme elle doit eſtre pratiquée par les perſonnes qui ne manquent de rien. Il l'avertit de ne ſe pas attacher aux conſolations ſenſibles, mais de craindre plûtoſt de n'en pas bien uſer.

MADEMOISELLE,

Vous me mandez que vous eſtes ſortie de voſtre petite retraite avec une telle conviction de vos propres miſeres, que vous n'avez pû avoir depuis ce temps que de l'horreur de vous-meſme : & vous apprehendez meſme

que Dieu ne vous surprenne, pour vous tirer du monde dans ces mauvaises dispositions ; ce qui fait que vous ne pouvez vous empescher de vous affliger & de vous vouloir du mal de ce que vous vous trouvez dans un si grand éloignement de Dieu.

Mais quoy ! faut-il vous affliger de ce qui vous doit réjouïr ? Et faut-il avoir de la peine de ce qui vous doit servir de consolation ? N'est-ce pas la fin que vous vous estes proposée dans vostre retraite, que la connoissance de vous-mesme ? Et cette connoissance que vous cherchez, peut-elle estre veritable, si elle ne vous découvre le fond de corruption qui est en vous, & les défauts que vous mêlez tous les jours dans les actions que vous tâchez de faire le mieux ? Croyez moy, Mademoiselle, nous ne serons jamais assez convaincus de nostre malice & de nos imperfections ; & nous ne sçaurions trop remercier Dieu des lumieres qu'il nous donne pour les découvrir.

Mais si j'ay esté jusques icy assez miserable, pourrez-vous dire, pour ne m'en estre pas apperçuë, si cela m'arrive à la fin de ma vie, je me trouveray

alors dans un terrible eſtat.

Voilà ſans doute ce qui vous fait le plus de peine : & avec raiſon. Mais vous ſçavez ce que dit le Prophete, *Qu'heureux eſt celuy dont les iniquitez ſont pardonnées, & à qui le Seigneur n'a point imputé ſon peché.* Vous ſçavez que noſtre eſperance n'eſt appuyée que ſur la miſericorde infinie de noſtre Dieu, & que David le prie, au nom de tous les Juſtes, *de n'entrer point en jugement* avec luy, *parce que nul ne peut eſtre juſtifié devant luy*, s'il le veut traitter dans la rigueur. Vous ſçavez enfin que *la charité couvre la multitude des pechez*, &, comme dit S. Paul, qu'il n'y *a point de condamnation pour ceux qui appartiennent à J. C.*

Pſal. 31. 1. 2.

Pſ. 142.

1. de S. Pier. 4. 8

Aux Ro. 8. 20.

Vous eſtes à luy, Mademoiſelle ; & quoi qu'il y ait encore quelque partie de vous meſme qui ne luy ſoit pas ſoumiſe, parce qu'elle ne le peut eſtre que par la mort de voſtre corps en qui alors toute la convoitiſe ſera éteinte, vous ne laiſſez pas de luy avoir conſacré voſtre cœur, & de tâcher encore de luy offrir en ſacrifice cette autre partie de vous meſme.

Ne vous troublez donc point davan-

tage de ces defauts. Humiliez-vous seulement à la veuë que Dieu vous en donne. Pratiquez les remedes qu'on jugera necessaires pour les détruire en vous ; & esperez tout de la bonté de Dieu qui peut en un moment vous rendre toute pure & toute innocente.

Il le fera quand il luy plaira : mais ce n'est pas à vous à prescrire des regles à sa misericorde, ni des mesures à son amour. Il suffit de sçavoir que *tout tourne à l'avantage de ceux qui l'aiment*, parce qu'ils sçavent se servir de tout pour l'adorer, pour s'humilier & s'aneantir devant luy, pour se rendre dignes de son amour, & pour le remercier de ses graces.

aux Rom. 8. 28.

* Vous desirez que je vous marque quelques moyens de pratiquer la vertu de pauvreté. Aimez cette vertu, Mademoiselle, & l'amour vous inspirera assez d'inventions pour la pratiquer.

Le soin que l'on a de faire ensorte que vous ne manquiez de rien, ne vous doit point embaraſſer, parce qu'il ne peut rien diminuer en vous de l'excellence de cette vertu qui consiste principalement dans le dépouillement interieur de toutes choses.

Digitized by Google

Il n'eſt point marqué dans l'Evangile que noſtre Seigneur ait manqué d'aucune choſe pendant ſa vie : & ſans doute que ſa Sainte Mere & les ſaintes femmes qui le ſuivoient, ne permettoient pas qu'il ſouffriſt aucune neceſſité. Cependant nous ne pouvons pas douter que J. C. n'ait exercé la pauvreté dans ſon plus haut degré de perfection.

Ainſi la perfection de cette vertu ne conſiſte pas preciſement à manquer de quelque choſe, mais à aimer la privation de toutes choſes, & de celles meſmes qui ſont les plus neceſſaires, enſorte qu'on les poſſede comme ſi on ne les poſſedoit point, & que le cœur ſoit toûjours preſt d'en ſupporter la privation avec joye & avec action de graces.

Recevez-donc, Mademoiſelle, avec ce ſaint détachement & cette ſainte indifference les choſes que l'on vous donne; & vous ſerez veritablement pauvre. Ne regardez point vos biens comme vous eſtant tellement propres, que vous ne les regardiez comme faiſant partie du patrimoine des pauvres, que vous ne ſouhaitiez de les pouvoir partager avec tous ceux qui ſont dans l'indiſgence, & que vous ne conſerviez le deſir de por-

ter tous ceux de voſtre famille, ſelon les ouvertures qu'il plaira à Dieu de vous en donner, à retrancher non ſeulement du ſuperflu, mais meſme quelque choſe du neceſſaire, afin d'en ſoulager les miſerables; & vous ſerez veritablement pauvre.

Aprés tout quelque ſoin qu'on ait dans voſtre famille que vous ne manquiez de rien, il ne ſe peut que vous n'ayez beſoin de quelque choſe dans des rencontres. Et c'eſt alors qu'en cachant ſoigneuſement voſtre beſoin, vous pratiquerez la prauvreté, en échappant à la charité des autres.

Mais ſur tout, Mademoiſelle, c'eſt dans les choſes qui ſont neceſſaires pour la vie de l'eſprit, qu'il fallut exercer cette ſainte vertu, & aimer la privation des choſes meſmes qui contribuent à la perfection de l'ame. C'eſt ainſi, par exemple, que quelque beſoin que j'euſſe d'écrire à une perſonne pour le prier de me ſecourir dans quelque neceſſité ſpirituelle, je ſerois content de ne le pouvoir faire, parce que je n'en aurois pas la commodité, & j'aurois de la conſolation, ce me ſemble, de pouvoir pluſieurs fois le jour repreſenter à Dieu

Digitized by Google

ma pauvreté & mon besoin, & implorer son secours, au lieu de rechetcher celuy de la creature. Je ne m'arresteray pas davantage sur cet article de vostre Lettre, parce qu'il me semble que ce que je viens de vous dire, est plus que suffisant pour entrer comme il faut dans cette pauvreté d'esprit qui nous est recommandée dans l'Evangile.

* Laissez interpreter au monde comme il luy plaira, la fidelité avec laquelle vous tâchez d'eviter toutes sortes de conversations, & continuez à les fuir tout autant que vous pourrez, quoi qu'il en gronde & en murmure. Ce n'est pas une des moindres graces que vous puissiez recevoir de Dieu, de bien comprendre combien tout commerce avec les personnes du monde, & mesme avec les personnes les plus spirituelles, est inutile dans l'estat & les dispositions où vous estes, & l'avantage qu'il y a de chercher aux piez de J. C. le secours dont vous avez besoin pour vous soutenir dans ce que vous avez entrepris.

* C'est en effet une tres grande foiblesse de diminuer l'estime que l'on doit avoir des graces de Dieu par la

consideration de la baſſeſſe de la naiſſance des perſonnes à qui il les a faites, puiſque c'eſt ce qui la devroit augmenter, & qui devroit nous porter à les honorer & à les reſpecter davantage. Humiliez vous beaucoup devant Dieu dans la veuë de cette foibleſſe & de cette miſere ; mais ne vous en troublez pas, & ne parlez point à confeſſe de ces ſortes d'averſions, lorſqu'elles ne vous ont rien fait dire ou faire exterieurement, qui marque du mépris. Priez ſeulement beaucoup Dieu, afin qu'il vous faſſe la grace de juger des choſes par ſon eſprit & par ſa lumiere, & non par le fond d'orgueil qui eſt en vous.

* Comme je finiſſois cette Lettre, j'ay reçu la vôtre du premier de ce mois, par laquelle vous m'apprenez le changemẽt inopiné qui eſt arrivé en vous, & qui fait que vous trouvez beaucoup de facilité dans les choſes qui vous paroiſſoient auparavant ſi difficiles. Je ne puis que je ne loüe Dieu avec vous de cette diſpoſition. Je me croy neanmoins obligé de vous dire, de ne pas trop vous affectionner à cette douceur & à cette facilité que vous reſſentez, & de pren-

dre bien garde que vous n'en ayez un peu plus d'eſtime que vous ne devez.

C'eſt peu de choſe aſſeurement que ces ſortes de diſpoſitions, ſi elles ne ſont jointes à une profonde humilité, & ſi en meſme temps qu'elles repandent des ſentimens de joie & d'allegreſſe dans l'ame, elles ne la rendent plus ſimple & moins occupée d'elle-meſme.

Ce n'eſt pas que je veuille vous donner de la défiance pour voſtre diſpoſition preſente. Je veux croire que ce que vous ſentez, eſt un effet de la charité que Dieu a pour vous, & que ces conſolations viennent de ſa miſericorde. Mais je ſouhaite que vous les receviez avec un grand dégagement, enſorte que vous les eſtimiez bien plus, parce que ce ſont des dons de Dieu, que parce qu'ils vous cõſolent & qu'ils vous rendent telle que vous vous figurez fauſſemẽt qu'il faut eſtre pour luy plaire.

Ainſi ne faites point tant de reflexion ſur ce changement : mais penſez ſerieuſement à vous ſervir de cette facilité que Dieu vous donne maintenant pour reparer les infidelitez que vous avez pu commettre dans le temps de ſechereſſe, qui ne vous devoit

pas eſtre moins precieux, & où vous euſſiez pu glorifier Dieu auſſi avantageuſement que dans celuy de cette conſolation & de cette douceur ſenſible. Ne faites donc état des lumieres que nôtre Seigneur vous communique preſentement dans la priere, qu'autant qu'elles vous découvrent le chemin que vous devez tenir dans l'affliction; & ſouvenez-vous que ce ne ſont pas les grandes veuës ni les grands ſentimens qui nous rendent conformes à J. C. mais que c'eſt là ſoumiſſion de noſtre volonté à la ſienne, & l'amour ſincere & veritable pour tout ce qui nous humilie devant Dieu & devant les hommes.

C'eſt pourquoi la ſeconde choſe à quoy vous devez prendre garde dans l'eſtat où vous vous trouvez, eſt de ne conſerver pas en vous ces fauſſes idées de perfection qui ſont la cauſe ordinaire de vos troubles; & qui ſont ſi ordinaires aux ames qui n'ont point encore bien étudié J. C. crucifié. Car il eſt à craindre que vous ne regardiez ces douceurs, ces conſolations, & ces lumieres comme des moyens abſolument neceſſaires pour aller à Dieu; au lieu qu'elles ne nous ſont utiles que par rapport à noſtre

foibleſſe, & à noſtre peu de courage & d'ardeur, qui fait que nous avons beſoin d'eſtre ſoutenus par ces ſecours, & qu'elles ne nous ſont avantageuſes que par ce qu'il plaiſt à Dieu de s'en ſervir pour nous attacher à ſon ſervice; la joye & les autres diſpoſitions qn'elles repandent dans noſtre cœur, eſtant plus propres à l'amolir & à le tourner vers les creatures, ſi Dieu ne l'attiroit à luy, que les ſechereſſes & les tribulations qui nous donnent du degouſt pour toutes les choſes de la vie preſente, & qui nous rendent nous meſmes inſupportables à nous meſmes.

Mais quoi qu'il faille recevoir ces ſortes de graces avec detachement, & ne les croire utiles que parce qu'il plaiſt à Dieu de nous les donner pour nous engager à ſon ſervice, il ne faut pas neanmoins laiſſer de les recevoir avec de grans ſentimens de reconnoiſſance, & de les aimer puiſqu'il plaiſt à Dieu de nous les communiquer: & il le faut prier de nous accorder la grace d'en faire l'uſage pour lequel il a la bonté de nous les donner. C'eſt à quoy je vous exhorte puiſſamment, puiſque vous ne pourriez y manquer ſans vous en ren-

dre tout à fait indigne.

Le 3. Decembre 1661.

LETTRE XVI.

A une Dame.

Il l'exhorte à souffrir la privation du secours des personnes en qui elle se peut davantage confier, & à mettre toute sa confiance en Dieu.

MADAME,

Vous trouverez peut-estre étrange que je rompe le silence dans le temps où l'Eglise ne nous propose celuy de J. C. dans le desert, que pour nous servir d'exemple, & nous engager à l'imiter. Mais mon dessein n'est point de detourner vos yeux d'un si sacré modelle. Je ne vous écris au contraire que pour vous encourager à suivre ce divin Maistre dans sa sainte solitude, & à vous priver à son exemple de la satisfaction que vous pourriez avoir dans l'entretien des personnes à qui Dieu vous a unie, quelque legitime & saint qu'il soit.

Car qu'y avoit-il de plus innocent &

de plus saint que les conversations que J. C. avoit avec sa sainte Mere ? Cependant il la quitte pour se retirer dans le desert avec les bestes, & il y est l'espace de quarante jours sans avoir aucune communication avec les hommes. Aprés cela pouvons-nous trouver mauvais qu'on nous oste la liberté de nous produire & de nous dissiper au dehors ? Et ne devons-nous pas estre bien aises qu'on nous engage, malgré nous, à mettre toute nostre confiance en J.C. & à chercher à ses pieds tout le secours dont nous avons besoin ?

Ne pensez pas pourtant que je veüille par là vous refuser de vous rendre tout le service qu'il me sera possible. J'auray toûjours, s'il plaist à Dieu, un tres-grand zele pour vostre salut, & quoiqu'il arrive, je ne cesseray point de luy offrir mes foibles prieres pour vôtre sanctification. Je veux seulement vous faire ressouvenir du soin que j'ay eu de vous representer l'obligation que vous avez de vous attacher à l'ordre de la divine providence, & de vous servir indifferemment des moyens que Dieu vous presente pour aller à luy.

Vous sçavez que je n'ay jamais

aprouvé qu'on cherchaſt des voies extraordinaires pour ſa ſanctification, & que l'on ſe ſerviſt de l'accés que l'on a auprés de certaines perſonnes, pour ſe procurer des conduites particulieres. Aymez la croix de J. C. aimez ſes privations ; aimez ſon aneantiſſement, & il vous ſera toutes choſes. Souvent l'empreſſement avec lequel on tâche d'obtenir ce que l'on deſire, ne ſert qu'à obliger les perſonnes, qui le remarquent, à le refuſer. Et pour moy, je vous avouë que quand on auroit accordé aux importunitez d'une perſonne la permiſſion de s'addreſſer à moy dans ſes beſoins, j'aurois de la peine à luy donner la ſatisfaction qu'elle ſouhaiteroit, parce que j'aime fort que les choſes ſe faſſent, pour ainſi dire, comme naturellement, & que ce ſoit la ſeule providence qui faſſe ces engagemens. Je vous parle de la ſorte, parce que de l'humeur dont je vous connois, la ſeule apprehenſion qu'on ne vous oſte une choſe, eſt capable de vous la faire eſtimer beaucoup plus que vous ne feriez, & de vous faire chercher avec beaucoup d'ardeur les moyens de vous la conſerver.

Digitized by Google

Mais, Madame, il faut se moderer en cela aussi bien qu'en toute autre chose, & ne pas s'imaginer que les graces de Dieu soient tellement attachées aux avis de certaines personnes, qu'on mépriſe tous les autres. Tout cooperant au salut des ames que Dieu cherit, je regarderois comme un grand avantage pour vous, s'il vous privoit pour quelque temps des personnes en qui vous avez le plus de confiance, afin qu'il se rendiſt luy meſme voſtre unique Directeur & voſtre unique Maiſtre, de meſme qu'il eſt voſtre unique Pere & voſtre unique Seigneur.

* Prenez garde, s'il vous plaiſt, à ne vous point indiſpoſer contre les perſonnes que vous ſoupçonnez d'avoir des ſentimens & des inclinations contraires aux voſtres. Laiſſez à Dieu le ſoin de ce qui les regarde. Priez-le ſeulement pour elles avec beaucoup de ferveur, & témoignez leur toute la charité poſſible, ſans pourtant faire entendre que vous approuviez ce qui n'eſt point ſelon Dieu. Mais à cet égard le meilleur eſt de ne vous donner point la liberté de les juger, & de les excuſer au contraire le mieux qu'il vous ſera poſſible

en ſupportant leurs défauts avec la meſme douceur que vous deſirez qu'on ſupporte les voſtres.

Prenez-garde auſſi que les petites diſgraces qui vous ſont arrivées, ne vous donnent du dégouſt pour la vie que vous menez. Car elle vous doit eſtre aimable en cela meſme que vous y trouverez ſouvent des occaſions de mortification & de croix.

Pourveu que ce ſoit Dieu qui nous ait fait entrer dans un genre de vie, nous ne devons point nous mettre en peine des difficultez qui s'y rencontrent Car il fait trouver la ſolitude au milieu des embarras du monde, lorſqu'il y conduit une perſonne. Il la fait vivre dans un eſprit de priere au milieu des differentes occupations que la charité luy procure. Et comme il eſt toûjours le meſme parmy les changemens des creatures, l'ame qu'il anime de ſa grace, luy demeure toûjours unie au milieu des choſes meſmes qui ſemblent la devoir plus ſeparer de luy. Ainſi comme vous avez tout ſujet decroire que c'eſt luy qui vous a fait embraſſer la vie que vous menez, vous devez eſperer qu'il vous y ſoûtiendra, & qu'il

conduira vos pas dans cette voie.

Pour moy ce qui me consola & fortifia le plus, lorsque Dieu commença à me faire la grace de me toucher, ce furent ces paroles du Prophete-Roy qui se faisoient entendre continuellement au fond de mon cœur : *Je vous donneray l'intelligence de ce que vous devez faire. Je vous enseigneray le chemin par lequel vous devez marcher, & j'auray sans cesse l'œil sur vous pour vous conduire.*

C'est, Madame, ce que vous devez esperer de la bonté de Dieu aprés toutes les graces que vous en avez déja reçuës, pourveu qu'il voye en vous cet esprit de foy & de confiance qui doit animer tous ceux qui se défient sincerement d'eux-mesmes, & qui ne s'appuient sur aucune creature : ce qui fait le veritable caractere des chrestiens qui aiment sincerement Dieu.

Le 23. Février 1662.

LETTRE XVII.

A une Dame.

Il luy explique les marques de la vraye resurrection de l'ame, & luy represente que ce n'est pas à nous à decider si nous sommes resuscitez avec I. C. ou si nous ne le sommes pas. Il luy marque l'usage qu'elle doit faire de de l'impuissance où elle se trouve de connoistre ses fautes pour s'en confesser.

MADAME,

Quoique je tombe d'accord que je vous aye envoyé ce qui m'estoit venu en l'esprit sur les moyens de mourir à soy-mesme, vous sçavez neanmoins pour qui je l'ay envoyé, ou plûtost vous n'ignorez pas que je ne l'ay fait que par une facilité qui ne me permet pas de rien refuser aux personnes que j'honore, & que je m'aperçois neanmoins estre blâmable en moy. Ainsi je croirois estre obligé de garder le silence sur vostre lettre, si je n'esperois que le peu de satisfaction que vous tirerez de cette réponse, vous convaincra de la justice du reproche que je me suis déja donné la liberté de vous faire,

Digitized by Google

& du tort que vous vous feriez à vous-meſme, ſi vous me regardiez ſous une autre qualité que celle que peut avoir une perſonne, que vous voulez bien en de certaines rencontres, honorer de vôtre confiance.

Vous n'avez pas envie, dites-vous, de demeurer plus long-temps dans le tombeau, & il vous ſemble que la reſurrection de J. C. vous invite à ſortir de l'état de mort où vous eſtes entrée pendant le Careſme. Cependant, Madame, vous devez vous ſouvenir que c'eſt dans cet heureux tombeau que l'on reprend une nouvelle vie avec J. C. & que ce n'eſt qu'en demeurant dans cet eſtat de mort au monde & à ſoy-meſme, qu'on peut ſentir cette vertu de ſa réſurrection, dont vous ſouhaitez avec tant de paſſion de voir en vous les effets, & dont il vous ſemble que vous eſtes ſi dépourveuë.

C'eſt ce que nous apprend S. Paul, lorſqu'il dit dans le 6. Chapitre de ſon Epiſtre aux Romains, *Que comme I. C. eſtant reſſuſcité d'entre les morts, ne meurt plus, & que la mort n'a plus d'empire ſur luy : Ainſi nous devons nous conſiderer comme eſtant morts au peché, & ne* *v.* 9. & 11.

vivant plus que pour Dieu en I. C. nôtre Seigneur. Car vous voiez que ſelon cet Apoſtre, c'eſt eſtre reſſuſcité avec J. C. que d'eſtre mort au peché, & de ne vivre plus que pour Dieu.

Ainſi, Madame, je n'ay garde de vous porter à ſortir de voſtre tombeau, où vous avez tâché de mourir au peché, & par conſequent où vous eſtes vivante pour Dieu ; car ce ſeroit vous faire perdre l'avantage que vous ſouhaitez, qui eſt d'eſtre reſſuſcitée avec J. C. puiſque la reſurrection ſpirituelle de l'ame conſiſte uniquement à eſtre reünie à Dieu qui eſt ſa vie, & que cette réünion ſe fait du moment que l'ame n'eſt plus ſeparée de Dieu par le peché, qui ſeul eſt capable de l'en ſeparer & de la faire mourir.

Que ſi vous deſirez avoir des preuves de ce que je vous dis, & qui vous rendent en quelque ſorte voſtre réſurrection ſenſible, vous n'avez, ce me ſemble, qu'à conſiderer ce qu'opere la réſurrection de J. C. dans ſon corps : car il faut juger par les qualitez qu'il luy communique, des effets qu'il produit dans les ames qui ſont veritablement reſſuſcitées, puiſque la réſurrection de

Digitized by Google

ſon corps eſt le modelle de la réſurrection ſpirituelle de l'ame.

Or je remarque deux ou trois qualitez principales dans le corps de J. C. qui ſont des preuves evidentes de ſa reünion à ſon ame bien-heureuſe. 1. Il eſt ſpirituel, c'eſt à dire, il obeït ſans reſiſtance à ſa volonté. 2. Il n'eſt plus ſujet à la corruption, c'eſt à dire, ſelon S. Auguſtin, que ſon Ame bien-heureuſe luy communique une ſanté parfaite, qui ne peut recevoir d'alteration. 3. Enfin il eſt reſuſcité glorieux, c'eſt à à dire plein de lumiere & plus éclattant que le Soleil.

Voila, Madame, les effets que doit produire l'union de Dieu avec l'ame Chreſtienne. Eſtant reſuſcitée par cette union, elle doit eſtre ſpirituelle, c'eſt à dire parfaitement ſoumiſe à l'Eſprit de Dieu. Car s'abandonnant à la conduite de cet Eſprit ſaint, elle éprouve ſa vertu par la facilité avec laquelle elle ſe porte à executer les volontez de Dieu, & à ſe ſoumettre à celles des perſonnes qui luy tiennent ſa place en ce monde; enſorte qu'elle ne ſent proprement d'amour & d'inclination que pour l'accompliſſement de la volonté de

Dieu, & ne fait eſtat de tout le reſte qu'autant qu'il peut ſervir à augmenter & à fortifier cette amour & cette inclination en elle.

2. Elle n'eſt plus ſujette à la corruption, parce que le vieil homme ayant eſté crucifié en elle avec J. C., & le corps du peché y ayant eſté detruit, elle n'eſt plus aſſervie au peché. Et quoy qu'elle ne puiſſe pas eſtre exente de toute faute, elle ſe releve neanmoins ſi prontement de celles où elle tombe, & elle a tant de ſoin que la charité ne s'affoibliſſe point en elle, qu'il eſt vray de dire que la vie de la grace n'en ſouffre point d'alteration, & qu'elle a une ſanté continuelle, quoiqu'elle ne ſoit pas toujours également forte & vigoureuſe.

3 Enfin l'ame vrayement reſuſcitée doit participer à la clarté & à la gloire du corps de J. C. reſuſcité, c'eſt à dire que ſa foy doit éclatter dans toutes ſes actions, & que toutes ſes œuvres doivent eſtre des œuvres de lumiere.

Vous me direz ſans doute que vous convenez de toutes ces marques d'une veritable reſurrection, mais que c'eſt la veuë meſme de ces veritez qui vous fait

plus douter de la voſtre, & qu'ainſi bien loin de lever vos peines, je ne fais que les fortifier.

Mais je vous prie, Madame, d'obſerver avec moy, que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'il eſt marqué dans les Actes des Apoſtres, que Dieu *avoit voulu que J. C. ſe montraſt vivant, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choiſis avant tous les ſiecles.* Car c'eſt pour nous apprendre que ce n'eſt pas à nous à juger de noſtre reſurrection, mais à ceux que Dieu a établis pour en eſtre les témoins & les juges, c'eſt à dire, à ceux à qui nous avons confié noſtre conſcience, qui peuvent ſeuls eſtre les veritables témoins de noſtre reſurrection, & à qui Dieu veut que nous nous en rapportions uniquement, permettant aſſez ſouvent que quoiqu'une ame ait toutes les marques d'une veritable reſurrection que nous venons de rapporter, elle n'en peut par elle meſme preſque rien remarquer: & Dieu le permet de la ſorte pour la tenir dans cette humilité de cœur, & cette deffiance d'elle-meſme, qui ſont les premiers fondemens de ſa reſurrection, puiſque par ces deux diſpoſitions elle ſe tient

uniquement appuyée sur le secours de la grace de J. C. qui fait seule son union avec Dieu, en quoy consiste la veritable resurrection de l'ame Chrestienne.

Ainsi, Madame, je croy que le plus seur pour vous, & pour banir l'inquietude où vous peut mettre l'incertitude de vostre résurrection est de vous abandonner à ce que vous en dit celuy à qui vous estes soumise selon Dieu: car c'est la meilleure preuve que vous en puissiez avoir, supposé que ce soit un homme éclairé & selon le cœur de Dieu, comme je suis persuadé que vous n'estes pas capable d'en choisir d'autre.

Vous pouvez neanmoins ajoûter à ce premier témoignage les deux autres preuves que nous avons de la résurrection de J. C. qui doivent estre aussi les preuves de la vostre, sçavoir le témoignage de l'Ecriture Sainte, & les signes sensibles qu'il donna à ses Apostres de sa résurrection, comme de leur avoir donné son corps à toucher, d'avoir mangé avec eux, & de s'estre entretenu avec eux de son royaume, c'est à dire de l'établissement de l'Eglise. Car toutes les preuves de la Resurrection de

J. C.

J. C. ſe peuvent rapporter à ces trois preuves au témoignage des Anges, à celuy des Ecritures ſaintes, & à ces ſignes ſenſibles.

Vous pouvez trouver la premiere preuve de voſtre Reſurrection, comme je viens de dire, dans l'aſſeurance que vous en peuvent donner les Miniſtres de J. C. qui ſont les Anges du nouveau Teſtament. Vous pouvez avoir la ſeconde, ſi voſtre vie eſt conforme aux maximes de l'Evangile. Et vous aurez la troiſiéme ſi vous eſtes ſenſible aux intereſts de Dieu & de ſa verité; ſi vous mangez & buvez à la table de J. C. c'eſt à dire ſi vous le recevez dans l'Euchariſtie avec un deſir tres ardent de vous unir de plus en plus à luy; enfin ſi vous ne cherchez dans vos entretiens & dans vos converſations que l'augmentation & l'eſtabliſſement de ſon Royaume en vous & dans les autres. Voila, Madame, ſurquoy nous devons appuyer la paix de nos ames qui ne peut eſtre ſolide & veritable, ſi nous n'avons ces ſignes de vie en nous.

* Pour ce qui eſt de l'aveuglement dont vous vous plaignez, vous avez raiſon de croire qu'il eſt grand, puiſque

meſme noſtre eſprit eſt ſouvent plus plein de tenebres & plus égaré, lors que nous le croyons plus éclairé & plus droit, & que noſtre volonté n'eſt capable par elle meſme que d'un nombre infini de deſordres, dont nous ne connoiſſons que la moindre partie, mais que J. C. connoiſt tous en nous tres-parfaitement.

Mais cette veuë ne doit pas, Madame, vous faire approcher avec moins de devotion du Sacrement de penitence. Car quoique nous ne connoiſſions point nos pechez, il ſuffit pour nous en faire approcher avec reſpect, que Dieu les connoiſſe diſtinctement, & que le Confeſſeur ſoit comme nous perſuadé, que quoique nous ne luy cachions rien volontairement, il y a en nous beaucoup de défauts qui nous ſont inconnus, & que nous ſommes bien plus coupables que nous ne luy paroiſſons.

Ainſi la diſpoſition qui eſt neceſſaire pour aprocher du Sacrement de penitence, ne vous conſiſte pas à declarer éloquemment & ſans peine ſes pechez; mais à entrer dans uue ſainte horreur pour ſoy-meſme, à confeſſer humble-

ment ſon aveuglement, & à conjurer noſtre Seigneur de répandre en nous quelque rayon de cette vive lumiere par laquelle il decouvre le fond de nôtre ame, & de nous faire participer à cette juſtice par laquelle il hait & veut punir toutes nos fautes, afin que les ayant reconnuës par cette divine lumiere, nous les deteſtions par le meſme eſprit qu'il les deteſte.

Que ſi aprés cela nous ne ſommes pas plus éclairez ; ſi aprés avoir conſideré en particulier toutes nos actions, nous n'y a percevons point de défaux (ce qui n'arrivera gueres quand nous ſerons fidelles à en juger ſelon les regles de la charité & de la verité,) il faut alors beaucoup s'humilier devant Dieu, croire qu'on à merité cet aveuglement, & dans cette diſpoſition de haine pour ſes pechez, de douleur de les avoir commis, du deſir de s'en accuſer au Preſtre, ſe jetter à ſes pieds, & s'accuſer de ce dont on ſe ſouvient alors.

Voyez la Madeleine aux pieds de J. C. elle ne dit pas un ſeul mot, & elle reçoit neanmoins le pardon de ſes pechez. L'enfant prodigue ne fait qu'avoüer à ſon Pere qu'il à peché & qu'il *En S. Luc. 7. 36. & ſſ.* *En S. Luc, 15. 11. & ſſ.*

eſt indigne d'eſtre appellé ſon Fils, & cela ſuffit à ce bon Pere pour l'embraſſer tendrement, & pour le retablir dans tous ſes droits. Le Publicain confeſſe ſeulement en frappant ſa poitrine qu'il eſt un pecheur, & il s'en retourne juſtifié.

En S. Luc. 18. 14.

Quoy que noſtre cœur ſoit animé de la charité dans ces occaſions, il eſt ſouvent comme ce pierres qui ſemblent avoir du feu en elles meſmes, & ne le pouvoir produire au dehors qu'avec le ſecours du fer. C'eſt un charbon ardent, ſi vous voulez, mais qui eſtant couvert de cendres, ne fait point de lueur, & ne rend point de chaleur ſi on ne le découvre.

Il faut eſperer, Madame, que le S. Eſprit reſoudra par ſon ſouffle ces nuës en pluyes, & que le meſme Seigneur qui fit couler de la pierre un torent d'eau, amolira la dureté de voſtre cœur, & fera couler des larmes de vos yeux. Souvent les tenebres couvrent toute la terre d'Egypte, c'eſt à dire la partie inferieure de noſtre ame, pendant que le pays des enfans d'Iſraël, c'eſt à dire la partie ſuperieure, eſt plenie de lumiere. Lors que Dieu voulut ren-

Digitized by Google

dre la terre fertile, & qu'il la voulut charger de fleurs & de fruits, il commanda aux eaux de se retirer, afin de laisser la terre à sec. Ainsi lorsqu'il veut que nous produisions des actes de vertu les plus utiles, comme d'abnegation de nous mesmes, d'une parfaite resignation aux ordres de sa divine providence, d'un veritable amour de nôtre propre abjection, il semble qu'il fasse retirer toutes les eaux de la grace de nostre cœur en le privant de toute consolation sensible, afin que nostre ame demeurant pour ainsi dire, à sec & toute arride, il luy fasse produire frequemment ces actes de vertu, ausquels elle ne se seroit peut-estre pas appliquée si fortement ni si frequemment sans cette sorte d'abandonnement.

Abraham qui a esté du nombre de ceux à qui selon l'Apostre, il n'est rien arrivé qu'en figure, défit pendant la nuit les ennemis de Lot qui l'emmenoient en captivité, & recouvra à la faveur des tenebres les richesses que le Roy de Sodome & ses autres Confederez avoient perduës en plein jour.

Cela suffit, Madame, pour vous

faire connoiſtre qu'il y a des tenebres qui ſont utiles ; que c'eſt aſſez que les Miniſtres de J. C. qu'il *appelle la lumiere du monde* en ſoient juges, & que nous acquieſſions à leur jugement ; & que comme il ne faut point ſe troubler de ſes défauts, mais qu'il faut les porter paiſiblement comme les effets de la corruption naturelle à tous les hommes, & par conſequent comme les objets de noſtre douleur & de noſtre penitence, nous devons faire nous-meſme de noſtre aveuglement & de noſtre ignorance, ce que fait Dieu de nos plus grands pechez dont il tire de grands biens. Je finis en vous demandant tres-humblement pardon de ma longueur. Mais je n'en aurois pas tant dit, ſi j'avois pû me diſpenſer de vous obeir.

En S. Matt. 5. 14.

Le 27. Avril 1662.

Digitized by Google

LETTRE XVIII.

A une Demoiſelle.

Il luy parle contre l'amour propre & de l'obligation que nous avons de faire regner pleinement l'amour de Dieu dans noſtre cœur.

MADEMOISELLE,

Quand le temps que j'ay mis à répondre à voſtre Lettre & la réponſe que j'y ay faite, n'auroient ſervi qu'à vous faire faire les reflexions que vous m'avez envoyées, je n'en aurois point de regret, & je benirois Dieu de ce qu'il s'en eſt voulu ſervir pour vous ouvrir les yeux & vous faire connoiſtre des veritez qui vous regardent ſi fort & dont il y avoit ſi long-temps que je ſouhaittois que vous fuſſiez bien perſuadée. Car n'eſt-ce pas une choſe étrange que nous ayions plus de peine à nous voir imparfaits aux yeux des hommes qu'aux yeux de Dieu, & que la connoiſſance que ceux-là ont de nos foibleſſes, nous ſoit plus difficile à ſupporter que l'aſſeurance que nous avons qu'elles ne peuvent eſtre cachées à celuy qui eſt noſtre veritable Juge, &

Digitized by Google

dont les hommes ne ſont que les miniſtres ?

En verité, Mademoiſelle, il faut beaucoup nous humilier de ce malheureux fond d'orgueil qui eſt en nous, & qui ne vient que de ce que nous n'avons que l'inſenſibilité pour noſtre Dieu & pour les veritables intereſts de noſtre ſalut ; au lieu que nous ſommes tendres au dernier point pour tout ce qui regarde l'amour dereglé que nous avons pour nous-meſmes & pour noſtre propre reputation. Cependant aprés s'eſtre confondu devant Dieu dans cette veuë, il n'en faut pas demeurer là ; mais il faut commencer ſerieuſement à combattre cette mauvaiſe inclination, & ne laiſſer paſſer aucune occaſion d'avoüer & de confeſſer noſtre miſere devant Dieu & devant les hommes.

Celle dont vous vous plaignez, n'a eſté grande juſqu'à preſent, que parce que vous n'en avez pas bien connu la malignité, & j'eſpere qu'à proportion que vous connoiſtrez que vous avez beſoin du ſecours de Dieu pour en ſortir, & l'impuiſſance où vous eſtes de vous en retirer par vous-meſme, elle diminuera & laiſſera voſtre cœur en liberté.

Digitized by Google

Dieu ne demande proprement de nous que noſtre cœur ; mais auſſi il le demande tout entier. Il ne veut point de partage : & comme il eſt noſtre ſouverain bien, il ne veut pas que nous l'attachions ailleurs, ni que nous trouvions noſtre repos dans aucune creature quelque parfaite qu'elle ſoit, parce qu'elle ne peut eſtre noſtre fin. *La plenitude de la charité que nous devons à Dieu*, dit S. Auguſtin, *ne permet pas qu'elle ſe repande au dehors.*

C'eſt pourquoy, quelque honneſteté qu'on ſe puiſſe imaginer dans l'amour d'une creature mortelle, cet amour eſt toûjours vicieux & illegitime lorſqu'il ne naiſt pas de Dieu ; & il n'en naiſt pas, lors que c'eſt un amour de paſſion & d'attache, qui nous fait trouver nôtre joie & noſtre plaiſir dans cette creature.

Un Chreſtien qui ſçait ce qu'il doit à Dieu, ne doit point ſouffrir en luy aucun mouvement ni aucun attachement de cette ſorte, ſans le condamner, ſans en gemir, & ſans demander à Dieu de l'en delivrer ; & il doit avoir une extrême apprehenſion d'eſtre luy-meſme l'objet de l'attachement & de la paſſion

de qui que ce ſoit, & d'eſtre ainſi en quelque ſorte ſon idole ; puiſque l'amour eſt un culte qui n'eſt deu qu'à Dieu, qui ne peut & ne veut eſtre honoré que par l'amour.

Et c'eſt pour cela qu'il faut que toutes les penſées, toutes les actions, toutes les paroles, & tous les mouvemens des Chreſtiens ne tendent qu'à l'accompliſſement de ce grand & divin commandement d'aimer Dieu ſur toutes choſes. Ce qui ne ſe peut faire qu'en travaillant continuellement, par des ſacrifices interieurs à la totale deſtruction de tous les amours du monde, & en prevenant tous les jours dans ſon cœur cette deſtruction generale que Dieu en fera à la fin des ſiecles, où il n'y aura plus que ſon amour qui regnera dans le cœur de tous les Saints.

Si ce ſont-là les obligations communes des Chreſtiens : Que doit-on dire des perſonnes qui, comme vous, Mademoiſelle, font une profeſſion plus particuliere d'eſtre à Dieu, de l'aimer, & de le regarder comme l'unique objet de leur retraite & de leur éloignement du monde ? N'eſt-il pas vray que leur amour ne doit pas ſeulement détruire

les choſes les plus conſiderables, mais meſme les plus petites; & qu'il ne doit rien entrer dans leur cœur qui ſoit capable de le partager & de le diviſer? Penſez ſerieuſement à ces veritez, & ſouvenez-vous que pour aller à J. C. il faut ſe renoncer ſoy-meſme, porter ſa croix chaque jour, & le ſuivre dans ſes humiliations & ſes aneantiſſemens.

* Je loüe Dieu de ce qu'il luy plaiſt de vous faire tirer quelque force de ce que je vous écris, puiſque c'eſt un puiſſant motif pour vous engager à une entiere confiance en luy, & qu'aprés s'eſtre ſervi d'un ſi foible appuy pour vous ſoûtenir, vous n'avez plus lieu d'apprehender qu'il ne procure ſa gloire en vous par les choſes meſmes qui pourroient vous eſtre moins utiles.

Il faut meſme que cette conſideration vous porte à embraſſer avec joie & avec fermeté les exercices de l'humilité chreſtienne, puiſque vous voyez par voſtre propre experience que Dieu donne une ſi grande benediction à la ſoûmiſſion d'eſprit que l'on a pour ceux par qui l'on a lieu de croire qu'il veut

ſe communiquer, quelque peu éclairez qu'ils ſoient d'ailleurs, & quelque peu de talent qu'ils ayent pour la conduite des autres.

* Ne vous arreſtez point, s'il vous plaiſt, à ce ſentiment de crainte que vous me marquez dans voſtre Lettre; & aprés avoir demandé à Dieu cet eſprit de pieté dont vous apprehendez que vos actions ne ſoient pas accompagnées, faites les choſes que noſtre Seigneur vous inſpire dans une grande ſimplicité d'eſprit & dans une grande confiance qu'il ſuppléra à vos défauts. Dieu ſe ſert de ces ſortes d'apprehenſions pour nous exciter à renouveller les diſpoſitions interieures avec leſquelles il nous a fait connoiſtre que nous devions agir, & non pour nous porter à abandonner le bien que nous faiſons.

Ainſi quand ces craintes ſe preſentent nous, il faut croire qu'elles ne ſont pas mal fondées, puiſqu'il ſe gliſſe toûjours en effet beaucoup de défauts dans les actions que nous faiſons avec le plus d'application, & que nous avons toûjours beſoin de purifier nos intentions. Mais il ne faut pas pour cela nous décourager, ny nous étudier ſi fort à faire

reflexion sur tous les pas que nous faisons dans le chemin de la vertu, que cela nous empeſche d'y avancer, ou d'arriver promtement au but que nous nous proposons d'atteindre avec le secours de la grace.

Le 1. May 1662.

LETTRE XIX.

A une Religieuſe.

Il luy repreſente comme les ſouffrances ſont avantageuſes, & comme l'exemple de I. C. nous apprend à ne vouloir pas quitter la Croix où nous ſommes attachez.

MA SŒUR,

Je ſuis bien obligé aux perſonnes qui vous ont dit que j'avois eſté malade ce Careſme, puiſqu'elles m'ont procuré de nouvelles marques de cette charité ſi compatiſſante que noſtre Seigneur vous a donnée pour moy.

Cependant je puis vous aſſurer que ces perſonnes eſtoient fort mal informées de l'eſtat de ma ſanté; car il y avoit long-temps que je ne m'eſtois ſi bien trouvé qu'en ce temps là, & il ne

me reſte plus qu'une indiſpoſition qu'il faut eſperer qui s'en ira, comme le reſte qui l'a cauſée.

Aprés cet aveu je n'ay que faire, ce me ſemble, de me deffendre des ſentimens avantageux que vous avez de moy, puiſqu'ils ne ſont appuyez que ſur un fondement qui n'a eſté que dans l'imagination de ces perſonnes. Je ne laiſſeray pourtant pas de vous aſſurer que noſtre Seigneur me fait la grace d'eſtre de plus en plus convaincu de l'avantage des ſouffrances, & que c'eſt le plus grand bien que nous puiſſions recevoir de ſa bonté, que de les ſupporter en patience pour ſon amour, & dans le deſir de ſatisfaire à ſa juſtice. Et lorſque j'ay veu ce matin dans noſtre Office l'Egliſe ſe réjouïr avec de ſi grandes marques d'allegreſſe de l'Invention de la Croix de J. C. & rendre à Dieu de ſi grandes actions de graces de ce qu'il la luy avoit découverte, il m'a ſemblé que cette ſainte Epouſe du ſaint Eſprit, dont la conduite n'eſt pas moins inſtructive que ſes paroles, nous aprenoit par là quels ſentimens de joye & de reconnoiſſance nous devions

avoir lorſqu'il ſe preſentoit quelque occaſion de ſouffrir, & lorſque noſtre Seigneur nous découvroit quelque nouvelle croix à embraſſer ſoit au dedans, ſoit au dehors de nous-meſmes.

Je ſçay bien qu'il eſt aiſé de relever l'eſtat des ſouffrances, lorſqu'on ne s'y trouve pas engagé; & je n'ay que trop experimenté en moy-meſme cette verité. Mais cela n'empeſche pas que celles que vous endurez, ne me paroiſſent precieuſes, & que je ne me ſente uni à vous d'une maniere plus particuliere, depuis que je me ſuis apperçu que noſtre Seigneur vous faiſoit part de ſa vie crucifiée, & qu'il vous faiſoit meſme la grace de ne reſſentir aucun ennuy dans vos peines; ce qui eſt un avantage dont vous ne le ſçauriez trop loüer, & que vous devez extremement menager pour amaſſer dans le temps de paix, de quoy vous munir contre le temps de la tentation.

Car il viendra peut-eſtre un temps, & meſme vous devez vous y diſpoſer, où l'on vous dira ſecrettement, comme l'on fit autrefois ouvertement à J. C. de deſcendre de la croix. On ne manquera pas, pour vous y engager, de ſe

ſervir de pretextes fort ſpecieux : & la conſideration de la gloire de Dieu & de l'utilité du prochain y ſera employée.

Ce ſera alors, ma Sœur, qu'il faudra eſtre ferme, & que rappellant tous les ſentimens que Dieu vous donne preſentement, il faudra repouſſer ces mouvemens d'impatience & d'abatement qui ſont les productions malheureuſes de l'amour propre, en renouvellant en vous-meſme les proteſtations que vous avez faites ſi ſouvent de ne vouloir vous glorifier qu'en Jeſus-Chriſt crucifié.

Prenez garde que le deſir de ſuivre la Communauté n'ait quelque ſecrete intelligence avec cet ennemy, & que ſous pretexte de craindre d'eſtre à charge aux autres, vous ne commenciez à vouloir deſcendre de la croix, laquelle devient d'ordinaire plus penible à une perſonne comme vous, à meſure qu'elle voit que les autres ſont plus occupées à la ſervir & à chercher les moyens de la ſoulager ou de luy épargner quelque ſouffrance, qu'elle embraſſeroit volontiers pour épargner la peine de ces perſonnes.

Digitized by Google

Cependant tout cela fait partie de noſtre croix, ou pour mieux dire, ce ſont les cloux qui nous y attachent, & qui nous la rendent plus ſenſible. Ainſi quoique nous devions faire tout noſtre poſſible pour n'eſtre point à charge aux autres dans nos incommoditez, il ne faut pourtant pas laiſſer de loüer Dieu, lorſqu'il nous met dans un eſtat où nous ne pouvons pas nous en paſſer; & il faut alors nous réjoüir de ce que nous leur ſommes un ſujet d'exercer leur charité, & de ce que nous leur devenons utiles dans le temps meſme où nous paroiſſons eſtre plus hors d'eſtat de leur rendre aucun ſervice.

Je prie noſtre Seigneur de vous perſuader de cette verité, afin que rien ne ſoit capable de vous faire perdre l'amour d'un auſſi grand bien que celuy de la patience dans les ſouffrances.

Le 3. May 1662.

LETTRE XX.

A une Demoiſelle.

Il luy marque de quelle maniere elle ſe doit conduire à l'égard de l'engagement de l'un de ſes fils qu'elle avoit raiſon de n'aprouver pas.

MADEMOISELLE,

Je ne m'étonne pas que le temps ne vous donne point de force pour vous vaincre ſur l'affaire de Monſieur voſtre fils, puiſque ce n'eſt nullement de là que vous en devez attendre, mais ſeulement de Dieu : & je ne croy pas que vous deviez apprehender que les reſſentimens que vous avez contre luy & contre ceux qui l'ont pû engager dans la paſſion qu'il a pour Mademoiſelle ſa couſine, vous éloignent de Dieu; car ils peuvent eſtre fort juſtes, & ne point bleſſer la charité que vous devez d'ailleurs à toutes ces perſonnes.

Dieu ne demande point que vous ayez de l'approbation pour l'action de M. voſtre fils ny pour ceux qu'on peut croire avoir contribué à ſon engagement, ſuppoſé qu'ils y ayent part, &

Digitized by Google

qu'il ne ſoit pas luy ſeul l'auteur de ſon mal, & de celuy auquel il s'expoſe.

Ce que je croy que Dieu demande de vous en cette occaſion, eſt de regarder toutes ces perſonnes comme des inſtrumens dont il ſe ſert pour vous exercer & pour vous purifier : en ſorte que vous conſideriez toutes les circonſtances qui peuvent augmenter cette douleur, comme des choſes qu'il permet pour ſa plus grande gloire, & pour des fins que vous connoiſtrez un jour, mais que nous ne devons pas laiſſer d'adorer preſentement, quoique nous ne les connoiſſions pas.

Quand je vous ay dit qu'il falloit faire les choſes de bonne grace, j'entens que vous devez agir avec le moins de chaleur & d'emportement que vous pourrez. Vous devez auſſi preſenter à Dieu vos prieres, vos larmes, & la violence meſme que vous vous ferez pour vous ſoûmettre à voſtre Paſteur, afin qu'il luy plaiſe de toucher le cœur de M. voſtre fils, & celuy de toutes les perſonnes qui vous cauſent de la peine en cette occaſion. Mais je n'entens pas que vous ne puiſſiez vous plaindre à vos amis du mal que vous ſouffrez, ny

repreſenter à Dieu les contradictions que vous reſſentez en vous-meſme, afin qu'il les détruiſe. Vous pouvez eſtre tres-ſoûmiſe à ſes ordres en cette rencontre, & ne laiſſer pas de ſentir de grandes repugnances à ſuivre l'avis que l'on vous donne.

Pour l'explication que vous demandez ſur ce que je vous avois mandé touchant mon promt retour à Paris, je n'ay eu garde d'avoir eu la penſée d'y aller exprés afin d'aſſiſter à ce mariage, puiſque je n'en demeure éloigné qu'afin de ne point faire éclater le refus que je ferois de m'y trouver, ne le pouvant approuver en aucune maniere.

Le 15. May 1662.

Digitized by Google

LETTRE XXI.

A une Demoiſelle.

Il luy repreſente que les dégouſts ne doivent point empeſcher qu'on ne s'applique à faire le bien ; que ſouvent c'eſt pour punir noſtre orgueil que Dieu retire ſes graces de nous ; que l'aplication actuelle à la preſence de Dieu n'eſt pas neceſſaire, quoiqu'elle ſoit à ſouhaiter.

MADEMOISELLE,

La repugnance que vous ſentez dans l'exercice de la charité envers le prochain, vous doit humilier, mais elle ne vous doit point troubler. Je croy qu'on peut dire de cette repugnance ce que noſtre Seigneur dît à ſes Diſciples de la maladie de Lazare ſon amy : *Cette infirmité* en vous *ne va pas à la mort.* *En S. Jean, 11. 4.*

Elle pourroit y aller, ſi elle vous eſtoit moins ſenſible qu'elle ne vous l'eſt par un pur effet de la grace que l'Eſprit de J. C. répand dans voſtre cœur. Mais deſirant, comme vous faites, ſupporter humblement & charitablement le prochain dans ſes infirmitez, & eſtant fi-

Digitized by Google

delle à demander à Dieu la grace de le faire avec toute l'ardeur & la tendreſſe que vous luy devez, toutes les repugnances que vous ſentez à le ſervir, ne peuvent rien diminuer du prix des ſervices que vous luy rendez, & vous eſtes peut-eſtre plus agreable à noſtre Seigneur en cet eſtat, que lorſque vous éprouviez dans ces exercices de charité de ſi grandes ſatisfactions interieures. Car alors il ſe pouvoit faire que le plaiſir que vous trouviez dans ces pratiques, eſtoit ce qui vous y engageoit : au lieu que maintenant n'y trouvant aucun gouſt, mais au contraire ne ſervant les malades qu'avec repugnance, vous eſtes aſſurée lorſque vous les ſervez qu'il n'y a que l'obeïſſance & la veuë de la volonté de Dieu qui vous y portent.

Vous devez donc bien prendre garde que jamais ni ces dégouſts ni ces repugnances, ni ces contradictions, ne vous détournent de rendre au prochain le ſecours que la charité vous oblige de luy rendre. Mais vous devez paſſer généreuſement par-deſſus toutes ces difficultez, ne faiſant pas ſemblant de les apercevoir, & imiter S. Paul, qui au milieu des oppoſitions qu'il rencontroit

Digitized by Google

de la part des Juifs dans la prédication de l'Évangile, agiſſoit comme s'il n'en eut eu aucune, & qui eſtoit plein de joie au milieu des ſujets de triſteſſe qu'il éprouvoit en tant de manieres.

Dieu que vous ſervez en la perſonne des malades, ſçaura bien diſtinguer tous les mouvemens qui s'élevent en vous du fonds du peché qui y eſt quoiqu'il n'y regne pas, de la veritable diſpoſition de voſtre cœur, & arreſter ſa veuë ſur ce deſaveu que vous en faites, & ſur le deſir ſincere qu'il vous donne de l'aimer & de le ſervir dans ces perſonnes.

* Quant à ce que vous me mandez de voſtre priere, vous avez raiſon de croire que Dieu vous feroit juſtice quand meſme il ne vous écouteroit pas : mais vous pourriez n'avoir pas raiſon de n'attribuer vos diſpoſitions qu'à ſon abandonnement. Il ne faut pas toûjours conclure que Dieu agiſſe ſelon ce que nous méritons : & ſouvent ce que nous attribuons à ſa juſtice n'eſt qu'un effet de ſa miſericorde ſur nous.

S. Bernard dit que nos infidelitez actuelles ne ſont pas les ſeules cauſes de ce que Dieu nous abandonne à nous-

Digitized by Google

meſmes, & de ce qu'il ne nous accorde pas ſon ſecours ; mais que c'eſt ſouvent le fonds d'orgueil qu'il voit en nous, qui l'oblige d'arreſter le cours de ſes graces pour nous en faire mieux connoiſtre la neceſſité, & nous porter à nous humilier. Ainſi pour éviter ce malheur, nous devons uniquement travailler à acquerir une parfaite humilité & à aimer noſtre abjection, devant tout attendre & tout eſperer de la miſericorde de Dieu, ſi nous ſommes une fois bien établis dans cet amour.

* Je ne crains point de vous aſſurer que la maxime que vous dites ne pouvoir mettre en pratique, & qui vous fait beaucoup de peine, eſt fauſſe en la prenant à la lettre comme vous la prenez ; au lieu qu'on peut luy donner un bon ſens, en l'interprétant benignement.

Elle eſt fauſſe, ſi l'on *prétend qu'une perſonne ne puiſſe demeurer plus d'une heure hors de la préſence actuelle de Dieu, ſans perdre ſa grace & ſans tomber dans le peché mortel.* Mais elle peut eſtre vraye, ſi l'on prétend qu'il eſt tres-difficile qu'une perſonne ſoit long-temps ſans penſer & ſans s'appliquer à Dieu,

Dieu, qu'elle ne tombe dans quelque faute.

Quand donc on dit : Il faut que toutes nos actions ſoient faites en la preſence de Dieu, c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'il faut qu'elles ſoient toutes pour ſa gloire, & que ce ſoit le deſir de luy plaire qui les faſſe faire, & qu'ainſi ce ſoit ſon amour qui en ſoit le principe. Ce n'eſt pas à dire qu'il faille qu'on ſe forme une idée qui rende Dieu preſent lorſqu'on agit ; car dans la verité il ne l'eſt jamais moins, que lorſque noſtre imagination ſe meſle de nous le repreſenter, puiſqu'elle ne nous en peut donner que de fauſſes idées. Mais c'eſt qu'il faut, comme je vous viens de dire, qu'il n'y ait rien dans nos actions qui ſoit oppoſé à ſa loy & à ſes commandemens, & qui luy puiſſe déplaire ; qu'elles ſoient comme autant de preuves de noſtre amour, & que le cœur dont elles partent ſupplée au défaut de noſtre eſprit qui ſe trouve dans l'impuiſſance d'agir.

C'eſt pourquoy, Mademoiſelle, lorſque je vous ay dit que je ne croyois pas que vous duſſiez vous faire violence pour vous mettre en la preſence de

Dieu, je n'ay eu garde de prétendre que vous puſſiez faire la moindre choſe qui ne puſt ſe faire aux pieds des Autels, & qui ne fuſt pour Dieu. Ce n'eſt pas là ſans doute ma penſée; & par la miſericorde de Dieu, je me ſens tres-éloigné de ce ſentiment. J'ay voulu ſeulement dire que vous ne deviez pas vous décourager lorſque voſtre eſprit eſt dans une telle foibleſſe, que vous vous acquitez de vos obligations & meſme de la priere ſans preſqu'aucune application. Car alors je ſoûtiens, que comme ce que vous faites dans cette impuiſſance vous eſt preſcrit, & que ſelon la diſpoſition de voſtre cœur, vous ne cherchez dans toutes ces pratiques que la gloire de Dieu & voſtre ſanctification, vous conſervez dans toutes ces choſes la preſence de Dieu qui eſt neceſſaire pour les rendre chreſtiennes & dignes de Dieu.

Ce n'eſt pas que les perſonnes qui peuvent penſer actuellement à Dieu lorſqu'elles agiſſent, ne ſoient plus heureuſes. Mais c'eſt une grace que Dieu fait à qui il luy plaiſt, & de la maniere qu'il luy plaiſt, & que nous ne devons luy demander qu'entant qu'elle peut contribuer à l'accompliſſement de ſes

desſeins ſur nous. Du reſte il faut demeurer dans l'amour de noſtre propre abjection, & nous eſtimer trop heureux de ce que Dieu nous ſouffre au rang de ſes ſerviteurs & de ſes ſervantes. Il l'en faut loüer & glorifier, & trouver la paix de noſtre cœur dans la veuë que nous pourrons ſervir par nos foibleſſes à faire éclater ſes miſericordes.

* Ne vous affligez point trop du trouble que vous reſſentez en vous-meſme, lorſqu'il s'agit de vous faire violence pour ſoûmettre vos reſſentimens à la Loy de Dieu. N'examinez point quelle doit eſtre la durée de ce trouble & de cette inquietude : mais prenez garde ſeulement à demeurer toûjours ferme, malgré toutes ces repugnances exterieures, dans la pratique de la douceur & de l'humilité chreſtienne. Contentez-vous de repreſenter ſouvent à noſtre Seigneur voſtre miſere ; & ſouvenez-vous que ce ſont ceux qui ſouffrent la violence que vous vous faites, qui raviſſent le ciel ; & qu'enfin, pour me ſervir des paroles de S. Paul, *la patience vous eſt neceſſaire, afin qu'en vous attachant* uniquement *à la volonté de Dieu* en toutes choſes, *vous vous rendiez di-*

gne des biens qu'il vous a promis.

* Ne vous embaraſſez pas fort non plus de l'apprehenſion que vous pouvez avoir que voſtre Confeſſeur ne vous connoiſſe pas aſſez. Dites-luy ſimplement les diſpoſitions où vous eſtes preſentement, & abandonnez à Dieu le reſte. Ce n'eſt ſouvent qu'un amuſement de noſtre amour propre qui nous fait deſirer beaucoup de temps pour nous diſpoſer à la Communion. Ce que je vous conſeille, eſt, de peur d'eſtre ſurpriſe, de vivre de telle ſorte que vous vous rendiez digne de communier tous les jours ſi on jugeoit que vous le deuſſiez faire. Je ne refuſe pas de luy communiquer ce que vous trouverez bon que je luy diſe de vos diſpoſitions.

Le 14. Juin 1662.

LETTRE XXII.

A une Demoiſelle.

Il luy repreſente qu'on ne doit pas ſurmonter une paſſion par une autre, mais ſeulement par la foy & par la charité, & que l'on doit découvrir à ſon Confeſſeur les principes & les cauſes des fautes que l'on commet.

MADEMOISELLE,

De l'humeur dont je vous connois, je ne doute point que la petite ſurpriſe dont Monſieur N. a uſé à vôtre égard, ne vous ait un peu fâchée, & qu'au lieu d'adoucir la peine que vous avez de ſa conduite, il ne l'ait fortifiée & rendu plus ſenſible par cette derniere action.

Mais encore, Mademoiſelle, ne faut-il pas toûjours ſe laiſſer aller à ſon humeur, & il eſt bon d'avoir quelquefois des occaſions de la combattre & de la ſurmonter pour l'amour de J. C. Je dis pour l'amour de J. C. parce que je ſçay que c'eſt dans les occaſions qui abattent davantage le cœur des autres, que le voſtre ſe ſoûtient & s'éleve par luy-meſme au deſſus des plus grands outra-

Digitized by Google

ges que vous croyez avoir reçus.

Je ſçay meſme que le dépit nous donne dans ces rencontres des forces incroyables pour diſſimuler noſtre reſſentiment, & que nous faiſons des armes pour nous vanger, des marques meſmes de reſpect & de complaiſance que nous donnons à l'action qui nous a bleſſez juſques au vif.

Mais vous ſçavez que cette maniere de ſurmonter une paſſion par une autre n'eſt point chreſtienne, & que ſous le regne de J. C. l'on n'en demeure vrayement victorieux que par les ſentimens que la foy & la charité nous inſpirent. Peut-eſtre que ſi Monſieur N. ne vous euſt pas cru plus forte que vous n'eſtes, il n'en euſt pas uſé de la ſorte; & je croy que ſi vous en avez preſentement quelque peine, c'eſt de ce que vous avez pris ce qu'il a fait trop ſerieuſement, & que vous avez pû eſtre capable de croire qu'un homme de ſa ſorte n'euſt pas toute la fidelité qui eſt neceſſaire pour ne pas ouvrir une Lettre.

Mais il n'y a plus de remede. Voſtre ſoupçon a paru dans vos yeux & dans le trouble de voſtre viſage; & la crainte que vous aviez qu'il ne l'euſt fait, vous

a ſeduite & vous a fait croire aiſement ce qu'elle vous faiſoit aprehender. Avoüez que vous en eſtes un peu en colere contre vous meſme, & que pour punir cette paſſion, vous eſtes reſoluë de la banir abſolument de voſtre cœur. Je vous y exhorte; & ſi vous m'en croïez, vous vous ſervirez de cette marque de defiance pour décharger voſtre cœur, à cette perſonne, & luy témoigner que ce qui vous fait de la peine dans ſa conduite, eſt la penſée que vous avez qu'il favoriſe davantage Mademoiſelle N. & qu'il vous donne le blâme dans bien des choſes où vous ne croyez pas eſtre la plus coupable.

Cette maniere de s'onvrir aux perſonnes de qui nous croyons avoir quelque ſujet de nous plaindre, me paroiſt fort conforme à l'Evangile, & c'eſt aſſurement le plus court moyen pour calmer noſtre eſprit, & pour conſerver la charité que nous nous devons les uns les autres. Je croy meſme qu'il ſeroit bon que vous luy témoignaſſez de la confuſion de ce que cette Demoiſelle vous a prevenuë dans l'action d'humilité qu'il vous avoit conſeillée de pratiquer à ſon égard, & que vous le priïez de vous

prescrire de quelle sorte vous devez vous conduire pour ne la point choquer à l'avenir, & pour vivre dans une parfaite union avec elle.

Vous me direz peut-estre qu'il faut avoir beaucoup de confiance en une personne pour agir de la sorte. Mais je vous réponds que c'est le moyen d'en acquerir si l'on n'en a point, & que vous estes obligée de travailler à en acquerir. J'ay experimenté encore depuis peu en moy-mesme qu'il y a souvent des choses qui nous paroissent d'abord impossibles que nous ne laissons pas pourtant de bien faire lorsque nous nous y appliquons. Si cela est vray, mesme à l'égard des choses qui dépendent des talens de l'esprit, combien plus se trouvera-t'il veritable à l'égard de celles qui dépendent de la grace & du secours que Dieu a promis de ne point refuser à ceux qui le luy demanderoient avec foy & avec perseverance. Priez donc beaucoup, & sur tout appliquez vous serieusement à vaincre toutes ces froideurs & ces alterations d'esprit que vous sentez pour cette Demoiselle.

Je n'entreprens point de vous faire voir l'obligation que vous avez de le

faire. Je ſçay que vous en eſtes perſuadée, & que voſtre plus grande peine eſt de ce que vous ne pouvez vous vaincre auſſi promtement que vous le deſirez. Mais pour cela il faut vous interdire à vous meſme toutes les reflexions deſavantageuſes qui ſe preſentent à voſtre eſprit ſur ſes actions & ſur ſes paroles. Il faut ſi-toſt qu'elles vous viennent, en détourner voſtre eſprit, & le tenir attentif pour agir envers elle avec civilité & & avec complaiſance.

Se peut-il faire qu'eſtant fille vous ne puiſſiez un peu diſſimuler vos ſentimens, & faire au commencement par le droit que vous donne voſtre ſexe, ce que vous ferez enſuite par vertu ! Ce n'eſt pas que je ne vous croye obligée de faire tout voſtre poſſible pour le faire d'abord par vertu, & que de quelque maniere que vous vous conduiſiez, vous ne deviez vous propoſer uniquement de plaire à Dieu, & de ſatisfaire à voſtre conſcience. Mais je veux dire avec S. Paul, que vous devez faire ſervir à la juſtice, ce qui a ſervi auparavant à l'iniquité, & que ce qui eſt en vous une veritable foibleſſe lorſqu'il vous domine, doit ſervir d'inſtrument à la vertu, lorſque l'ame

éclairée de la foy, & animée de la charité, s'aplique à ſe ſurmonter elle-meſme.

Je vous dis tout cecy parce que Mademoiſelle N. qui vous aime tres-tendrement, & qui ſcait que je prens beaucoup de part à tout ce qui vous touche, m'a mandé la maniere dont Monſieur N. avoit pris plaiſir de vous tromper. Ne ſoiez donc plus ſi credule une autrefois, & ſoiez perſuadée que la ſeule affection que j'ay pour voſtre bien m'a fait vous écrire avec tant de ſincerité.

* Voſtre Confeſſeur a raiſon de dedeſirer que vous luy decouvriez les principes par leſquels vous agiſſez, & qui ſont les cauſes de vos recheutes. Il ne peut aſſurement vous aider ſans cela: & le peu d'utilité que l'on tire de toutes les confeſſions que l'on fait, ne vient que de ce que l'on ne marque pas aſſez & que l'on ne decouvre pas comme l'on doit les ſources malheureuſes des fautes que l'on commet.

Je ne voy donc pas ce qui vous a fait tant de peine à ſon égard ſur ce ſujet. Car il falloit ſimplement ou luy faire connoiſtre ce que vous connoiſſiez des cauſes de vos fautes, ou ſi vous n'avez pas aſſez de lumiere pour les remarquer,

le prier de vous aider à les decouvrir, & de vous demander luy-meſme ce qu'il jugeoit neceſſaire afin que vous les luy puſſiez faire connoiſtre.

Il eſt certain encore un coup que ce n'eſt pas aſſez de s'accuſer de ſes fautes, mais qu'il faut de plus marquer la paſſion qui nous y a fait tomber, comme ſi c'eſt l'orgueil, l'attachement à ſes propres ſentimens, l'envie, le peu d'application qu'on a ſur ſoy meſme, la pente qu'on a à mépriſer les autres, & ainſi du reſte des paſſions. Je penſe que c'eſt là tout ce qu'il vous à voulu dire, ou qu'il a voulu parler de la paſſion dominante que chacun de nous reſſent en ſoy, & qui ſe gliſſe aiſement dans toutes nos actions, ſi nous ne nous en donnons continuellement de garde, & qui ſe fortifie de plus en plus, ſi lors qu'elle s'y eſt gliſſée, nous ne nous en humilions, & nous n'avoüons noſtre miſere devant Dieu, & devant celuy qui nous le repreſente. Vous vous devez donc croire luy eſtre tres obligée de ce qu'il tient ferme là deſſus à voſtre égard, puiſque rien ne vous peut eſtre plus utile.

Le 16. Juillet 1662.

LETTRE XXIII.

A une Religieuse.

Il luy parle des humiliations qu'on doit accepter, & l'instruit sur ce qu'on doit pratiquer à l'égard des fautes venielles au defaut de la Confession.

MA Sœur,

Vous m'offenseriez tres-sensiblement si vous craigniez que ce qui vous touche me pust importuner. Vous me trouverez toûjours disposé à recevoir vos plaintes & à prendre part à toutes vos peines.

J'ay lu plusieurs fois vostre Lettre, & j'avois presque compris tout ce que vous m'y marquez en detail, par ce que vous m'aviez déja mandé en general. Je vous plains & je demeure d'accord avec vous qu'on ne devroit pas vous donner le conseil qu'on vous donne. Je ne puis neanmoins consentir au refus que vous faites de vous y soumettre, puisqu'il s'agit d'une de ces choses qui sont proprement l'objet de l'obeïssance.

C'est à celuy qui vous porte à faire cet acte d'humiliation, à prendre gar-

Digitized by Google

de au peu de profit qu'en tirent celles à qui vous le faites. Tout ce que vous pouvez faire, c'eſt de luy en repreſenter toutes les mauvaiſes ſuites. Si aprés cela il inſiſte comme il fait, il ſuffit pour vous que vous vous humiliïez : & ſi l'on tire quelque avantage contre vous de cette humiliation, vous n'en eſtes pas reſponſable ; mais au contraire le mépris qu'on en peut faire, en eſt le couronnement & voſtre gloire.

C'eſt dans ces occaſions-là qu'il faut ſe renoncer ſoy-meſme & ſacrifier à Dieu toutes choſes. Il paroiſt plus aiſé de s'humilier aux pieds des autres lorſqu'on les a offenſez & que l'on reconnoiſt qu'ils ont lieu de ſe plaindre. Mais lorſqu'on ſe ſent ſoy-meſme outragé, & que ſon humiliation ne ſert qu'à rendre les autres plus inſolens & plus entreprenans contre nous, c'eſt-là le comble de l'humilité chreſtienne, & le dernier degré de l'amour de ſon propre aneantiſſement.

Aprés tout je croy que Dieu permet qu'on tienne cette rigueur ſur vous pour vous porter à oublier toutes choſes, à ne prendre intereſt qu'à ce qui regarde

vos obligations, & à ne penſer qu'à vous humilier dans les affaires de voſtre maiſon, lors meſme que vous avez tout ſujet de croire que vous agiſſez plus équitablement que les autres, & enfin à ſuivre les lumieres que Dieu vous donne ſans vouloir que les autres les ſuivent.

Vous vous tromperiez donc, ſi vous croiyez que cette action ne fuſt pas d'obligation : car il eſt toûjours d'obligation, ſur tout aux perſonnes de voſtre ſorte, de ſe ſoumettre aux Miniſtres de J. C. dans les choſes indifferentes, & qui ne ſont point contre les Commandemens de Dieu ; & tout ce qui va à aneantir & à mortifier, peut eſtre regardé d'obligation aux ames qui ont embraſſé, comme vous, la perfection.

Ainſi vous me paroiſſez eſtre dans la diſpoſition de ce jeune homme de l'Evangile, qui *s'en alla tout triſte* lors que J. C. luy dit de donner tous *ſes biens aux pauvres, s'il vouloit eſtre parfait.* Il eſt vray que ce ne ſont pas les richeſſes exterieures qui vous font de la peine à quitter. Il y a long-temps graces à

Dieu que vous y avez renoncé. Mais ce ſont les richeſſes de voſtre propre eſprit. Cependant elles ne ſont pas moins dangereuſes que les autres, & les dons meſmes du S. Eſprit, les lumieres qu'il nous communique, les ſentimens qu'il nous inſpire, nous doivent beaucoup faire craindre de nous perdre, lors que nous ne ſommes pas dans la diſpoſition de ſoumettre toutes ces choſes aux dons, aux lumieres, & aux ſentimens qu'il communique à ceux qu'il a établis pour nous conduire.

Humiliez-vous donc beaucoup du retardement que vous avez aporté à pratiquer cette action d'humilité, & de ce que vous avez mieux aimé vous priver des graces que noſtre Seigneur vous euſt communiquées en venant en vous, que de vous rendre promtement à la voye de ſon miniſtre, à laquelle il obeit luy-meſme ſi promtement en ſe rendant à ſa parole preſent ſur nos autels, quoiqu'il connoiſſe le mauvais uſage qu'en font ſouvent pluſieurs qui le reçoivent ſous les voiles ſacrez de l'Euchariſtie. Aimez meſme d'autant plus ſa conduite qu'elle vous mortifie & vous humilie davantage; & ſouvenez-vous

qu'il n'y a point de voie plus assurée pour aller au Ciel que la croix & l'aneantissement.

* Il y auroit lieu de vous défier de cette quietude d'esprit où vous vous trouvez, lorsque nous n'avez pas l'occasion de vous presenter à confesse, si vous vous contentiez de l'avoir cherchée, & que l'ayant perduë vous ne fissiez pas vos efforts pour suppléer par la douleur & l'humiliation de vostre cœur à la confession & à l'humiliation exterieure qui l'accompagne, que vous n'avez evitée que malgré vous. Mais il n'y a rien à craindre, & au contraire vous avez sujet de loüer Dieu, lorsque dans le desir de satisfaire au commandement que son Apôtre nous fait de confesser les uns aux autres nos pechez, vous vous presentez au confessional, & que n'ayant pu satisfaire à ce desir de pieté, vous recourez à J. C. qui est le souverain Prestre & l'Evesque de nos ames, & vous tâchez d'exciter à ses pieds les sentimens de douleur & d'amour, avec lesquels vous aviez dessein de vous accuser de vos fautes aux pieds de son Ministre.

Il eſt vray qu'il faut prendre garde que cette pratique ne degenere point en un mépris qui ſoit injurieux au Sacrement, & qu'elle ne ſerve à nous engager dans la ſervitude du peché. Et c'eſt ce qui arriveroit ſans doute, ſi cela diminuoit l'averſion & la haine que nous devons avoir de nos fautes & de nos imperfections, & ſi nous devenions moins fidelles à veiller ſur nous pour les eviter & pour fuir les occaſions d'y tomber.

Mais quand une ame ne s'humilie pas moins de ſes fautes qui ne ſont point mortelles, aux pieds de J. C. qu'aux pieds de ſes miniſtres; quand elle n'en devient pas moins appliquée à les éviter, que ſi elle s'en eſtoit confeſſée, & qu'aucontraire elle ſe ſert de l'impuiſſance involontaire où elle a eſté de le faire, pour avoir toûjours ſes infidelitez preſentes à ſon eſprit, pour s'en confondre & s'en humilier ſans ceſſe devant Dieu, le peu d'inquietude qu'elle a de ce qu'elle n'a pu pratiquer ce devoir, ne vient aſſurement que de la grace, & d'un eſprit qui ſe conduit ſelon les regles de la ſolide pieté.

* Je loüe fort la pratique où vous

eſtes, hors les jours de confeſſion, de demander penitence de vos fautes à voſtre Mere, & je ne deſaprouverois pas que vous y euſſiez recours meſme les jours de confeſſion lors qu'elles ſont moins conſiderables, & que vous ne pouvez avoir accés au confeſſional.

La grande regle pour toutes ces choſes, c'eſt dés qu'on eſt tombé dans quelque faute exterieure, d'en demander auſſi-toſt penitence, ou du moins le plûtoſt qu'il eſt poſſible. Et c'eſt pour cela que dans les Monaſteres, la confeſſion ou ſi vous voulez le chapitre, ſe faiſoit tous les ſoirs, ce qui s'obſerve encore ſelon l'uſage de Rome au commencement des complies où l'on ſe confeſſe l'un à l'autre, & l'on prie mutuellement Dieu pour le pardon de ſes pechez. Et pour ce qui eſt des fautes interieures il faut s'en humilier promtement devant Dieu, & tâcher de luy en faire ſatisfaction par quelque action contraire à celle où nous croyons l'avoir offenſé, & n'eſtre point en repos juſques à ce que nous ayons reparé par ce moyen l'injure que nous luy avons faite.

Il faut enſuite ſuivant l'uſage des

Digitized by Google

lieux où nous vivons, ſatisfaire à la Confeſſion des fautes exterieures & interieures, ſi ce n'eſt que nos Superieurs nous en diſpenſent pour quelque temps, & regarder cette pratique comme un nouveau moyen de nous purifier non ſeulement par l'abſolution ou la benediction du Preſtre, mais encore par l'humiliation & par les autres actes de vertu que nous y pratiquons.

* Vous demandez quelques motifs pour vous aider contre l'impatience que vous reſſentez dans vos exercices charitables de l'inſtruction des enfans. Il me ſemble qu'il n'en faut point d'autre que le deſir de vaincre l'eſprit d'orgueil que vous ſoupçonnez avec aſſez de fondement en eſtre le principe. Car que ne faut-il pas faire pour ſurmonter ce malheureux ennemy qui nous pourſuit par tout, & qui trouve meſme de quoy ſe fortifier dans le deſir qu'il nous inſpire de reuſſir en des emplois ſi bas & ſi humilians ? Et pouvons nous mieux le combattre qu'en tournant ſes propres armes contre luy-meſme, & nous ſervant des penſées de mépris qu'il nous ſuggere à l'égard de certains devoirs de charité, pour les embraſſer

avec plus de courage, plus de joie & de ſoumiſſion à l'ordre de la providence qui nous y engage ?

Mais pour faire voir plus clairement combien cet artifice de l'amour propre eſt groſſier, il ne faut que conſiderer que l'imagination que nous avons de ne pas reuſſir dans ces ſortes d'emplois, n'eſt fondée le plus ſouvent que ſur les fauſſes idées que nous avons du fruit que nous en devons tirer, & du temps où nous devons recueillir ce fruit.

Nous voulons que cette divine ſemence germe & arrive tout d'un coup à ſa maturité, & nous ne voulons point qu'elle ſoit un temps cachée dans la terre & qu'elle y demeure, ſelon l'expreſſion de l'Evangile. Nous ne conſiderons pas que le Juſte eſt comparé à un arbre qui eſt planté ſur le bord d'une eau courante, & qui porte ſon fruit en ſon temps. Si dans les premieres années on en vouloit detourner les eaux & les empeſcher d'arroſer ſon pied parce qu'il ne porte point encore de fruit, peut-eſtre qu'il n'en porteroit jamais, ou qu'il en ſeroit moins abondant ; au lieu que l'eau coulant ſans ceſſe au pied de cette jeune plante, elle vient enfin à

Digitized by Google

croiſtre, & devient dans la ſuitte du temps extremément feconde.

Ne vous étonnez donc point du peu de fruit qu'il vous ſemble que vous tirez de l'inſtruction de ces jeunes enfans, & contentez-vous de cultiver le mieux qu'il vous eſt poſſible ces jeunes plantes, laiſſant à Dieu le ſoin de les faire croiſtre, & de benir ſelon ſes deſſeins voſtre travail & vos prieres.

Le 18. Iuillet 1662.

LETTRE XXIV.

A une perſonne qui avoit pris confiance en luy.

Il exhorte à ſurmonter chreſtiennement une paſſion où il eſtoit engagé.

MONSIEUR,

Vous avez bien fait de ne differer point à m'écrire, & de me laiſſer le ſoin de menager mes forces. Pleuſt à Dieu que j'en euſſe aſſez pour vous exprimer la part que je prens dans voſtre malheur, & l'affliction que j'ay reſſentie de voſtre peu de fidelité dans les reſolutions que vous aviez priſes.

Ne vous ſemble il point entendre J.

C. qui vous dit au fond de voſtre cœur comme à S. Piere. *Quoy? N'avez vous pas peu ſeulement veiller une heure avec moy*, combattre un mouvement de paſſion, reſiſter à une attaque de voſtre ennemy? Croiez-vous donc que les violences que vous avez reſſenties ſoient une excuſe legitime? Et ne ſçavez vous pas qu'en quelque eſtat que l'on ſoit, on eſt expoſé à ces ſortes de violences, & qu'il y a tous les jours un grand nombre de gens plus foibles & moins éclairez que vous, qui y ſont ſujets, & qui cependant par de ſimples veuës humaines & de ſimples conſiderations d'honneur en demeurent victorieux? Je puis vous parler ainſi librement, car vous avez plus d'uſage du monde que beaucoup d'autres, & vous ſçavez de quelle maniere on y conſidere les perſonnes qui ſe laiſſent aller à ces ſortes d'engagemens & de paſſions, & combien il y a de rencontres où ceux meſmes qui les pourroient ſatisfaire ſans crime, ſont pourtant obligez de les vaincre & de les ſoumettre à la raiſon ou à la neceſſité.

En S. Mat. 26. 40.

Dieu à peu de part dans ces victoires que ces perſonnes remportent ſur eux-meſmes: car il eſt bien viſible par tou-

Digitized by Google

te leur conduite qu'il n'eſt point dans leur cœur. Cependant ils trouvent aſſez de forces dans leur raiſon, toute corrompuë qu'elle eſt, pour ſurmonter cette paſſion. Et ainſi quand toutes les veuës que vous pouviez avoir de Dieu & de ſes jugemens, ſe ſeroient effacées de voſtre eſprit, la ſeule confuſion que peuvent vous attirer ces ſortes d'engagemens devoit vous rendre inebranlable dans la reſolution que vous aviez priſe, & vous faire ſurmonter ce vice au moins par une autre vice, c'eſt à dire par l'amour que vous devez avoir de voſtre propre reputation, & par toutes les autres veuës que l'amour propre inſpire.

Ce n'eſt pas que je veuille vous inſpirer d'agir par ces motifs. Vous ſçavez combien je ſuis éloigné graces à Dieu d'un ſentiment ſi peu chreſtien ; & je ſerois indigne de la confiance que vous avez en moy, ſi j'agiſſois par ces principes. Je ne vous dis cecy que pour vous faire voir que c'eſt en vain que vous vous en prenez à Dieu & au défaut imaginaire de ſon ſecours, puiſque vous pouvez ſans luy, reſiſter à cet ennemy domeſtique, & faire ce que tant de

Digitized by Google

Payens ont fait, & que tant d'autres perſonnes du monde font encore tous les jours, quoi que les premiers n'uſſent aucune cõnoiſſance de Jeſus-Chriſt & que les autres, bien qu'ils en ayent connoiſſance, ne s'en mettent guere en peine, & faſſent gloire de le mépriſer par leur conduite.

Vous me direz ſans doute: Mais comment le pourrois-je ſans luy, puiſque nonobſtant toutes les graces que j'ay recuës de luy, je n'ay pas laiſſé de ſuccomber à l'effort de mon ennemy ſi-toſt que l'occaſion s'en eſt preſentée quoiqu'impreveuë? Tout cela ne peut ſervir qu'à me convaincre que je ſuis encore dans une plus grande foibleſſe que tous ces payens & toutes ces perſonnes du monde que vous m'alleguez?

Il eſt vray, Monſieur, que tout cela peut eſtre ainſi. Mais auſſi il eſt tres certain que ce ſeroit bien injuſtement que vous vous en prẽdriez à Dieu, puiſqu'il eſt incapable de contribuer à aucun mal: & tel que vous eſtes & que vous pouvez vous figurer que vous ſoyez par rapport à cette paſſion, il faut demeurer d'accord que c'eſt vous meſme qui vous eſtes fait ainſi, & que Dieu n'y a aucune

aucune part, ſinon qu'il vous ſupporte avec beaucoup de patience, & qu'au-lieu de vous punir comme vous le meriteriez, il vous conſerve la vie, afin que vous ayez le temps de rentrer en vous meſme, & que reconnoiſſant par vos chutes la grandeur de voſtre foibleſſe, vous ſoiez toûjours de plus en plus obligé de recourir à luy comme à l'unique medecin qui peut vous guérir, & vous retirer de vos engagemens.

Vous pourrez dire encore : Mais j'ay déja eu recours à luy pluſieurs fois. Je luy ay decouvert mes foibleſſes. Il les connoiſt d'ailleurs beaucoup mieux que moy. Et cependant il a ſouffert que j'y ſois retombé.

Et qui peut douter que ce ne ſoit vous qui l'avez forcé à le ſouffrir, & qui l'y avez obligé ou par quelque ſecret mouvement d'orgueuil, duquel vous eſtes ſi ſuſceptible, ou par quelque mépris que vous avez fait de certaines perſonnes que vous avez cruës dans de ſemblables engagemens, ou enfin par quelque autre infidelité de cette ſorte, que vous viendrez aiſement à connoiſtre, ſi vous examinez bien le fond de voſtre conſcience. Mais quand vous ne l'y auriez pas engagé

par quelque infidelité de cette ſorte, n'eſt-il pas toûjours conſtant qu'il ne vous doit rien, & que quand il vous abandonneroit à vous meſme, ce ſeroit toûjours avec beaucoup de juſtice, vous eſtant rendu indigne de toutes ſes graces par vos infidelitez & vos deſordres paſſez.

Tout ce que nous devons faire dans nos chutes, c'eſt de nous confondre & de nous humilier, & en meſme temps que nous nous en appercevons de recourir à la penitence, afin de nous relever & d'attirer par nos gemiſſemens & par nos larmes les graces & les benedictions de Dieu, qui ne les refuſe point aux ames vrayement contrites & humiliées.

Toutes ces reſolutions de tout abandonner, & de deſeſperer de ſon ſalut, ſont des tromperies dont le demon ſe ſert pour retenir les ames dans le précipice où il les a engagées. Ce ſont des prétextes apparens pour les entretenir dans le deſordre où il les a fait tomber, & des couleurs dont l'amour propre ſe ſert pour ſe ſatisfaire dans la recherche des objets qui ſatisfont les paſſions qu'il ne veut point combattre, mais entrete-

Digitized by Google

nir, & auſquels il craint qu'on ne reſiſte.

Et ainſy, Monſieur, ne vous laiſſez point ſurprendre à ſes artifices. Il s'agit de ſçavoir ſi vous voulez demeurer toute voſtre vie eſclave de la paſſion qui vous tourmente. Dieu d'un coſté vous excite à la vaincre & à la combattre. La reſolution où il paroiſt que vous eſtes, vous y engage ; la raiſon vous en ſollicite ; voſtre conſcience vous en preſſe. De l'autre coſté la paſſion & la diſpoſition de voſtre temperament y reſiſtent. C'eſt à vous à voir quel party vous voulez prendre, ou pluſtoſt puiſque vous eſtes tout determiné, c'eſt à vous à voir ſi vous ne voulez pas perſeverer dãs la reſolution que vous avez priſe de combattre cette paſſion & toutes les pentes naturelles que vous y pouvez avoir.

Il y a des regles à ſuivre dans ce combat qui ne ſont point ſi difficiles ni en ſi grand nombre. Je vous prie de les lire dans le chap. 7. du Combat ſpirituel, & de les pratiquer fidellement, particulierement la mortification de l'eſprit & l'humiliation, & j'eſpere qu'avec la grace de Dieu vous en deviendrez victorieux.

Ce n'eſt rien que d'eſtre quelques fois vaincu, & de recevoir quelques bleſſures

dans le combat, pourveu qu'on ne ſe decourage point, & qu'on ne devienne point eſclave de l'ennemy, en s'y abandonnant. Vous comprendrez quelque jour la verité de ce je vous ay dit ſouvent, qui eſt que tout ce qui nous humilie nous ſauve. Le tout donc eſt de nous humilier devant Dieu, & de reconnoiſtre qu'il faut que noſtre orgueil ſoit extrême, puiſque quelque bonté que Dieu ait pour nous, il permet que nous tombions dans des foibleſſes qui luy ſont ſi deſagreables pour mortifier & humilier noſtre eſprit. Demandez luy donc avec beaucoup d'inſtance l'eſprit d'humilité & de penitence qui vous eſt ſi neceſſaire dans l'eſtat où vous vous trouvez.

Au reſte j'eſpere que vous reconnoiſtrez par experience qu'on ne ſurmonte point ſes paſſions en s'y abandonnant, & principalement celle-là ; mais qu'au contraire elle en devient plus forte & plus difficile à vaincre. On a auſſi un tres grand avantage dans la reſiſtance que l'on fait à ſes mouvemens, qui eſt que quelque mauvais effets qu'ils produiſent, ils ne vous peuvent rendre criminels devant Dieu, pourveu que la volonté n'y

Digitized by Google

ait point de part, & qu'au milieu des ſentimens involontaires qu'ils font éprouver, on en gemiſſe interieurement, & qu'on ait recours à Dieu. Si vous perſeverez dans cette reſolution, comme je l'eſpere de la miſericorde de Dieu, vous vous appercevrez bientoſt qu'il eſt preſent au milieu de toutes ces tribulations, & que c'eſt avec beaucoup de juſtice qu'il permet qu'aprés nous eſtre plû ſi long-temps à ſatisfaire les deſirs du demon & de noſtre ſenſualité, nous éprouvions leur tyrannie, & nous ſouffrions tous ces fantômes que cet ennemi forme dans nos ſens.

Ne me dites donc plus que vous aimeriez tout autant eſtre toûjours dans le mal, que d'eſtre toute voſtre vie à tomber & à vous relever. Car vous aimeriez mieux aſſeurement pour le corps une fievre intermittante qu'une fievre continuë; & l'on a bien plus lieu d'eſperer d'un malade lorſqu'on voit qu'il a des heures où il repoſe & où le mal donne du relache, que lorſqu'il eſt toûjours dans l'accés & dans la violence du mal.

La peine que vous avez d'eſtre obligé de decouvrir voſtre foibleſſe paroiſt un peu plus ſupportable. Mais aprés

tout, Monſieur, à qui cela ſe reduit il, ſinon à en parler à voſtre Confeſſeur qui vous doit tenir la place de J. C. & à qui par conſequent vous devez parler avec la meſme ouverture & la meſme confiance que vous feriez à J. C. meſme, & à un ou deux de vos amis à qui vous vous eſtes ouvert ſur voſtre engagement, & dont vous avez fait choix pour leur en faire confidence, afin qu'ils vous aidaſſent à vous en retirer.

Tous ces perſonnes reſſentent voſtre mal & voſtre miſere comme ſi elle leur étoit propre. Ainſi bien loin de vous en conſiderer moins, leur charité pour vous redouble à proportion qu'ils voyent que vous recherchez avec plus de ſimplicité & ſincerité à vous humilier & à combattre voſtre ennemy. Connoiſſant comme ils ſont la foibleſſe de l'homme, ils ne ſont point ſurpris de la voſtre. Au contraire les moindres efforts que vous faites pour en ſortir les portent à avoir plus de compaſſion pour vous, à prier Dieu avec plus d'ardeur qu'il vous en delivre, & à le loüer des miſericordes qu'il vous fait. Car ils les remarquent mieux que vous ne pouvez faire, & ils ne doutent point que pourveu que vous

vous rendiez docile, que vous ne dissimuliez point vostre estat & vos dispositions, & que vous travailliez serieusement à vous mortifier & à fuir les occasions, vous ne gousticz enfin combien *le joug* du Seigneur *est doux & sa charge legere.*

Mais il faut du temps pour cela. Il faut, comme je vous ay dit, beaucoup prier, beaucoup s'humilier & recourir à la penitence, afin que vous estant purifié de vos fautes, ce que vous pouvez faire puisse estre plus agreable à Dieu.

Le 22. Iuillet 1662.

LETTRE XXV.

A une Demoiselle.

Il luy marque les dispositions où elle doit estre quand elle est malade, & luy donne quelques avis sur les estats & les besoins où elle se trouve.

MADEMOISELLE,

Vous ne sçauriez trop loüer Dieu de l'estat de maladie & de souffrance où vous estes, car c'est la marque la plus assurée que vous puissiez avoir d'une pleine & entiere reconciliation avec luy,

ſur tout puiſqu'il vous fait la grace d'être dans la diſpoſition de l'endurer avec la ſoumiſſion que vous devez à ſa divine volonté. Ce qui vous paroiſt le plus dur & le plus afligeant dans cet état, eſt, à parler chreſtiennement, ce qui vous doit faire le moins de peine, puiſqu'on n'eſt jamais plus utile aux autres que lorſqu'on les édifie par ſa douceur, ſon humilité, ſa patience & ſa ſoumiſſion dans la maladie.

Toutes ces craintes de leur eſtre à charge ſont des pretextes de l'amour propre pour déguiſer les inquietudes qui naiſſent du deſir que l'on a de la ſanté, & de l'averſion naturelle qu'on a pour les ſouffrances. Il faut ſacrifier tout cela aux ordres de Dieu ; & en meſme temps qu'on s'applique à n'incommoder que le moins que l'on peut les perſonnes qui ont ſoin de nous, & qu'on tâche d'avoir toute la docilité, la ſoumiſſion, & la reconnoiſſance, qui peuvent adoucir les peines qu'ils prennent pour nous ; il faut abandonner le reſte à Dieu, & ne penſer qu'à ſouffrir avec des diſpoſitions chreſtiennes, ce qu'il vous envoye, ſans ſe laiſſer aller aux reflexions qui ſe preſentent à noſtre eſprit ſur les ſuites que

Digitized by Google

ces incommoditez peuvent avoir. Dieu les voit mieux que nous ; & cependant il ne laisse pas de nous affliger de ces maladies. Et ainsi il veut également les unes & les autres, & nous devons également sur cela nous soûmettre à sa volonté.

* Continuez d'agir avec vostre Confesseur comme vous avez commencé, & ne soyez point, s'il est possible, plus de 15. jours sans vous presenter à luy pour luy découvrir les fautes que vous aurez pû commettre depuis vostre derniere confession. Si vous avez eu quelque attaque des choses passées où vous craigniez d'avoir offensé Dieu, accusez-vous-en, sans parler du passé. Mais si ce n'est qu'un simple ressentiment, ou un simple ressouvenir, contentez-vous dés qu'il se presente à vostre esprit, ou qu'il fait quelque impression sur vos sens, de vous en humilier, d'en gemir devant Dieu, & d'implorer sa misericorde ; mais n'en parlez point, & n'y pensez pas mesme s'il est possible, aprés que vous aurez eu recours à Dieu pour le prier de vous en délivrer si c'est sa volonté.

Si vous vous sentez dans quelque affoiblissement touchant quelque passion qui

auroit dominé en vous, allez de meſme trouver vôtre Confeſſeur afin de prévenir le mal que vous craignez, & afin qu'eſtant fortifiée par ſes conſeils ou par les graces que Dieu répandra ſur vous par ſon miniſtere, vous ſoyez plus en eſtat de reſiſter au mal, & de demeurer ferme dans les reſolutions que vous avez priſes.

* Pour ce qui eſt de la communion, Monſieur N. vous a dû preſcrire ce que vous aviez à faire ; car il n'y a pas d'apparence d'exiger de voſtre Confeſſeur qui ne vous connoiſt pas encore pleinement, qu'il juge ſi vous devez en approcher ſouvent ou non. Il ne peut vous juger que ſur ce que vous luy dites à confeſſe ; & cela peut bien ſervir à vous donner conſeil ſelon voſtre diſpoſition preſente, mais non pas ſelon le paſſé. Il faudroit qu'il vous connuſt davantage pour cela.

Je ſuis donc d'avis que vous ayez recours à Monſieur N. s'il ne vous a rien preſcrit là-deſſus, & ainſi que vous differiez juſques à la Touſſaints pour communier, prenant tout ce temps-là pour vous diſpoſer à le faire avec plus d'ardeur & plus de confiance. Cependant

ne laiſſez pas d'aller de temps en temps rendre compte de l'état de voſtre conſcience pour vous tenir dans la plus grande pureté de cœur que vous pourrez, en faiſant toutes choſes comme ſi vous deviez communier tous les Dimanches, & ne vous en privant que par un ſentiment de voſtre indignité & dans le deſir que noſtre Seigneur mette dans voſtre cœur les diſpoſitions qu'il demande pour en approcher dignement & avec fruit.

* Les diſpoſitions où vous me mandez que vous vous trouvaſtes le jour de la Pentecoſte, ne vous doivent point faire de peine, & vous ne devez point vous arreſter aux ſenſibilitez. Il faut ſervir Dieu avec un eſprit de foy, & faire les choſes que nous ſçavons qu'il demande de nous, ſans nous arreſter à ces ſortes de privations qui ſont involontaires.

Les diſpoſitions que Dieu demande principalement de nous, ſont celles d'une obeïſſance humble & ſincere à ſes Miniſtres, d'une forte reſolution d'éviter tout ce qui peut nous éloigner de luy & nous faire perdre ſa grace, & d'une entiere fidelité à embraſſer toutes les humiliations & les mortifications qui ſe

preſentent à ſouffrir. C'eſt par là qu'il faut juger ſi l'on eſt bien ou mal diſpoſé pour la communion. Et lorſqu'on voit que Dieu donne quelque attrait pour toutes ces choſes, il l'en faut benir, il faut s'en humilier, & tâcher avec une humble confiance de les pratiquer. Voilà ce que c'eſt que d'eſtre Chreſtienne. Et c'eſt en cela que la veritable pieté conſiſte.

Au reſte je vous prie de vous reſſouvenir toûjours que quand les penſées que vous avez euës pour le bien ſe ſeroient évanoüies, il ne faudroit pas pour cela changer de reſolution. Cette douleur que l'on reſſent de ſe voir toûjours de meſme qu'on eſtoit, eſt ſouvent le commencement d'une converſion entiere & ſecrette que Dieu opere dans le cœur: & ſi nous demeurions fermes à reſiſter au mal & à nous humilier dans la veuë de nos miſeres, Dieu nous en délivreroit, & nous accorderoit cette liberté ſainte aprés laquelle nous devons tous ſoupirer.

Je vous conjure ſur tout de vous appliquer à détourner voſtre eſprit de toutes ces imaginations fauſſes, qu'il n'y a point de ſalut pour vous. Ce ſont de

pures tromperies que tout cela. Car il n'y a point de cœur ſi dur que la grace de J. C. ne briſe, lorſqu'on a ſincerement recours à luy, qu'on s'efforce de s'acquiter de ſes obligations, & qu'on gemit dans ſon cœur de ce qui y déplaiſt à Dieu.

Le 29. Iuillet 1662.

LETTRE XXVI.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à renoncer à une amitié qui ne pouvoit qu'eſtre accompagnée de divers defauts.

MADEMOISELLE,

J'eſtois ſur le point de vous écrire lorſque j'ay receu voſtre Lettre; & ainſi j'eſtois bien éloigné de me ſentir importuné de vos plaintes, puiſque j'étois dans la diſpoſition de vous exciter à me les faire avec toute la liberté & toute la ſimplicité poſſible.

Je croyois bien que la playe qu'on avoit faite à voſtre cœur, n'eſtoit pas encore fermée: mais je ne croyois pas qu'elle ſeignaſt encore, & que les douleurs de cette bleſſure fuſſent auſſi vives que le premier jour. Cependant je voy que

voſtre mal, au lieu de diminuer, s'augmente, & qu'il eſt à craindre que le feu ſe mettant dans cette playe, la gueriſon n'en devinſt plus difficile qu'auparavant.

Que faire donc, Mademoiſelle, pour prévenir ce malheur, & quelle reſolution faut-il prendre ? Faut-il refermer promtement cette bleſſure, de crainte qu'elle ne s'augmente & qu'elle ne s'enflame ; ou n'y a-t-il point moyen de la tenir ouverte & de détourner les fâcheux accidens que nous apprehendons ? Je dis que nous apprehendons. Car encore que vous ne vous ſoyez pas expliquée, & que vous m'ayez caché une partie de vos ſentimens, je n'ay pourtant pas eu de peine à les penetrer, & le peu d'ouverture que vous m'avez donnée par vôtre Lettre, m'a découvert le fond de vôtre cœur.

Vous craignez, n'eſt-il pas vray, que vous ne ſuccombiez dans ces diverſes volontez qui partagent voſtre cœur ? Et n'eſtant pas encore auſſi reſoluë que vous penſiez, de vous ranger du coſté de celle qui vous porte à la ſeparation, vous apprehendez preſque également que l'une de ces deux adverſaires ne demeure victorieuſe, & que vous ne luy demeuriez aſſujettie.

Voilà ce qui cauſe les foibleſſes & les tourmens dont vous vous plaignez : & vous n'eſtes déchirée par de ſi cuiſans déplaiſirs que parce que d'un coſté les raiſons que vous avez de rompre avec cette perſonne, ne vous ont pas encore pleinement convaincuë que vous le deviez faire, & que de l'autre coſté l'habitude & l'inclination que vous avez pour elle, vous empeſchent de vous en ſeparer. Vous ne voulez pas que cette inclination l'emporte, parce que vous voyez bien qu'elle n'eſt pas conforme à voſtre devoir. Mais auſſi vous craignez que les raiſons que l'on vous donne pour vous en ſeparer, ne vous perſuadent que vous le devez faire, parce qu'elles ſont contraires à voſtre inclination.

Cependant il faut terminer ces irreſolutions ſi vous voulez calmer voſtre eſprit, & il faut tâcher de vous convaincre aux pieds de J. C. de l'obligation que vous avez de vous détacher de toutes les creatures pour pouvoir eſtre entierement à luy. Ce n'eſt pas que je n'eſtime qu'il ne ſoit bien inutile preſentement de vous donner beaucoup de raiſons. On n'en eſt guere capable en l'eſtat où vous eſtes ; & la ſoûmiſſion eſt

preſque l'unique moyen de mettre le calme dans un cœur comme le voſtre. Tous les raiſonnemens ne font que l'irriter : & plus l'on fait d'effort pour le convaincre, plus il s'échauffe & s'encourage dans la deffenſe de la paſſion & de l'affection qui l'anime.

Il y a des maladies de l'ame comme du corps, qui ne ſe gueriſſent que par de certains remedes dont les raiſons auſſi-bien que la connoiſſance de la maladie ne ſont que dans le Medecin. Les malades n'ont pour leur partage dans la gueriſon de leurs maux, que la patience & la ſoûmiſſion, & ils ne s'aperçoivent de la bonté des remedes & de la neceſſité qu'ils en avoient, que lorſqu'ils ont recouvré la ſanté.

Je ne refuſe pas pourtant d'ajoûter icy quelque choſe à tout ce que je vous ay dit dans l'entretien que nous avons eu ſur ce ſujet, & dont aſſeurément il y a toutes les apparences que vous vous ſouvenez tres-bien. Mais pour vous faire voir que ce ne m'eſt point un ſentiment particulier, je m'en vais vous tranſcrire un endroit admirable de ſainte Thereſe, qui avoit un eſprit tres-ſolide & tres-raiſonnable, & qui ne manquoit

point de tendreſſe ni d'affection, puiſqu'elle remarque elle-meſme qu'elle eſtoit naturellement tendre & portée à aimer. Voicy cependant de quelle maniere elle parle de l'amitié particuliere qui ſe rencontre entre deux Religieuſes, quoiqu'il y ait bien de la difference entre ces ſortes d'amitiez & celles des perſonnes du monde, qui ont ordinairement des ſuites bien plus funeſtes, comme vous ne l'avez que trop experimenté.

Il y en a, dit cette Sainte, qui s'imaginent que parmi nous l'excés ne peut en cela eſtre dangereux. Il eſt neanmoins ſi préjudiciable & tire tant d'imperfections aprés ſoy, que j'eſtime qu'il n'y a que ceux qui l'ont remarqué de leurs propres yeux qui le puiſſent croire. Car le demon s'en ſert comme d'un filet & d'un piege ſi imperceptible à ceux qui ſe contentent de ſervir Dieu imparfaitement, que cette affection demeſurée paſſe dans leur eſprit pour vertu.

Mais ceux qui aſpirent à la perfection en connoiſſent bien le danger, & ſçavent que cette affection mal reglée affoiblit peu à peu la volonté, & l'em-

» peſche de s'employer entierement à
» aymer Dieu ; ce qui aporte un domage
» viſible à toute la Communauté, parce
» qu'il arrive de là que l'on n'aime pas
» également toutes les ſœurs, que l'on
» ſent trop le deplaiſir qu'on fait à ſon
» amie, que l'on deſire d'avoir quelque
» choſe pour luy donner, que l'on cher-
» che l'occaſion de luy parler ſans avoir
» le plus ſouvent rien à luy dire ſinon
» qu'on l'aime, & autres choſes imper-
» tinantes, plûtoſt que de luy parler de
» l'amour que l'on doit avoir pour Dieu.
» Et il ſe rencontre ſi peu ſouvent que
» ces grandes amitiez ayent pour fin de
» s'entrayder à l'aimer, que je croy que
» le demon les fait naiſtre pour former
» des ligues & des factions dans les Mo-
» naſteres. Car quand on ne s'aime que
» pour ſervir ſa divine Majeſté, les ef-
» fets le font bien-toſt connoiſtre, en
» ce qu'aulieu que les autres ne s'entr'aï-
» ment que pour ſatisfaire leur paſſion,
» celles-cy au contraire cherchent dans
» l'affection qu'elles ſe portent un reme-
» de pour vaincre leur paſſion.

» Croyez-moy, mes Sœurs, quoi que
» ce que je vous dis, vous ſemble un
» peu rude, il conduit à une grande per-

fection, il produit dans l'ame une « grande paix, & fait éviter pluſieurs oc- « caſions d'offenſer Dieu à celles qui ne « ſont pas tout à fait fortes. Que ſi nô- « tre inclination nous porte à aimer une « ſœur plus qu'un autre, ce qui ne ſçau- « roit ne pas arriver, puiſque c'eſt un « mouvement naturel qui ſouvent meſ- « me fait aimer davantage les perſonnes « les plus imparfaites, quand il ſe ren- « contre que la nature les a favoriſées « de plus de grace, nous devons alors « nous tenir extremement ſur nos gar- « des, afin de ne nous laiſſer point do- « miner à cette affection naiſſante. «

Aimons les vertus, mes Filles, & « les biens interieurs, & ne ſouffrons « point que noſtre volonté ſoit eſclave, « ſi ce n'eſt de celuy qui l'a rachetée de « ſon propre ſang. Que celles qui ne « profiteront pas de cet avis, prennent « garde de ſe trouver, ſans y penſer, dans « des liens dont elles ne pourront jamais « ſe dégager. Helas, mon Dieu mon « Sauveur! qui pourroit nombrer com- « bien de ſottiſes & de niaiſeries tirent « leur origine de cette ſource? Il faut « apporter un extréme ſoin à couper les « racines de ces liaiſons particulieres & «

» de ces amitiez dangereuſes auſſi-toſt
» qu'elles commencent à naiſtre. Mais
» il le faut faire avec adreſſe & avec plus
» d'amour que de vigueur. C'eſt un
» excellent remede pour cela de n'eſtre
» enſemble qu'aux heures determinées,
» & de ne ſe point parler.

J'ay voulu vous rapporter ces paroles de ſainte Thereſe, parce qu'elles renferment une grande partie des veritez, que je vous ay propoſées, & que j'ay cru qu'elles feroient plus d'impreſſion ſur voſtre eſprit partant d'une perſonne que Dieu a éclairée d'une maniere ſi particuliere. Liſez les donc attentivement je vous en ſupplie, & vous y remarquerez preſque tous les traits de la paſſion qui vous anime.

Vous y decouvrirez ce qui a donné naiſſance à cette ſorte d'amitié que vous voulez combattre. Vous y reconnoiſtrez le pretexte dont elle s'eſt ſervie pour s'aſujettir voſtre cœur & s'en rendre la maîtreſſe. La plus grande partie meſme des effets qu'elle a produits en vous y ſont ſpecifiez. Ainſi vous ſerez obligée d'avoüer par voſtre propre experience. que cette Sainte avoit parfaitement bien jugé de la nature, & de la qualité de cette maladie.

Digitized by Google

Ne vous étonnez point si je donne le nom de maladie & de passion à une amitié qui passe pour si legitime & si pure dans vostre esprit. Il n'y a point d'amitié veritable, dit S. Augustin, que celle que Dieu forme entre ceux qui sont attachez à luy par cette charité que le S. Esprit repand dans nos cœurs. Les autres amitiez, selon le sentiment du mesme Pere, sont des filets dont nous sommes enveloppez. Ce sont de grandes fables & de longs mensonges dont nostre ame est infectée par les impressions corrompuës qu'elle reçoit de nos discours & de nos conversations.

Au Liv. 4. des Confes. c. 4. nº 1. Là mesme c. 8. n. 1.

Si l'on examine quelle part Dieu a eu dans la naissance & dans le progrés de cette amitié que vous avez pour cette personne, ne pourroit on point vous dire avec l'Apostre S. Paul : *Quel fruit avez vous tiré des choses dont vous rougissez maintenant* ?

Aux Rom. 6. 21.

Si quelque pretexte de pieté vous a engagée à vous entretenir avec elle, n'avez vous pas pris aussitost le change, & toutes ces grandes idées de ne chercher que son utilité particuliere & la vostre mesme dans vos conversations, ne se sont elles pas terminées, comme S. Au-

Digitized by Google

guſtin remarque de celles qu'il avoit avant ſa converſion avec quelques uns de ſes amis, à vous entretenir enſemble, & à avoir de la complaiſance l'une pour l'autre ; à lire enſemble quelques livres agreables ; à vous divertir de mille petites niaiſeries ; à vous traitter avec toute ſorte de civilité & d'honneſteté ; à diſputer quelque fois enſemble ſans aigreur, & à aſſaiſonner comme par le ſel de vos conteſtations légeres la douceur ſi commune & ſi ordinaire de ſe trouver preſque toûjours dans les meſmes ſentimens ; à vous inſtruire l'une l'autre, & à apprendre l'une de l'autre ; à avoir de l'impatience pour le retour de l'une des deux qui eſt abſente, & à vous recevoir avec de nouveaux témoignages de joïe, lors que vous vous eſtes raprochées.

auxconf. l. 4. c. 8. n. 2. & 3.

Ces témoignages d'affection & d'autres-ſemblables qui procedent, pourſuit ce Pere, du cœur de ceux qui s'entr'aiment, & qui ſe produiſent au dehors par leurs diſcours, par leurs yeux, & par mille autres demonſtrations ſi agreables, ſont comme autant d'etincelle de ce feu de l'amitié qui embraſe les ames, & qui de pluſieurs n'en fait

„ qu'une ſeule. C'eſt-là, ajoûte-il, ce
„ ce qu'on aime dans ſes amis, & qu'on
„ aime d'une telle ſorte qu'une perſonne
„ s'eſtime coupable lorſqu'elle n'aime
„ point celuy qui l'aime ſans rechercher
„ autre choſe l'un de l'autre que des té-
„ moignages d'affection. C'eſt delà que
„ viennent nos plaintes & les ſoupirs de
„ noſtre cœur quand on nous enleve nos
„ amis. C'eſt ce qui noye noſtre cœur
„ dans nos larmes, & fait que la perte
„ de la vie de ceux de nos amis qui meu-
„ rent, devient la mort de ceux qui leur
„ ſurvivent.

Là meſme c. 9. n. 1.

Voila, Mademoiſelle, quelle eſt l'image que S. Auguſtin nous a tracée de l'amitié humaine, & qu'il n'a pu enviſager en luy-meſme ſans s'écrier : Seigneur, bien heureux celuy qui vous aime & qui aime
„ ſon ami en vous, & ſon ennemy pour
„ l'amour de vous. Car celuy là ſeul ne
„ pert aucun de ſes amis qui n'en aime
„ aucun qu'en celuy qui ne ſe peut ja-
„ mais perdre. Et un peu auparavant faiſant reflexion ſur le miſerable état où la douleur, qu'il avoit reſſentie de la perte d'un de ſes amis, l'avoit reduit : Mon
„ Dieu, dit-il, je vous preſente mon
„ cœur. Voyez dans ſes replis les plus

Au Liv. 4. des Conf. c. 9. n. 2.

Digitized by Google

„ cachez les fautes dont je me ſouviens, „ vous qui eſtes mon eſperance, & qui „ me purifiez de la corruption de ſem- „ blables amitiez, en me faiſant lever „ les yeux vers vous, & en me tirant „ des filets dont j'eſtois enveloppé.

Il n'y a donc point de baſſeſſe ni de foibleſſe d'eſprit à regarder une amitié ſemblable à celle que S. Auguſtin avouë avoir reſſentie autrefois pour ſes amis, comme une paſſion, ou ſi vous voulez comme une affection indigne d'une ame chreſtienne, puiſqu'il louë Dieu avec tant d'ardeur de ce qu'il le purifie de ſemblables affections.

Mais remarquez, je vous prie, qu'il dit que Dieu *l'en purifie en luy faiſant lever les yeux vers luy*; par ce qu'en effet on ne comprend point bien le mal qui ſe rencontre dans ces amitiez humaines, qu'on ne leve les yeux vers Dieu, qu'on ne regarde ſerieuſement l'obligation qu'on a d'eſtre tout à luy, & qu'on ne conçoive parfaitement la difficulté qu'il y a d'aimer les creatures ſans s'y attacher, ſans que cet amour ſoit intereſſé, & que la ſenſualité ne s'y meſle; *ce qu'elle fait*, dit Sainte Thereſe, *ſi ſubtilement, qu'il eſt difficile de la diſcerner tant ce mélange*

Au Liv. 4. des Conf. c. 6. n. 3.

de

depaſſion eſt imperceptible.

Mais quoiqu'il ſoit fort mal-aiſé de la remarquer dans les amitiez communes, on n'a pas neanmoins tant de peine à l'appercevoir dans celles qui ſont extraordinaires, comme celle qui vous trouble, & qui vous inquiete. Je ne veux que vous pour témoin de ce que je dis, puiſque je ſuis perſuadé que vous ne l'éprouvez que trop dans le temps où vous vous ſentez ſi fort attédrie par l'excés de la douleur que cette perſõne ſouffre dans voſtre ſeparation, ou que vous eſtes ſi émuë par la crainte qu'elle ne l'attribuë à legereté & à foibleſſe d'eſprit, ou à d'autres cauſes dont voſtre amour propre ne s'accommode point. Car dans ce moment-là tout vous ſemble legitime, & rien ne vous paroiſt digne de blâme que ce qui vous porte à rompre cet attachement & à reſiſter à voſtre inclination. Cependant il vous eſt d'une obligation ſi indiſpenſable de rompre les liens qui vous attachent à cette perſonne, que tout ce qui peut entretenir cette amitié ou vous y rengager, vous doit eſtre ſuſpect.

Je ne vous parle point legerement. Il y a long-temps que vous m'avez dé-

couvert le ſentiment que Dieu vous a donné ſur ce ſujet, & je ſens que c'eſt la charité de J. C. qui me preſſe de vous parler auſſi affirmativement que je fais, & de ne me pas relaſcher ſur ce point. Il eſt temps de vous donner toute entiere à J. C. & de luy rendre, comme parle le Prophete, les vœux de fidelité que vos levres ont prononcez ſi ſouvent aux pieds des Autels, lorſque vous luy avez témoigné ne vouloir vous attacher qu'à luy & renoncer à l'amour des creatures. Il n'eſt point juſte aprés cela qu'aucune creature partage voſtre cœur avec luy, que vous ſoiez diviſée, & qu'une partie de vos ſoins, de vos penſées, & de vos occupations, ſoit pour une autre que pour luy. Cela s'appelle dans le langage de l'Ecriture & des Peres, une eſpece d'adulterre ſpirituel, parce que vous eſtant en quelque ſorte donnée toute entiere à J. C. il ne vous eſt point permis de ſonger à plaire à qui que ce ſoit à ſon préjudice. *Car celuy-là vous aime moins qu'il ne doit, Seigneur*, luy diſoit S. Auguſtin, *qui aime quelque choſe avec vous qu'il n'aime pas pour l'amour de vous.*

Jugez, Mademoiſelle, quel peut être

voſtre amour pour Dieu, voyant combien vous aimez de choſes en cette perſonne que vous ne pouvez aimer pour l'amour de luy. Je ne pretends point diminuer le bien qui eſt en elle. Je prends Dieu à témoin que je l'honnore en luy tres ſincérement, & que c'eſt meſme la charité qu'il m'a donnée pour elle, qui m'oblige en partie à vous preſſer de vous faire violence, afin qu'elle demeure libre, & que ſortant toutes deux de l'engagement où vous eſtes, vous ſoyez entierement à J. C. Mais enfin je ſuis certain que ce ne ſont point préciſement les graces que Dieu a miſes en elle qui vous lient avec elle; mais aucontraire je crains bien que ce ne ſoit ce qui doit eſtre d'étruit en elle & en vous qui forme cette étroite amitié.

Si cette perſonne ne regardoit que Dieu en vous, & ſi elle n'aimoit que luy en vous, témoigneroit elle tant de reſſentiment d'une choſe que vous n'entreprenez que pour l'amour de luy? La declaration que vous luy en avez faite, n'auroit elle pas calmé ſon eſprit, & n'auroit-elle pas eu de la joye de faire à Dieu ce ſacrifice?

Et vous de voſtre coſté, ſi vous ne

regardiez que Dieu en elle, & ſi vous n'aimiez que luy dans cette amie, ne ſeriez vous pas plus touchée du peu de diſpoſition que ſon cœur a à faire un bon uſage de cette ſeparation, que de toutes ſes plaintes & de tous ſes reproches ? Ne concevriez vous pas une ſainte indignation contre vous meſme de ce que vous avez pu occuper pendant quelque temps une place qui n'eſtoit deuë qu'à voſtre Dieu ? Ne vous regarderiez vous pas comme une injuſte uſurpatrice de ſes droits les plus legitimes ? Et ne diriez-vous pas dans le meſme eſprit que cette ſainte Fille qui demandoit que ſa beauté periſt, parce qu'elle avoit pu la faire aimer des hommes ; que ces converſations ; que ces témoignages d'amitié periſſent ; que cette amitié meſme periſſe, puiſqu'elle n'eſt pas toute ſelon Dieu, & qu'elle détourne de luy des cœurs qui devroient eſtre entierement à luy?

Je ne m'étendray pas davantage là-deſſus. Je vous ferois trop de peine, ſi je m'expliquois entierement, & peut-eſtre que vous ne le pourriez porter preſentemẽt. Il faut attendre que le S. Eſprit ſoit deſcendu dans voſtre cœur, & qu'il

ait remply de ſa charité le vuide que cette ſeparation y va faire.

Il ſuffit maintenant de vous avertir de détourner voſtre eſprit, autant qu'il vous ſera poſſible, des reflexions qui ſe preſenteront à luy ſur les diſpoſitions, ſur les peines, & ſur les reſſentimens de cette amie. Abandonnez tout cela à Dieu, & priez-le qu'il la ſoutienne & qu'il la fortifie, en vous humiliant & vous aneantiſſant devant luy. Car enfin toutes ces reflexions que vous feriez ne ſerviroient qu'à vous affliger, puiſqu'il n'y a point de conſiderations au monde qui doivent vous engager à renoüer avec elle.

J'avouë que cela eſt bien rude & bien ſenſible. Mais ſi la violence qu'il faut faire ſur ſes inclinations eſtoit une cauſe legitime pour ne les pas éviter, il ne faudroit jamais porter qui que ce ſoit à rompre avec les perſonnes qui leur ſeroient cheres, & il n'y auroit plus d'attaches, quelque dangereuſes ou criminelles qu'elles fuſſent, qu'il falluſt quitter. Il ne faudroit plus porter perſonne à quitter ſon pere, ſa mere, ſes freres & ſes ſœurs, & à ſe quitter ſoy-meſme pour ſuivre J. C. puiſque cela ne ſe peut faire

ſans combattre ſes plus tendres inclinations, & ſe faire de grandes violences dans les amitiez les plus legitimes. Il eſt vray que la plus part de ces perſonnes qui ont quitté toutes ces choſes, s'en ſont trouvées detachées imperceptiblement. Et c'eſt auſſi pour cela que Dieu permet pour éprouver leur fidelité qu'il ſe preſente d'autres occaſions où il faut ſouffrir pour ſon amour les meſmes peines & les meſmes douleurs que leur autoient pu cauſer un détachement pareil à celuy qu'on vous demande.

Ces occaſions doivent eſtre d'autant plus précieuſes, qu'il n'en faut quelque fois qu'une pour ſanctifier entierement une ame, & attirer ſur elle de grandes benedictions. Et ſi l'attache & l'inclination qu'on reſſent pour les creatures doit humilier, le ſacrifice qu'on en fait à Dieu, doit conſoler, puiſqu'il donne lieu de le loüer & de le glorifier.

Ne vous inquietez point du peu de courage & de reſolution que vous ſentez en vous meſme pour cette action. C'eſt de Dieu ſeul qu'il faut attédre cette grace, & il faut la luy demander avec beaucoup de confiance & d'humilité.

Digitized by Google

Car vous ne devez point craindre qu'il vous refuſe dans un temps où vous luy ſacrifiez ce que vous avez de plus cher au monde ; & il vous fera bien-toſt connoiſtre combien il a de douceur & de bonté pour les ames qui le cherchent en verité & dans la ſimplicité de leur cœur.

Ne vous abattez pas non plus pour les peines que vous reſſentez dans cette ſeparation. Mais tâchez d'en faire un bon uſage en les offrant à Dieu par eſprit de penitence, & eſtant bien aiſe que les cuiſantes douleurs qui ſont inſeparables de l'attache que nous avons aux creatures, ſervent à nous en punir.

Conſiderez que le bien que nous eſtimons dans les autres venant de Dieu, il n'eſt doux & agreable que lorſque nous l'aimons pour luy & en luy ; & que c'eſt avec raiſon qu'il ſe convertit en amertume pour ceux qui l'aiment injuſtement, lorſqu'ils le ſeparent de celuy de qui ce bien & tous les autres biens procedent.

Dites avec le grand S. Auguſtin en vous adreſſant à vous meſme : Mon ame ne te laiſſe pas aller au vain amour des creatures, & prends garde que le bruit

» & le tumulte de tes vanitez & de tes
» passions pour les choses perissables ne
» rende sourdes les oreilles de ton cœur,
» & ne l'empesche d'entendre la voix de
» la parole eternelle. Car c'est cette parole
» éternelle, c'est le Verbe, qui crie du
» haut du Ciel, que tu retournes à luy, &
» que tu trouveras en luy un repos ine-
» branlable ; parce que c'est en luy seul
» que l'amour est assuré de n'estre jamais
» abandonné de l'objet qu'il aime, si luy
» mesme ne l'abandonne le premier, & s'il
» ne cesse d'aimer ce divin objet. Les crea-
» tures ne demeurent point dans cet estat
» ferme & assuré. Elles passent toutes.
» Mais le Verbe de Dieu ne passe point,
» & il est immuable. C'est en luy, ô mon
» ame, que tu dois donc établir ta demeu-
» re. C'est à luy que tu dois donner en
» garde les dons que tu as reçus de luy-
» mesme, & le faire au moins maintenant
» que tu dois estre lasse d'avoir esté si
» si long-temps trompée. Attache toy dé-
» sormais uniquement à la verité. Remets
» entre ses mains ce que tu as reçu de ses
» mains. Tu conserveras tout en le ren-
» dant dépositaire de tout ce qui te regar-
» de. Et de plus toutes tes playes se fer-
» meront ; toutes tes langueurs se gueri-

ront ; ta force se renouvellera ; les choses qui en soy sont sujettes à l'inconstance & au changement ne s'écouleront point hors de toy, & ne te porteront point vers le neant où elles tendent.

Pourquoy es-tu si mal-heureuse que tu te corrompes en suivant les vicieuses inclinations de la chair? Ne doit-elle pas plustost estre purifiée par sa fidelité à te suivre? Que si les ames te plaisent, aime les en Dieu, parce qu'elles sont changeantes & variables en elles mesmes, & qu'elles sont fixes & immobiles en celuy de qui elles tiennent la solidité de leur estre, & sans qui elles s'écouleroient & periroient comme le reste des creatures. Ne les aime donc qu'en Dieu ; & entraîne vers luy avec toy toutes celles que tu pourras, & leur dis : Voila celuy que nous devons seul aimer.

Pour ce qui est de la Penitence qu'on vous a imposée, il n'est pas étrange qu'elle vous semble rude & difficile, puisqu'elle combat vos inclinations, & qu'il n'y a point de remede de cette nature qui ne soit fascheux & incõmode. Il faut pourtant la faire le moins mal que vous pourrez, & quand on voudroit vous en decharger, vous ne devriez pas le souf-

frir, puiſque dans la verité ce n'eſt pas tant une peine que les hommes vous impoſent, que c'eſt un commandement que Dieu vous fait par leur miniſtere, & dont il ne peut par luy-meſme vous diſpenſer, puiſqu'il ne peut pas vous diſpenſer de l'aimer préferablement à toutes choſes, & de vous ſeparer de tout ce qui eſt capable de luy dérober l'affection de voſtre cœur.

Soyez donc ferme & conſtante dans la reſolution que vous avez priſe. Ne regardez point la maniere dont Dieu ſe ſert pour briſer vos liens, comme ſi cette conſideration pouvoit adoucir vos peines. Elle ne feroit que l'augmenter dans la ſuite. Et vous ne devez enviſager que Dieu en tout cela, ſi vous deſirez acquerir une veritable paix.

Que nous ſommes miſerables! Nous ſouffrons des peines incroiables, lorſqu'il s'agit de nous ſeparer d'une creature pour Dieu, & de nous priver pour luy de la douceur que nous gouſtons dans ſon amitié; & nous quittons Dieu tous les jours ſans peine pour la creature, & nous n'aprehendons point de nous priver de ſes graces & de ſon amour pour joüir de la vaine ſatisfaction que nous gouſtons

avec elle. Car enfin où aboutiſſent la plus part des amitiez humaines, ſi ce n'eſt à ſatisfaire cette malheureuſe paſſion que nous avons d'aimer & d'eſtre aimez, *ſans autre deſſein*, comme le remarque S. Auguſtin, *que de recevoir une joie qui n'eſt pas une veritable joie* ? Cependant, cette ſorte de deſir, dit ce grand Saint, *n'eſt que miſere, que vanité & une honteuſe folie.*

De là vient principalement, ajoute-t'il, s'addreſſant à Dieu, que l'on ne vous aime & que l'on ne vous craint pas, Seigneur, avec la pureté que l'on doit, Ainſi l'ennemy de noſtre veritable bonheur, qui tend ſes pieges par tout, nous preſſe & nous crie : Courage, courage, afin qu'en embraſſant avec trop d'ardeur les témoignages d'amour & de reſpect que l'on nous rend, nous ſoyons ſurpris ſans y penſer, & que ceſſant d'établir noſtre joie dans la verité, nous la mettions dans le menſonge & les tromperies des hommes, en prenant plaiſir à eſtre aimez, & à eſtre crains, non pas pour l'amour de vous, mais au lieu de vous, & qu'ainſi le demon nous rendant ſemblables à luy, il nous entraiſne avec luy, non pour vivre avec luy de l'union de la charité, mais pour eſtre compagnons de ſon ſupplice,

» luy qui a mis ſon trône ſur l'aquilon, afin
» d'avoir pour ſes eſclaves ceux, qui par
» des voies égarées entreprenant à ſon
» imitation de ſe rendre égaux à vous,
» tombent ainſi dans les tenebres & dans
» la froideur oppoſée à voſtre amour.

Demandez-luy, Mademoiſelle, qu'il vous preſerve de ce malheur, & loüez le de ce qu'il vous a ouvert les yeux pour voir le precipice ſur le bord duquel vous eſtiez ſans y penſer.

Le 4. Septembre 1662.

LETTRE XXVII.

A une perſonne qui avoit pris confiance en luy.

Il luy donne des avis ſur la Penitence qu'il eſt obligé de faire, & ſur la vigilance où il doit eſtre contre ſes mauvaiſes inclinations.

MONSIEUR,

La crainte que vous avez de vous porter inſenſiblement aux choſes vers leſquelles voſtre inclination & une longue habitude vous entraînent, eſt aſſurement fort juſte & tres bien fondée: & le premier effet qu'il faut qu'elle ait

en vous doit eſtre de vous rendre tres-fidelle à éviter les moindres occaſions qui peuvent vous y porter, & vous faire tomber.

Il y en a d'exterieures & d'interieures. On évite les exterieures en veillant exactement ſur tous ſes ſens, qu'on tache de n'appliquer à aucun objet qui puiſſe exciter aucun mouvement dereglé, & à qui peu à peu l'on refuſe meſme de s'attacher aux choſes les plus permiſes pour les éloigner davantage de celles qui ne le ſont pas.

On combat les interieures en ſubſtituant à adroitement à l'eſprit & à l'imagination d'autres objets que ceux qui ſe preſentent, & qui pourroient engager dans le mal, & en travaillant ſans ceſſe à remplir l'un & l'autre des idées chreſtiennes dont ils doivent eſtre toûjours occupez.

Souvenez vous ſur tout en vous couchant de vous entretenir de ſaintes penſées, parce que, comme dit un grand Saint, nous ne devons jamais plus veiller ſur nous par des penſées toutes pures & toutes ſaintes, que lorſque nous nous mettons au lit pour prendre du repos, puiſque durant le ſommeil noſtre eſprit

combat seul & sans nostre corps contre les demons par les mesmes pensées dont il s'estoit occupé en nous couchant, & que si alors il se trouve remply d'imaginations qui ne soient pas assez chastes, il se portera facilement à se trahir luy-mesme en trahissant son propre corps pendant le sommeil.

Prenez garde aucontraire de ne repasser point par vostre esprit durant le jour les fantômes qui auront troublé vostre imagination durant la nuit, parce que, comme remarque le mesme Saint, le dessein du demon est de se servir de ces choses, pour nous faire tomber lorsque nous sommes éveillez.

Que toute vostre étude soit donc de détourner absolument vostre esprit de toutes les idées des choses soit presentes soit passées, & de les effacer de vostre souvenir. Vous ne pouvez pas empescher qu'elles ne s'y presentent, & que quelques objets exterieurs venant à frapper vos sens, ne viennent aussi à exciter en vous des pensées & des dispositions qui vous troublent. Mais comme alors il faut promptement detourner les sens exterieures des ces objets dangereux, il faut de mesme detourner l'esprit

des idées mauvaises qui se presentent à luy.

Que si quelque effort que vous ayez fait pour cela, le trouble qui a esté excité en vous, ne laisse pas de continuer, ce que vous avez à faire est de recourrir aussi-tost à le prier, & d'implorer le secours de la grace de Dieu. Presentez à Dieu, dit Saint Jean Clymaque, la foiblesse de la nature, en reconnoissant vôtre propre impuissance en toutes choses, & vous recevrez le don de la chasteté par une grace effective & agissante, quoiqu'elle ne vous soit pas sensible.

Continuez donc de vous humilier & de gemir sans cesse devant Dieu; & plus vous vous sentirez affoibli, ayez plus de recours aux larmes & aux gemissemens du moins interieurs, & ne doutez point que si vous perseverez dans cette disposition, Dieu enfin ne vous delivre de cette malheureuse captivité où vous vous estes vous mesme reduit. Mais sur tout souvenez-vous dans ce temps de tentation de ne nous point laisser aller à ces reflexions ausquelles il est si dangereux alors de se laisser aller, & de détourner doucement vostre esprit pour l'appliquer à quelque objet de pieté.

Vous n'aurez pas esté fidelle long-temps à cette pratique, que tous ces fantômes s'évanuiront de vostre esprit. Et ce sera une marque infaillible de la veritable conversion de vostre cœur, lorsque ces choses commenceront tout de bon à vous déplaire & à vous tenir lieu de tourment & de penitence. Il faut assurement du courage & de la resolution. Mais en manqueriez-vous en une chose où il s'agist de voste Salut, & de rendre à Dieu ce que vous luy devez, & où vous n'attendez que des merites infinis de J.C. ce courage & cette resolutiõ? Tenez-vous donc bien attaché aux pieds de ce Sauveur ; & souvenez-vous qu'il ne demande de nous que le cœur, mais un cœur plein d'un desir sincere de luy obeïr & de le suivre, de porter sa croix avec luy, & de se renoncer soy-mesme pour ne vivre que pour luy.

Ce que vous me mandez des excés où vous vous estes porté contre la temperance dans le manger, & de la maniere dont Dieu vous en a delivré, doit animer vostre foy & exciter vostre confiance à l'égard des choses qui vous font encore de la peine. Mais parce que Dieu souvent nous laisse dans ces foiblesses pour

chaſtier & punir noſtre orgueil, je ſuis d'avis que vous recherchiez avant toutes choſes quelle eſt la diſpoſition de voſtre eſprit & de voſtre cœur touchant l'amour & l'eſtime de vous meſme, l'attachement à voſtre propre ſens, le deſir d'eſtre aimé & conſideré, & generalement touchant les autres effets que l'orgueil a coutume de produire lorſqu'il domine dans un cœur.

Car à quoy vous ſervira d'avoir découvert le plus ſincerement que vous aurez pu toutes vos autres miſeres, & d'eſtre dans la diſpoſition de vous en accuſer, ſi vous n'eſtes tout à fait reſolu de vous oublier entierement vous meſme, & de remettre tous les intereſts de voſtre ſalut entre les mains de celuy qui connoiſt la grandeur de voſtre maladie ? Plus on eſt convaincu de l'extremité du mal où l'on eſt reduit, plus on doit avoir de confiance au medecin, & raiſonner moins ſur les remedes qu'il ordonne.

Cependant ſi l'on conſidere que vous n'avez encore preſque rien fait pour ſortir de l'abyme où vous vous eſtes précipité ; que vos habitudes ſont encore preſque toute vivantes en vous, & qu'-

elles vous dominent en quelque sorte ; que les penitences doivent estre proportionnées à la qualité, à la grandeur, au nombre, & à la durée des pechez; qui sera assez hardy pour entreprendre de vous en conseiller, ou si vous voulez devous en imposer ? Ou comment pourra t-on croire que vous puissiez tellement vous oublier vous mesme que vous soyez resolu de subir toutes les confusions exterieures que l'on jugera à propos, soit par la privation des Sacremens aux temps où on les accorde aux autres pecheurs, soit par la vie humble, penitente, & mortifiée qui vous peut faire remarquer des personnes avec qui vous estes.

Je suis d'avis que vous pensiez serieusement à ce que vous vous proposez de faire avant que de vous engager davantage, & que vous preniez un temps considerable pour demander à Dieu l'esprit de penitence dont vous avez besoin, pour bien achever une chose de cette importance. Comme ce n'est pas une absolution inutile que vous cherchez, ni que vous devez chercher, mais une veritable reconciliation avec Dieu, vous l'obtiendrez bien plûtost par la voie de l'humiliation & de la patience, que par

une confession precipitée & faite dans le trouble & dans l'inquietude où vous estes. Je loüe donc Dieu de la resolution que vous avez prise d'attendre la commodité de Monsieur N. & vous ne devez point douter qu'elle ne soit un effet de la misericorde de Dieu sur vous.

Ce que vous me mandez qu'il a dit, bien loing de vous décourager, doit au contraire vous exciter davantage à avoir confiance en luy. Car enfin ne voulez vous pas estre veritablement à Dieu, & n'est-ce pas avec toute la sincerité dont vous estes capable, que vous desirez de vous convertir à luy ? Ainsi ne devez vous pas estre bien aise que l'on soit resolu de n'absoudre que les personnes en qui l'on voit de veritables marques de conversion ? Et que devons nous chercher dans les ministres de J. C. sinon cette generosité sainte & cette liberté qui les porte à n'avoir en veuë que la gloire de Dieu & nostre salut ; à ne nous rien cacher des veritez qu'ils jugent nous estre necessaires ; & à nous arrester & nous tenir dans les exercices de la penitence autãt de temps quils le jugent utile pour nostre salut ? N'y a t'il pas plus de dureté & de peril à precipiter l'absolu-

tion qu'à la differer, lors qu'on n'a pas ſujet de croire que le penitent ſoit diſpoſé à la recevoir avec fruit ? Et ceux qui employent du temps aux exercices de la penitence pour ſe rendre dignes de la remiſſion de leurs pechez, ne ſont-ils pas dans une voie plus ſeure, que ceux qui s'expoſent à prophaner le Sacrement de penitence par leurs recheutes frequentes; s'imaginant qu'une ombre de penitence & d'abſolution eſt capable de les ſauver ?

Les SS. Peres qui eſtoient animez de l'amour de Dieu & d'un zele ardent pour les ames ont tous tenu la conduite qu'on veut tenir envers vous, & ils ont tous eſté perſuadez que le meilleur moyen d'attirer ſur les pecheurs la miſericorde de Dieu, eſtoit de les mettre dans les exercices de la penitence & la pratique des bonnes œuvres avant que de leur donner l'abſolution, pour procurer à leurs ames une gueriſon veritable & parfaite, & pour empeſcher les recheutes dans le peché.

Je ſçay que par la miſericorde de Dieu vous avez eſté quelque temps dans ces exercices & dans cette pratique. Mais puiſque vous éprouvez encore la ſervi-

Digitized by Google

tude de vos mauvaises habitudes, & qu'elles vous entraînent comme malgré vous dans le mal, ne vous est-il pas tres-avantageux de trouver une personne qui veuille vous éprouver, & donner du temps à la grace pour affoiblir & détruire en vous les restes de ces inclinations vicieuses, afin qu'en estant parfaitement libre, vous n'ayez plus rien qui vous empesche de vous unir à Dieu, & de vous approcher de J. C. ?

Vous me direz peut-estre qu'il est bien fâcheux de se voir toûjours dans un estat d'humiliation & de confusion. Je l'avouë. Mais si vous y trouvez vostre gueriſon & vostre parfaite reconciliation avec Dieu, que vous importe? Qu'on pense tout ce qu'on voudra, qu'on vous fasse des discours semblables à ceux que vous me dites qu'on vous a tenus fort mal à propos. Tout cela ne vous doit estre rien, pourveu que vous vous sauviez, & que vous plaiſiez à Dieu. Or il est certain qu'en vous conduisant comme vous avez resolu, & comme je vous exhorte de faire, vous avez lieu de tout attendre de sa bonté.

Ne laissez donc point affoiblir en vous

la confiance que vous devez avoir en ſes miſericordes ; mais tenez-vous preſt pour vous confeſſer ſi-toſt que Monſieur N. en aura la commodité, & dites-luy que vous eſperez qu'avec la grace de Dieu vous executerez tout ce qu'il luy plaira de vous commander dans quelque diſpoſition que vous vous trouviez. Car comme je vous ay déja dit pluſieurs fois, il faut eſtre genereux pour eſtre un veritable chreſtien, & pour ſervir Dieu comme il faut : & il ne faut jamais écouter la nature qui s'abbat & ſe décourage lorſqu'elle ne ſe ſent point ſoutenuë par une certaine douceur que Dieu fait trouver dans la pratique du bien, & qu'il retire ſouvent ou parce que nous nous en rendons indignes, ou parce qu'il veut que nous le ſervions avec un eſprit de foy & avec un amour dégagé de tout autre intereſt & de toute autre veuë que de luy plaire & de faire ſa ſainte volonté.

Le 8. Septembre 1662.

LETTRE XXVIII.

A une Religieuse.

Il luy explique comme l'amour de la volonté de Dieu doit apaiſer les differens troubles de l'ame, & comme la ſoumiſſion tranquille à cette divine volonté doit eſtre pratiquée, meſme à l'égard de ſes pechez. Il luy ordonne quelques autres avis ſur la confiance en Dieu, ſur le bon uſage des maladies, & ſur la ſoumiſſion envers ſa Superieure.

MA SŒUR,

Toutes les regles qu'on peut vous donner pour vous conduire dans les peines interieures qui vous affligent, & pour vous affermir contre les craintes & les aprehenſions qui vous abattent & qui vous troublent, ſe peuvent reduire à cette unique regle dont je vous ay parlé ſi ſouvent, & que Dieu vous fait la grace de goûter ſi fort, qui eſt d'aimer ſa volonté en toutes choſes, de l'adorer en toutes choſes, de s'y ſoumettre en toutes choſes.

Si vous n'eſtiez point convaincuë de cette verité, je tâcherois de vous en perſuader par l'exemple meſme de J. C. qui a fait toute ſa devotion, pour ainſi dire,

de cette pratique que je vous propoſe, ayant toûjours regardé tout ce qui luy eſt arrivé dans l'ordre de la volonté de Dieu ſon Pere.

Ainſi je me contenteray ſeulement de vous faire voir qu'il n'y a aucun trouble interieur que vous ne puiſſiez banir de voſtre ame, ou que du moins vous ne puiſſiez adoucir & diminuer beaucoup par la ſoûmiſſion de voſtre volonté à celle de Dieu, & par un amour ſincere de cette divine volonté dans les choſes meſmes qui repugnent le plus à la voſtre.

Tous les troubles de noſtre eſprit viennent de deux ſources, ou du peché ou de la grace. Les troubles qui viennent du peché prennent leur naiſſance ou dans la veuë de nos fautes paſſées, ou dans la veuë de celles où nous tombons tous les jours. Les fautes paſſées nous troublent par les reflexions que nous faiſons ſur leur nombre, leur excés, leur malice, leurs ſuites & leurs malheureux effets. Celles où nous tombons chaque jour, nous troublent pareillement, parce qu'elles font que nous nous voyons toûjouts dans de continuelles recheutes; que nous ſentons en

nous

Digitized by Google

nous la meſme inclination au mal, & que nous prenons meſme ces fautes, quelque legeres qu'elles ſoient, pour des diſpoſitions prochaines à celles que nous avons commiſes autrefois, quoique nous y ſentions par la grace de Dieu beaucoup d'opoſition.

Les troubles qui naiſſent de la vertu & de la grace, viennent ou de ſon abſence ou de ſa preſence. L'abſence du ſentiment de la grace nous trouble, parce que premierement nous nous voyons privez des mouvemens qu'elle forme dans les cœurs qui en ſont penetrez, & que nous avons eu quelquefois le bonheur d'éprouver; & en ſecond lieu parce que par le de faut de ces mouvemens & de ces affections de la grace nous ſentons en nous des diſpoſitions que nous ne croyons pas pouvoir ſubſiſter avec la vertu que nous aimons, & que nous croyons que Dieu demande de nous. La preſence meſme de la grace nous trouble, parce que nous ſommes perſuadez, qu'elle exige de nous une fidelité que nous n'avons pas, & que n'en faiſant pas l'uſage que nous devons, elle ne ſert qu'à nous rendre plus coupables.

Or je ſoutiens, ma Sœur, que de quel-

que principe que viennent les troubles qui nous agitent, il ne faut pour rentrer dans le calme, & pour glorifier Dieu au milieu de toutes nos inquietudes & de toutes nos agitations, qu'avoir recours à la volonté de Dieu qui permet toutes ces choſes, pour des cauſes qui ſont toûjours tres-juſtes & tres-adorables, quoiqu'elles nous ſoient ſouvent tout-à-fait inconnuës.

Ainſi lorſque le ſouvenir de vos fautes paſſées vous trouble & vous inquiete, il faut vous munir par la veuë de la volonté de Dieu contre l'ennemy qui tâche alors de vous abattre & de vous jetter dans le deſeſpoir. Il faut vous unir à Dieu plus étroitement, & vous abyſmer dans la profondeur de cette divine volonté, qui a donné lieu par ſa juſte permiſſion au déreglement de la voſtre. Et il faut chercher dans cette permiſſion de Dieu les premieres & les plus anciennes racines de vos fautes pour vous en conſoler.

On ſe rendroit coupable à la verité, ſi en regardant ſes pechez dans la volonté de Dieu, on cherchoit de quoy accuſer Dieu, ou de quoy s'excuſer ſoy-meſme. Mais lorſqu'on ne penſe qu'à honorer

l'ordre de la providence de Dieu, & à adorer ſes plus profonds jugemens par une ſoumiſſion entiere à ſa ſouveraine Majeſté en une choſe qui nous jette dans la derniere confuſion, il n'y a aſſurement rien à craindre, mais au contraire beaucoup à eſperer, parce que l'on donne à Dieu par cette reflexion une preuve d'une parfaite dependance, & d'une tres profonde ſoumiſſion aux ordres ſecrets de ſa ſageſſe.

C'eſt pourquoy eux-meſmes qui ont commis de grands pechez, & qui par la miſericorde de Dieu s'en ſont relevez, doivent trouver toute leur conſolation dans l'ordre de Dieu qui les a permis pour en tirer leur bien & leur ſalut, & faire éclater ſa miſericorde en eux.

C'eſt ainſi que le Patriarche Joſeph qui a eſté une des plus belles figures de Jeſus Chriſt, voulant diminuer la confuſion que ſes freres devoient avoir des excés qu'ils avoient commis contre luy, les excita à les regarder dans l'ordre de la divine providence, qui s'en eſtoit voulu ſervir pour l'élever ſur le trône de l'Egypte & le mettre en eſtat de veiller à leur propre conſervation. S. Pierre n'a jamais auſſi regardé le deicide commis en

En la Gen 45. 3. & ſ.

la perſonne de J. C. que par rapport à cette divine volonté. *Les Roys de la terre*, dit-il, *& les Princes ſe ſont unis enſemble pour faire ce que la puiſſance & le Conſeil de Dieu avoient ordonné devoir eſtre fait.* Et nous voions que ceux d'entre les Saints qui ont compoſé l'Egliſe dans ſa naiſſance, & qui avoient contribué à la mort de J. C. ſe ſont conſolez des cruautez qu'ils avoient exercées contre luy, en conſiderant que Dieu avoit voulu racheter leurs ames & celles de leurs freres par cet horrible crime.

aux Act. 4. 26. 28.

Il eſt vray que nous ne connoiſſons pas toûjours clairement pourquoy Dieu a permis que nous ſoyons tombez dans les deſordres dont nous gemiſſons. Mais quoique ces raiſons nous ſoient cachées, nous ne devons pas laiſſer de les adorer dans le ſilence & dans le ſecret, parce que la foy nous apprend que Dieu ne permet jamais aucun peché que pour en tirer quelque bien, & qu'une des meilleures marques de noſtre prédeſtination, eſt lorſqu'aprés avoir commis quelque grande faute, nous penſons auſſitoſt à en tirer quelque avantage pour noſtre ſalut, c'eſt à dire, à nous en humilier devant Dieu, & à nous ſoumettre avec

reſpect à l'ordre de ſa divine juſtice qui nous a laiſſé tomber dans ce peché.

Il faut donc, ma Sœur, lorſque le ſouvenir de vos fautes paſſées vous trouble, recourrir à la volonté de Dieu qui les a permiſes, & qui dans le temps meſme où vous vous rendiez indigne de ſes bontez, concevoit pour vous des ſentimens de charité & d'amour, dont les graces qu'il vous a faites, & qu'il vous fait encore tous les jours, ſont autant de preuves. Il faut que vous vous en conſoliez, parce que nul de ceux qui ſont à luy ne peut perir, & que, comme il le dit luy meſme, *ſon Pere qui les luy a donnez eſt plus fort que toutes choſes.* Il faut enfin que vous conſideriez avec S. Auguſtin & S. Bernard que Dieu conſerve toujours pour les Juſtes des ſentimens de bonté, parce que leurs pechez ne ſont que pour un temps, & que Dieu ne compte pour rien aux hommes que ce qui demeure eternellement. C'eſt pourquoy le Prophete eſtime *heureux celuy à qui les iniquitez ſont pardonnées, de qui les pechez ſont couverts, & à qui le Seigneur n'impute point ſes offenſes.*

En S. Iean. 10. 29.

Pſ. 31. 1.

Souvent les troubles que nous avons

dans la veuë de nos fautes paſſées & préſentes ne viennent que de ce que nous ne les conſidérons qu'en nous meſmes, au lieu de les regarder en Dieu qui les a permiſes, & en J. C. qui s'en eſt chargé. Nous nous laiſſons occuper l'eſprit des images de nos crimes, au lieu de ne nous remplir que du ſouvenir de la grace que Dieu nous a faite de nous en tirer. Et au lieu de penſer ſerieuſement à aimer J. C. & à luy donner part des témoignages effectifs de noſtre amour, des marques de la douleur que nous avons de l'avoir offenſé, nous ne ſongeons qu'à nous remplir le cœur de l'effroy & de l'apprehenſion de ſes jugemens.

Cependant c'eſt dans la charité & dans l'amour que conſiſte la veritable penitence, & J. C. aprés ſa reſurrection n'exigea point de S. Pierre d'autre reparation de l'injure qu'il luy avoit faite en le reniant *trois fois*, que la proteſtation qu'il luy fit par trois differentes fois qu'il l'aimoit.

Aimez donc, puiſque c'eſt en aimant qu'on repare ſes fautes, & que Dieu n'exige que de l'amour des ames les plus criminelles. Mais ſouvenez-vous

que cet amour doit particulierement éclatter dans la fidelité avec laquelle vous vous acquiterez des obligations particulieres de l'eſtat où Dieu vous a engagée par ſa providence, & où vos infirmitez vous reduiſent : demeſme que celuy que J. C. a demandé de S. Pierre n'a point eu d'autre étenduë que l'obligation qu'il luy impoſa de paiſtre ſes brebis, dont il luy donnoit la conduite.

Il n'exigea point alors qu'il mouruſt ni qu'il ſouffriſt le martyre pour l'expiation de ſon crime ; mais ſeulement qu'il s'aquittaſt fidellement de l'employ qu'il luy avoit donné dans ſon Egliſe, pour nous apprendre à ne point trop aſpirer aux actions extraordinaires de la penitence qui ſont au deſſus de nos forces ; mais à nous contenter des moindres actions de noſtre eſtat, & à adorer alors avec une humble ſoumiſſion la juſtice de Dieu qui ſe contente de ces foibles marques que nous luy donnons du regret ſincere que nous avons de nos fautes, & du deſir que nous avons de ſatisfaire pour elles, ſelon les moyens qu'il nous en donne.

Mais ſi l'amour de la volonté de Dieu

nous doit fortifier contre les inquietudes que la veuë de nos pechez excite dans noſtre cœur, la ſoumiſſion à cette meſme volonté doit banir de noſtre eſprit les peines qui y pourroient naiſtre de l'abſence du ſentiment de la grace qui en eſt l'autre ſource. Et c'eſt en ces rencontres qu'on a beſoin de tout le courage & de tout le détachement que la grace inſpire, pour puiſer dans la veüe de la volonté de Dieu, les forces qui ſont neceſſaires pour ſupporter tous les delaiſſemens & toutes les privations, où ſouvent il abandonne les ames les plus innocentes.

Et pour vous faire voir que dans ces rencontres nous ne pouvons trouver de veritable & de ſolide conſolation que dans la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, il ne faut que vous faire conſiderer qu'il y a un delaiſſement ſenſible & viſible de Dieu qui peut eſtre joint à une aſſiſtance ſecrette & invible, telle qu'a eſté celuy de J. C. à la Croix; & qu'au contraire il y a une aſſiſtance ſenſible & viſible de Dieu, qui peut eſtre jointe à un délaiſſement & un abandonnement ſecret & inviſible de Dieu, telle que fut celle de ces perſonnes dont le Pro-

Digitized by Google

phete Roy avoit tant de peine à souffrir la prosperité.

Si cela est ainsi, comme nous n'en pouvons douter, ces deux veritez estant tres-claires & tres-evidentes dans les Ecritures saintes ; n'est-il pas vray que nous ne pouvons raisonnablement nous affliger ou nous consoler par le seul sentiment que nous avons de l'absence ou de la presence de Dieu en nous, mais qu'il n'y a que la seule veuë de sa volonté qui nous puisse soutenir dans ces differens estats, parce qu'il n'y a qu'elle à qui il appartient de regler tous les mouvemens de nostre cœur & de nostre volonté?

C'est donc à l'ordre & à la disposition de cette divine volonté qu'il faut recourir, lorsque vous vous voyez depourveuë des sentimens & des affections que vous croyez que Dieu demande de vous. Il faut adorer en J. C. la plenitude des dons que vous n'avez pas, & vous consoler de ce que personne ne peut avoir *la grace, que selon la mesure du don de J. C.* comme parle l'Apôtre. *Aux Ephes. 4. 7.*

Dieu n'est attaché à aucun de ses ordres, & moins encore à celuy de la grace qu'à celuy de la nature. C'est pour-

quoy il touche luy-meſme immediatement par un pur effet de ſa miſericorde pluſieurs ames ſans les faire paſſer par les ſuites des moyens ordinaires & communs qui paroiſſent dans les converſions ordinaires des pecheurs.

Qui auroit pû s'imaginer que le ſupplice d'un ſcelerat deuſt eſtre le triomphe d'un Martyr. Cependant nous l'avons vu en la perſonne du bon larron, & nous le voyons tous les jours en la perſonne de ceux que Dieu afflige par des mouvemens dereglez auſquels il les abandonne, & qui bien qu'ils ſoient ſouvent des châtimens de ceux auſquels ils ſe ſont autrefois abandonnez volontairement, ne laiſſent pas d'eſtre le ſujet de leur gloire, & du triomphe de la grace en eux par l'horreur qu'elle leur en inſpire, par la fidelité qu'ils ont à les reprimer, & par la ſoumiſſion aux ordres de la juſtice de Dieu avec laquelle ils les ſouffrent.

La Religion Chreſtienne nous met tous en tout temps dans une entiere dependance de Dieu ſoit pour la vie & la mort du corps, ſoit pour la vie & la mort de l'ame. Elle ne prend pour ſon partage que le ſoin de faire adorer à

ceux qui ſont animez de ſon eſprit les ſecrets jugemens de Dieu, & de faire qu'ils ſe preſentent à luy dans la priere pour luy demander qu'il détruiſe toutes les opoſitions qui pourroient eſtre en eux à ſa divine volonté.

Cette divine Religion fait que les pechez meſmes n'abattent point & ne font point deſeſperer du ſalut, parce qu'elle fait conſiderer qu'on a receu autant de graces differentes, qu'il a plu à Dieu preſerver de differens pechez, & qu'il y a toujours de quoy le remercier, meſme dans la permiſſion des pechez que l'on a commis, lorſque l'on a une veritable humilité, & une ſincere componction, & que l'on ſçait bien reconnoiſtre tous les effets de ſa miſericorde infinie.

Cette Religion toute ſainte ne fait meſme ſouhaiter qu'avec ſoumiſſion les faveurs & les graces de Dieu, quoy qu'elles ſoient en elles meſmes tres-deſirables, parce qu'elle ſçait que les meilleures choſes, comme la connoiſſance de la verité, & l'exercice meſme de la charité, lorſqu'ils ne ſont point accompagnez de l'humilité peuvent donner lieu au dereglement de l'ame, & luy faire perdre ſon ſalut. De ſorte qu'elle fait qu'on

ſe tient toujours humilié ſous la main toute puiſſante de Dieu, & qu'on fait gloire de dependre abſolument de ſon Eſprit.

Voilà, ma Sœur, les ſentimens où vous devez entrer. Ne reveillez point en vous, ſous pretexte de penitence, le ſouvenir de vos fautes; mais interdiſez abſolument à voſtre eſprit toutes autres reflexions que celles qui vous porteront à adorer la bonté & la charité que Dieu a euë pour vous.

Ainſi il faut que la penſée de vos fautes paſſées, ſoit comme toute abſorbée dans le ſouvenir des graces que vous avez receuës de J.C. & de ſes ſouffrances par leſquelles il vous les a meritées.

Conſiderez je vous prie les premiers Chreſtiens dans la premiere ferveur de l'Egliſe naiſſante, & vous verrez que ſans faire de continuelles reflexions ſur les mauvais traitemens qu'ils avoient faits à J.C. & que S. Pierre leur avoit reprochez ſi juſtement; ſans ſe troubler par de vains ſcrupules à l'occaſion de la confeſſion de leurs pechez, ils ne ſongeoient aprés leur converſion qu'à perſeverer dans la doctrine des Apoſtres, dans la communion de la fraction du pain, & dans la

priere, afin de s'avancer dans l'amour de J. C. & se rendre dignes par ce moyen de se fortifier de plus en plus dans la vie de la grace qu'ils avoient reçuë par le baptesme.

Ne vous mettez point aussi en peine de ce que vous ne sentez point en vous les sentimens de confiance que vous devriez, ce vous semble, avoir en envisageant la mort & les jugemens de Dieu. Car quand on dit que la charité parfaite chasse la crainte de l'ame, cela ne se doit entendre que de la crainte servile, & non de cette crainte juste & raisonnable que la vuë de la saintetê & de la justice de Dieu doit imprimer dans le cœur de tous les Justes: ou si vous voulez cela ne doit pas s'entendre de cette charité qui purifie l'ame du peché, & qui la rend agreable à Dieu, mais de cette charité pleine & parfaite qui fait mesme desirer avec ardeur aux Saints que J. C. vienne promptement juger le monde, & qu'il ne tarde point à venir. Ainsi vostre crainte peut subsister fort bien avec ce premier degré de charité, & elle est mesme inseparable de la charité de la pluspart des Justes, qui n'est pas assez pleine & parfaite pour leur faire

enviſager la mort & les jugemens de Dieu avec cette paix, & ce deſir que produit dans le cœur de certains Saints cette grande charité, qui faiſoit que S. Paul ſouhaitoit d'eſtre avec J. C. & que la mort luy eſtoit un guain & un avantage.

Ne ſoyez donc point ſurpriſe, ſi on vous dit que la crainte des jugemens de Dieu ſubſiſte en vous avec la charité qu'il a repanduë dans voſtre cœur. Travaillez ſeulement par une humble ſoumiſſion à ſa volonté, & par la pratique des bonnes actions à faire croiſtre de telle ſorte en vous cette charité, qu'elle en banniſſe meſme cette crainte, qui n'empeſche pas que vous ne luy ſoyez agreable, pourveu qu'elle ne vous faſſe point ſortir de la juſte confiance que vous devez avoir en ſa bonté.

Enfin ſouvenez-vous lorſque ces ſentimens de crainte vous occupent, de vous jetter en eſprit aux pieds de J. C. & que c'eſt dans ces occaſions, qu'un regard, qu'un ſoupir, qu'une parole de confiance ſont plus efficaces pour donner la paix au cœur, que tous les diſcours imaginables. Si vous eſtes fidelle à en uſer de la ſorte, J. C. aſſurement ſe decouvrira à vous, & vous fera ſen-

Digitized by Google

tir ſa preſence, en vous inſpirant des ſentimens de confiance tels qu'il les demande de vous.

* Avancez le plus qu'il vous ſera poſſible dans cette humble obeïſſance que vous avez reſolu de rendre à vôtre Superieure & à vos Sœurs dans les choſes exterieures. Et défaites vous ſur tout de la penſée que vous avez, que pour le faire comme il faut, vous devez vous éclaircir auparavant avec elles, & leur declarer les raiſons qui vous font agir. L'amour propre ſe trouve ſouvent dans cette conduite : & une ame qui ne ſe recherche point, ne ſe ſoucie que d'aller à Dieu, & reçoit avec humilité & avec reconnoiſſance les ſoulagemens qu'on luy procure dans ſes maux.

Que s'il arrive qu'on l'oublie en quelque ſorte, elle taſche alors d'entrer avec paix dans l'amour de cet abandonnement. Ce qui ſupoſe neanmoins qu'elle n'expoſe point en cela notablement ſa ſanté. Car alors il y auroit plus d'humilité à prevenir les perſonnes, & à les avertir de ſes beſoins.

Je ne ſçay ſi j'ay ſatisfait à tout ce que vous deſiriez de moy ; car j'ay écrit tout cecy avec bien de l'interruption, mais

neanmoins avec une grande conviction des choſes que je vous ay dites. Il vous ſera facile de vous faire éclaircir ſur ce que j'ay pu oublier, en me le mandant.

Le 14. Avril 1663.

LETTRE XXIX.

A une Dame.

Il l'exhorte à excuſer humblement les defauts d'autruy, & à ſouffrir les humiliations. Il luy témoigne qu'il tâche de ſe regler dans ſa conduite ſur ce qui luy paroiſt plus conforme à la volonté de Dieu.

MADAME,

Je ne doute point qu'il ne vous faille faire beaucoup de violence ſur vous meſme, & que vous n'ayez beſoin d'une grande vigilance pour ne point retomber dans vos premiers engagemens, & pour retourner à Dieu dans toute la plenitude de voſtre cœur. Mais bien loin que cela vous doive affoiblir dans le deſſein qu'il vous a inſpiré, c'eſt au contraire ce qui vous y doit encourager, puiſque cette violéce que vous vous faites à vous meſme, & cette vigilance continuelle que vous avez pour éviter ce qui pour-

Digitized by Google

soit vous éloigner de Dieu, sont la meilleure partie de la penitẽce que vous devez faire pour vos fautes passées.

Croyez-moy, la plus part des difficultez que nous avons dans l'exercice de la pieté, ne viennent que de ce qu'aussitost qu'il se presente quelque vice à combattre ou quelque vertu à acquerir, on se regarde soy-mesme pour consulter son humeur, son inclination, son amour propre, ses foiblesses, & les peines qu'on a à se surmonter en toutes choses. Mais au lieu de s'affoiblir par ces veuës humaines, il faut se tourner vers Dieu en qui seul on peut trouver de la force contre toutes ses foiblesses : & c'est manquer de confiance en sa bonté que de ne se pas confier en la puissance de sa grace.

Si l'on nous disoit de sortir par nous mesmes de nos miseres & de nos foiblesses, nous aurions grand sujet de nous décourager. Mais puisque c'est Dieu qui doit lever toutes nos difficultez, nous n'avons qu'à avoir recours à la priere pour obtenir la grace qui nous est necessaire pour cela.

Ainsi je vous exhorte fort de vous rendre fidelle à ce saint exercice le plus qu'il vous sera possible. Et puisque vous estes

Digitized by Google

perſuadée que vous devez prendre une conduite toute coutraire à celle que vous avez tenuë juſques à preſent, apliquez vous ſur tout à éviter les principales fautes où vôtre orgueil & voſtre amour propre vous ont fait tomber. Gardez auſſi un exact ſilence ſur ce qui vous touche à l'égard de qui que ce ſoit. Et ſi Dieu vous donne un veritable deſir de retourner à luy & de changer de vie, cachez le avec ſoin, & qu'il ne paroiſſe aux yeux du monde que par la fidelité que vous aurez à vous humilier en toutes choſes, à préferer tout le monde à vous, & à eſtre fidelle à vos obligations. Le ſentiment que vous devez avoir de voſtre foibleſſe, & l'experience que vous avez faite de voſtre inconſtance dans le bien vous obligent à ce ſilence. Mais le reſpect que vous devez à Dieuv ous y engage, puiſque rien ne luy eſt plus agreable que le ſoin qu'on a de cacher aux yeux des hommes, ce qu'il opere dans le cœur.

Quand vous aurez eſté quelques années ferme dãs le bien, & qu'il y aura lieu deſperer que les remedes dont vous vous ſerez ſervie, auront operé vôtre gueriſon, vous pourrez alors conjurer les autres

de s'unir à vous pour en glorifier Dieu. Mais presentement implorez seulement leurs prieres pour vostre conversion. Tenez vous dans l'humiliation. Ne parlez, comme je vous ay déja dit, de quoy que ce soit qui vous regarde, & tachez d'imiter les personnes que vous voyez qui vont à Dieu avec une plus grande exactitude à toutes leurs obligations.

* Vous devez benir Dieu de la peine que vous avez du peu de charité que vous remarquez dans les personnes qui vous environnent, & du peu de zele que vous voyez dans la pluspart du monde pour faire le bien ; car c'est une marque que vous commencez à l'aimer, puisque vous desirez de le voir pratiquer aux autres. Mais ne vous arrestez pas trop à ces reflexions, & considerez que Dieu ne vous demandera compte que de ce que vous faites, & que vous n'estes pas establie pour reprendre les autres.

N'ayez donc point de mépris pour ces personnes. Regardez les aucontraire avec compassion, vous reconnoissant vous mesme en elles, & étudiant vos défauts dans ceux que vous y remarquez, afin de reconnoistre si nous n'y estes

point encore vous mesme sujette. Par ce moyen tous ces defauts, au lieu de vous nuire vous profiteront beaucoup. Car vous en deviendrez plus humble, plus douce, plus patiente, plus mortifiée, & plus dégagée de toutes choses.

Envisagez toûjours J. C. conversant dans le monde avec des personnes encore plus foibles & plus imparfaites que celles avec qui vous conversez ordinairement, & les supportant avec une extrême bonté & une extrême patience. Demandez luy la grace de l'imiter en ce point comme en tout le reste de vostre conduite, & regardez tout ce qui est attaché à vôtre condition comme les moyens dont il veut se servir pour vous sanctifier.

Tout ce qui vous vient dans l'esprit pour vous en détourner, vous doit estre suspect: & si les imperfections des autres estoient des sujets legitimes pour les abandonner, il faudroit deserter non seulement les villes & les familles particulieres, mais les monasteres mesmes, & vivre dans une solitude qui ne seroit gueres agreable à Dieu, puisqu'on n'auroit point d'autre motif que d'y fuir les occasions de suporter le prochain, qui

eſt une choſe qui nous eſt ſi fort recommandée.

Vous devez donc prendre garde à ne pas reprendre ſcrupuleuſement toutes choſes dans les perſonnes qui vous approchent ou dont vous aprochez, & que la charité ou voſtre devoir vous engage de reprendre, mais ſeulement les principales, & qui peuvent avoir de mauvaiſes ſuites, & où il paroiſt de l'affectation & de la malignité, & non de la legerté & de la ſurpriſe.

Ce que vous avez à faire eſt de vous tenir ſur vos gardes pour ſuporter humblement & avec douceur les mauvaiſes manieres dont on pourra recevoir vos avis, & les ſujets de chagrin qui vous en viendront. Il faut que vous tâchiez d'emporter par voſtre humilité, voſtre patience & voſtre ſilence, ce que vous n'aurez pu obtenir par vos paroles.

Ne vous étonnez donc point ſi dans ces contradictions vous vous trouvez abatuë & troublée. Etonnez vous pluſtoſt de ce qu'eſtant auſſi foible & auſſi imparfaite que vous eſtes, vous n'eſtes pas encore plus troublée & plus abatuë, & loüez Dieu de ce qu'il vous ſoutient au milieu de ces peines, & de

ce qu'il ne permet pas qu'elles diminuent la volonté qu'il vous donne de le ſervir & de vous acquitter de ce que vous luy devez & de ce que vous devez au prochain.

Souvenez vous toûjours que la meilleure penitence, & la priere la plus agreable que vous puiſſiez faire, eſt de ſupporter tout cela dans le ſilence & dans la douceur d'eſprit avec laquelle noſtre Seigneur a ſouffert que ſes actions les plus ſaintes & les plus innocentes ayent eſté blâmées par les Scribes, les Phariſiens, & les Docteurs de la Loy.

* Ce que, Madame N. vous a dit au ſujet de Mademoiſelle voſtre Sœur, peut ne pas venir d'indiſpoſition contre vous, mais d'une liberté trop grande qu'on prend de dire tout ce qui vient en l'eſprit, & dont aſſez ſouvent l'on eſt fâché aprés l'avoir dit. Dieu permet ces petites contradictions pour vous faire pratiquer la douceur & la patience chrétienne, & pour vous obliger à combattre le foible dont vous vous plaigniſtes en me quittant la derniere fois que j'eus le bien de vous voir.

Accoutumez vous à ne regarder ces choſes que dans l'ordre de Dieu, & imi-

Digitized by Google

tez les Apoſtres qui n'enviſageoient toutes les perſecutions que les Juifs avoient faites à J. C. que dans le ſecret adorable de ſon Pere qui avoit reſolu de s'en ſervir pour ſauver tous les hommes.

Je ſçay, diſoit S. Piere aux Juifs qui avoient fait mourir J. C. *que vous avez agi en cela par ignorance auſſi bien que vos Senateurs. Mais Dieu a accompli de cette ſorte ce qu'il avoit prédit par ſes Prophetes.* Et vous ſçavez ce que dit, & ce que fit le Roy David, lorſque fuyant Abſalon qui s'emparoit de ſon Royaume, un de ſes ſujets luy fit des reproches ſi injurieux & ſi inſolents, & de quelle maniere il empeſcha qu'on ne le puniſt. *Laiſſez le faire*, dit ce Roy penitent; car le Seigneur luy *a commandé de me maudire. Et qui oſera luy demander pourquoy il l'a fait?* Et aprés avoir fait faire reflexion à ſes Officiers ſur ce qu'il eſtoit pourſuivi par ſon propre Fils pour luy oſter la vie, il leur commanda une ſeconde fois de laiſſer cet homme luy inſulter, ajoûtant que peut-eſtre Dieu regarderoit ſon affliction & ſes larmes, & le beniroit à cauſe des injures qu'il ſouffroit des hommes. Voila quels furent les ſentimens d'un Roy

aux Act. 3. 17. 18.

2. l. des Roys 16. 10.

penitent, & de quelle maniere il ſceut faire un bon uſage de tout ce qui luy arrivoit de la part des hommes, ne les regardant que comme les inſtrumens dont Dieu ſe ſervoit pour l'humilier & le mortifier, & pour le rendre digne de ſes benedictions par ſa patience & ſa ſoumiſſion aux ordres de ſa providence.

* Ne vous laiſſez point aller à ces frayeurs qui vous viennent de la veuë des penitences, que vous devriez faire. Faites bien ſeulement celles que l'on vous a ordonnées; c'eſt à dire, faites les dans un grand deſir de plaire à Dieu, & avec un grand amour & un grand ſentiment de reconnoiſſance des miſericordes qu'il vous a faites, & ne vous inquietez de rien. Les infirmitez que Dieu vous envoye ſont une bonne penitence, & qui ſuppléra à celles que vous devriez faire, ſi vous aviez plus de zele & plus de force de corps.

* Continuez de vous preſenter à voſtre Confeſſeur pour vous accuſer de vos fautes aux jours qu'on vous a marquez, & faites cette action avec l'humilité, la ſimplicité, & la ſincerité que je vous ay tant recommandées, & que Dieu demande de vous ſur tout dans cette action.

Il

* Il importe peu d'examiner si le jugement que vous portez sur les dispositions des personnes dont vous me parlez, soit à vostre égard, soit au mien, est vray ou faux, s'il a quelque fondement ou s'il est sans fondement, puisque je ne pense pas jusques icy m'estre reglé en quoy que ce soit par leurs esperances ou par leurs appréhensions. J'ay toute l'estime que je dois avoir pour elles. Mais pour ce qui regarde les fonctions ecclesiastiques, & les avis que Dieu m'engage de donner pour m'en acquiter fidellement, je me conduis par d'autres principes : & tout ce qu'on peut dire ou faire ne m'est rien quand d'ailleurs je croy les choses conformes aux regles que Dieu m'oblige de suivre. J'en ay usé de la sorte à l'égard de toutes les personnes qui se sont addressées à moy, & je ne changeray point, s'il plaist à Dieu, de conduite pour vous. Ce que je croiray, selon le peu de lumiere qu'il a plu à Dieu de me donner, estre plus dans l'ordre & plus conforme à sa sainte volonté, sera toujours ce qui me determinera.

Pour ce qui est de la pensée qui vous est venuë de quitter vostre famille, je

n'ay pas de peine à vous dire que c'eſt une pure tentation, que vous ne devez écouter en aucune maniere. Qui ſçait, ſi ce que vous deſirez éviter, n'eſt point ce qui doit achever de vous ſanctifier? Un peu de patience & de confiance en Dieu vous fera ſurmonter toutes ces difficultez, & elles deviendront le ſujet de voſtre joye & de voſtre conſolation, quelque dures qu'elles ſoient à la nature.

Le 20. Avril 1663.

LETTRE XXX.

A une Dame.

Il luy marque les diſpoſitions avec leſquelles elle doit communier, & avec leſquelles elle eſt obligée de s'encourager & de s'humilier à l'égard de ſes fautes & de ſes tentations.

MADAME,

Si vous voulez que je juge de vos ſentimens par ce que j'ay pu obſerver de voſtre conduite, jamais vous n'avez eu plus beſoin de m'écrire que dans le temps où vous me marquez que vous avez changé de diſpoſition; & vous ſçavez que je vous ay toujours repro-

ché que vous évitiez de me parler ou de m'écrire lorſque Dieu auroit vray-ſemblablement pu vous donner quelque ſecours par mon miniſtere. Mais ſans m'amuſer à appuyer ce ſentiment, je vous diray que je ne trouve point bon du tout que vous apprehendiez de m'importuner, quand il ſeroit vray que vous m'engageriez à des redites continuelles.

Vous avez bien peu d'eſtime de cette patience que vous m'attribuez, ſi vous craignez de me la faire perdre en m'expliquant vos beſoins. Eſt-ce là me faire juſtice, vous qui vous plaignez que je ne vous l'ay pas faite en vous ſoupçonnant d'une foibleſſe que vous prétendez ne devoir pas ſubſiſter avec une veritable charité ? Corrigez vous donc de cette faute, & je vous promets de me corriger de mes prétendus ſoupçons téméraires.

Ne vous laſſerez vous donc point, Madame, de prendre tout dans un eſprit de crainte & de tremblement. Je ne voy que cela dans toute voſtre Lettre, & en verité je ne ſçay comment elle n'a pas jetté la terreur & l'effroy dans mon cœur, tant elle en eſt remplie.

Ce n'eſt pas que je condamne la juſte apprehenſion que vous avez de bleſſer le reſpect que vous devez à J. C. dans l'uſage de l'Euchariſtie. Vous ſçavez que je n'ay jamais condamné l'éloignement de ce Sacrement qui vient d'un veritable ſentiment d'humilité. Mais je vous avouë que je ne puis encore preſentement approuver celuy que la tentation inſpire, & qui ne vient que d'erreur & d'un peu trop d'attachement à ſon ſens.

Vous avez raiſon de dire qu'il faut aller à J. C. avec plus de tranquillité, pour meriter ſes approches. Mais avez vous trouvé quelque repos d'eſprit dans cette conduite pleine d'effroy & de tremblement qu'il ſemble que vous vouliez toujours tenir ? Et aprés que vous vous eſtes échappée ſans qu'on s'en ſoit apperçu, en eſtes vous moins inquiete & mieux diſpoſée pour vous approcher de ce divin Maiſtre ?

Je vous ay dit pluſieurs fois les choſes pour leſquelles vous pouviez remettre à un autre temps voſtre communion. Vous ſçavez celles que je vous ay dit ne vous y point obliger. Je demeure ferme dans tout ce que je vous ay dit là-deſſus ; & je dois d'autant moins changer de ſen-

timent, que j'y ay esté confirmé par la lecture d'une des Lettres de S. Gregoire le Grand, où j'ay trouvé que toutes les choses qui vous font le plus de peine, ne sont point des indispositions à la communion, lorsque les personnes ont d'ailleurs les sentimens que Dieu vous fait la grace d'avoir.

Vous voyez donc bien qu'il n'y a plus lieu de craindre, comme vous faites, d'accumuler sacrileges sur sacrileges, & que tous ces sentimens & tous ces desirs qui semblent vous porter au peché, n'ont de force que ce que vous leur en donnez vous mesme par l'estat que vous en faites. Mépriſez-les, Madame ; & dans la veuë du peril évident où vous vous considerez, jettez vous avec confiance entre les bras de J. C. & alors ne craignez point qu'il se retire pour vous laisser tomber.

Les obstacles que vous trouvez au bien vous sont communs avec la plus-part de ceux en qui la charité regne. Dieu permet que vous les ressentiez, afin que vous demeuriez toujours humiliée devant luy, & que vous reconnoissiez le besoin que vous avez de son secours. Ayez y donc recours le plus souvent que

vous pourrez : & attendez en patience qu'il luy plaise de rompre vos liens & de vous mettre dans une pleine liberté. J. C. a travaillé l'espace de trente trois ans & davantage pour vostre sanctification ; & vous commencez déja à vous lasser sous pretexte que vous n'avancez pas assez dans la vertu. Ce pretexte, croyez-moy, est un faux amusement de vostre amour propre, qui seroit bien aise de vous voir fort élevée dans la perfection qu'il se figure estre la veritable, & qui souvent n'a rien de solide.

Vous ne satisfaites jamais, dites vous à vostre conscience dans vos exercices de pieté. Je ne m'en estonne pas ; car dans la verité, Madame, cette pauvre conscience se fait mille regles & se forme mille idées de perfection qui ne sont point du tout conformes à celle de l'Evangile ni à la verité. Un peu plus d'amour de son abjection, un peu plus de conviction de son indignité & de la justice du refus que Dieu fait de nous accorder ce que nous luy demandons, nous mettroit dans un grand calme. Quelques graces que Dieu nous fist, nous les estimerions infiniment si nous estions bien humbles : & la seule mise-

ricorde qu'il nous fait de nous empeſcher de tomber dans les deſordres dont nous ſommes capables, nous donneroit aſſez de force pour le ſervir en paix au milieu de toutes les privations que nous éprouvons, & pour ne jamais quitter aucun de nos exercices de pieté.

Je le prie de vous faire connoiſtre l'obligation que vous avez de l'aimer, & avec quels ſentimens de confiance & de tendreſſe il veut que vous le ſerviez. Il eſt vray que vous le faites, & que la fidelité avec laquelle vous reſiſtez aux mouvemens des paſſions qui ſe ſoulevent en vous, eſt la plus grande marque que vous luy puiſſiez donner de voſtre amour. Mais il veut encore que vous ſoyez perſuadée de cette verité, & que vous ne croyez point qu'il ne veille pas ſur vous, & qu'il ne vous protege pas, par ce qu'il permet que vous receviez ces attaques, & qu'il ſe contente de vous donner les graces qui vous ſont neceſſaires pour les repouſſer. Quand meſme vous y recevriez quelques legeres bleſſures, ne vous en mettez point trop en peine. Il n'importe, pourveu qu'en ſortant victorieuſe du combat vous en deveniez plus humble: & ces bleſſures

alors ne ſerviront qu'à relever la vertu de la grace par laquelle vous aurez vaincu voſtre ennemy. Liſez cette Lettre aux pieds de J. C. au nom duquel je vous l'écris, & prénez la peine de me mander avec la derniere ſimplicité les ſentimens que vous aurez eu en la liſant.

Le 22. Avril 1663.

LETTRE XXXI.

A une Religieuſe.

Il l'exhorte à embraſſer les humiliations & les mortifications ; à ne ſe point inquieter des répugnances & des difficultez qu'elle trouvoit dans les devoirs de ſa condition ; & à reparer une faute qu'elle avoit faite contre la paix & la charité.

MA Sœur,

Quelque penſée que vous ayez de la conduite de la Mere N. à voſtre égard, rien ne fait mieux voir combien vous eſtes encore foible dans la voye de Dieu, & dans la pratique de la vertu, que la maniere dont vous avez pris cette conduitte. Car quel uſage une perſonne humble & vrayment penitente

n'auroit-elle pas fait de cette occaſion pour s'humilier devant Dieu ; pour reconnoiſtre devant luy la juſtice d'un traittement ſi ſevere & ſi rude en apparence, & pour le remercier de ce qu'il diſpoſoit ainſi l'eſprit & le cœur de cette Mere pour vous faire entrer dans la pratique de l'abnegation de vous meſme & de la mortification chreſtienne ?

Cette grande delicateſſe pour nous meſmes, & cette grande ſenſibilité ſur ce qu'on nous ſoupçonne de choſes dont nous croyons que la grace de J. C. nous a delivrez, ne viennent que de noſtre orgueil & de noſtre amour propre, qui ſe ſent d'autant plus bleſſé qu'il ſe voit attaqué du coſté où il ſe croyoit le plus à couvert.

Ainſi ces reſolutions de ne plus parler à cette Mere, ces repugnances que vous ſentez quand il faut s'addreſſer à elle, & cette forte impreſſion que vous avez qu'il n'eſt pas neceſſaire qu'on vous obſerve de ſi prés pour vous obliger à faire voſtre devoir, vous doivent faire craindre extrememment qu'il n'y ait dans tout cela beaucoup de recherche de l'amour propre, & un fort grand éloignement de tout ce qui peut vous humi-

lier aux yeux des autres, & en vous meſme.

Le repos que vous avez goûté quand cette Mere a changé de conduite, aprés que Monſieur N. luy en a parlé, n'eſt pas un meilleur ſigne. Tout cela fait voir que vous avez encore bien du chemin à faire pour eſtre dans l'eſtat d'une ame vrayement penitente, laquelle ayant toujours ſon peché devant ſoy ne ſe juge digne que du mépris de tout le monde, & ſe rejouit lors qu'elle voit que les autres contribuent à l'humilier & à la faire entrer dans les ſentimens qu'elle doit avoir de ſon neant, de ſa miſere & de ſa propre corruption, qui la porteroit en effet à ſe trop delicater & à negliger ſes obligations, ſi l'on ne veilloit ainſi ſur elle, & ſi on ne la redreſſoit avec ſeverité dans les occaſions où elle pourroit ſe relâcher.

Toutes ces langueurs donc où vous vous eſtes trouvée, ne ſont venuës, ſelon toutes les apparences, que de ce que vous n'avez pas fait l'uſage que vous deviez des moyens que Dieu vous a preſentez de faire penitence par la conduite que cette Mere a tenuë ſur vous. Car comme rien ne peut eſtre plus a-

gréable à Dieu que l'application d'une ame fidelle à profiter de tout ce qui luy arrive pour se mortifier & pour luy sacrifier par un esprit de penitence toutes ses veuës & tous ses propres interests ; rien aussi ne l'oblige davantage à retirer de cette ame le sentiment de sa grace, que le peu de fidelité qu'elle a à profiter de ces occasions qu'il luy presente pour s'avancer dans l'amour de son abjection.

Vous raisonnez aussi trop sur ce qui se passe en vous ; & vous devriez, ce me semble, estre bien convaincuë que vous ne devez attendre de vous autre chose que de la misere & de la foiblesse. Toutes ces recherches de la cause des dispositions où vous vous trouvez ne valent rien. Il ne faut point s'arrester à examiner si l'on sent ou si l'on ne sent pas de grandes ferveurs dans les exercices de pieté & de penitence : mais si l'on n'en sent point, il faut s'en humilier devant Dieu, & n'estre pas moins fidelle à s'en acquitter avec un esprit de foy. Ces sentimens de ferveur & de douceur ne sont pas necessaires pour rendre nos actions agreables à Dieu. Sa bonté nous les accorde quelquefois pour

nous encourager & pour soutenir nostre foiblesse, ou pour recompenser nostre fidelité à nous mortifier dans les choses qui nous estoient autrefois un sujet de vaine complaisance, & à nous faire violence pour agir contre nos inclinations, & nos anciennes habitudes. Ne vous decouragez donc point : mais animez vous au service de Dieu par la veuë de ce qu'il a déja fait pour vous, & des misericordes que vous en avez receuës. Dieu est fidelle dans ses promesses, & il n'abandonne point ceux qui s'appuyent uniquement sur le secours de sa grace.

* Mon sentiment touchant ce que vous craignez de n'avoir pas assez expliqué dans vostre confession, est que vous ne pensiez point davantage à tout cela. Vous ne devez point vous laïsser aller aux reflexions qui vous peuvent venir sur ces choses, non pas mesme sous pretexte de ne vous en estre pas bien confessée ; & vous devez vous contenter quand ces craintes ou ces scrupules vous viennent, de vous humilier devant Dieu, de luy demander misericorde, de le prier d'accepter le Sacrifice que vous luy faites de vostre corps & de vostre esprit par les exercices de la Religion en ex-

piation de ces fautes & de beaucoup d'autres qui vous ſont cachées, & de vous acquiter enſuite de vos obligations avec un eſprit de paix & de confiance en la miſericorde de Dieu.

Il ne faut point non plus vous arreſter aux difficultez que vous avez de vous preſenter à confeſſe. *Le Juſte* comme vous ſçavez, *vit de la Foy*. Et c'eſt l'eſprit de cette Foy qui doit conduire les ames Chreſtiennes dans toutes leurs actions, & particulierement dans celles de la pieté & de la Religion, à l'égard deſquelles il ne faut faire aucune attention aux facilitez, ou aux difficultez que l'on y trouve, mais à l'obeiſſance que l'on doit aux ordres & à la volonté de Dieu. Il faut toûjours nous retrancher là comme dans un lieu où l'on trouve toute ſa force & toute ſa ſeureté. aux Rom. 1.

* Quand vous auriez autant à ſouffrir que vous dites avec la perſonne que vous me marquez, ce devroit eſtre plûtoſt un ſujet de joie pour vous, que d'affliction. Mais pourquoy ne craignez-vous point autant de luy eſtre à charge, que vous apprehendez qu'elle ne vous le ſoit ? J'aurois bien des choſes à vous repreſenter là-deſſus, & voſtre amour pro-

pre n'y trouvetoit pas ſon compte. Je me contenteray ſeulement de vous dire que la premiere choſe que nous avons à faire quand la providence nous engage avec une perſonne dans quelque employ, eſt de nous délivrer autant qu'il nous eſt poſſible de toutes les préventions que nous avons contr'elle, & d'agir avec elle ſimplement, comme nous ferions avec une autre, ſans écouter nos préjugez. Si vous ne ſuivez ce conſeil, vous ne pourrez avoir la paix du cœur que vous deſirez.

* Enfin le pauvre Monſieur N. eſt mort & d'une maniere tres-faſcheuſe. Mais que dire dans de ſemblables occaſions, ſinon que le parti que nous devons prendre eſt d'adorer les jugemens de Dieu, de les repecter, de nous confondre de ce qu'il nous a traitez bien plus favorablement que nous ne meritions, & de ce que nous eſtant rendus plus indignes que les autres de ſes miſericordes, il n'a pas laiſſé de les faire éclater à noſtre égard en nous ſupportant dans nos infidelitez, & nous donnant du temps pour en faire penitence. C'eſt ce qui vous doit porter à redoubler vôtre reconnoiſſance, n'en pouvant aſſez

témoigner pour une grace si signalée.

Pour ce qui est de Madame sa femme je ne croy pas qu'elle soit sitost en estat de choisir une retraite. Mais supposé que ses affaires le luy permettent, je ne croy pas que vous deviez penser à l'attirer au lieu que vous me marquez. Si Dieu luy en donne le mouvement & qu'elle le demande elle mesme, à la bonne heure : encore je croy que vous seriez alors obligée de luy representer ce que c'est que la solitude d'un cloistre & la vie uniforme qu'il y faut mener, & qui ne demande presque pas moins de bonnes qualitez dans les personnes qui s'y retirent, que dans celles qui s'y veulent engager par des vœux. Enfin tout cela dépend de l'esprit par lequel de semblables personnes demandent à se retirer dans les Monasteres. Car à moins qu'elles ne soient vrayement touchées de Dieu, & qu'elles ne le cherchent uniquement dans la retraite, il ne faut pas aisément contribuer à les y porter. Il faut beaucoup prier Dieu pour cela, & considerer que l'esprit de la maison où elle veut entrer, n'est gueres de recevoir des personnes de sa sorte.

* Vous faites bien de n'avoir aucune

reserve à l'égard de celuy que vous avez choisi pour vous aider à vous donner entierement à Dieu, & de ne vous laisser point aller aux veuës humaines qui vous empescheroient de luy avoüer toutes vos foiblesses. Rien n'est plus à craindre que ce defaut de confiance. Et quand on est persuadé qu'un homme agit selon Dieu, il ne faut point apprehender quequoi que ce soit le puisse empescher d'avoir pour les personnes qu'il sert, toute la charité qu'il doit avoir pour elles.

* Ce que je croy que vous devez faire pour reparer le mal que vous avez pu commettre en fortifiant le ressentiment déraisonnable de la personne dont vous me parlez, est de luy témoigner en particulier le reproche que vostre conscience vous fait d'avoir augmenté son indisposition contre sa sœur, de luy avoüer humblement le mauvais principe par lequel vous l'avez fait, de la supplier de vous le pardonner, de demander pour vous pardon à Dieu du mal que vous avez commis en cela, & de luy dire ce que vous jugerez necessaire pour l'adoucir & pour diminuer son ressentiment contre cette Sœur & contre les person-

Digitized by Google

nes qui ont pu luy donner conſeil, reconnoiſſant maintenant que vous avez les yeux ouverts, que c'eſtoit un conſeil qui leur eſtoit également avantageux à l'une & à l'autre, & que les perſonnes meſmes qui par complaiſance avoient paru le condamner, avoüient leur eſtre neceſſaire. Priez beaucoup Dieu de vous faire la grace de faire bien cela, avant que de l'entreprendre. Et ſi elle le reçoit mal, ſouffrez avec humilité ce qu'elle vous dira, & aprés cela retirez-vous en paix.

* J'aprouve la retraite que vous deſirez faire pour vous diſpoſer à celebrer le jour anniverſaire de voſtre profeſſion; voicy la maniere dont je vous conſeille de la faire.

Vous tâcherez pendant les trois jours que vous deſtinez à cette retraite, c'eſt à dire la veille, le jour & le lendemain de cet anniverſaire, d'eſtre encore plus exacte à tous les exercices de la Communauté, de garder le ſilence, oſté dans le temps qui vous reſtera de la conference, aprés avoir aidé aux Sœurs qui ſont à la cuiſine. Vous obſerverez auſſi de ne point faire des prieres particulieres dans voſtre chambre, de ne vous y

retirer que dans les temps marquez, de vous tenir au lieu de vostre obedience avec le plus de recueillement que vous pourrez, & de vous contenter de la priere du soir & du matin que vous ferez avec la Communauté, mais dont le sujet sera sur les obligations que vous avez à Dieu de vous avoir retirée des engagemens du monde, & de ce qu'il a permis que vous soiez engagée dans un estat où vous trouvez tant d'avantages pour reparer vos fautes.

Ne vous proposez point d'avoir de grandes veuës & de grandes lumieres dans ces oraisons, mais seulement de vous presenter à Dieu pour implorer son secours, afin qu'il acheve de detruire en vous les oppositions qui y peuvent estre à l'accomplissement de ses desseins, & à la saintetè de vostre estat.

Le 25. Avril 1663.

LETTRE XXXII.

A une Demoiſelle.

Il l'inſtruit & la conſole ſur ſes tentations & ſes peines.

MADEMOISELLE,

Je n'ay pas répondu à voſtre Lettre auſſi-toſt que je l'aurois ſouhaité, parce que j'ay voulu prier quelque temps noſtre Seigneur de me donner la lumiere dont j'ay beſoin pour vous donner le ſecours, que vous ſouhaitez que je vous donne.

Pluſt à Dieu que vous fuſſiez ſuffiſamment perſuadée de l'intereſt que je prens à voſtre ſalut, & que vous puſſiez vous repoſer un peu ſur le deſir qu'il me donne de procurer ſa gloire en vous. Il eſt ſi grand, ce me ſemble que je donnerois de bon cœur pour cela ma propre vie. Deſorte que comme la charité que Dieu m'a donnée pour vous, ſe termine uniquement à luy, voſtre ſanté, voſtre vie, & voſtre propre repos me ſemblent peu de choſe en comparaiſon de voſtre ſalut, & du bonheur éternel que je vous ſouhaite. Il n'y a rien auſſi que je ne ſacrifiaſſe au

zele qu'on doit avoir pour la penitence Chreſtienne, ſi j'eſtois convaincu que toutes les peines & toutes les difficultez que vous avez de vous rendre à ce qu'on demande de vous, fuſſent les effets ou les ſuites des mouvemens du S. Eſprit en vous. Mais je ſuis ſi éloigné de le croire, que je ne fais point difficulté de vous avoüer que je ſuis perſuadé du contraire, & que quelques efforts que j'aye fait pluſieurs fois, depuis meſme que je ne vous ay veuë, pour approuver voſtre conduite, j'en ay reſſenty au dedans de moy des remors tres preſſants, & il m'a ſemblé que Dieu me reprochoit interieurement que par une lâche complaiſance je me rangeois du coſté de voſtre ennemy, & me laiſſois tromper à ſes artifices, dont il y a long-temps qu'il m'a decouvert la foibleſſe & la vanité.

Ce n'eſt donc pas que *je juge que Dieu ne demande pas de vous que vous frequentiez les Sacremens*; mais c'eſt en effet que je ne pretens pas que vous ne puiſſiez eſtre encore à luy, qui eſt la ſeconde conſequence que vous tirez de mes paroles, quoique vous ne les frequentiez pas auſſi ſouvent que je pourrois le ſou-

haiter, & que je croy qu'il ſeroit bon que vous le fiſſiez pour vôtre propre perfection. Et ainſi ce que je vous ay mandé ſe reduit à vous dire qu'en effet je ne penſe pas que vous deviez abſolument vous rendre à ce qu'on exige de vous, tant que vous ſerez dans la perſuaſion bien ou mal fondée, que vous ne le pouvez faire ſans crime; & cependant que vous ne devez rien oublier de ce qui peut vous éclairer pour vous mettre en eſtat d'éviter le précipice où l'on craint juſtement que l'adherence à ces ſcrupules ne vous conduiſe inſenſiblement.

En effet, Mademoiſelle, ne voyez vous pas que depuis que vous écoutez toutes ces craintes, & que vous vous laiſſez occuper de ces reflexions, voſtre eſprit n'eſt rempli que de troubles & d'inquietudes? Des jours ordinaires vous avez paſſé aux iours plus particulierement conſacrez à Dieu: & la certitude que vous avez que Dieu demande de vous que vous vous approchiez de luy en ces jours-là, n'a point eſté capable de l'emporter ſur l'effroy que cette tentation a jetté dans voſtre cœur, & dont il s'eſt laiſſé emparer.

Voſtre langage meſme eſt capable de

glacer le ſang dans les veines des perſonnes les plus aſſurées. Car vous prenez toutes choſes pour *des caracteres de reprobation*, pour *des marques de la dureté & de l'obſtination de voſtre cœur, pour un abandonnement au peché, enfin pour une inſenſibilité criminelle en ce qui regarde la pieté & la religion.* Si tous ces termes & toutes ces expreſſions font naiſtre dans l'eſprit de ceux qui les entẽdent des ſentimens d'horreur & de crainte, que ne peuvent pas cauſer en vous les idées que vous en avez? Et le moyen de n'eſtre pas ſaiſi de frayeur au milieu de tant de ſpectres & de monſtres que vous voyez preſts de vous engloutir? Cependant vous pouvez les faire évanouir & les diſſiper par un ſimple détour de voſtre eſprit, & trouver une parfaite tranquillité en refuſant d'y faire reflexion & de les enviſager.

Ne me dites point que cela n'eſt pas ſi aiſé que je penſe. Je ne pretens pas que vous empeſchiez ces craintes & ces terreurs de ſe preſenter à voſtre eſprit, de vous jetter dans le trouble, & de vous repreſenter Dieu irrité contre vous. Mais je vous demande que lorſque quelqu'une de ces penſées ſe preſente à vous,

vous soyez fidelle à vous jetter aux pieds de J. C. que vous tâchiez de vous humilier en esprit devant luy, que vous agissiez alors comme si vostre esprit n'en estoit point obsedé, & que vous vous rendiez au conseil qu'on vous donne de ne vous y pas arrester, & de ne laisser pas de passer pardessus par deference au sentiment des personnes qui vous tiennent la place de J. C.

Mais c'est ma peine, ajoûterez-vous, de ce que je ne sens point en moy cette volonté forte de me soumettre; ce qui ne peut estre qu'une punition & un châtiment de mes pechez.

Je veux, Mademoiselle, que cette difficulté que vous ressentez, soit une peine de vos pechez, & non point une épreuve que Dieu vous envoye, s'ensuit-il pour cela qu'elle vous rende criminelle, & que vous ne puissiez pas demeurer en grace avec Dieu, quoique vous ressentiez une forte resistance à deferer aux sentimens des autres? Ne sçavez-vous pas qu'il y a en nous plusieurs choses qui sont des suites & des peines de nos pechez, qui ne nous rendent pas pour cela criminels devant Dieu, & qu'il luy plaist souvent de laisser dans

les perſonnes les plus juſtes juſques à leur mort?

A quoy jugez vous que les miennes ſoient de ce nombre, me direz vous? Il ne me ſeroit pas difficile, Mademoiſelle, de ſatisfaire à cette queſtion. Car outre que la ſeule peine que vous en reſſentez, & le deſir preſſant que vous avez d'en eſtre délivrée pour eſtre agréable à Dieu, vous en devroient convaincre, j'ay des preuves ſi viſibles qu'il a plu à Dieu de vous faire miſericorde, & qu'il ne permet cette humiliation que pour achever de détruire voſtre orgueil, & pour vous faire connoiſtre davantage la grandeur de ſes miſericordes par la veuë de la grandeur de vos foibleſſes, que toute autre perſonne que vous s'y rendroit facilement, & ne ſongeroit plus qu'à avoüer que Dieu eſt extremement bon, & que ſes miſericordes ſurpaſſent toutes nos attentes.

Mais il ne ſerviroit de rien preſentement d'entreprendre de vous en convaincre. Et tout ce que je dois faire, c'eſt de vous conjurer d'attendre humblement qu'il acheve ſon ouvrage en vous, d'eſperer contre toutes les raiſons que vous avez de ne point eſperer, &

de

de ne vous point tant attendre à la resolution que vous avez prise, que vous ne travailliez tous les jours à l'affoiblir & à la changer.

Car, comme je vous ay déja dit, je ne vous condamne nullement de ce que vous ne suivez point les avis que vous ne croyez pas pouvoir suivre sans crime. Mais je condamne ce sentiment là que vous avez, & je vous declare que c'est une pure tentation à laquelle vous devez resister puissamment; que vous devez travailler à vous éclaircir là-dessus; que pour cet effet vous devez mander toutes les raisons qui vous font croire que vous ne devez point changer de sentiment; & que vous le devez faire avec d'autant plus d'ouverture de cœur & de liberté, que l'on craint que cette tentation ne vous jette dans un précipice dont l'on auroit bien de la peine à vous tirer.

Pour les fautes dont vous vous plaignez, elles sont presque inevitables dans cette vie, & il suffit de les reconnoistre, comme vous faites, pour en obtenir le pardon. Mais souvenez-vous que le meilleur est de le faire simplement & sans tant s'en occuper l'esprit, & de

vous confeſſer de celles qui ſont volontaires, laiſſant à la miſericorde de Dieu celles que luy ſeul connoiſt, & que la charité du cœur conſume d'autant mieux, que ſans y ſonger avec trouble & avec inquiétude, on penſe beaucoup à Dieu, & à s'avancer dans ſon amour, en s'acquitrant de ſes obligations du mieux que l'on peut, & en ſouffrant humblement les impuiſſances où l'on ſe trouve ; ce qui rend quelquesfois auſſi agreable à Dieu une ame qui l'aime ſimplement & ſans tant de reflexions, que les meilleures actions. Pour moy, je ſuis perſuadé qu'il n'y a point en vous de plus grand empeſchement pour la ſainte Communion que les regards trop frequens que vous avez ſur vous meſme & ſur vos fautes : au lieu qu'il faut nous oublier nous meſmes pour ne nous occuper que des bontez & des miſericordes de noſtre Dieu, & de l'excés de charité avec lequel il a donné ſon ſang pour nous laver & nous purifier de nos pechez.

Continuez à me faire ſçavoir vos diſpoſitions, & ne craignez point que je me rebute de vos redites & de vos peines, puiſqu'au contraire vous ne pouvez me

donner une plus grande marque de vôtre confiance que de vous en décharger auprés de moy, qui ay pour vous toute la charité & tout le zele que vous pouvez desirer.

Le 30. Avril 1663.

LETTRE XXXIII.

A une Religieuse sa sœur.

Il l'exhorte à se tenir fort detachée de luy.

MA Sœur,

Quoique j'aye resolu de vous aller voir le plustost qu'il me sera possible, je ne puis pourtant differer de vous témoigner que je ne suis point du tout content de vostre maniere d'agir avec moy. Il y paroist trop de foiblesse, trop d'attachement, & trop peu de resolution. Cependant vous sçavez qu'il n'y a rien à quoy je me sois plus attaché qu'à vous dégager de toutes choses, & à vous faire entrer dans une juste indifference à l'égard de celles qui vous paroissent les plus necessaires pour vôtre salut.

Rien ne seroit plus capable de me faire

prendre la resolution dont vous me parlâtes la derniere fois que je vous ay veuë, que si je vous voyois trop attachée aux avis que je pourrois vous donner, estant tres-persuadé que je ne pourray vous estre utile qu'autant que vous aurez de dégagement pour tous les bons offices que je vous pourrois rendre. Je crains bien mesme que cet affoiblissement que vous ressentez, ne vienne de ce que vous ne vous estes pas tenuë assez attachée à l'ordre de la divine providence, ni assez ferme dans la resolution de vous soumettre à tout ce qu'il luy plairoit de permettre à mon égard. A quoy bon vous aller tourmenter sur ce que je feray dans la suite du temps? Que m'avez-vous demandé surquoy j'aye fait difficulté de vous dire mon avis? Et comment pouvez-vous concevoir que je ne regarde plus qu'avec indifference les choses qui vous touchent?

Pour moy, je vous avouë que je ne suis pas assez spirituel pour cela, & que quand je croiray ne devoir point répondre aux choses que vous me proposerez, ny vous y determiner, je vous le diray franchement. Jusques-là vous ne devez

point vous imaginer que j'agiſſe avec diſſimulation, & que je vous donne mes avis *comme par maniere d'acquit*. Je n'en uſe avec perſonne de la ſorte : & lorſque je réponds c'eſt toujours ſelon l'étenduë des lumieres que je puis avoir, & ſelon ce qui me paroiſt de la diſpoſition où eſt la perſonne qui me parle.

Pour ce qui eſt de vous, je vous ay toujours témoigné que je ne doutois point que Dieu n'euſt agreable que je vous ſerviſſe en ce que je pourrois pour aller à luy, & que l'union que nous avions enſemble par le ſang & par la nature ne me fuſſent un fondement ſuffiſant pour prendre ſoin de vous ſelon les ouvertures qu'il luy plairoit de nous en donner.

Tout ce que voſtre Prelat vous a dit ne fait que me confirmer dans ce ſentiment. Et quand il ne trouveroit pas à propos de vous accorder la grace que vous luy avez demandée, il ne s'enſuit pas pour cela qu'il trouvaſt rien à redire à ce que vous deſirez de moy, mais ſeulement qu'il jugeroit à propos d'en ſuſpendre pour quelque temps les moyens exterieurs par un principe de charité ; ce qui eſt fort ſelon ma penſée.

Mais il n'a pas meſme eſté juſques-là, & ce qu'il vous a dit ſemble au contraire vous permettre de n'en uſer pas avec plus de reſerve que vous avez fait juſques icy. D'où vient donc tout ce trouble & toutes ces inquietudes d'eſprit qui vous agitent? Examinez-le un peu devant Dieu, & prenez garde que vôtre cœur ne ſoit pas auſſi dégagé qu'il doit eſtre de la chair & du ſang, & de cette conſolation que l'on a à ſe voir & à s'entretenir les uns les autres, & ſi vous voulez à ſe communiquer mutuellement ſes ſentimens & ſes peines.

Cependant ce n'eſt pas là ce qu'il faut que nous cherchions dans nos entretiens. Nous ne pouvons pas empeſcher que cela ne s'y rencontre, & il n'y a point de mal pourveu que cela ſe paſſe ſans trop d'attachement, & qu'on ſoit preſque auſſi content lorſqu'on ne peut avoir cette ſatisfaction, que lorſqu'on a la liberté d'en jouïr. Il eſt meſme à deſirer que nous y trouvions quelquesfois des obſtacles, afin qu'ils nous ſervent à mortifier cette inclination, & que nous ayons dans la ſoumiſſion que nous nous efforçons alors d'avoir aux ordres de la divine providence, quelque té-

Digitized by Google

moignage assuré de nostre dégagement.

Reprenez donc un peu courage & rentrez doucement dans cette pratique. Considerez l'obligation que nous avons de mettre toute nostre confiance en Dieu, & combien les creatures quelles qu'elles soient nous sont inutiles s'il ne luy plaist de s'en servir pour nostre sanctification; qu'il ne faut point par consequent s'inquieter lorsqu'il permet qu'on nous prive sans que nous y ayons contribué par nostre faute, du secours que nous en aurions pu esperer, & que nous devons alors demeurer attentifs à ce qu'il luy plaist d'ordonner à nostre égard, y ayant mille resources dans l'ordre de sa divine providence pour nous faire obtenir ce que nous souhaitons, par des voyes qui y sembloient toutes contraires & toutes opposées.

Ainsi, ma Sœur, ce que je demande de vous, c'est que vous vous éforciez d'entrer à mon égard dans les dispositions où vous tâchez d'estre à l'égard de tous les autres Ministres de J. C. Je sçay bien que vous avez des raisons particulieres pour m'estre plus affectionnée. Mais toutes ces raisons là n'empeschent pas que vous ne deviez

eſtre dans la reſolution de vous ſoumettre humblement à tout ce que Dieu ordonnera ſur mon ſujet. Je puis eſtre obligé de m'éloigner de vous. Je puis eſtre hors d'eſtat de vous voir quand meſme je ſerois auprés de vous. Je puis tomber malade & mourir. Tout cela vous oblige à ne me regarder qu'avec beaucoup de degagement & d'indifference. C'eſt un pied droit qu'il faut couper, & un œil droit qu'il faut arracher de peur qu'il ne vous ſcandaliſe; car tout ce qui trouble la paix & la tranquilité de l'ame luy tient lieu de ſcandale. Et ainſi il faut qu'elle veille pour s'en degager & pour s'en défaire.

Il ſemble à vous entendre parler & à vous voir agir, que vous avez de grandes peines & de grands beſoins : & tout cela ſe reduit à faire uſage de ce qu'on vous a repreſenté cent fois, & que je ne me laſſeray jamais de vous repeter, qui eſt qu'il faut demeurer ſoumiſe à Dieu dans toutes ſortes d'evenemens, gemir dans la veuë de ſes miſeres, luy en demander humblement la delivrance, attendre avec ſoumiſſion qu'il luy plaiſe de nous l'accorder, ſe ſoumettre pour l'obtenir aux moyens qu'il a établis pour cela

dans son Eglise, & embrasser avec fidelité ceux que nos obligations particulieres nous prescrivent.

Le 1. May 1663.

LETTRE XXXIV.

A une Demoiselle.

Il la console sur sa maladie & luy marque le bon usage qu'elle en doit faire. Il l'instruit sur ce qu'elle a manqué de Communier un jour de feste solennelle.

MADEMOISELLE,

Vous m'avez beaucoup obligé de m'avoir fait sçavoir l'estat où vous estes, car je vous croiois entierement guerie, & je doutois que nostre Seigneur vouluſt vous mettre d'abord à une si longue épreuve. Je le prie de vous faire la grace de reconnoistre comme vous le devez une si grande misericorde. Il ne pouvoit assurement vous donner des marques plus certaines qu'il a agréé les foibles efforts que vous avez faits pour rentrer en grace auprés de luy, qu'en vous envoyant cette infirmité pour suppléer aux exercices de la penitence laborieuse, ausquels vous auriez deu vous soumettre, mais

que vous n'auriez peut-eſtre pas eu ſe courage ni la reſolution de ſupporter.

Il a voulu auſſi vous épargner par là la honte dont-ils ſont ordinairement accompagnez, lorſqu'on nous oblige de faire des choſes ſingulieres, & qui nous diſtinguant des autres marquent qu'on nous juge indignes de nous traiter comme eux acauſe de nos pechez : au lieu que dans la maladie on nous honore, on nous plaint, on a de la compaſſion pour nous, & on s'efforce de nous ſecourir. Et comme les plus innocens ſont ſujets à eſtre malades auſſi bien que les plus coupables, on ne regarde ordinairement la maladie que comme une ſuite & un effet de l'infirmité & de la foibleſſe du corps, & non comme un chatiment du peché.

Ce n'eſt pas ainſi que vous avez dû regarder celle que Dieu vous a envoyée. Vous avez dû la conſiderer, comme un moyen dont il ſe ſervoit pour vous purifier deplus en plus, & pour vous donner lieu de ſatisfaire à ſa juſtice, & comme un effet de cette charité qui l'a porté à vous reconcilier avec luy, & à abreger le temps de voſtre penitence, afin de ſe donner à vous.

Digitized by Google

Je puis donc bien vous dire avec S. Paul : *Ne negligez pas le châtiment dont le Seigneur vous corrige, & ne vous laissez pas abbatre lorsqu'il vous reprend; car le Seigneur chastie celuy qu'il aime, & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans. Ne vous lassez donc point de souffrir. Dieu vous traite en cela comme ses enfans. Que si nous avons eu du respect pour les peres de nostre corps lorsqu'ils nous ont châtiez; combien devons nous plus avoir de soumission pour celuy qui est le pere des esprits, afin de recevoir de luy la vraye vie? Car quand à nos peres ils nous chastioient comme il leur plaisoit, afin de vous regler pour cette vie qui dure si peu. Mais Dieu nous chastie pour nostre bien veritable, afin de nous rendre participans de sa sainteté, Or tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble causer de la tristesse & non de la joie; mais ensuite il fait recueillir en paix les fruits de la justice à ceux qui auront esté ainsi exercez.*

J'ay voulu, Mademoiselle, rapporter tout ce passage de S. Paul, parce qu'il renferme tout ce qui peut adoucir les souffrances des Chrestiens, & que toutes les dispositions avec lesquelles ils doivent souffrir y sont marquées.

Il veut premierement que nous les regardions comme des effets & des marques de l'amour que Dieu a pour nous, & comme des preuves certaines qu'il nous *reçoit au nombre de ſes enfans*, & qu'il veut nous communiquer la vraye vie, & nous rendre *participans de ſa ſainteté*.

En ſecond lieu, il veut que nous les ſupportions avec reſpect & avec ſoumiſſion ſans jamais nous *laſſer de ſouffrir* ? Enfin il veut qu'aprés avoir enduré patiemment la triſteſſe qu'elles nous cauſent, nous eſperions *recueillir en paix les fruits de la Juſtice*.

Voila en peu de mots de grandes veritez ; & je ne doute pas que ſi vous vous ſervez du peu de liberté d'eſprit que vous laiſſe voſtre infirmité, pour les conſiderer attentivement, elles ne charment voſtre mal ou au moins ne l'adouciſſent. Ne faites pas neanmoins trop d'efforts pour vous y appliquer ; & contentez vous d'adorer Dieu comme voſtre Pere dans le chaſtiment, de proteſter que vous voulez luy eſtre ſoumiſe, & de luy offrir tout ce qui vous reſte à endurer pour vous unir de plus en plus aux ſouffrances de ſon Fils, deſ-

quelles les voſtres doivent tirer toute leur force & leur merite devant ſes yeux.

* Voſtre Confeſſeur vous ayant laiſſé la liberté de communier le jour de l'Annonciation nonobſtant voſtre infirmité, vous n'euſſiez pas mal fait de le faire, & la ſolennité du jour pouvoit eſtre une raiſon pour vous y determiner, puiſqu'il n'avoit point veu d'obſtacle en vous qui l'obligeaſt de vous le deffendre. Mais enfin ce bien ſe peut recouvrer, & ce delay peut vous ſervir à le faire avec plus de ferveur & de pieté, le jour que vous me marquez, auquel je vous exhorte fort de le faire, quoy que le ſentiment que vous eſtes obligée d'avoir de voſtre indignité, vous doive porter à vous en juger toujours tres-indigne.

Vous euſſiez bien-fait de l'aller retrouver & de le prier de vous determiner luy-meſme. Mais Dieu n'a pas permis que vous ayez ſuivi ce mouvement, par ce qu'il ne venoit pas de luy, & qu'il venoit peut-eſtre du ſecret deſir que vous aviez qu'on ne s'apperçuſt point que vous n'aviez pas communié.

Vous reconnoiſtrez aiſement ce qui

en eſt, ſi vous avez reſſenti quelque empreſſement à faire connoiſtre aux perſonnes qui ont quelque veuë ſur vous, qu'il vous avoit laiſſé dans la liberté de le faire, & à vous plaindre de cette conduite, comme n'eſtant pas propre pour une perſonne comme vous.

Car ſi vous vous eſtes conduite de la ſorte, c'eſt une marque que vous n'eſtes pas auſſi degagée qu'il le faut eſtre de tout reſpect humain, & que vous cherchez quelque autre choſe dans ce Sacrement que l'accompliſſement de la volonté de Dieu, voſtre aneantiſſement, & voſtre avancement dans la vertu: ce qui auroit bien pu eſtre cauſe que Dieu auroit permis que Monſieur N. en auroit uſé comme il a fait, afin de vous faire un peu rentrer en vous meſme, & de vous porter à ne chercher uniquement que Dieu dans toutes vos actions, à ne vous appuyer que ſur ſon ſecours, & à vous abandonner entierement à luy au milieu de toutes vos foibleſſes & de vos impuiſſances, comme à celuy ſeul à qui vous devez eſtre ſoumiſe en quelque état & en quelque diſpoſition où il permette que vous vous trouviez.

Le 3. May 1663.

LETTRE XXXV.

A une Religieuſe.

Il luy donne des avis touchant ſes tentations. Il l'exhorte à ſe ſoumettre à Dieu, & à recourir à luy avec une entiere confiance, & à ne point regler ſes Communions par elle-meſme.

MA Sœur,

Puiſque vous avez preſqu'autant de difficulté à ſouffrir que les hommes vous laiſſent dans vos peines, que vous en avez à vous ſoumettre à la providence divine qui vous y abandonne, je vais ſatisfaire autant qu'il me ſera poſſible à tout ce que vous m'avez propoſé dans vos memoires.

Et pour commencer par le reproche que vous me faites touchant la conduite que je tiens à voſtre égard, je vous diray que c'eſt en vain que vous vous en plaignez, puiſque vous ne devez point douter que Dieu qui m'a donné le deſir de vous ſervir, ne le conſerve & ne le fortifie. Ainſi l'empreſſement avec lequel vous vous efforcez de me perſuader que je ne dois pas vous laiſſer à vous-meſme eſt inutile, puiſque lorſque vous

croyez qu'on vous abandonne, c'eſt alors qu'on s'applique davantage à vos beſoins, & que l'on obſerve avec plus de ſoin toutes vos démarches. Agiſſez donc dorénavant avec plus de ſimplicité. Laiſſez à Dieu le ſoin d'inſpirer aux perſonnes de qui vous croyez pouvoir tirer quelque ſecours, la volonté de vous aſſiſter ; & lorſqu'elles vous manquent, attachez vous plus fortement à Dieu qui n'a point beſoin du miniſtere des creatures pour nous ſecourir, & qui a cent voyes differentes pour ſoulager les ames qui ont une humble confiance en luy, & qui jettent dans ſon ſein toutes leurs inquietudes, eſtant convaincuës, qu'encore qu'il differe de les ſecourir, il eſt pourtant plein de tendreſſe & de charité pour elles.

Tous vos memoires tendent à faire connoiſtre la violence des paſſions qui vous agitent & qui vous troublent. Vous eſtes, dites vous, dans un petit enfer, & le moyen que la foy & la charité ſubſiſtent parmy tant de mouvemens & de diſpoſitions qui y ſont ſi contraires ?

A l'égard des paſſions dont vous eſtes agitée, je n'ay qu'un mot à vous dire,

qui eſt qu'enfin le calme viendra aprés la tempeſte ; & que pourveu que vous ne laiſſiez point abbattre, & que vous vous teniez toûjours attachée à J. C. ſa grace enfin demeurera victorieuſe de toutes ces choſes qui vous affligent.

Mais le moyen, me direz-vous, de ne ſe pas décourager ſe voyant toûjours attaquée par de ſi violentes tentations ? Le moyen d'avoir du repos ſentant en ſoy-meſme de ſi puiſſants ennemis ? Et où trouver de la conſolation, ſe voyant toûjours expoſée au combat & ſur le point d'eſtre vaincuë ?

C'eſt de Dieu, ma Sœur, qu'il faut attendre ce courage. C'eſt dans la ſoumiſſion de voſtre ame à ſes divins jugemens que vous trouverez ce repos. C'eſt dans l'aſſurance que vous avez qu'il eſt preſent à vos combats que vous devez trouver voſtre conſolation.

Dieu ne demande pas de nous que nous ſoions exents de paſſions, mais que nous reſiſtions à leurs attaques. Il ne veut pas que nous ſoyons hors des atteintes de nos ennemis, mais que nous les repouſſions avec vigueur par les armes de la Foy. Enfin il ne nous rejette pas pour avoir receu quelques legeres bleſſures

dans le combat, pourveu que nous en ſortions victorieux.

Dites luy donc, mais dites luy du fond de voſtre cœur ? Ouy, mon Dieu, il » m'eſt avantageux que vous m'abandon- » niez ainſi aux troubles des paſſions qui » m'agiſſent, afin que je connoiſſe pleine- » ment le fond de miſere qui eſt en moy, » que je me haïſſe moy meſme, & que je » n'eſpere que de vous & par les merites de » voſtre Fils Jeſus la liberté aprés laquelle » il y a ſi long-temps que vous me faites » la grace de ſoupirer. Je ſçay, mon Dieu, » que je *ſeray vrayement* libre ſi vous me
En S. Jean 8. delivrez. Achevez donc, Seigneur, de
30. me mettre en liberté. Achevez puiſque » meſme la douleur que j'ay de me voir le » joüet de mes paſſions, eſt un commen- » cement de tette liberté que vous m'avez » acquiſe par le prix de voſtre ſang, & que » ſans les graces toutes extraordinaires que » j'ay receuës de voſtre bonté, & dont je » ſuis tres indigne, j'aimerois ma capti- » vité, je cherirois les chaines malheureu- » ſes qui m'attacheroient à moy-meſme, & » je m'eſtimerois libre dans la plus hon- » teuſe de toutes les ſervitudes qui eſt cel- » te du peché.

Voila ma Sœur, a peu prés les ſenti-

mens que vous devez avoir lorſque vous vous trouvez dans la tentation. Et ne croyez pas qu'elle ſoit purement l'effet de ſa colere & de ſa vengeance. Croyez moy cela n'eſt pas ainſi à voſtre égard, & il faut une bonne fois pour toutes, effacer cette imagination de voſtre eſprit. On peut dire des paſſions que vous reſſentez & qui ſont les maladies de l'ame, ce que J. C. a dit de la maladie du Lazard : *Ces maladies ne vont pas à la mort, mais elles ſont pour la gloire de Dieu, & afin que le fils de Dieu en ſoit glorifié.* En S. Iean 11. 14.

Il en ſera aſſurement *glorifié*, ma Sœur, ſi vous vous en humiliez; ſi lorſque vous en reſſentez les accés, vous eſtes fidelle à vous jetter en eſprit aux pieds de J. C. pour luy en demander la delivrance, en luy diſant *Seigneur, celle que vous aimez eſt malade*; & ſi lorſque vous vous voyez plus abatuë par la crainte que vous n'ayez donné quelque choſe à la violence de la tentation, vous luy dites avec une humble foy : *Seigneur ſi vous aviez eſté icy je n'aurois* pas fait cette faute. *Mais je ſçay que Dieu vous accordera encore à cette heure tout ce que vous luy demanderez: Je ſçay que vous eſtes la reſurrection & la vie, & que celuy qui croit en vous,* Là meſme v. 3. Là meſme v. 21. & 22. Là meſme v. 25.

quand il ſeroit mort, vivra.

Il en ſera enfin glorifié, ſi vous demeurez ferme à ſuivre les avis que l'on vous a donnez, & ſi vous enviſagez en toutes ces choſes les deſſeins de Dieu ſur vous. Il eſt vray que vous devez craindre de l'offenſer. Mais il faut que cette crainte, afin qu'elle puiſſe luy eſtre agreable, ſoit jointe à la confiance que vous devez avoir en ſa miſericorde, & qu'elle vous porte à chercher dans la penitence les remedes dont vous avez beſoin, ſans trop vous inquieter, comme ſi vous ne deviez trouver aucune aſſurance que dans l'impeccabilité, au lieu que c'eſt dans l'humble reconnoiſſance & dans l'humble aveu de vôtre miſere que vous devez la trouver, & dans l'eſperance que Dieu vous en delivrera par ſa grace.

Ne vous embaraſſez donc point tant à examiner par quel principe vous agiſſez; car c'eſt une tres mauvaiſe maniere de ſe relever que celle-là. Et quoy que vous ayez de la peine à concevoir cõment la Foy & la charité peuvent ſubſiſter avec les diſpoſitions où vous vous trouvez, il n'y a rien aſſurement à craindre pour vous, ſi vous demeurez ferme,

comme je viens de vous dire, dans les pratiques qu'on vous a conseillées, & dans vos exercices de pieté.

Aprés tout, il ne faut pas croire que toute recherche de ses interests, & tout defaut de douceur & de support pour le prochain, éteignent toûjours la charité dans le cœur. On ne sçauroit mesme estre autant touché que vous l'estes, de ce qu'on recherche ses propres interests, & de ce qu'on ne supporte pas son prochain avec assez de douceur, sans beaucoup de charité: & quand on n'a point de foy, on ne s'inquiete pas beaucoup de ce qu'on a pas assez de respect & de veneration pour Dieu & pour ses mysteres.

Ainsi un de vos plus grands defauts, & qui est le plus capable d'entretenir le trouble où vous vous trouvez, est de faire trop de reflexion sur vous mesme. Et il est bien à craindre que ce défaut ne vienne d'un autre défaut encore plus grand, qui est que vous vous aimez trop vous mesme. Desorte qu'il y a lieu de craindre que vous ne soyez troublée des miseres que vous voyez en vous, parce qu'elles sont en vous & qu'elles vous humilient, que parce qu'elles déplaisent

à Dieu, & qu'elles peuvent estre contraires à ses desseins sur vous.

* A l'égard de la Communion demeurez toujours dans un profond sentiment de vostre indignité. Soyez pourtant toujours preste d'obeir, lorsqu'il plaira à nostre Seigneur de vous inviter par luy mesme ou par ses Ministres à vous approcher de luy dans ce Sacrement; le sentiment de vous en priver devant alors estre soûmis à l'ordre qui vous en sera manifesté de sa part, & ne devant servir qu'à vous en faire approcher avec de plus grands sentimens d'amour & de reconnoissance de ce qu'il daigne s'abaisser jusques à vous.

J'ay dit, lorsqu'il luy plaira de vous y inviter par luy-mesme, parce qu'il faut bien prendre garde que cette disposition d'éloignement de ce Sacrement où vous devez estre par un esprit de penitence, ne vous empesche d'écouter & de suivre les mouvemens de vous en approcher, qu'il plaira à nostre Seigneur de vous donner, ce qui seroit un grand defaut. Car ce n'est pas à nous à prescrire des regles & des bornes aux misericordes de nostre Dieu. Il luy en faut laisser la disposition entierement libre.

Digitized by Google

Et ainſi il faut tenir noſtre cœur toujours preſt à le ſuivre auſſi bien dans ſes communications, que dans les privations que ſon Eſprit nous inſpire d'embraſſer pour ſatisfaire à ſa juſtice; le ſentiment que nous avons de noſtre indignité & de noſtre propre miſere, ne devant nous ſervir qu'à nous faire recevoir ſes faveurs avec plus de tendreſſe, plus d'amour, & plus de reconnoiſſance.

J'ay ajoûté, ou par ſes Miniſtres, parce que vous eſtes d'autant plus obligée de n'approcher de ces redoutables myſteres qu'avec dependance de ceux qui ſont, ſelon S. Paul, *les diſpenſateurs des myſteres de Dieu*, que vous avez eu la temerité d'en approcher de vous meſme pendant tant de temps d'une maniere ſi peu conforme aux obligations du Chriſtianiſme. De ſorte que pour reparer autant qu'il eſt en vous, les fautes que vous avez commiſes contre le reſpect qui eſt deu à J. C. dans ce Sacrement par la trop grande liberté que vous avez priſe d'en approcher, ſoumettez à ſes Miniſtres meſme les mouvemens que Dieu vous en donnera, & ne les ſuivez point qu'aprés leur en avoir laiſſé

faire le discernement, ou dans les circonstances qu'ils vous auront marquées.

Ce n'est pas qu'il faille gesner sa conscience, & vouloir avoir toujours des marques certaines de leur approbation pour s'en approcher. Mais c'est qu'il faut estre tellement disposée à le faire ou à ne le pas faire par obeïssance, que vous soiez preste de vous en priver lorsque vous croyez estre le mieux establie dans les dispositions avec lesquelles on pourroit vous avoir dit que vous le pouviez faire, & aussi de vous en approcher par leur ordre lors que vous vous croyez éloignée de ces mesmes dispositions.

* Quant aux mouvemens de penitence que vous ressentez, perseverez dans la resolution où vous estes, & dans l'obligation qu'on vous a imposée de ne les suivre de vous mesme en quoy que ce soit, mais de les soumettre à l'obeïssance lorsque vous avez la liberté de les exposer aux personnes qui ont soin de vostre conscience, ou d'en offrir à Dieu la privation, lorsque vous ne pouvez prendre conseil, ou que ce sont de nouvelles manieres d'affliger vôtre corps ou vostre esprit qui vous viennent en la pensée.

L'impetuosité

L'impetuoſité de ces mouvemens n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour leur obeir, puiſque c'eſt pour cela meſme que vous ne le devez pas faire. Et il ne ſert de rien de dire qu'ils vous emportent. Car il faut que la crainte de déplaire à Dieu vous retienne, & qu'elle ſoit plus puiſſante ſur voſtre eſprit que toute autre conſideration.

Souvenez-vous dans ces occaſions là de la rigueur avec laquelle Dieu punit le Roy Saül pour luy avoir offert un ſacrifice par luy-meſme, & ſans avoir attendu le Prophete Samuël, contre l'ordre que ce Prophete luy en avoit donné de la part de Dieu. *J'ay voulu*, dit-il, *appaiſer Dieu, & j'ay eſté forcé d'offrir l'holocauſte par la crainte que le peuple ne m'abandonnaſt.* Mais que luy répond Samuël. *Vous avez*, luy dit-il, *agi follement, & vous n'avez pas gardé le commandement que vous avez reçu du Seigneur voſtre Dieu. C'eſt pourquoy voſtre regne ne ſubſiſtera point.* 1. Des Rois, 13. 12. 13. 14.

Vous devez d'autant plus avoir preſent l'exemple de ce Prince malheureux, qu'il a eſté la figure de tous les faux devots, & de ceux qui veulent ſervir Dieu à leur mode & ſelon leurs

idées, au lieu de s'attacher en toutes choſes à ſa divine volonté, & à l'obeïſſance qu'ils doivent aux Miniſtres de l'Egliſe.

Deffiez-vous donc de tout ce qui vous porte à n'eſtre pas ſoumiſe dans les pratiques de la penitence, qui ne peuvent eſtre agreables à Dieu que *lors que noſtre propre volonté ne s'y rencontre point*, comme il eſt dit dans un Prophete, & qu'elles partent d'un *cœur vrayment contrit & humilié*, qui met toute ſa gloire dans l'obeiſſance & toute ſon aſſurance dans le renoncement de ſoy-meſme & dans ſon aſſujetiſſement aux Miniſtres de J. C.

Iſa. 58. 13.

Pſ. 50.

Que ſi vous vous trouvez comme engagée de vous meſme dans quelques unes de ces pratiques ſans y penſer; dés que vous vous en appercevrez, humiliez vous-en devant Dieu, deſiſtez vous de cette pratique juſqu'à ce que vous l'ayez ſoumiſe à ceux de qui vous prenez conſeil, devant eſtre perſuadée que vous ne ferez rien d'agreable à Dieu ſi vous n'eſtes aſſurée qu'il le demande de vous; ce que vous ne devez pas eſtimer pouvoir connoiſtre par vous meſme dans toutes ces pratiques particulieres

qui vous tombent en l'esprit, & qui sont un peu extraordinaires.

Le 15. May 1663.

LETTRE XXXVI.

A une Religieuse.

Il l'instruit sur la conduite qu'elle doit tenir à l'égard d'une autre Religieuse qui estoit prévenüe contre des personnes de pieté, & qui la vouloit engager dans sa prevention. Il luy enseigne à reconnoistre si le repos interieur où elle se trouvoit, venoit de Dieu; à estre fidelle dans ses exercices nonobstant les secheresses & les foiblesses qui pourroient luy estre arrivées, & à ne se point priver pour cela de la Communion. Il l'exhorte de s'aquiter charitablement de la charge d'infirmiere où on l'avoit mise.

MA Sœur,

Il me semble que je vous avois prié en vous quittant de parler la premiere à Monsieur N. du petit different que vous aviez eu avec vos Sœurs. Mais puisque vous ne l'avez pas fait, & que vous ne l'avez pas trouvé a propos, il n'y faut plus penser, & il faut seulement s'appliquer à éviter ces sortes de contestations, où il paroist toujours assurement beaucoup de foiblesse & d'em-

portement de part & d'autre.

Prenez la peine de lire la premiere Epiſtre aux Corinthiens, & vous verrez avec quelle force S. Paul reprend ce défaut dans les Fidelles de cette Egliſe, & comment il leur prouve par la chaleur qu'ils font paroiſtre pour les Miniſtres de l'Evangile dont ils prenoient les intereſts avec un peu trop de partialité, qu'ils ſont encore tout charnels, & qu'ils ne ſe conduiſent en cela que par les ſentimens de la nature corrompuë.

Servez vous des meſmes conſiderations qu'il employe dans ce lieu pour guerir les Fidelles de cette foibleſſe, pour n'y pas tomber; & accouſtumez vous, ſelon ſon conſeil, à ne vous jamais arreſter à la creature, mais à regarder toûjours J. C. dans ceux qui vous rendent quelque ſervice, comme il le leur dit admirablement. Car *tout eſt à vous*, leur dit-il, *ſoit Paul, ſoit Apollon, ſoit Cephas. Tout eſt à vous, & vous eſtes à J. C. & J. C. eſt à Dieu.* 1. Aux Cor. 3. 22.

Au reſte vous ne pouvez mieux juſtifier vos Sœurs qu'en attribuant leur mecontentement à la penſée qu'elles ont, que vous n'eſtes pas aſſez équitable dans la diſtribution que vous faites de voſtre

eſtime; & vous leur eſtes beaucoup obligée de ce qu'elles tachent de vous engager à ne regler vos affections que par le merite que peuvent avoir devant Dieu, les perſonnes que vous honorez.

Celle qui vous potte à haïr des perſonnes que vous jugez tres innocentes, n'ayant aucun lieu de les eſtimer coupables, me paroiſt bien plus blâmable; & il y a quelque choſe dans cette conduite qui eſt fort éloigné de la prudence des Vierges ſages de l'Evangile, & qui eſt la ſource de ce zele plein d'amertume & de fureur qu'elle fait paroiſtre,

Car enfin n'en eſt ce pas une d'exiger de ſes amis, qu'elles condamnent des perſonnes dont elle ne ſçavent ni le ſentiment, ni la diſpoſition, & de vouloir rendre l'amitié chreſtienne qui eſt entre deux Filles de lumiere auſſi aveugle que les Anciens nous ont depeint l'amour prophane, auquel on bandoit les yeux pour faire entendre que la complaiſance que l'on a pour la perſonne aymée doit fermer les yeux, & porter aveuglément à tout ce qu'elle deſire.

Il n'en eſt pas ainſi de la charité chrétienne. L'Eſprit Saint qui la répand dans nos cœurs, eſt l'Eſprit de verité, &

qui procedant du Pere des lumieres, porte la lumiere dans ceux qu'il anime. *La charité* dit S. Paul, *n'eſt point temeraire & precipitée. Elle ne ſe picque & ne s'aigrit point. Elle n'a point de mauvais ſoupçons Elle ne ſe rejoüit point de l'injuſtice, mais elle ſe rejoüit de la verité.*

1. *Aux Cor.* 13. 4. 5. 6.

Cette bonne Sœur a t-elle donc oublié qu'il n'y a rien qui nous ſoit plus deffendu dans l'Evangile & dans les Epîtres des Apoſtres, que de juger témérairement d'autruy. Ne craint-elle point qu'on luy reproche qu'elle *voit une paille dans l'œil* de ſa Sœur, & *qu'elle n'aperçoit point une poutre qui eſt dans le ſien?* N'apprehende telle point que J. C. luy diſe interieurement. *Hypocrite! oſtez premierement la poutre de voſtre œil, & aprés cela vous verrez comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de voſtre Sœur?* Ne voit-elle pas que c'eſt à elle que s'addreſſent ces paroles redoutables de S. Paul : *Qui eſtes vous* pour oſer *ainſi condamner les ſervantes d'autruy? Si elles tombent ou ſi elles demeurent fermes, cela regarde leur maiſtre. Mais elles demeureront fermes, parce que Dieu eſt tout-puiſſant pour les affermir?* A t-elle oublié que S. Jacques nous deffend de parler mal

En S. Math. 7. 3.

Là meſme. v. 5.

Aux Ro. 14. 4.

les uns des autres ? *Celuy*, dit cet Apôtre, *qui parle contre son Frere & qui juge son Frere parle contre la Loy, & juge la Loy. Que si vous jugez la Loy, vous n'en estes plus observateur, mais vous vous en rendez le juge. Or il n'y a qu'un Legislateur qui peut sauver & qui peut perdre. Mais vous, qui estes vous pour juger vostre prochain ?* Cha. 4. v. 11. 12.

En verité cette bonne Fille me fait compassion, & je la plains d'autant plus que les esprits de la trempe du sien sont plus arrestez à ce qu'ils ont une fois conçu, & qu'il est presque impossible de leur oster les sentimens dont il sont prévenus. Ainsi je ne vous conseille point de l'entreprendre, mais seulement de luy faire connoistre par vostre douceur & par vostre moderation, que ce n'est point une ardeur inconsiderée qui vous porte à défendre l'innocence de ces personnes, mais l'apprehension de blesser la charité que vous leur devez, & la crainte d'entreprendre sur le droit de J. C. à qui seul il appartient de juger de leurs dispositions interieures. Pour moy, je ne connois point de plus grand peché, que celuy que l'on commet en accusant d'heresie des personnes catholiques ; & je

Ep. S. Mat. 12. 32.

croy que ce peché tient de celuy dont noſtre Seigneur dit dans l'Evangile qu'il *ne ſe remet point en ce monde ni en l'autre.* Car il dît ces terribles paroles ſur ce que les Juifs attribuoient ſes miracles à la vertu du demon. Et n'eſt-ce pas tomber dans le meſme déréglement, que d'attribuer à l'eſprit d'erreur & d'obſtination, ce qui paroiſt eſtre un effet de la juſte crainte que l'on a de bleſſer l'innocence & la verité ?

Voicy donc de quelle maniere je croy que vous devez vous conduire avec cette bonne Fille. C'eſt de garder un ſilence exact à ſon égard quoiqu'elle s'en ſente offenſée, de n'avoir aucun entretien particulier avec elle ſur tout ce qui fait le ſujet de ſon emportement, & de luy faire entendre, ſi elle vous preſſe encore d'avoir pour elle la meſme ouverture que vous aviez auparavant, que vous eſtes reſoluë de ne plus penſer qu'à vous acquiter de vos obligations, & à oublier toutes choſes pour ſuivre J. C.

Elle comprendra aſſez ce que cela voudra dire ; & la retenuë & la modeſtie que vous garderez dans voſtre conduite, la confondront plus que tous les raiſonnemens que vous pourriez faire pour la

faire changer de disposition. Il ne la faut donc pas rebuter. Au contraire il faut luy témoigner de la bonté, & luy faire entendre qu'aulieu de s'en prendre comme elle à la personne qui l'entretient dans des sentimens si peu chrestiens, vous priez Dieu avec beaucoup d'ardeur pour l'une & pour l'autre, afin qu'il les éclaire & qu'il leur ouvre les yeux pour éviter le precipice où elles sont prestes de tomber. Car ne croyez pas que leur ignorance les excuse, puisque c'est au contraire ce qui les rend plus coupables.

* Je loüe Dieu de la tranquillité qu'il vous donne dans les divers évenemens qu'il permet vous arriver. Mais prenez garde que ce soit l'amour de sa volonté qui les permet, qui vous cause ce calme & cette paix. Vous le pourrez reconnoistre par l'égalité avec laquelle vous porterez les choses qui vous arriveront de quelque nature qu'elles soient. Car si dans celles qui sont un peu plus humiliantes, vous ne vous abatez point, & vous conservez la mesme tranquillité, c'est une marque tres-certaine que c'est la soumission de vostre volonté à celle de Dieu qui vous fait gouster le calme dont vous jouissez, & vous

avez grand ſujet de regarder cette tranquillité comme une tres grande miſericorde. Si au contraire il ne faut qu'un ſonge un peu faſcheux ou quelque imagination ridicule, pour arreſter le cours de vos exercices, & vous jetter dans le trouble, c'eſt une marque que vous eſtes bien éloignée d'avoir l'amour que vous devez avoir de voſtre abjection, & que la ſoumiſſion de vôtre volonté à celle de Dieu, n'eſt pas telle qu'elle le devroit eſtre.

Je prens, pour vous faire concevoir ma penſée, un ſonge ou une imagination, parce que je ſçay qu'il n'en faut pas davantage pour arreſter une fille quelle qu'elle ſoit, & pour luy faire quitter l'uſage des Sacremens, ou au moins luy oſter toute la douceur d'eſprit & toute la confiance avec leſquelles elle avoit accouſtumé d'en approcher.

Cependant une ame bien humble & bien ſoumiſe à Dieu, ne s'ébranle point de ces choſes. Et ſi elle s'apperçoit d'y avoir donné quelque lieu, faute d'avoir veillé aſſez ſur elle meſme, elle a recours auſſi-toſt à la penitence, & s'appuyant ſur la bonté & la miſericorde de Dieu, elle trouve dans le regret de cette faute,

ſon premier calme & ſa premiere tranquillité.

Que ſi elle ne reconnoiſt point y avoir contribué, bien loin de s'en inquieter, conſiderant qu'il eſtoit tres facile à Dieu d'éloigner d'elle ces choſes, elle ſe ſoumet à cette juſte diſpoſition de ſes jugemens, & s'abandonnant à luy, elle ne ſonge qu'à le prier de l'en délivrer à l'advenir, & de ne permettre pas que ſon ennemy puiſſe avoir aucun avantage ſur elle par ces ſortes de foibleſſes, & elle ſe ſert de cette nouvelle preuve de ſa miſere, & de ſon neant pour s'approcher de J. C. avec plus d'humilité & de reconnoiſſance de ce qu'il ſe donne à elle, nonobſtant ſon indignité. Voila la regle par laquelle vous pouvez reconnoiſtre ſeurement quelle eſt la cauſe du calme dont vous joüiſſez preſentement, & dans lequel je prie noſtre Seigneur de vous affermir.

Il faut appliquer cette regle à la diſpoſition generale dont vous me parlez, & ne laiſſer pas, malgré toutes ces inſenſibilitez & tous ces dégouts que vous éprouvez quelquefois, d'aller à Dieu avec autant de fidelité que ſi vous reſſentiez toutes les douceurs imaginables.

Servez Dieu *en esprit & en verité*, & ne vous embaraſſez point tant de ce qui ſe paſſe dans ce qui reſte en vous du vieil homme. Souvent ce qui l'abat & le contriſte eſt utile à l'homme nouveau : & au contraire quelquefois le vieil homme ſe nourrit & ſe fortifie de ce qui rejouit & ſatisfait le nouvel homme. Car tous les Peres remarquent qu'il eſt bien difficile de ne ſe pas laiſſer aller à la vanité, & de ne pas prendre de vaines complaiſances dans la douceur que l'on goûte dans la pratique du bien, quoique cette douceur ſoit tres-avantageuſe aux ames vrayment humbles, & que ce ſoit une grace tres particuliere.

* Voſtre employ vous doit eſtre d'autant plus cher qu'il vous oblige à une charité plus particuliere pour toutes vos Sœurs, & à veiller ſur tous leurs beſoins avec plus de ſoin & plus de bonté. Penſez ſouvent en vous en acquittant à honorer la charité avec laquelle la ſainte Vierge eut ſoin aux noces de Cana de procurer à ceux qui y eſtoient, ce qui leur manquoit. Car elle n'employa le pouvoir qu'elle avoit auprés de ſon Fils, que dans une choſe neceſſaire ſelon l'ordre de la bienſeance, & qui n'eſtoit point

pour satisfaire purement la delicatesse & le gouſt.

C'eſt ainſi que vous ne devez point flatter les perſonnes delicates ni leur accorder par une indulgence qui pourroit devenir criminelle, les choſes qui ne ſont point dans l'ordre, & que vous ne leur jugez point neceſſaires. Il ne faut pas d'un autre coſté eſtre auſſi trop ſcrupuleuſe & trop ſévére: & ſouvent il eſt bon de prévenir les beſoins de celles que vous connoiſſez infirmes, & de leur procurer tous les ſoulagemens juſtes & legitimes. Car ceux qui eſtoient invitez aux noces pouvoient abſolument ſe paſſer de vin, ſur tout n'ayant manqué, comme il eſt marqué dans l'Evangile, que ſur la fin du feſtin, & lors qu'on avoit aſſez bu pour qu'il manquaſt: & neanmoins cela n'empeſcha pas la Vierge d'avertir noſtre Seigneur du beſoin qu'on en avoit. Ce qui vous fait bien voir qu'il ne faut pas eſtre ſcupuleuſe au point où le ſont certaines perſonnes quand il s'agit d'accorder quelque ſoulagement aux autres. Il faut que la charité & l'eſprit de regularité vous faſſe garder en tout un juſte temperament, & que vous tâchiez de vous

conduire en cela ſans paſſion & ſans affection particuliere.

Sur tout prenez garde à préferer les exercices de voſtre charge à toutes les autres pratiques de pieté quelles qu'elles ſoient, & faites en ſorte que les ſervices que vous rendez à vos Sœurs vous ſoient une diſpoſition & une préparation pour aller à la priere & pour vous approcher de J. C. Cela ne vous ſera pas difficile, ſi vous vous accoutumez à le regarder dans toutes vos malades, & ſi vous le conſiderez comme reveſtu de toutes leurs infirmitez & de toutes leurs foibleſſes, en vous figurant que c'eſt luy qui ſe preſente à vous, ſous toutes ces differentes malades, & que ce ſont ſes membres que vous avez l'honneur de panſer & de ſervir.

Cette maniere de regarder J. C. dans vos Sœurs, vous fera avoir pour elles toute la douceur & toute l'égalité d'humeur qu'il faut avoir dans un employ comme le voſtre. Elle vous fera ſupporter avec patience leurs foibleſſes & leurs infirmitez; & elle fera éclater dans toutes vos actions un certain air qui plaiſt infiniment aux malades, & qui les ſoulage beaucoup dans la peine qu'elles

ont de voir les autres occupées aprés elles.

Rendez-vous plus assiduë & plus officieuse à l'égard de celles pour qui vous avez moins d'inclination, & soiez plus reservée & plus retenuë envers celles que vous sentez bien aimer davantage, & dont l'humeur vous revient plus & est plus conforme à la vostre.

Enfin benissez Dieu de ce que vous consumez vos forces & vostre santé pour des personnes pour qui J. C. a donné sa vie & son sang, & loüez-le de ce qu'il vous presente cete occasion de vous sacrifier entiérement aux interests de la charité du prochain qu'il nous a tant recommandée. Ne pensez pas neanmoins tellement au soulagement des autres que vous vous negligiez entierement vous mesme; & moderez vostre zele afin qu'il soit de durée, & qu'estant destinée à servir les malades vous ne demeuriez pas malade vous mesme, & vous n'ayez pas besoin d'infirmiere.

Je vous suis bien obligé des bontez que vous avez pour la Sœur N. Je vous prie pourtant de n'avoir point plus de tendresse pour elle que pour toutes vos autres Sœurs, & que ce soient ses be-

Digitized by Google

ſoins & ſes infirmitez qui reiglent vôtre aſſiduité à la ſecourir. Dieu ſçait combien elle m'eſt chere. Mais je ſouhaite que la charité de J. C. l'emporte toûjours ſur toutes les affections les plus legitimes, & que l'union ſeule que nous avons avec luy ſoit le plus fort lien qui nous uniſſe enſemble.

* Corrigez vous, s'il vous plaiſt des expreſſions trop fortes dont vous vous ſervez dans vos Lettres pour exprimer voſtre reconnoiſſance ou la deference que vous voulez avoir pour les avides perſones que vous conſultez. Cela tient un peu trop de la Fille, & de l'amitié humaine. Il faut que voſtre amour pour J. C. luy reſerve tous ces témoignages de reconnoiſſance, puiſque vous luy eſtes uniquement redevable de l'utilité que vous pouvez tirer des ſervices que l'on vous rend.

Le 30. Septembre 1663.

LETTRE XXXVII.

A une Demoiſelle.

Il luy repreſente qu'elle ne doit pas regler ſes communions par ſes propres penſées, mais par les avis qu'on luy donne, & qu'il ne faut pas que la veuë de nos fautes nous trouble, mais nous humilie & vous faſſe entrer dant une crainte qui ſoit accompagnée d'une pleine confiance en la ſeule miſericorde de Dieu.

MADEMOISELLE,

L'abatement & l'accablement d'eſprit où vous eſtes, eſt inſeparable de la tentation qui vous preſſe; & à laquelle vous ne reſiſtez pas avec aſſez de courage. Un peu de ſoûmiſſion diſſiperoit toutes ces peines, & vous feroit trouver du repos dans l'aſſujettiſſement de vos lumieres à celles d'autruy. Il eſt temps de vous rendre. Et puiſque vous n'avez rien à ajoûter à ce que vous m'avez dit tant de fois pour vous éclaircir, il faut que vous captiviez une bonne fois voſtre entendement ſous l'obeiſſance que vous devez à J. C. parce qu'enfin c'eſt en ſon nom que je vous parle, & que je me ſens preſſé de vous exciter à changer de con-

Digitized by Google

duite & de resolution, & à remettre les interests de vostre salut & de sa gloire entre les mains de ceux qu'il vous a donnez pour vous conduire à luy.

Je sçay parfaitement toutes les raisons que vous avez de vous retirer de la sainte communion. J'ay present en mon esprit tout ce que vous m'en avez dit : & peut estre qu'à la faveur de la lumiere qu'il a plu à Dieu me donner, lorsque vous m'en avez parlé, je penetre beaucoup mieux que vous tout ce qui se passe en vous, comme vous le pouvez juger par ce que je vous ay dit à vous mesme, sans que vous me l'eussiez decouvert.

Mais enfin aprés y avoir pensé long-temps & avoir beaucoup prié Dieu sur ce sujet, il ne me reste qu'une parfaite conviction que vous devez vous soumettre, & que l'on ne doit point souffrir que vous vous abandonniez à ces craintes & à ces terreurs qui vous agitent & qui vous troublent, J. C. nous apprend dans l'Evangile qu'il y a des personnes que ses Ministres doivent *forcer d'entrer* dans la salle du festin. Et les Peres de l'Eglise nous enseignent que les personnes à qui il faut faire cette douce violence, sont celles, qui, comme vous, refu-

Eu S. Luc 31. 3.

ſent d'approcher de J. C. par des craintes que le ſeul reſpect qu'elles ont pour Dieu, forme en elles, & dont l'ennemy abuſe enſuite pour les abbatre & les ſurmonter.

Et ne penſez pas que ce que je vous ay mandé dans une de mes Lettres, ſoit contraire à ce que je vous dis icy ; puiſque lorſque je l'ay écrite j'avois les meſmes lumieres & les meſmes ſentimens qu'apreſent, & qu'aſſurement ou vous ne prenez pas bien ma penſée, ou je ne l'ay pas bien exprimée moy-meſme.

Car je n'ay point eu deſſein de vous mander que vous ne deviez pas abſolument communier pendant que vous ne croyiez pas le devoir faire ; mais ſeulement que je ne voudrois pas tout-à-fait vous condamner de ce que vous ne le faiſiez pas dans cette apprehenſion d'offenſer Dieu en communiant, & que cette crainte pouvoit diminuer la faute que j'eſtois perſuadé d'ailleurs que vous faiſiez, en ſuivant en cela voſtre volonté. Examinez bien tout ce que je vous ay dit là deſſus, & vous verrez que c'eſtoit là à peu prés ce que j'ay prétendu. Mais de quelque maniere que je me ſois expliqué, la verité eſt que je

ne croyois pas encore vous devoir parler auſſi librement que je fais preſentement, & que je voulois vous engager à vous expliquer vous meſme davantage. Et pour preuve de cela, c'eſt que ſi vous y prenez garde, je vous faiſois toujours le juge & l'arbitre de vous meſme, & je ne prenois aucune part à voſtre conduite, & à cette reſolution que je vous témoignois ſeulement ſouhaiter que vous puſſiez prendre de vous meſme. Mais puiſque cette maniere d'agir ne ſert qu'à vous jetter dans de plus grands troubles, & à vous aprocher d'un précipice dont je deſire il y a long temps de vous éloigner, je vais vous expliquer nettement ma penſée ſur voſtre eſtat.

Il eſt vray, Mademoiſelle, qu'une perſonne qui auroit une entiere conviction qu'elle ne pourroit communier ſans commettre un crime & un ſacrilege, devroit s'en abſtenir. Je dis une entiere conviction, parce qu'une ſimple apprehenſion & une ſimple crainte ſans un fondement raiſonnable ou ſans une cauſe ſuffiſante, n'eſt pas aſſez; mais qu'il faut que cette conviction vienne de ce que la perſonne ſe juge dans une diſ-

Digitized by Google

position toute contraire & toute opposée au respect qui est deu à ce Sacrement, comme par exemple, dans une habitude mortelle ou dans une occasion prochaine & volontaire de tomber dans le peché.

Or je soutiens que la conviction que vous avez n'est pas de cette nature, puisque graces à Dieu vous étes tres éloignée de ces sortes d'habitudes ou de dispositions criminelles, & que les seules raisons que vous avez de vous retirer des Sacremens, sont fondez sur les restes que vous croyez estre en vous de vos fautes passées, sur les defauts de la penitence par laquelle vous avez taché de les expier, & sur le peu de progrés, que vous croyez avoir fait dans la vertu.

Je dis que toutes ces choses ne sont pas des raisons suffisantes pour vous retirer de vous mesme de la communion lorsque l'on vous y porte, parce que ceux qui vous conseillent de communier peuvent beaucoup mieux que vous juger de toutes ces choses, & que vous estes si peu capable d'en porter un jugement équitable, qu'il y a des temps où vous condamnez le jugement que vous en avez porté quelquefois, & où vous

eſtes obligée de reconnoiſtre que par la miſericorde de Dieu vous n'avez point d'attache volontaire à toutes ces choſes que vous croyez vous obliger à vous ſeparer de J. C. & qu'ainſi elles ne vous rendent point coupable.

Mais ſuppoſons qu'il y ait quelque peril pour vous à communier, & que vos craintes ſoient en quelque ſorte bien fondées. Je pretends que vous ne devez pas laiſſer de le faire dans la veuë du peril qu'il y a de mépriſer les avis & les conſeils des perſonnes qui vous y portent, & qui croyent que vous y eſtes obligée.

C'eſt une maxime receuë de tout le monde que de deux maux il faut choiſir le moindre, & faire, ſelon l'expreſſion de S. Gregoire le Grand, comme une perſonne qui ſe voyant enfermée entre quatre murailles, choiſit l'endroit où le mur eſt plus bas pour ſauter & ſe mettre en liberté. Car ſouvent, dit ce grand Pape, lorſque nous doutons qu'il y ait du mal de tous côtez, nous nous ſoumettons utilement au moindre mal, de crainte que ſi nous nous engagions inſenſiblement dans le plus grand, nous ne nous en retiraſſions

Digitized by Google

pas si aisement. Et c'est par cette conduite si judicieuse que nous sortons des extremitez dangereuses où le demon nous reduit, & que nous passons par de legeres fautes aux actions les plus heroïques de la vertu.

Il ne s'agit donc plus, Mademoiselle, que de considerer ce qui est le plus dangereux pour vous dans l'estat où vous estes, ou d'aprocher ou de vous retirer de la communion, & enquoy vous pouvez commettre un plus grand mal.

Or je soutiens que c'est en vous en retirant, parce que vous le faites par vostre propre mouvement, parceque cette conduite augmente les craintes que vous avez & qui font tant de ravages dans vostre esprit; parcequ'enfin des personnes tres éclairées vous disent qu'elle est capable de vous porter au desespoir, & que c'est une illusion du demon qui veut parlà vous affoiblir & vous priver du secours que vous recevriez de ce Sacrement en vous en approchant avec humilité & avec confiance. Outre que vous avez déja éprouvé beaucoup de fois les malheureux effets de cette abstinence volontaire, & que par elle vous vous estes trouvée plu-

ſieurs fois engagée inſenſiblement dans des occaſions de manquer de fidelité à Dieu, dont il n'y a que ſon extrême bonté qui vous ait retirée : au lieu qu'en communiant vous vous ſentez plus forte & plus courageuſe, plus exacte & plus attentive ſur vous meſme, plus douce envers les autres, & dans un plus grand deſir de vous ſoumettre & de vaincre vos reſiſtances pour l'amour de J. C.

Quand donc, Mademoiſelle, vous ne ſeriez pas dans toutes les diſpoſitions, ni dans toute la pureté que Dieu demande des ames qui s'approchent de luy dans l'Euchariſtie, ne devez-vous pas pourtant le faire dans la crainte de tomber en vous en éloignant, dans le mal dont vous eſtes menacée ? Et ne pourroit-on pas dire de vos communions, ſuppoſé qu'elles fuſſent defectueuſes, ce que je viens de vous rapporter de S. Gregoire, & eſperer que Dieu vous feroit la miſericorde de paſſer par ces legeres fautes, à une union plus parfaite avec luy, ſur tout ne le faiſant que par ſoûmiſſion à ſes Miniſtres.

Mais, graces à noſtre Seigneur, cela n'eſt

n'eſt point à craindre à vôſtre égard. Il y a meſme lieu d'eſperer plus de ſa miſericorde pour vous. Et je n'ay fait tout ce raiſonnement que pour vous convaincre que vous devez, meſme ſelon vos principes, vous rendre à ce qu'on exige de vous.

Faites le donc, Mademoiſelle, je vous en conjure par la charité que J. C. a euë pour vous, & par laquelle il s'eſt donné à nous. Renoncez pour l'amour de luy à vos ſentimens & à tous ces effets de voſtre amour propre. Proteſtez luy que vous voulez luy ſacrifier toutes vos peines & toutes vos craintes, que vous les acceptez humblement pour les porter autant de temps qu'il luy plaira, & qu'enfin vous deſirez ſuivre les lumieres des autres & les préferer aux vôtres pour honorer la bonté avec laquelle il s'eſt rendu obeïſſant juſques à la mort pour l'amour de vous.

Et afin que vous ſoyez plus ferme dans cette reſolution, prenez un jour pour vous humilier aux pieds de voſtre Confeſſeur, en vous y accuſant de toutes vos reſiſtances, ſans pourtant rien découvrir des cauſes particulieres qui peuvent produire vos craintes, excepté celles qui

regardent voſtre eſtat preſent & vos fau
tes journalieres : car pour le paſſé je vou
conſeille de n'en point parler. Priez-l
de ne vous point épargner, & de veille
à ce que Dieu ne puiſſe eſtre deshonor
dans vos communions. Et s'il vous per
met d'approcher ſouvent de la ſaint
Tables, faites le ſans tant de reflexion
& de raiſonnements.

Que nous ſommes éloignez dans no
penitences de la foy, de la confianc
& de la ſoûmiſſion d'eſprit que le gran
S. Auguſtin admire dans la penitence d
David. Dieu luy declare par ſon Pro
2. Des Roys 12. 13. & ſſ. phete *qu'il luy a pardonné ſon peché.* I
fait neãmoins mourir le fils qu'il avoit e
de Bethſabée, & prend toute la vengeãc
qu'il avoit reſoluë de tirer de ce crim
Et ce Prince au lieu de ſe plaindre c
cette conduite de Dieu ; au lieu de mu
murer contre le Prophete, & de l'accu
ſer de menſonge, voyant que Dieu lu
envoyoit des afflictions en meſme tem
qu'il l'avoit aſſuré de ſes miſericordes, n
laiſſe pas de croire qu'il luy a pardonn
ſes pechez, & il ſouffre & regarde l
diſgraces qui luy arrivent, comme l
remedes dont Dieu ſe ſert pour guer
entierement les playes de ſon ame.

Nous tout aucontraire, nous nous ſervons de la veuë que Dieu nous donne de nos imperfections & des legeres circonſtances que nous avons oubliées dans nos confeſſions, pour nous troubler & pour nous retirer des Sacremens : au lieu que Dieu ne nous la donne que pour nous rendre plus humbles, pour nous faire entrer dans une crainte ſalutaire, & pour nous obliger parlà à mettre, comme fit ce ſaint Roy, toute noſtre confiance & toute noſtre aſſurance en ſa ſeule miſericorde, en nous repreſentant que *nous avons un Pontife qui ſçait compatir à nos infirmitez*, & que par conſequent nous devons *approcher avec confiance du trône de ſa miſericorde pour y trouver le ſecours dont nous avons beſoin.* Aux Eb. 4. 15. 16.

C'eſt, Mademoiſelle, la diſpoſition où je prie noſtre Seigneur de vous faire entrer, afin que vous puiſſiez avoüer qu'il *eſt bon à ceux qui mettent toute leur confiance en luy.* Lament. 3. 25.

Le 9. Octobre 1663.

LETTRE XXXVIII.

A la meſme perſonne.

Il l'exhorte à mettre durant ſes peines toute ſa confiance en Dieu, & à chercher uniquement ſon repos dans l'accompliſſement de ſa volonté.

MADEMOISELLE,
Il importe bien peu que vos lettres ſoient longues, pourveu qu'elles m'apprennent vos diſpoſitions ; & ces trois ou quatre mots : *J'obeiray puiſque Dieu le veut*, que vous avez mis dans la derniere, me ſont plus precieux que des volumes entiers, qui n'exprimeroient pas ſi clairement ni ſi efficacement voſtre ſoumiſſion.

Perſeverez conſtamment dans cette reſolution, & reſiſtez courageuſement aux efforts que fera le demon pour vous en faire changer, & vous faire rentrer plus que jamais dans vos craintes & vos aprehenſions. Sur tout defendez vous de cette empreſſement que vous avez pour la paix & la tranquillité interieure, & ſouvenez-vous qu'il n'y a rien de plus contraire au ſoulagement que vous cher-

Digitized by Google

chez, que l'impatience que vous avez d'en recevoir,

Imitez les trois jeunes Hebreux de ſa fournaiſe de Babylone, qui eſtant preſſez par Nabuchodonoſor d'adorer la ſtatuë, & voyant que ce Prince pour les y engager, leur repreſentoit que le Dieu qu'ils adoroient, n'eſtoit pas capable de les arracher de ſes mains, luy répondirent avec autant de generoſité que de lumiere, qu'ils *ne vouloient pas conteſter ſur ce point avec luy ; qu'ils étoient certains que le Dieu qu'ils adoroient, les pouvoit aiſement delivrer de la fournaiſe ardente dont il les menaçoit, & ainſi les tirer d'entre ſes mains ; mais que quand meſme il ne le feroit pas, ils luy declaroient qu'ils n'adoreroient point la ſtatuë d'or qu'il avoit fait élever.* Dan. 3. 16. & ſ.

C'eſt ainſi que lorſque le demon excitera dans voſtre cœur des ſentimens contraires à l'obeïſſance que vous devez aux Miniſtres de J. C. & qu'il taſchera par la conſideration du peu de ſoulagement que vous recevez dans vos peines, de vous donner du dégouſt pour cette ſainte reſolution, & vous faire entendre que rien n'eſt capable de vous arracher de ſes mains : c'eſt ainſi, dis-je,

qu'il faut que vous répondiez courageuſement à cet ennemy de voſtre ſalut, que vous ne voulez nullement diſputer avec luy ſur ce point, que vous eſtes certaine que le Dieu que vous adorez & que vous ſervez, peut aiſement vous tirer de l'accablement où vous eſtes, & vous donner une parfaite tranquilité ; mais que quand il ne luy plairoit pas de le faire, vous luy declarez que vous ne vous rendrez pas idolâtre de voſtre propre volonté, & que vous ne ſacrifierez point aux vaines frayeurs & aux craintes imaginaires qu'il excite dans vôtre cœur.

C'eſt par ce moyen que vous triompherez de luy au milieu de vos langueurs & de vos impuiſſances, & que les regardant dans l'ordre de la volonté de Dieu qui vous y abandonne, vous y trouverez voſtre ſalut & voſtre gloire, & vous ſortirez de cette fournaiſe de Babylone, c'eſt à dire de ces ſechereſſes, de ces ariditez, & de ces mauvaiſes diſpoſitions qui partent inceſſamment du brazier ardent de la concupiſcence qui reſte en nous aprés le Bapteſme, auſſi ſaine que Sirach, Miſach, & Abdenago, dont l'Ecriture dit, qu'aprés qu'ils furét ſortis de la fournaiſe, tout le monde

Digitized by Google

fut ſurpris devoir que le *feu n'avoit fait aucune impreſſion ſur leurs corps; que pas un meſme de leurs cheveux n'en avoit eſté brûlé, que leur chauſſure n'en avoit pas receu la moindre atteinte, & enfin qu'ils n'avoient pas meſme la moindre odeur de la fumée.* Dan. 3. 44.

Remarquez je vous prie qu'on ne fit cette obſervation qu'aprés qu'ils *furent ſortis de la fournaiſe*, & que pendant qu'ils y eſtoient on les voyoit environnez de flames, & on ne pouvoit pas concevoir comment il ſe pouvoit faire qu'ils n'en fuſſent pas conſumez. Cependant ils n'en reçurent aucune incommodité ; au lieu que ceux qui n'eſtoient pas expoſez à ces flammes, & qui eſtoient hors de la fournaiſe en furent devorez, comme remarque l'hiſtoire ſainte.

Que veut dire cela, ſinon qu'il y a des ames dont on ne connoiſt l'innocence & la pureté, qu'aprés qu'elles ſont ſorties de la fournaiſe de la tribulation ; que pendant qu'elles y ſont, elles ſont environnées de tant de difficultez & attaquées de tant de differentes paſſions, qu'il ſemble qu'elles doivent eſtre conſumées par ces flammes, & que cependant elles n'y commettent aucun mal & n'en reçoivent aucune atteinte ; au lieu

que celles qui ſont hors de la fournaiſe, c'eſt à dire, qui ne ſont point dans le trouble & dans l'agitation, periſſent ſouvent mal-heureuſement, & ſuccombent à des tentations beaucoup moindres que celles dont on reconnoiſt enfin que ces perſonnes ont triomphé.

Remarquez auſſi que ces trois jeunes hommes ne furent pas plûtot jettez dans cette fournaiſe ardente, qu'on y en remarqua *un quatriéme* avec eux, qui leur y tint compagnie tant qu'ils y furent.

Dan. 3. 91.

Que ſignifie cet autre prodige, ſinon que nous ne ſommes jamais ſeuls dans la tribulation, que J. C. nous y tient compagnie, & qu'il ne nous abandonne point, quelque violentes que ſoient les tentations qui nous affligent ?

C'eſt une verité de foy qui eſt ſi évidente & ſi claire dans l'Ecriture ſainte, que je ne m'arreſteray point à l'établir. Il me ſuffit icy de vous faire obſerver qu'encore que Dieu ne rende pas toûjours ſa preſence ſenſible dans la tribulation, comme il fit à l'égard de ces jeunes hommes au milieu de la fournaiſe, où il leur fit reſſentir ſelon l'expreſſion de l'Ecriture ſainte, *un vent doux & rafraichiſſant*, il ne laiſſe pas neant-

Dan. 3. 50.

moins d'eſtre preſent, & de tenir, pour ainſi dire, le gouvernail au milieu de la tempeſte qui nous agite, & d'en regler les mouvemens & les orages ſelon l'ordre de ſa providence & de ſa juſte diſpoſition.

C'eſt ce que S. Paul exprime admirablement dans le chap. 10. de ſa premiere Epître aux Corinthiens, où voulant leur mettre l'eſprit en repos ſur ce qu'il leur avoit dit, que *celuy qui croyoit eſtre ferme, devoit prendre garde à ne pas tomber,* v. 12. il ajoûte, *que Dieu eſt ſi fidelle, qu'il ne permettra pas qu'ils ſoient tentez au delà de leurs forces; mais qu'en permettant la tentation, il les en fera ſortir avec avantage, enſorte qu'ils pourront la ſupporter.* v. 13.

Car vous voyez ſelon cette Doctrine de ce grand Apoſtre, que non ſeulement Dieu proportionne tellement certaines tentations aux graces qu'il nous donne, qu'il ne permet pas qu'elles ſurpaſſent nos forces, & que nous y ſuccombions; mais qu'il nous en fait tirer de tres grands avantages, & s'en ſert pour nous rendre plus fermes, & plus inébranlables dans la vertu, & plus propres à ſoûtenir dans la ſuite les tentations continuelles

auſquelles nous ſommes expoſez pendant tout le cours de noſtre vie.

Ainſi, ſelon ces principes, la victoire d'une tentation eſtant comme le paſſage à un nouveau combat, & la défaite d'un ennemy & d'une paſſion eſtant auſſi-toſt ſuivie de nouvelles attaques, n'ay-je pas raiſon de vous exhorter à ne point mettre voſtre bon-heur dans une fauſſe paix & dans une tranquillité aparente, mais uniquement dans celle que l'amour de la volonté de Dieu, & la ſoumiſſion aux ordres de ſa divine providence, font naître dans un cœur chreſtien.

Ce n'eſt pas que je blâme entierement le deſir que vous avez d'eſtre délivrée des peines qui vous affligent; car il eſt tres juſte & tres ſaint, & Dieu veut meſme que vous l'ayez. Mais c'eſt que je ſouhaite que ce deſir ſoit moderé, que vous le ſoumettiez humblement à la volonté de Dieu, que vous conſideriez avec l'Apoſtre S. Paul, que rien n'eſt caché à ſes yeux, qu'il a toute la bonté & la tendreſſe qui ſont neceſſaires pour eſtre touché de vos maux, & toute la puiſſance pour vous en delivrer qu'il eſt impoſſible qu'il ne compatiſſe pas à vos miſeres & à vos foibleſſes,

puiſqu'il *a eſté tenté comme nous en toutes choſes*, ſans eſtre neanmoins ſujet au *peché*; & qu'enfin les aſſurances qu'il nous a données d'une protection toute particuliere, vous obligent de recourir *avec* beaucoup de *confiance* au throne de ſa grace pour y obtenir miſericorde, & pour y recevoir les graces qui vous ſont neceſſaires, & qu'il ne manquera pas de vous accorder ſelon voſtre beſoin. *aux Heb.* 4. 15. 16.

Liſez l'Epiſtre aux Hebreux, & particulierement le ſecond & le quatriéme chapitre, & vous verrez quelle eſt la confiance que nous devons avoir en J. C. & comment rien ne l'offenſe davantage que les defiances que nous avons de ſa miſericorde. En effet, une ame qui ſe voit languiſſante peut-elle plus honorer J. C. qu'en luy témoignant qu'elle attend de luy ſeul ſa force & ſon bonheur? Et n'eſtce pas avoir des ſentimens dignes de la lumiere & de l'experience de ce charitable Medecin, que d'eſperer qu'il nous guerira de nos maladies, quoy qu'elles ſoient preſque deſeſperées.

Les Medecins de la terre ſe tiennent offenſez lorſque leurs malades ne s'abandonnent pas entierement à leur con-

duite. Et nous penſons, dit S. Auguſtin, que J. C. ne le ſoit pas de nos fuites & de nos défiances.

Abandonnez luy donc, Mademoiſelle, tous vos intereſts, & ne doutez point que ce que vous avez fait pour vous vaincre, ne luy ſoit tres agreable. Sur tout donnez vous bien de garde de vouloir juger de la maniere dont il la reçoit par la diminution du ſentiment des peines qui vous accablent. Souvent Dieu nous exauce en ne nous accordant point ce que nous luy demandons; & c'eſt une tres-grande miſericorde, dit S. Auguſtin, de ce qu'il nous refuſe en ces occaſions.

C'eſt aſſez que vous ayez pris les voyes qu'on vous avoit marquées pour ſortir de l'état où vous languiſſez, & que par cette fidelité à vous ſoumettre dans des choſes aſſez difficiles & tout-à-fait contraires au fond meſme de corruption dont vous vous plaignez, vous ne puiſſiez plus douter que noſtre Seigneur ne vous aſſiſte & ne vous ſoutienne au milieu de toutes vos langueurs & de toutes vos miſeres. Ne ceſſez donc point d'avoüer devant Dieu & devant les perſonnes en qui vous avez confian-

ce vos foibleſſes & ces revoltes interieures que vous reſſentez. Souffrez la confuſion qui vous en revient ; & continuez à diſſiper toutes ces revoltes de l'amour propre & de voſtre propre volonté par ces paroles que le S. Eſprit vous a inſpirez ; *J'obeiray puiſque Dieu le veut.*

Qu'une ame, Mademoiſelle, eſt heureuſe qui ferme ainſi la veuë à toutes choſes pour ne s'attacher qu'à la volonté de Dieu ! Demandez luy avec beaucoup d'ardeur qu'il vous fortifie dans cette reſolution, & qu'il grave ces ſaintes paroles dans le fond de voſtre cœur. Servez vous-en lorſque vous vous ſentirez abatuë par le peu d'utilité que vous croirez tirer de la ſainte communion, & dites alors hardiment que vous ne laiſſerez pas *d'obeir, puiſque Dieu le veut.* JESUS-CHRIST, dit S. Paul, *quoy qu'il fuſt le Fils de Dieu, a appris l'obeiſſance par tout ce qu'il a ſouffert, & eſtant entré dans la conſommation de ſa gloire par* l'obeiſſance, *il eſt devenu l'auteur du ſalut eternel pour tous ceux qui luy obeiſſent.* aux Heb. 5. 8. 9.

Ne devez vous pas vous eſtimer heureuſe de ce que vous aprenez comme

J.C. l'obeiſſance par les peines que vous endurez, & de ce qu'en vous ſoumettant pour ſon amour à ſes Miniſtres, vous vous rendez digne de cette gloire qu'il a acquiſe à ceux qui leur obeiſſent en ſon nom. Soyez leur donc ſoumiſe, mais avec humilité, mais de bon cœur, mais avec perſeverance, paſſant genereuſement pardeſſus tous les obſtacles capables de vous detourner de cette ſainte obeiſſance.

Vous avez un avantage qui n'eſt pas peu conſiderable, qui eſt que, graces à Dieu, vous avez des perſonnes ſur qui vous pouvez vous repoſer & vous appuyer, & qui ne vous conſeilleront rien que de conforme aux regles de l'Evangile. Vous ſçavez meſme par experience que Dieu vous a ſouvent parlé par leur bouche; qu'il vous a ſoutenuë pluſieurs fois par leur miniſtere, & que vous avez tiré un profit conſiderable de leurs avis par la benediction qu'il luy a plu de leur donner, lorſque vous les avez ſuivis. Ne craignez donc point de vous y ſoumettre, particulierement à l'égard de la communion, dont vous ne devez jamais vous approcher plus dignement, que lorſque vous vous en apro-

chez purement par obeiſſance, & dans une entiere conviction de voſtre indignité, & ainſi en ne vous appuyant que ſur la ſeule miſericorde de Dieu, & ſur la connoiſſance de ſa ſainte volonté qui vous eſt declarée par ſes Miniſtres.

* Pour ce qui eſt de la propoſition que vous me faites d'une retraite, je n'en ſuis point du tout d'avis. Il me ſemble qu'elle ne vous ſeroit pas utile en l'eſtat où vous eſtes, & que vous avez plus beſoin d'une douce aplication à Dieu, que d'une forte contention d'eſprit. Aprés tout, voicy des jours où vous ſerez aſſez ſeparée des occupations exterieures ſans affecter de l'eſtre encore davantage. Prenez occaſion de toutes ces ſolemnitez pour vous relever de tous vos accablemens, & ſouvenez-vous que l'Egliſe nous marquant dans l'Epître de Dimanche dernier les diſpoſitions que nous devions aporter pour celebrer utilement les myſteres de la naiſſance de J. C. nous recommandoit particulierement la joie & la modeſtie du cœur, & qu'elle nous exhortoit à bannir de nôtre eſprit tous les ſoins inutiles & les inquietudes; à avoir recours à la priere dans vos beſoins, & à rendre des actions

aux Philip. 4. 4. 5. 6.

de graces à Dieu en toutes choſes.

Le 19. Decembre 1663.

LETTRE XXXIX.

A une Religieuſe.

Il la corrige ſur une conduite inconſiderée qu'elle avoit tenue.

MA SŒUR,

Vous me connoiſſez bien peu, ſi vous croyez que je me trouve importuné de rendre ſervice aux perſonnes avec qui j'ay quelque liaiſon ſelon Dieu. Je ne me tiens importuné que des complimens que l'on me fait, & de l'apprehenſion que l'on me témoigne avoir qu'on ne me déplaiſe en s'exprimant d'une maniere trop franche & trop libre. Car je prétens qu'on ne le peut faire trop librement, lorſqu'on eſt aſſuré de la ſincerité & de la fidelité de ceux avec qui l'on parle.

Pour ce qui eſt de l'effet que les deux ou trois paroles de ma lettre que vous me marquez, ont fait dans voſtre cœur, je m'en conſolerois ſi je le voyois accompagné d'une autre reſolution, & ſi

au lieu de dire qu'on ne vous entendra jamais parler de Confeſſeur ou que vous ſerez dans une grande extremité, vous témoignïez au contraire eſtre dans une diſpoſition à avoüer avec encore plus de ſimplicité & d'humilité qu'auparavant, la foibleſſe que vous pourriez reſſentir à cet égard, afin d'y eſtre ſouſtenuë, & de vous rendre plus ferme dans les pratiques que l'on vous propoſe.

Je n'aime point ces ſortes de réſolutions fermes & généreuſes qu'on n'execute preſque jamais, & qu'on ne prend que dans une chaleur & une promptitude qui n'a gueres l'air de venir de l'Eſprit de Dieu.

Nous apprenons dans l'exemple de S. Pierre à nous défier extremement de ces belles reſolutions : & je trouve plus de ſolidité dans une humble défiance de ſoy-meſme, dans un humble aveu de ſa foibleſſe, & dans une reconnoiſſance ſincere du beſoin que l'on a de lumiere & de force pour s'acquiter de ſes moindres devoirs.

Tout cecy vous paroiſtra ſans doute encore dur & fort, & avoir eſté dit une fois pour toutes, afin de n'eſtre plus importuné ſur de ſemblables bagatelles.

Mais il n'importe. Il faloit le dire, afin de ne manquer pas de mon coſté à ce que je dois, & ne tomber pas dans le défaut que je vous reproche, & où je tomberois ſi je ne vous croyois pas bien perſuadée que je vous dis préciſement les choſes ſelon que je les croy plus propres à vous rendre conformes à ce que Dieu demande de vous, & à l'accompliſſement de ſes deſſeins ſur vous.

Vous voulez bienauſſi que je vous diſe qu'il paroiſt de la chaleur & de l'emportement dans voſtre derniere lettre, & qu'il n'y a rien qui puiſſe davantage juſtifier la conduite de Monſieur N. que les expreſſions inconſiderées dont vous vous eſtes ſervie.

L'amour de la juſtice & de la verité inſpire bien d'autres ſentimens, & fait parler bien un autre langage. Il n'y a qu'une paſſion violente & un deſir démeſuré de ſe vanger, qui puiſſe faire parler comme vous faites.

Si Monſieur N. avoit fait à vos Sœurs ce qu'il vous a fait, & qu'il vous euſt dit ce qu'il en ſçait, ce ſeroit un oracle. Mais parce qu'il a eu compaſſion de leur foibleſſe, & qu'il a cru que vous aviez aſſez de vertu pour ſupporter ce qu'il ſe

croyoit obligé de leur dire pour leur oſter le pretexte dont elles ſe ſervent pour entretenir la diviſion, c'eſt un homme cruel, & tout ce qu'il vous plaira.

En verité, ma Sœur il y a bien peu de lumiere & de charité dans de ſemblables diſcours. Je veux que Monſieur N. ait dit des choſes fâcheuſes, dont il ſe fuſt bien paſſé; qu'il ait pouſſé la complaiſance & la condeſcendance un peu plus loin & au delà de ce que vos forces le permettoient; enfin qu'il ſe ſoit laiſſé prevenir contre vous: Faut-il pour cela que vous perdiez le reſpect que vous devez à une perſonne qui vous repreſente voſtre Eveſque? Faut-il oublier toutes ſes bonnes qualitez, & s'aveugler ſoy meſme, pour ne point voir ſes bonnes intentions, & le deſir ſincere qu'il a de procurer le bien & la paix de voſtre maiſon?

Il vous a oſté un livre malgré vous. Ne voila-t-il pas un grand crime? Et pourquoy avez-vous ſouffert qu'aprés l'avoir demandé, on l'ait caché dans le lieu où on l'a trouvé? Et pourquoy en a-t-on coupé des feuillets avant que de le luy mettre entre les

mains ? Penſez-vous qu'une ſemblable conduite puiſſe eſtre aprouvée de qui que ce ſoit ? Si ce n'eſtoit que la Sœur N. qui l'euſt ſuivie, je ne m'en étonnerois pas. Mais que vous la luy ayez inſpirée, ou qu'en quelque maniére que ce ſoit, vous y ayez pris part, c'eſt ce qui me touche extremément, & ce qui ſeul feroit capable de me faire prendre des réſolutions ſemblables à celles que vous témoignez craindre que je ne prenne.

Vous dites qu'il n'y a dans ce recüeil que des écrits qui ont eſté donnez par le Pere N. Pourquoy donc les cacher, & ne le pas marquer en les donnant à Monſieur N. avec tous les autres écrits de pieté que vous pouviez avoir ? Toutes ces reſerves, toutes ces défiances, & tous ces refus ne m'édifient point, & ne me paroiſſent venir que d'un atachement déreglé & d'un enteſtement tres-déraiſonnable.

Je voy bien que ſi ma derniere lettre vous a ſemblé rude, celle-cy vous le ſemblera encore davantage. Mais je vous avouë que j'ay eſte ſi touché de l'inquietude & de l'empreſſement que l'on a fait paroiſtre pour ces écrits, qu'il me ſemble

que je ne puis trop vous le reprocher : & je puis dire avec S. Paul, que ce n'eſt pas ainſi que vous avez eſté inſtruite dans l'école de J. C. puiſque je ne vous ay rien tant recommandé que l'indifference pour toutes ces choſes, & que je vous ay toûjours dit, que vous ne pouviez donner une marque plus ſenſible que vous n'aviez pas profité comme vous deviez de ce que je vous ay dit là deſſus, qu'en agiſſant de la ſorte.

Je ne vous parle point pour vous ſeule. Je vous parle pour toutes celles de vos Sœurs qui dans les occaſions ont bien voulu me demander mes avis, ou qui veulent bien que l'on croye qu'elles ont quelque ſorte d'eſtime & de déference pour mes ſentimens.

* Je n'ay point répondu à la Lettre que vous m'écrivites le mois paſſé, parce que cela ne preſſoit pas, & qu'il n'eſt pas beſoin d'un ſi grand nombre de reflexions pour concevoir qu'il ne faut point prendre tant de meſures envers une Superieure raiſonnable ; mais que la maniere la plus ſimple, la plus ſincere & la plus ouverte d'agir avec elle, eſt la plus conforme à la regle, & par conſequent la meilleure. On ne s'en éloigne

que parce qu'on cherche quelque autre choſe que Dieu : & cette multiplicité de fins qu'on ſe propoſe, quoiqu'on ſe le cache à ſoy-meſme, eſt la cauſe de tous les troubles & de toutes les traverſes que l'on a en cette vie. Priez Dieu qu'il détruiſe en vous toutes ces veuës differentes, & demandez luy qu'il vous faſſe la miſericorde de n'en avoir que pour luy plaire & pour faire ſa volonté.

* Accoutumez vous auſſi, je vous prie, à eſtre plus ſimple dans vos expreſſions, & ne mandez jamais à qui que ce ſoit que vous l'aimez de toute voſtre ame, comme j'ay remarqué que vous l'avez fait dans une de vos lettres que j'ay vuë entre les mains d'une perſonne. Cela eſt trop fort. On ne ſe doit ſervir de ces expreſſions, qu'en exprimant les ſentimens que l'on a pour Dieu, qu'on doit aimer de tout ſon cœur & de toute ſon ame.

Qu'on m'accuſe d'eſtre toûjours d'une humeur bouruë, je ne laiſſeray pas d'être plus critique que jamais ſur ces ſortes de choſes, ſur leſquelles on ne ſçauroit trop prévenir les Religieuſes, qui doivent beaucoup plus peſer & meſurer leurs paroles, que les perſonnes du mon-

Digitized by Google

de, & qui cependant ſont ſujettes à tomber dans des expreſſions, que ſi j'oſois, je dirois plus extravagantes que ne ſont celles de ces ſortes de gens ; ce que je vous prie neanmoins de ne pas prendre pour l'expreſſion dont je vous parle.

Le 20. Decembre 166[illegible].

LETTRE XL.

A une perſonne qui avoit confiance en luy.

Il l'encourage contre ſes tentations.

MA FILLE,

Monſieur N. a pris la peine de me mander ce que vous luy avez dit de voſtre eſtat & de vos diſpoſitions preſentes. Si vous ne luy avez parlé avec la meſme ouverture de cœur & la meſme ſincerité que vous auriez pu me parler à moy-meſme, tout ce que je vous diray, ne pourra pas vous eſtre fort utile. Mais ſi vous ne luy avez rien diſſimulé de vos diſpoſitions, & qu'en effet vous ſoyez demeurée ferme dans vos reſolutions, je vous diray qu'il n'y a pas lieu de vous affliger au point que

vous faites, du combat que vous endurez, & que l'empreſſement que vous avez d'eſtre délivrée des attaques de cet ennemy domeſtique juſques à ſouhaitter voſtre mort, ne peut venir que d'une foibleſſe & d'un découragement qui ſeroit pire que la paſſion meſme qui vous pourſuit, ſi vous ne tâchiez de vous élever au deſſus de toutes ces inquietudes qu'il vous inſpire.

Si vous eſtiez bien perſuadée de vôtre miſere, vous ne ſeriez point ſurpriſe de vous voir expoſée à des penſées & à des imaginations ſi fâcheuſes : & ce que vous devez plus craindre eſt que l'amour propre n'ait beaucoup plus de part à la peine que vous reſſentez, que la crainte de Dieu & l'amour de la vertu oppoſée au vice que vous combattez.

Voſtre mal vient de ce que vous n'avez pas l'humilité de vous découvrir à quelqu'un qui ſoit auprés de vous, & à qui vous puiſſiez recourir quand vous en eſtes vivement preſſée. Cependant il ne faut pas que vous vous imaginiez que noſtre Seigneur vous ſoutienne dans ce combat, ſi vous ne vous humiliez beaucoup, & ſi vous ne ſuportez patiemment l'humiliation qui eſt inſeparable de

de ces sortes de miseres.

Ce n'est pas que si tout vostre trouble se passe dans l'esprit, & qu'il consiste dans de simples idées qui frappent l'imagination en passant, vous ne fassiez bien de n'en point parler, pourveu que vous en detourniez promptement vostre esprit, & que vous soyez fidelle à recourir interieurement à la priere pour invoquer le secours de Dieu dont vous avez besoin pour ne vous y pas arrester. Mais si vous vous negligez, ou que par foiblesse ou autrement, vous vous arrestiez un peu trop à ces idées ensorte qu'elles fassent quelque impression maligne sur vostre cœur, vous devez en parler, & chercher dans l'humiliation qui est attachée à ce moyen, le remede au mal que vous vous estes pu faire.

Je vous conjure donc par les entrailles de la charité de J. C. & par celle que vous vous devez à vous mesme, d'ouvrir vostre cœur avec sincerité sur ces sortes de choses à vostre Confesseur. Il a pour vous toute la charité que vous pouvez desirer : & aprés luy avoir donné la connoissance de vostre conscience comme vous avez fait, il pourra dans les occasions où vous seriez embaraſſée de ſça-

voir ce que vous devriez dire à confeſſe, vous aider à vous le faire connoiſtre.

S'il a témoigné faire peu d'état de ce que vous luy avez dit, luy parlant en tierce perſonne, c'eſt ſans doute que vous luy parliez de ces deſirs de mourir & de ces ennuis de vivre. Et pour vous dire la verité, ce n'eſt pas ce que vous avez le plus à craindre.

J'aprehende bien plus que ces dégouts ne viennent de ce qu'il ne vous eſt pas permis de ſuivre vos paſſions, que de ce que vous en recevez des attaques, & en reſſentez les atteintes. Et ſi cela eſtoit vous voyez bien que vous auriez beſoin d'autre remedes que de ceux qu'on vous a preſcris juſqu'icy; quoique, ſi vous vous rendez fidelle à vos obligations, vous puiſſiez y trouver tout ce qui vous eſt neceſſaire pour reſiſter au mal dont vous eſtes attaquée de quelque nature qu'il ſoit ce mal.

C'eſt pourquoy voſtre eſtat vous doit eſtre d'autant plus precieux, que vous ne ſçauriez raiſonnablement douter que Dieu ne vous y ait engagée. Et c'eſt ce qui vous doit rendre plus odieuſes les choſes qui ſont capables de vous en faire perdre tous les avantages;

ce qui vous oblige à y resister plus fortement. Faites reflexion sur cette grace; & qu'elle vous serve de motif pour vous tourner toûjours vers Dieu avec une humble confiance.

Ainsi bien loin de vous dégouter de vos prieres à cause de ces idées fâcheuses qui se presentent à vostre esprit, redoublez les, non en faisant plus de prieres vocales, mais en élevant plus souvent vostre esprit à Dieu par de courtes, mais de ferventes prieres, qui partent du fond de vostre cœur & du desir sincere que vous avez d'estre à luy, d'expier vos fautes, de pratiquer la vertu, & de luy estre fidelle dans l'employ & l'estat où la providence vous a engagée.

Vous le devez regarder comme le moyen le plus puissant que vous ayez, pour vous unir à luy & pour operer vôtre salut. Regardez donc Dieu comme toûjours present à vostre travail. Et ainsi excitez vous de temps en temps à l'y adorer, & à luy offrir les peines qui en sont inseparables pour la satisfaction de vos fautes.

Le 23. Decembre 1663.

LETTRE XLI.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à ſe tenir aſſurée de la charité qu'il a pour elle, & à recourrir à Dieu. Il rejette d'une maniere fort humble & fort édifiante l'eſtime qu'elle luy témoignoit avoir pour luy.

MADEMOISELLE,

Vous ſçavez que je vous ay priée pluſieurs fois de ne conter pour rien la peine que je puis avoir de ce que vous avez de la difficulté à vous ſoumettre, & à faire ce que l'on ſouhaitte de vous. La charité que Dieu m'a donnée pour vous eſt bien au deſſus de ces petits dégouſts & de ces petits chagrins que l'on peut recevoir dans la conduite des autres, lorſqu'on ne les trouve point ſoumis à ce qu'on leur conſeille ; & je puis vous aſſeurer que depuis que vous m'avez plus ouvert voſtre cœur, je n'en ay pas reſſenti la moindre attaque.

La ſeule inquietude que j'ay à voſtre égard eſt de ſçavoir de quelle maniere vous tâchez de demeurer ſoumiſe à Dieu au milieu de vos peines, & quel uſage

vous faites de cette rebellion dont vous vous plaignez.

Je ne m'arreſte pas meſme au nombre de vos communions. Jeſpere que vous retirant de la ſainte table par quelque ſorte d'aprehenſion que vous ne fiſſiez mal d'en approcher dans l'état où vous vous croyez eſtre, Dieu ne laiſſera pas d'avoir agreable voſtre retenuë quoiqu'on ne la juge pas neceſſaire, & que l'on craigne meſme qu'elle ne nous ſoit préjudiciable.

Si j'avois à me plaindre, ce ne ſeroit donc nullement de ce que vous ne communiez point, mais ce ſeroit de ce que vous ne me mandez pas que vous ne le ſçauriez faire, & la difficulté que vous avez à vous vaincre ſur ce point. Ce ſeroit de ce que vous craignez que je ne me rebute de cette difficulté, & que je ne vous conſidere pas aſſez ſelon Dieu pour vous ſupporter dans vos foibleſſes tant qu'il plaira à Dieu de vous les laiſſer. Car vous devriez, ce me ſemble, vous ſouvenir que je vous ay dit pluſieurs fois que je les regardois comme un exercice commun de patience & de ſoumiſſion aux ordres de ſa divine volonté, qu'il nous envoyoit à vous & à moy.

En effet croyez-vous qu'il ne me ſoit pas bien dur de voir que tous les efforts que j'ay faits pour vous ſoulager, ayent eſté preſque inutiles, & que Dieu ait, ce ſemble, fermé les oreilles aux prieres que je luy ay faites, & les yeux aux ſacrifices que je luy ay preſentez pour vôtre ſoulagement ? Mais Dieu me garde d'en avoir la moindre peine, & je le prie de ne permettre pas que le délay qu'il apporte à vous accorder la grace & la liberté que nous luy demandons, nous refroidiſſe & abbate noſtre courage.

Au contraire plus il differe de nous exaucer, plus je me ſens animé à le prier avec plus de fidelité, & à luy dire avec le Roy Prophete : *Levez vous, Seigneur, pourquoy dormez-vous ? Reveillez-vous & ne vous éloignez pas de nous. Pourquoy nous cachez vous voſtre viſage, & oubliez-vous nos maux & l'opreſſion que nous ſouffrons ? Noſtre ame eſt abaiſſée juſques à la pouſſiere. Levez vous, & venez nous ſecourir, & délivrez nous par voſtre miſericorde.*

Pſ. 43. 23. 24. 25. 26.

Voila l'effet que doit produire dans l'ame des chrétiens, le délay que Dieu apporte à les ſecourir & à les tirer de leurs miſeres. Il faut qu'ils redoublent leur

courage, leur humilité, leur foy, leur priere, & leur soumission, & qu'enfin ils ne cessent point de combattre, de prier, & de gemir, jusques à ce que Dieu les ait exaucez. Il faut mesme qu'ils agissent comme estant assurez qu'il les exaucera, nostre Seigneur nous en ayant donné de si fortes assurances, qu'il faudroit n'avoir pas de foy pour en douter.

Cependant il semble que vous en doutiez, & que ce soit cette incertitude qui aigrisse vostre mal. Il vous paroist incurable; & ce qui devroit le diminuer, l'augmente. Ainsi une marque, dites vous, que vous estes abandonnée de Dieu, est de ce que vous estes peu touchée de la charité que l'on a pour vous; comme si au contraire ce n'estoit pas un effet de celle qu'il a luy mesme pour vous de ce que rien n'est capable d'alterer la charité que vous témoignent ceux qui vous peuvent servir selon luy.

Ne vous arrestez donc point à toutes ces reflexions qui sont inutiles, & dont le demon se sert comme de toutes les autres, pour vous troubler. J'espere qu'avec la grace de Dieu vous reconnoistrez un jour combien il vous a esté avantageux d'estre ainsi humiliée, & que pourveu

que vous tâchiez de demeurer ferme dans ce que je vous ay prescrit, tout ce qui se passe en vous tournera à la gloire de Dieu & à vostre bien.

Comme je finissois cette lettre on m'a rendu vostre dernier billet; ce qui m'oblige de vous en dire un mot.

Si la peine que vous croyez me faire n'est fondée que sur la connoissance que vous avez des graces singulieres que Dieu me fait, & qui me doivent rendre vostre estat plus difficile à supporter, il y a bien de l'apparence, que puisque je ne sens point cette grande difficulté ni cette peine, il faut que ces graces soient bien moindres que vous ne pensez, ou que j'y sois fort infidelle, ou que cette estat ne soit pas aussi fascheux que vous vous le figurez. Choisissez lequel il vous plaira. Mais je suis seur que le meilleur pour vous & pour moy est de prier beaucoup Dieu qu'il me donne la lumiere dont j'ay besoin pour vôtre conduite, & qu'il diminue le poids de cupidité qui est en moy, & qui me devroit faire gemir sans cesse de me voir engagé dans un ministère dont je suis si indigne, & qui demande de si grandes & de si saintes dispositions.

Digitized by Google

Je ne laiſſe pas neanmoins de m'élever au deſſus de ces ſentimens, & de m'abandonner à la miſericorde de Dieu dans la veuë de la patience & de la bonté avec laquelle il m'a ſuporté juſques à preſent, & a éloigné de moy tant d'occaſions de crimes & de deſordres, où je me ſerois precipité s'il ne m'en avoit preſervé.

Car je vous avouë que c'eſt la plus grande grace que je reconnoiſſe avoir receuë de Dieu, de ce que ſa providence m'a tellement conduit juſqu'à cette heure, qu'aucune des choſes qui ont coutume de détourner les autres du chemin de la vertu, & d'irriter leurs paſſions, ne s'eſt preſentée dans mon chemin, & que je n'ay eu ſimplement qu'à ſuivre le bien que je connoiſſois.

Mais bien loin que cela me doive eſtre un ſujet de confiance, il n'y a rien qui me doive plus humilier & plus confondre en moy meſme, parce que je dois reconnoiſtre que cela ne vient que de l'extrême foibleſſe qui eſt en moy, & qui fait que je ſuccomberois peut-eſtre aux moindres attaques de l'ennemy : au lieu que les perſonnes qui ſont plus fortes, & en qui Dieu a mis une charité

plus ardente & plus pure, ſont expoſées à de plus rudes épreuves & ont de plus rudes combats à ſoutenir.

C'eſt à quoy j'ay toûjours remarqné que Dieu nous appeloit : & c'eſt ce qui bien loin de me donner de l'affliction & de la douleur, m'a cauſé de la joye & de la conſolation, voyant le bon uſage que noſtre Seigneur vous en fait faire.

C'eſt donc ſans ſujet que vous avez compaſſion de l'excés prétendu de bonté qui borne mes lumieres. Car il n'y a rien à quoy je me ſois plus appliqué depuis que Dieu m'a fait la grace de me donner quelque ouverture pour les choſes interieures & ſpirituelles, qu'à n'en point juger par mes deſirs & par mes inclinations, mais par les ſeules regles de ſa verité ; & les ſeules maximes de l'Evangile.

Je ne prétens pas neanmoins eſtre infaillible, & ne pouvoir m'écarter de ces principes : mais j'eſpere que ſi je m'en écarte à voſtre égard, Dieu me fera la grace de me redreſſer ; car il connoiſt le dégagement entier de toute veuë humaine, avec lequel je tâche de m'appliquer aux choſes qui vous regardent, &

de n'y chercher que le ſeul accompliſſement de ſa ſainte volonté.

Je reconnois donc que vous avez grand ſujet de craindre que je ne ſois pas aſſez éclairé & que je ne me trompe, & de demander ſans ceſſe à Dieu qu'il diſſipe mes ténebres, & qu'il me faſſe connoiſtre ce qu'il demande de nous. Cependant puiſque ni vous ni moy ne connoiſſons rien de volontaire qui puiſſe cauſer cette obſcurité dont vous nous croyez enveloppez, il faut ſe confier en la miſericorde de Dieu, & eſperer qu'il diſſipera toſt ou tard les tenebres qui me cachent ou qui vous cachent à vous meſme le veritable état de voſtre ame.

Pour ce qui eſt du ſentiment qui vous porte à vous faire connoiſtre à la perſonne que vous me marquez, ſi c'eſtoit ſimplement dans le deſſein de ſuivre ce qu'il plairoit à Dieu de luy inſpirer, aprés luy avoir découvert le fond de voſtre cœur, ſans vous propoſer rien de particulier, mais ſeulement de l'inviter à examiner devant Dieu ce qu'il demande de vous, il faudroit faire plus d'attention à ces mouvemens.

Mais comme ils ne tendent qu'à faire tomber cette perſonne dans ce que vous

desirez,& à trouver ce pretexte pour éviter de faire une chose que l'on croit que vous pouvez, & que vous devez faire, il y a bien de l'apparence que c'est un effet de l'illusion qui vous poursuit, & que ce n'est qu'une invention dont l'ennemy de vostre repos se sert pour vous jetter dans de nouveaux troubles. Demandez pourtant à nostre Seigneur qu'il vous fasse la grace de connoistre sur cela sa volonté, afin que vous soyez toûjours dans la resolution de sacrifier toutes choses pour l'executer quand elle vous sera connuë.

Le 24. Decembre 1663.

Fin du premier Tome.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

4 3401. C930 B4.
7 4 10 3401.
C6.
8-4
n.° XXoo
Digitized by Google

gle

Digitized by Google